This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

War 4148,89

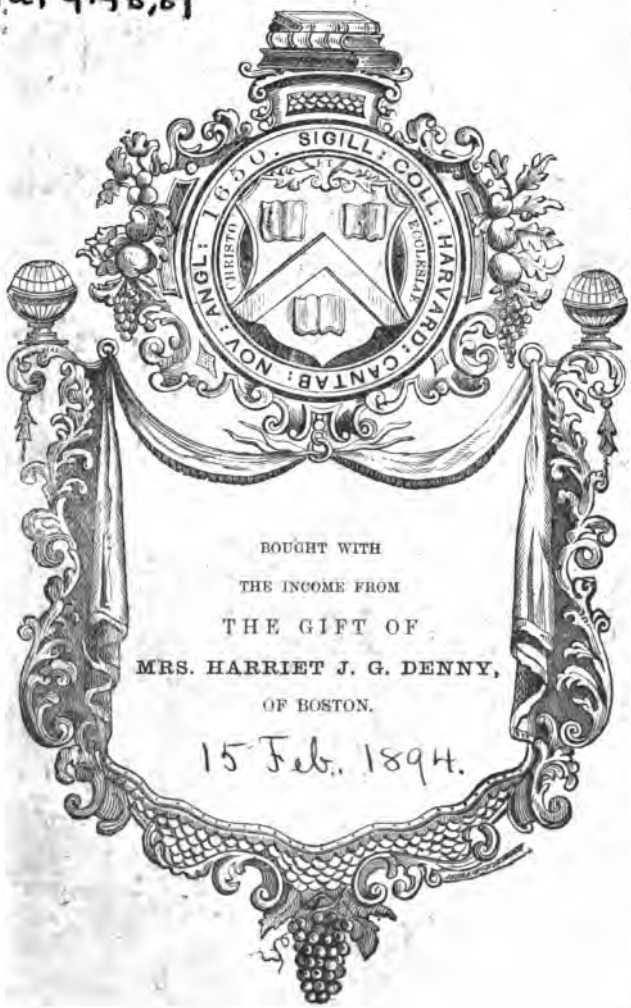

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
MRS. HARRIET J. G. DENNY,
OF BOSTON.
15 Feb. 1894.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

Paris, France -

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCI.

~~H. 3041~~
War 4148.89

HARVARD COLLEGE
FEB 15 1894
LIBRARY.

Dennie fund.
(III, IV.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

ARMES OFFENSIVES.

ARMES BLANCHES. — ARMES D'HAST. — ARMES DE JET.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARMES BLANCHES.

Pages.

Notice sur les armes blanches européennes..... 1

J. Épées simples du IXe siècle au premier tiers du XVIe siècle. — Hommes d'armes et hommes de pied..... 23

J. Épées à deux mains..... 31

J. Épées et sabres du commencement du XVIe siècle à la fin du XVIIIe..... 37

J. Armes d'usages particuliers..... 103

J. Armes de souverains et de personnages marquants..... 107

J. Collection Lepel-Cointet (armes de la République et de l'Empire)..... 117

J. Armes réglementaires ou projets depuis le milieu du XVIIIe siècle..... 122

J. Armes de récompense..... 138

J. Armes réglementaires de puissances étrangères..... 141

J. Fragments d'épées et de sabres..... 147

Notice sur les dagues, poignards européens..... 157

J. Dagues, poignards, baïonnettes. — Fragments..... 165

Pages.

J. Armes de chasse..... 188
J. Accessoires d'armes blanches; équipement..... 198

Notice sur les armes blanches orientales et de contrées diverses. 207

J. Armes blanches de contrées diverses..... 214

ARMES D'HAST.

Notice sur les armes d'hast, armes de coup, de choc..... 267

K. Armes de coup, de choc..... 281
K. Fléaux d'armes..... 281
K. Marteaux d'armes..... 282
K. Masses d'armes..... 285
K. Haches d'armes..... 289
K. Armes d'hast des hommes de pied..... 294
K. Voulges, couteaux de brèche..... 294
K. Bardiches russes, godendarts flamands..... 298
K. Faux de guerre, faucharts (roncones)..... 299
K. Corsesques..... 301
K. Hallebardes..... 301
K. Pertuisanes. Armes d'hast diverses. Piques..... 311
K. Espontons..... 319
K. Porte-mèche de canonnier..... 324
K. Fourches de guerre..... 326
K. Épieux de guerre, de chasse..... 327
K. Épieux de chasse à pistolet..... 329
K. Armes d'hast d'infanterie, modernes..... 330
K. Lances d'hommes d'armes; lances modernes..... 332
K. Lances de joute, de carrousel, javelots..... 334
K. Fers d'armes d'hast de guerre, de joute..... 336
K. Armes d'hast et de coup, de pays non européens, par contrées..... 341
K. Bâtons de maréchaux de France et bâtons de commandement..... 362

ARMES DE JET.

Notice sur les armes de jet..... 367

L. Arbalètes à pied-de-biche..... 378

Pages.

L. Arbalètes à tour..... 385
L. Arbalètes à cric..... 387
L. Arbalètes à jalet et diverses..... 392
L. Accessoires d'armes de jet et fragments..... 397
L. Armes de jet de pays non européens, par contrées..... 399

Notice sur les marques et poinçons relevés sur des armes du Musée..... 409

Table de correspondance des armes et de leurs marques..... 416

Planches des marques et texte en regard..... 421

Appendice des tomes I, II et III..... 429

Additions et corrections des tomes I, II et III..... 431

NOTICE

SUR

LES ARMES BLANCHES EUROPÉENNES.

La série des armes blanches européennes se trouve dans la salle du rez-de-chaussée, à droite de la salle orientale; les plus précieuses sont sous vitrines dans les deux grandes salles d'armures.

On désigne sous les noms d'*épées, sabres, dagues, poignards,* les armes de métal, bronze, fer ou acier, à deux ou à un seul tranchant, droites ou courbes, qu'on tient à la main par une poignée. Celle-ci consiste généralement en un morceau de bois ou d'os ou d'ivoire, dit *fusée,* dans lequel est enfilée la tige mince, *la soie* qui prolonge la lame. Cette soie est rivée au bout sur le *pommeau,* assurant une grande solidité à la poignée.

On a vu dans la notice sur les Gaulois (tome I^er^) que ce mode de monture, qui nous paraît aujourd'hui le seul admissible, du moins pour les épées et les sabres, n'avait pas été connu des Celtes, et que même les Gaulois ne l'ont pas employé dès leur arrivée en Europe; d'ailleurs les Celtes coulaient souvent leurs épées en bronze d'une seule pièce, lame et poignée.

Mais depuis l'adoption ou l'invention par les Gaulois(?) de la poignée à soie rivée, toutes les armes blanches européennes, quels que soient la force et le nom de l'arme tenue par une seule main, ont été

organisées de même dans toutes les contrées, sauf de très rares exceptions qu'on citera lorsqu'elles se rencontreront.

Chez les Orientaux ou peuplades lointaines, la monture est généralement tout autre. Souvent dans une même contrée et à la même époque, divers procédés ont été employés; ils seront indiqués dans la notice générale qui précédera le catalogue des armes de ces contrées diverses.

Les divers types d'épées mérovingiennes sont représentés au Musée, sous vitrines, soit par les objets réels, soit par des surmoulés, soit enfin par des reproductions coloriées des plus belles pièces trouvées par M. Frédéric Moreau dans les fouilles qu'il dirige depuis 1873 aux environs de Fère-en-Tardenois. Le tome I[er] du catalogue donne les descriptions détaillées de ces premières épées franques et mérovingiennes.

Les armes scandinaves et normandes nous sont connues par les surmoulés du Musée de Copenhague, et par la tapisserie de Bayeux. Elles diffèrent peu des épées mérovingiennes : lame forte à pointe arrondie; poignée simplement en croix à quillons très courts et droits; pommeau aplati latéralement et souvent partagé en trois ou cinq lobes, suivant des plans perpendiculaires aux quillons. L'arme est essentiellement *de taille*.

L'épée carlovingienne, toujours arme de taille, a conservé tous les caractères de l'épée mérovingienne, elle est très forte au talon et à pointe assez mousse. Quant à la poignée, c'est la même forme en croix, mais les quillons moins courts sont, comme le pommeau, de modèles plus variés et de plus riches décors. On en connaît de beaux spécimens par l'épée de Charle-

magne (Musée du Louvre) et par des sculptures et miniatures des IXe et Xe siècles.

Au XIIe siècle, à l'époque des premières croisades, l'épée étant toujours arme de taille, la lame est restée sensiblement la même; elle présente une large gorge d'évidement peu profonde et disparaissant plus ou moins loin de la pointe, pour conserver à la lame sa force vers le bout. Cette disposition sera celle de toutes les épées de taille, au moins jusqu'à la fin du XIVe siècle.

La poignée du XIIe au XVe siècle est toujours en croix pour toutes les épées, mais les quillons se sont considérablement allongés et amincis, et le plus souvent ils s'infléchissent au bout vers la pointe. Le pommeau qu'on rencontre ordinairement au commencement de cette longue période de trois à quatre siècles est un disque à faces parallèles au plan de la lame; parfois, au lieu d'être à section rectangulaire simple, ce disque est renforcé par deux troncs de cône présentant au milieu un évidement pour renfermer une relique; mais on trouve aussi déjà des pommeaux de formes différentes dont on n'indiquera les types les plus fréquents à cette époque, et conservés encore jusqu'au commencement du XVIe siècle, qu'après avoir exposé les divers modèles d'épées d'armes pendant ces trois ou quatre siècles.

Pendant la deuxième moitié du XIIIe siècle les chevaliers sont souvent armés de deux épées de types différents comme les services auxquels elles sont destinées : les épées de *taille* et les *estocs*. Les premières dites aussi *épées d'arçon*, parce qu'elles étaient

attachées à l'arçon de la selle, étaient longues et fortes; elles présentaient une ou deux gorges d'évidement qui ne descendaient pas plus bas que le milieu de la lame pour conserver la force du coup de taille. L'autre épée, l'*estoc,* devait être plus raide, plus aiguë et plus lourde près de la poignée que l'épée de taille. Aussi, elle n'était pas allégée dans le haut par des gorges d'évidement et la section était simplement un losange étroit; elle conservait son arête médiane jusqu'à la pointe, et les deux tranchants, restant en ligne droite, se rencontraient sous un angle très aigu.

Dès le commencement du XIV^e^ siècle, les pièces de plates couvraient à peu près complètement le haubert de l'homme d'armes qui n'avait plus à redouter les coups de taille. Il n'était vulnérable que dans les parties où, les plates faisant défaut, la maille pouvait être percée par une arme à la fois raide et aiguë. Dès lors, les hommes d'armes auraient adopté l'*estoc* à l'exclusion de l'arme de taille, s'ils n'avaient eu à combattre que leurs pairs armés et équipés comme eux; mais vers le milieu du XV^e^ siècle, les hommes de pied, par leur nombre et leur organisation, deviennent de jour en jour plus menaçants pour l'homme d'armes qui doit aussi s'armer contre eux. Ici, l'épée de taille est préférable; elle peut écarter, sinon trancher les hampes des armes d'hast, et briser les défenses insuffisantes des hommes de pied. D'autre part à la même époque, l'armure de plates est tellement perfectionnée que le meilleur estoc n'a plus guère d'action sur la carapace de fer des chevaliers; c'est alors avec la lance, la masse d'armes et la hache que les adversaires se portent les coups les plus terribles. Toutes ces conditions si diverses au point de vue offensif et dé-

fensif ont entraîné une grande diversité des types d'épées; on trouve donc au XIV^e^ et au XV^e^ siècle des épées de taille, des estocs et des épées mixtes, par exemple des lames à une ou deux gorges d'évidement peu prononcées, et ne commençant qu'après un talon long et fort, dispositions qui donnaient une position moyenne au centre de gravité de l'arme. Enfin il faut rappeler que pendant la guerre de Cent ans les hommes d'armes descendaient souvent de leur monture pour combattre à pied; ils prenaient alors la grande épée suspendue à l'arçon de la selle. Au XIII^e^ siècle, l'épée d'arçon était arme de taille; à la fin du XIV^e^ c'est au contraire un grand estoc à lame raide et effilée; l'une et l'autre de ces grandes épées d'arçon étaient montées sur une longue poignée qui permettait de saisir l'arme à deux mains (voir aux costumes de guerre l'épée d'arçon que tient à la main Duguesclin (n° 13), qui porte, en outre, suspendu au baudrier un autre estoc de moyennes dimensions[1]).

Tous ces types de lames se retrouvent jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle; mais pour toutes la poignée est toujours simple et en croix. Les quillons sont tantôt

[1] On voit combien il est difficile de faire un classement méthodique et par époques précises des divers types d'épées en service du commencement du XIV^e^ siècle au milieu du XVI^e^. On ne s'en étonnera pas si on remarque que depuis le commencement du XIX^e^ siècle à nos jours, bien que la manière de combattre de notre cavalerie légère et son équipement n'aient pas varié, le modèle de ses sabres s'est complètement transformé. C'était d'abord un petit sabre très courbe, à branche unique, c'est aujourd'hui un sabre à lame longue avec poignée à trois branches. Du XIV^e^ au milieu du XVI^e^, les progrès incessants de l'armure de l'homme d'armes et l'importance toujours croissante de l'infanterie suffisent à expliquer les variations successives des types d'épées et leur multiplicité à une même époque. D'ailleurs, de tout temps, par mode ou réaction on a adopté des modèles nouveaux ou contradictoires qu'aucune raison pratique ne justifiait.

droits dans le plan de la lame, tantôt infléchis tous deux vers la pointe. Ils sont aussi tordus vers le bout en sens inverse, soit dans le plan de la lame, soit dans le plan horizontal. Déjà parfois à la fin du XV^e^ siècle, ils sont doublés par d'autres plus petits, sortes de pas-d'âne incomplets.

Le pommeau a le plus souvent la forme d'un disque; mais on rencontre aussi celle d'un vase, d'un trèfle, d'une pomme de pin, d'un écu dont le haut présente deux cornes et une pointe au milieu, ou encore des côtes tordues en hélice, serrées dans le bas et s'épanouissant dans le haut, de façon que le pommeau est fortement évasé. Cette disposition est surtout fréquente dans les poignées allemandes; mais ces variantes des pommeaux et des quillons respectent toujours la disposition simple de la poignée en croix.

La fusée, de section généralement ovale, est parfois cylindrique; le plus souvent elle est renflée au milieu comme un fuseau. Chez les Allemands, la partie forte de la fusée des épées d'arçon ou des grandes épées d'armes est souvent donnée par deux troncs de cône opposés par la base, mais de profil concave; c'est le contraire du profil convexe d'un fuseau. Quand l'épée n'est pas à deux mains, le tronc de cône supérieur est très court relativement.

Tant que la lance fut l'arme principale des hommes d'armes, le miton fut la défense habituelle de la main. La poignée ne pouvait être que simple et ne comporter que des quillons; même avec le gantelet articulé, elle ne pouvait recevoir que des gardes perpendiculaires à la fusée. Une épée à branches ne pouvait être maniée qu'avec le gant de peau, c'est-à-dire par les chefs de bandes à pied et par les gentilshommes

à la ville. Les hommes d'armes ont donc conservé la poignée en croix simple au delà du milieu du XVI^e^ siècle (voir le magnifique estoc de Henri II [J. 377]).

Avant de décrire l'épée à branches et à gardes multiples, on doit donner quelques indications sur les armes blanches des hommes de pied du XIII^e^ au XVI^e^ siècle.

Pour les hommes armés de fléaux d'armes, de fauchards, de voulges..... c'est-à-dire d'armes d'hast, et plus tard pour les couleuvriniers, l'épée n'était que secondaire; aussi rien de plus variable que ses formes et ses dimensions. Les épées de ces hommes étaient souvent, comme celles des archers à cheval, à peu près du même type et de la même force que celles des hommes d'armes, et ce n'est que par les miniatures ou tapisseries qu'on peut savoir qu'elles avaient appartenu à des hommes de pied. Quant aux coustilliers, dont l'office était d'égorger les cavaliers arrachés de leur monture par les armes d'hast à crochet ou par le choc de la lance, ils portaient le coustel à plate, sorte de forte dague très large au talon, à deux tranchants se rencontrant en une pointe aiguë, et qui poussée vigoureusement, et le plus souvent de haut en bas, pouvait traverser la maille dans les parties que ne couvraient pas les plates.

Pour toutes les armes blanches d'homme de pied, la poignée est toujours du type en croix. Il faut signaler que parfois les deux quillons d'une longueur considérable sont près de leur milieu coudés parallèlement à la lame, l'un vers la pointe, disposition qui permettait de fausser l'arme de l'adversaire, l'autre vers le pommeau et jusqu'à sa hauteur, faisant ainsi office

d'une branche droite couvrant la main (voir aux costumes de guerre l'équipement et l'armement des hommes de pied [n° 20, l'arbalétrier]).

Les plus courtes de ces armes blanches se portaient parfois attachées à la ceinture, tombant droit sur le ventre; c'est ainsi qu'est équipé le couleuvrinier n° 22. Enfin l'épée portait souvent, accrochée à la chape, une petite rouelle ou boce (n° 9 de l'époque du roi Jean). Il sera parlé plus loin des armes courbes que portaient les hommes de pied (page 15).

ÉPÉES À DEUX MAINS ET LANSQUENETTES SUISSES OU ALLEMANDES.

A l'exception des coustilliers et couleuvriniers, tous les hommes de pied qui composaient l'infanterie française, alors qu'elle commençait à s'organiser, maniaient des armes d'hast. Il n'en était pas de même chez les Suisses et plus tard chez les lansquenets allemands. Chez les Suisses, une partie notable des hommes avait pour arme principale l'épée à deux mains qui faisait à elle seule à peu près l'office de l'épée de taille, de la hache et du voulge. Avec cette arme terrible, l'homme brisait, faussait les armures, comme le faisait la hache ou la masse, il coupait les jarrets des chevaux, les estropiait comme aurait fait le voulge ou le fauchard.

La lame de l'épée à deux mains avait souvent plus de largeur au bout qu'au talon. Parfois elle était ondée ou flamboyante, disposition qui la rendait plus tranchante et plus meurtrière. A 0 m. 20 en avant des quillons et des gardes en anneaux, elle por-

tait généralement deux crocs faisant seconde garde défensive et arrêt pour une des mains, qu'on pouvait ainsi placer entre les crocs et la garde principale. Cette poignée avancée était le plus souvent, comme l'autre, enveloppée de velours ou de peau.

Comme seconde arme, les Suisses et les Allemands portaient la lansquenette, épée courte ou grande dague à lame à deux tranchants, forte, large et à pointe aiguë; sa fusée avait une forme caractéristique : un tronc de cône coupé carrément à la base forte qui donnait le pommeau. Ainsi on obtiendrait la poignée de la lansquenette allemande ou suisse en recoupant simplement, au-dessus de sa partie forte, la fusée de l'épée d'arçon allemande (J. 24) : c'est la fusée des trois fortes épées J. 140 à 142 et qui sera conservée pendant tout le XVI^e^ siècle.

ÉPÉE À POIGNÉE COMPLÈTE DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVI^e^ SIÈCLE AU MILIEU DU XVII^e^.

Voici la nomenclature de cette épée complète :

La lame commence toujours par un *talon*, partie forte, épaisse de 0 m. 004 à 0 m. 006 et longue de 0 m. 040 à 0 m. 060, et le plus souvent moins large que la lame à deux tranchants.

La poignée comporte :

1° *La fusée.* — C'est la partie saisie à pleine main; elle conserve dans chaque pays les formes des fusées des épées d'armes, mais avec des dimensions moindres.

2° *Les quillons* avec leur *écusson.*

3° *Les pas-d'âne.* — Ce sont deux demi-anneaux dans le plan de la lame, partant de l'écusson et s'arrêtant au bas du talon qu'ils doivent toucher.

4° *Les gardes,* du côté du dehors. — Ce sont trois anneaux dans des plans qui recoupent celui de la lame suivant des perpendiculaires à son axe. La petite garde à hauteur du pied des pas-d'âne est toujours dans un plan perpendiculaire à celui de la lame; la troisième garde dont le milieu est en face de l'écusson peut être aussi perpendiculaire au plan de la lame ou oblique comme la deuxième garde.

5° *Les deux branches,* une droite dans le plan de la lame. — Elle part de l'écusson, ou bien elle est le prolongement d'un quillon; elle va rejoindre le pommeau; la deuxième branche tordue part du milieu de la garde supérieure, ou bien elle est elle-même cette garde supérieure quand il n'y en a que deux; elle part alors du pas-d'âne opposé à la branche droite qu'elle rejoint en son milieu.

6° *Les contregardes.* — Ce sont trois ou quatre branches tordues, partant du pied des pas-d'âne du côté opposé aux gardes; elles se réunissent en une seule qui va elle-même s'attacher au milieu de la branche droite.

7° *Le pommeau.* — La forme sphérique ou ovoïde est la plus habituelle; plus tard elle sera cylindrique ou légèrement tronconique à section ovale.

Telle est la nomenclature de l'épée bien complète de la fin du XVI^e^ siècle; mais même encore à cette

époque, comme au milieu du XVI^e^ siècle, la poignée était souvent moins compliquée. La branche droite pouvait être seule, il n'y avait ni branche oblique ni branches de contre-garde. La branche droite pouvait même faire défaut : ainsi la belle épée (J. 80), qui est certainement française. Le nombre des gardes était souvent réduit à deux; la garde supérieure était oblique, elle partait du bas du pas-d'âne opposé à la branche droite qu'elle rejoignait en son milieu ; d'autres fois elle retournait à l'écusson (J. 78 et 94). Parfois l'anneau fermé de la garde inférieure était remplacé par deux petites tiges, ou même une seule partant du bas des pas-d'âne et formant ainsi une amorce de petite garde (J. 82, J. 93...). Ces dispositions de poignée simple, à figure individuelle, sont en général antérieures à l'adoption de la poignée complète et compliquée; si on a d'abord donné la description de celle-ci, c'est pour n'avoir pas à y revenir. On verra néanmoins, page 19, que la poignée simple a été dans certains pays, entre autres en France, jusque sous Charles IX, montée sur les épées de ville et sur celles des chefs de bandes à pied, alors que les hommes d'armes portaient encore l'épée d'armes à croisière.

Rapières. — L'épée à branches et gardes compliquées, et les épées plus simples dérivées du même type, ont été employées en guerre, aussi bien à pied qu'à cheval, du milieu du XVI^e^ siècle au milieu du XVII^e^ siècle. A la ville, les gentilshommes étaient armés de même, mais ils portaient également à la fin du XVI^e^ siècle la *rapière* qui était déjà en usage depuis quelque temps chez les Italiens et les Espagnols. Celle-ci se conservera surtout comme épée de duel, jusqu'au

milieu du XVII^e^ siècle, et même chez les Espagnols presque jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle.

Ce qui caractérise la rapière c'est la longueur et la finesse de sa lame. La disposition la plus habituelle de sa poignée est celle-ci : de très longs quillons droits, une branche unique qui pouvait même faire défaut; des pas-d'âne répondant à un talon assez long, qui contribue avec la légèreté de la lame à conserver le poids de l'arme le plus près possible de la poignée. Les gardes sont remplacées par une coquille hémisphérique en panier, percée de petits trous pour arrêter et même fausser la pointe de l'épée de l'adversaire. Ces trous sont fournispar les jours d'un ornement courant, ciselé, repercé à jour, dégageant des rinceaux, des oiseaux, etc... d'une grande finesse d'exécution. Cette coquille, dont l'ouverture est à hauteur des longs quillons, appuie son fond au bas du talon et cache les pas-d'âne. Dans les rapières du type espagnol, la coquille est bordée d'une saillie rabattue, destinée à arrêter les coups. Les coquilles italiennes n'ont pas ce rebord, mais elles sont généralement plus profondes.

L'épée qui succède vers le milieu du XVII^e^ siècle à l'épée à branches et gardes compliquées et qui sera à la fois arme de guerre et de ville est dérivée de la rapière. Si on ne conserve de celle-ci que la moitié inférieure de sa corbeille en réduisant en proportion la hauteur des pas-d'âne, si on arrête un des quillons au diamètre de cette corbeille basse, l'autre quillon faisant, par son prolongement, la branche unique, on a l'épée du jeune roi Louis XIV (J. 382) placée dans la vitrine des souverains et qui doit dater de 1650 à 1660. La seconde épée de Louis XIV (même

vitrine, J. 383) a été montée peu après la conquête des Flandres comme en témoignent les sujets de ses gravures. Elle diffère de la précédente parce que la corbeille encore plus réduite est en deux parties formant deux demi-coquilles. La branche unique est toujours le prolongement d'un des quillons, l'autre s'infléchissant vers la pointe; c'est le premier modèle de l'épée moderne que portent dès lors, sauf des modifications de détail, tant en guerre qu'à la ville, tous les gentilshommes, puis les officiers et sous-officiers lorsqu'ils ne sont pas armés du sabre [1]. Pendant les trois règnes de Louis XIV à Louis XVI, cette épée de guerre ou de ville à petites gardes en coquille et à une seule branche reçoit de légères modifications de forme qui permettent de préciser sa date. Au commencement de cette période, la branche est presque droite et parallèle à la fusée dans sa partie médiane; le pommeau est sphérique ou même légèrement aplati sur son axe. Plus tard la branche est plus ouverte et le pommeau plus allongé. Enfin, sous Louis XVI, le pommeau est en olive, et les pas-d'âne destinés à bientôt disparaître ne sont plus que de petits arcs-boutants.

SABRES ET ARMES MIXTES.

Il est admis aujourd'hui que les lames larges, à un seul tranchant, avec le poids assez éloigné de la poi-

[1] Il faut toutefois noter qu'avant l'adoption de cette épée moderne, pendant les dernières années de l'emploi de l'épée à gardes compliquées, on a porté en ville et à la chasse une petite épée dite *de page* et aussi *de chevet*, à poignée extrêmement simple, à croisière. Les quillons courts à boutons renflés ou plats, souvent finement ciselés; le pommeau est écrasé. Telles sont les épées J. 223 à 228. En chasse cette épée s'est conservée au delà du milieu du XVII[e] siècle.

gnée, à forte courbure comme celle des sabres orientaux, conviennent mieux que les lames droites pour des armes de taille. Or, jusqu'au commencement du XIII^e^ siècle, les hommes d'armes se servaient de leurs épées exclusivement de taille ; ils auraient donc pu dès les premières croisades adopter la lame courbe des Musulmans, au moins pour leur deuxième épée, et non pas comme ils l'ont fait deux épées également droites, mais de section différente, l'une d'estoc et l'autre de taille. Il semblerait que les croisés aient répugné à emprunter quoi que ce fût à leurs ennemis religieux, et qu'ils se soient attachés d'autant plus à la longue épée droite qu'ils considéraient comme l'arme de la noble race du Nord. Aussi dans les miniatures de cette époque, les artistes chrétiens exagèrent toujours la courbure des cimeterres des infidèles, et plus tard encore, dans les scènes de la passion, les Romains ou les Juifs, d'ailleurs en costume de guerre des XIV^e^ et XV^e^ siècles, portent généralement d'énormes cimeterres. Ce n'est qu'au XVIII^e^ siècle qu'en France on accepte pour la cavalerie les lames courbes introduites par les cavaliers de l'Europe orientale, polonais et hongrois [1]. Au contraire, dès le début de la campagne d'Égypte, les Français adoptent pour leurs armes *d'honneur* et pour leurs généraux, les sabres orientaux à lame fortement épanouie dans le tiers inférieur. C'est qu'à cette époque on réagissait d'instinct contre tout ce qui pouvait rappeler d'anciens pré-

[1] Le Musée possède un sabre d'Étienne Battori (J. 119) qui porte incrustée sur la lame sa date 1559. Il est du modèle des sabres courbes persans et turcs de cette époque ; c'est encore celui des sabres que les Français rapportèrent de la campagne d'Égypte. On a de même fait remarquer au tome II l'analogie des casques polonais et russes au XVI^e^ siècle avec les casques sarrasins.

jugés [1]. Ainsi jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, du moins en France, on ne voit de lames courbes que dans les mains des gens de pied [2].

Quant aux badelaires, malchus. . . sortes de cimeterres à lame courbe, c'étaient essentiellement des armes de parement. Les lames étaient rapportées de l'Orient ou imitées en Europe, et les artistes italiens se plaisaient à les monter sur des poignées de forme orientale, mais en les décorant dans le goût de la Renaissance (J. 111).

Au XVII^e^ siècle, et même plus tôt chez les Allemands, les cavaliers se servent de leurs épées au moins autant de taille que d'estoc, comme en témoigne la *prise de pouce;* cependant jusqu'au XVIII^e^ siècle, on ne voit que peu de lames fortes et courbes, même chez les Allemands, et l'arme de cavalerie la plus usuelle dans toute l'Europe occidentale est l'épée *wallone,* dont la lame très large est droite et à deux tranchants. La poignée à coquille pleine, repercée de petits trous, comporte deux branches droites et deux en S, et un petit quillon; elle a la prise de pouce qui indique bien une arme de taille. La *claymore* écossaise [3] que portent

[1] Les gentilshommes avaient porté l'épée droite en verrouil, les officiers de la République laisseront traîner à terre leurs sabres courbes.

[2] Comme ces armes avaient peu de valeur, il est naturel qu'elles aient à peu près toutes disparu, et on ne les connaît que par les miniatures, tapisseries, puis par les peintures, qui d'ailleurs les ont peut-être un peu prodiguées aux hommes de pied, et en ont sans doute exagéré la courbure, comme on l'avait fait pour les cimeterres des Musulmans, toujours dans le même esprit, l'épée droite étant essentiellement l'arme des gentilshommes.

[3] Ceci se rapporte au modèle de claymore relativement moderne dont le Musée possède plusieurs spécimens et désigné peut-être à tort sous ce nom suivant un usage accepté. Ce nom était donné, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, à une arme écossaise vraiment nationale, grande épée

aussi bien les cavaliers que les hommes de pied pendant toute la durée du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, a une lame droite à un ou à deux tranchants. La garde très fermée est donnée par une plaque en corbeille découpée à jour et ménageant une vingtaine de branches montant droit et reliées par des traverses généralement à angle droit. L'intérieur est garni d'étoffe; c'est essentiellement une arme de taille.

Elle paraît dérivée de la *schiavone*, épée ou sabre droit qui armait les gardes du doge de Venise aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. La lame est large, droite, à deux tranchants et assez courte. La poignée très compliquée se compose de plusieurs gardes en hélice à pas très court à hauteur des quillons, puis inclinées à peu près à 45 degrés dans la partie qui enveloppe la main; elles sont alors reliées par des traverses à angle droit. La poignée comporte souvent la prise de pouce, l'arme était essentiellement de taille (J. 195).

Ainsi ce n'est que dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle que le sabre courbe est donné à la cavalerie légère; mais dès lors l'armement et l'équipement sont conformes à des modèles réguliers, aussi bien pour l'arme blanche que pour l'arme à feu, et pour l'artillerie des systèmes Vallière et Gribeauval.

Lorsqu'on a sous les yeux un objet d'art intéressant, on veut en connaître l'époque au moins appro-

à deux mains dont ces montagnards se servaient comme firent les Suisses de la leur au XVI^e^ siècle. C'était une arme à lame longue, forte, à longue fusée et à deux quillons droits, mais faisant entre eux un angle dès l'écusson pour descendre vers la lame.

chée, puis le nom ou tout au moins la nationalité de l'artiste.

Un catalogue d'armes doit pouvoir répondre avec assez de précision à la première question, mais il faut reconnaître qu'il est souvent bien difficile d'affirmer l'origine d'une arme, surtout celle d'une épée. Ce qui fait son mérite artistique, son individualité, ce n'est pas la lame, mais la poignée, et on classe l'épée italienne, espagnole.... suivant la nationalité qu'on *croit pouvoir* attribuer à cette poignée, car elle n'a jamais de marque. Au contraire, la lame, qui peut avoir une origine toute différente, porte presque toujours un poinçon, celui du fourbisseur. Les plus connus sont : ou allemands et en particulier de *Solingen*, ou plus souvent encore espagnols, et en particulier de *Tolède* [1].

[1] Pour ces lames de Tolède qui sont de beaucoup les plus nombreuses, l'origine peut être reconnue sans le secours d'un poinçon. La forme générale de la lame, les proportions du talon, celles des gorges d'évidement, et le type des majuscules qu'on y peut voir, lors même que les noms sont illisibles, indiquent clairement la fabrication espagnole. Toutefois, il faut noter qu'il existe un assez grand nombre de contrefaçons allemandes. Des noms propres dénaturés, la mauvaise exécution des majuscules dénoncent ces fraudes, que rien ne motivait, car la fabrication allemande était fort bonne, mais les produits de Solingen n'avaient pas sur les marchés de l'Europe la valeur des lames de Tolède.

A ce propos on doit signaler que dans toutes les collections il existe un nombre notable d'armes remontées à des époques très modernes.

Depuis que le goût des armes s'est répandu dans toute l'Europe et que de nombreuses collections de souverains ou de riches particuliers se sont organisées à des prix toujours croissants, on peut dire qu'aucun fragment d'arme n'est perdu. Si un collectionneur ou un marchand possède une lame ou une poignée même incomplète, *il faut* qu'il reconstitue tant bien que mal l'arme entière, c'est ainsi que sur 300 à 400 armes blanches des XVI^e^ et XVII^e^ siècles reçues au Musée, surtout depuis une trentaine d'années, par dons ou legs, il y en a eu environ une vingtaine dont le montage moderne était accusé par des défectuosités de ce genre : la poignée et la lame d'époques différentes;

Ces bonnes lames étaient répandues dans toute l'Europe et les artistes de tous pays les montaient sur des poignées qui ne portaient jamais aucun poinçon. On n'a donc pour décider la nationalité de la poignée et par suite celle de l'arme, d'autre guide que le savoir acquis par l'étude et une longue pratique; mais la difficulté est telle que les jugements des plus habiles connaisseurs seront souvent contradictoires. L'explication qu'on peut donner de cette confusion des origines serait celle-ci : à la fin du XV^e^ siècle l'Italie devient le théâtre de guerres incessantes entre les Français, les Espagnols et les Impériaux, qui pendant près de cinquante années vivent au milieu des chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne. Aussi dès le commencement du XVI^e^ siècle, le décor des armures et même des épées d'armes se ressent aussi bien chez les Français que chez les Allemands de l'influence de l'art italien. Puis, lorsque pour les épées de ville ou de cour ou pour les chefs de bandes à pied on adopte

lames de rapières montées sur des poignées d'armes à la fois d'estoc et de taille; talons en disproportion, comme longueur et largeur, avec les pas-d'âne; épées mal en main, etc.

Pour le tiers environ de ces épées, il a suffi de faire entre elles l'échange des lames; pour un tiers, on a pu dans les lames libres en trouver de l'époque de la poignée et s'y adaptant bien, enfin trois ou quatre ont dû être démontées et trois ou quatre sont restées telles qu'on les avait reçues, faute de pièces convenables pour les mieux monter; mais on a signalé dans leur description les défectuosités de la composition assurément récente, de même qu'on a signalé les poignées anciennes auxquelles des industriels ont donné par des incrustations modernes une plus-value de mauvais aloi. Le Musée a certainement reçu d'autres armes remaniées, mais rien ne l'accuse, l'industriel ou le collectionneur qui connaissait bien les armes ayant pu, comme nous l'avons fait au Musée, trouver les éléments d'une arme homogène.

Par cet exposé on est prévenu que les épées les plus pures en apparence peuvent parfois ne donner que de faux renseignements sur les nationalités des divers éléments de l'arme primitive.

un modèle nouveau et plus compliqué que la poignée en croix de l'épée d'armes, ce sont encore les Italiens qu'on prend pour guides; pour tous le point de départ est le même; mais bientôt les divergences s'accentuent. En France on ne s'était décidé au XV^e^ siècle que longtemps après les Anglais et les Allemands à surcharger l'armure de guerre ou de joute de pièces sans doute utiles, mais lourdes et encombrantes. De même au milieu du XVI^e^ siècle, la poignée de l'épée française n'acceptera que tardivement les gardes et branches compliquées. Au contraire, à l'inverse des Français, les Allemands exagèrent les défenses de la poignée, et dès que la rapière espagnole ou italienne est l'arme de ville, ils lui empruntent, même pour les lames d'estoc et de taille, ses gardes pleines ou repercées à jour. Ces armes ainsi composées et parfaitement conçues au point de vue pratique se reconnaissent généralement à leurs défenses accumulées, à leur force et à leur tournure spéciale. Leurs épées, même les moins surchargées, ne peuvent guère, à de rares exceptions près, se confondre qu'avec les armes italiennes, sinon de second ordre, du moins d'un modèle assez banal. Ce qui serait intéressant, ce serait de pouvoir départager entre les Italiens et les Français les armes d'une tournure réellement individuelle.

Malheureusement on ne peut trouver les noms que de quelques monteurs ou armuriers ayant fourni des armes aux Valois. On a, il est vrai, les noms de nombreux artistes français de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle et de tout le XVIII^e^, et même des dessins d'épées d'une rare élégance, de canons, de mousquets et pistolets, de corps de platine et autres

garnitures avec signature; mais ce sont là les basses époques. Ce qu'on voudrait, ce seraient des modèles français du XVI^e^ siècle, en nombre suffisant pour reconnaître par analogie les œuvres de nos artistes.

A défaut des objets eux-mêmes, on n'a que les portraits des grands personnages français, la plupart réunis dans la collection de Gaignières. Mais on a aussi pour guide le caractère de l'architecture française pendant la deuxième moitié du XVI^e^ siècle : composition simple, rationnelle, décor sobre et d'un goût presque toujours irréprochable. Ces qualités doivent se retrouver dans les épées françaises dont le mérite consiste avant tout dans l'unité de la composition et du décor; les damasquines sont rares, les pièces sont généralement dorées à plein et le plus souvent par parties, pour mettre en valeur le motif intéressant. Ce qu'on admire dans les montures italiennes, ce sont les damasquines d'une rare finesse, la multiplicité et le groupement des petites figures en ronde bosse et souvent encadrées qui ornent les milieux ou les extrémités de toutes les pièces. Assurément ces qualités si distinctes n'appartiennent pas exclusivement à l'une ou à l'autre des deux écoles, mais elles caractérisent bien l'ensemble de leurs œuvres [1]. Aussi lorsque dans la description d'une arme on lira : épée française ou italienne, même sans indication de doute, on devra entendre que la poignée semble appartenir

[1] On voudrait pouvoir préciser les qualités des montures espagnoles; mais elles sont malheureusement trop rares au Musée pour pouvoir en citer un nombre suffisant d'exemples. Le style oriental, moresque des damasquines n'est même pas un criterium infaillible, les Italiens, notamment les Vénitiens, ayant souvent aux XV^e^ et XVI^e^ siècles emprunté aux Orientaux leurs motifs décoratifs et même les caractères de leur écriture.

au premier ou au second type indiqué, sans affirmer qu'elle a été réellement exécutée par un artiste de cette nationalité; c'est un simple renseignement qui peut aider les visiteurs du Musée à comparer les œuvres des divers pays, et à les classer eux-mêmes avec les moindres chances d'erreur.

On peut voir sous vitrine au Musée, une dizaine de pièces de petites dimensions; poignards, couteaux, trousses de veneurs (J. 801 à 804) dont la communauté d'origine n'est pas discutable; elles portent toutes ce décor : talon gravé en feuilles de houx, ou de persil frisé, doré à plein; la dorure terminée par une petite accolade gravée. Ces détails, identiques au talon des pièces, équivalent à une signature [1]. Tant à Cluny qu'au Louvre, on retrouve une cinquantaine de pièces portant toutes ce même décor au talon. Or, sur quelques-unes, dans chacun des trois Musées, on lit des noms de personnages tous français de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle et des devises toujours également en français [2].

La forme d'ensemble de ces poignées est toujours architecturale, simple, rationnelle, et porte le cachet des ornemanistes français de cette époque. Quant au détail du décor, il est des plus variés : ciselures délicates, dorures à plein, quelquefois des damas-

[1] Ces feuilles de houx ou de persil sont empruntées au gothique flamboyant. Ce motif indiquerait que La Maison avait une notoriété dès le milieu du XV^e^ siècle.

[2] Dans une vitrine de la riche collection Spitzer au Trocadero, à l'Exposition de 1889, on pouvait voir une dizaine de pièces du même art et aux mêmes marques et qui étaient cataloguées : *Art italien du XVI^e^ siècle.* Nous n'avons plus aujourd'hui aucun doute sur l'origine bien française de ces pièces élégantes.

quines ou des niellés d'une rare finesse; sur ces petits objets d'usage familier l'ouvrier artiste s'est livré à sa fantaisie plus librement qu'on ne le faisait en France sur des montures d'armes dont le décor doit être plus sobre et plus sérieux.

J

ARMES BLANCHES.

ÉPÉES SIMPLES

DU IX^e SIÈCLE AU PREMIER TIERS DU XVI^e SIÈCLE.

HOMMES D'ARMES ET HOMMES DE PIED.

J. 1. Épée du IX^e siècle exclusivement de taille comme toutes les épées jusqu'au XIII^e siècle. Lame large et plate avec large gorge d'évidement peu prononcée. Soie très large. Quillons droits très forts et très courts. Pommeau composé de deux pièces : la première semblable aux quillons, mais un peu plus courte. La dernière est partagée en sept lobes par des plans perpendiculaires aux quillons et séparés par des filigranes de cuivre. C'est le type des pommeaux mérovingiens et scandinaves. L'arme appartiendrait encore au type mérovingien. Longueur de la lame o m. 75.

Don de M. le comte de Nieuwerkerque.

J. 2. Épée du X^e siècle. Lame fortement oxydée et percée près de la pointe. Gorge d'évidement sur toute sa longueur. Quillons droits très forts et encore plus courts que les précédents. Pommeau composé de deux pièces. La première est semblable aux quillons, mais extrêmement courte; la deuxième est en triangle dans le plan des quillons et à section également triangulaire. La soie est très forte. Longueur de la lame o m. 69.

J. 3. Épée de taille comme les précédentes et du XI^e siècle. Lame à large gorge d'évidement. Soie très large. Le pommeau ne comporte qu'une pièce en triangle bas et tronqué aux bouts

et à section rectangulaire. Lame de o m. 75. — Trouvée dans un gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

J. 4. Épée du XII^e siècle. Lame très large au talon; large gorge d'évidement sur toute sa longueur. Longs quillons carrés, s'infléchissant légèrement vers la pointe. Fusée revêtue d'une plaque de cuivre argenté, repoussée en filets, et peut-être moderne. Pommeau en disque plat. Longueur de la lame o m. 72.

J. 5. Épée du XII^e siècle. Lame à deux tranchants, recoupée à la pointe, et portant une gorge d'évidement sur presque toute sa longueur. Quillons de section circulaire, légèrement recourbés vers la pointe. Pommeau en disque, assez épais, chanfreiné. Soie très large, poignée courte. Longueur de la lame o m. 72.

J. 6. Épée du XII^e siècle. Lame large à deux tranchants, portant une gorge d'évidement qui se prolonge jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Quillons droits, légèrement aplatis vers l'extrémité. Pommeau en disque circulaire et chanfreiné. Soie très large. Poignée assez longue. Longueur de la lame o m. 70.

J. 7. Épée de taille du XIII^e siècle. Lame large à gorge d'évidement sur les trois quarts de la longueur. Quillons droits à section carrée, terminés en cercle. Pommeau en bronze, en disque très épais et chanfreiné. Longueur o m. 82.

J. 8. Épée du XIII^e siècle. Lame oxydée et percée par la rouille; gorge d'évidement sur presque toute la longueur. Cette lame a été brisée à 14 centimètres environ de la pointe, et raccommodée avec des rivets. Un seul quillon, rivé au talon; l'autre manque. Pommeau en bronze, en forme de disque chanfreiné. Cette épée qui n'a pas sa pointe devait convenir pour l'estoc et pour la taille. Longueur o m. 85.

J. 9. Épée du XIII^e siècle, d'estoc (alanas). Lame courte et fine, portant une très courte gorge d'évidement, puis une forte

arête. Quillons droits. Pommeau en forme de disque légèrement ovale, avec chanfreins concaves. Longueur de la lame o m. 71.

Don fait au Musée par M. Loffel fils.

J. 10. Épée d'estoc de la fin du XIII^e^ siècle. Lame à deux tranchants et forte arête médiane, les deux tranchants en ligne droite donnent une pointe très fine et aiguë. Quillons à section hexagonale, très longs et très fins vers le bout et recourbés brusquement vers la pointe. Fusée permettant l'emploi des deux mains. Pommeau en disque très épais et fortement chanfreiné, dont l'épaisseur égale au moins le diamètre. Deux évidements circulaires pour recevoir des reliques. C'était une arme d'arçon dont la longueur de la lame est de o m. 80.

J. 11. Épée d'estoc de la fin du XIII^e^ siècle. Lame à deux tranchants; forte gorge d'évidement se prolongeant jusqu'au milieu de la longueur de la lame; ensuite, arête assez saillante. Quillons droits renflés vers les extrémités. Le pommeau manque. Longueur de la lame o m. 78.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. 12. Épée d'estoc du commencement du XIV^e^ siècle, détériorée par la rouille. Lame courte, large et aiguë, portant une arête saillante. Quillons longs, droits et carrés. Pommeau en forme de poire, taillé à pans. La fusée permettait l'emploi des deux mains. Longueur de la lame o m. 70.

J. 13. Épée d'arçon de la fin du XIV^e^ siècle. Lame aiguë et étroite donnée par les deux tranchants en ligne droite. Quillons recourbés vers la pointe. Longue fusée pour les deux mains. Pommeau en disque elliptique légèrement chanfreiné et portant gravé : *le men-amis*. Cette orthographe mixte précise la date de 1375 à 1400. Longueur de la lame o m. 92. — A été trouvée dans le bois de Satory, près de Versailles.

Don du roi Louis-Philippe.

J. 14. Épée d'homme d'armes des premières années du

xve siècle. Quillons carrés tout droits. Pommeau en disque chanfreiné en gorge et très épais.

J. 15. Grande épée d'estoc et de taille, du milieu du xve siècle, à deux tranchants. Lame évidée par une gorge se prolongeant environ jusqu'à la moitié de la lame. Quillons recourbés sur eux-mêmes en volutes et tournés vers la pointe. Pommeau circulaire et plat portant au centre un évidement. Longueur de la lame 1 m. 02.

J. 16. Épée d'armes allemande du milieu du xve siècle. Lame large et aiguë, à deux tranchants, portant une gorge faiblement indiquée, avec la marque au loup et une étoile. Quillons plats fortement épanouis à l'extrémité, recourbés vers la pointe et se terminant en rouleau ciselé en torsade. Pommeau en disque, avec médaillon en creux au milieu, et terminé en bouton plat.

J. 17. Épée à poignée simple, de la même époque. Lame à double gorge d'évidement, assez courte et très aiguë, portant une marque effacée. Quillons droits légèrement épatés à leurs extrémités. Pommeau en disque.

J. 18. Épée d'estoc de la deuxième moitié du xve siècle, à deux tranchants en ligne droite se rejoignant sous un angle très aigu. Arête médiane. Quillons légèrement épatés et tordus dans un plan perpendiculaire à celui de la lame. Pommeau en disque légèrement chanfreiné. Comme marque une croix de Lorraine, le pied recoupé par un demi-cercle; ce serait peut-être la marque de Verdun?

J. 19. Épée exactement du même modèle. Comme marque de fabrique, deux croissants en cuivre.

J. 20. Épée d'armes de la fin du xve siècle. Lame étroite, aiguë, à double tranchant, à arête médiane saillante. Elle porte pour marque de fabrique une croix montée sur un demi-cercle.

Quillons droits, extrémités tordues en sens inverse. Pommeau en disque taillé à huit pans [1].

J. 21. Épée de la même époque et du même type. Lame à trois pans et un peu moins aiguë. Mêmes quillons. Le pommeau est en disque avec léger chanfrein.

J. 22. Épée d'arçon de la fin du XV^e siècle. Lame très aiguë à arête médiane. Quillons plats dans le plan de la lame. Pommeau à section rectangulaire s'épanouissant dans le haut et terminé par un arc de cercle.

J. 23. Large épée de la fin du XV^e siècle. La pointe a été brisée. Deux arêtes adoucies indiquent les deux tranchants. Quillons recourbés vers la pointe. Le pommeau est toujours en disque plat, mais le profil dans le plan de la lame est légèrement modifié en forme de poire.

J. 24. Épée bâtarde allemande de la fin du XV^e siècle. Poignée noircie à pommeau en disque. Quillons tordus en sens inverse. Fusée en deux parties, d'abord un tronc de cône, puis une partie cylindrique mince avant le pommeau. Lame à trois pans, portant pour marque de fabrique: le loup incrusté en cuivre, et, au-dessous une croix à base de trapèze, également en cuivre. Le fourreau en cuir frappé et gaufré, d'une exécution remarquable, pourrait faire croire à une origine italienne, mais il faut s'en rapporter à la poignée d'un modèle bien allemand qui s'est conservé jusqu'au commencement du XVII^e siècle chez les Allemands et les Suisses.

J. 25. Poignée et tronçon d'une épée bâtarde allemande, de la fin du XV^e siècle, du même modèle que la belle épée complète J. 24. Poignée noircie, à pommeau en disque. Quillons tordus en sens inverse. Fusée en deux parties, d'abord un tronc de cône, puis une partie cylindrique, mince, avant le pommeau.

[1] Cette marque d'origine inconnue est la même que celle des épées J. 90, 91 et 215, certainement allemandes, et du sabre de justice allemand J. 355 à la marque du loup.

J. **26.** Épée de connétable de France des dernières années du XV^e siècle. Lame large, plate et aiguë, portant au talon et au milieu de sa longueur des fleurs de lis dans un cartouche circulaire. Pommeau en disque chargé de fleurs de lis sans nombre, portant un écusson dont les armoiries ont disparu. Quillons à section rectangulaire terminés en crosse. La partie du devant du fourreau porte également des fleurs de lis posées en quinconce. Les garnitures complètes ont le même ornement. Les fleurs de lis sont placées sur la poignée dans le même sens que sur la lame, disposition qui indique que l'épée n'était jamais mise au fourreau, mais toujours portée droite par un héraut, devant le connétable. Sur les côtés de la lame, un M(?) quatre fois répété.

J. **27.** Épée à lame courte à deux tranchants avec arête médiane, époque de Louis XII. Quillons recourbés vers la pointe. Pommeau en disque à filets saillants verticaux. Sur le talon de la lame tenue la pointe en l'air, on voit gravés d'un côté le jugement de Pâris, de l'autre Vulcain forgeant des ailes pour l'Amour. L'exécution n'est pas très fine, mais la composition est bien italienne. Sur le tiers supérieur de la lame, une sorte de fleur de lis très élégante qui serait une marque de Milan, d'après *la Science des armes* [1].

J. **28.** Épée d'armes des premières années du XVI^e siècle. Lame à pans adoucis, à gorge d'évidement autrefois dorée. Quillons ciselés en torsade, tournés en sens inverse et terminés par des boutons sphériques enveloppés de trois coquilles. Le pommeau sphérique présente le même décor. Poignée autrefois dorée. Au tiers supérieur de la lame, une marque de fabrique rappelant la forme d'un calice. — Nationalité inconnue.

J. **29.** Épée d'estoc des premières années du XVI^e siècle. Lame large au talon et très aiguë. Longue gorge d'évidement accostée de deux autres très courtes; on y voit trois marques de fabrique. La poignée de l'époque de Louis XII présente déjà

[1] *La Science des armes*, Waffenkunde. Boeheim. Leipzig, 1890.

des pas-d'âne de peu d'importance et ne joignant pas encore le talon de la lame.

J. 30. Épée probablement italienne des premières années du XVI^e siècle. Lame large s'amincissant vers la pointe et à arête médiane. Garde simple, quillons se recourbant fortement vers la pointe, les extrémités épatées. La garde en anneau bordée de doubles filets comme les quillons. Pommeau en forme de gland ciselé à côtes et terminé par un bouton plat. La garde a conservé des traces de dorure.

J. 31. Épée pour combattre à pied de la fin du XIII^e siècle. Lame à deux tranchants, avec arêtes sur toute sa longueur. Comme marque de fabrique : une couronne dorée, et au-dessous un rectangle à côtés concaves, en cuivre rouge. Sa pointe est brisée. Quillons courts, tournés vers la pointe. Pommeau en forme de disque, avec chanfrein légèrement concave. La fusée est assez longue pour permettre l'emploi des deux mains, l'une d'elles saisissant le pommeau. Longueur o m. 62.

J. 32. Épée pour combattre à pied, du milieu du XIV^e siècle. Lame sans évidement, à arête à peine indiquée. Pommeau très épais évidé en son milieu. Quillons carrés, droits, légèrement recourbés à leur extrémité.

J. 33. Épée courte à un seul tranchant, pour homme de pied du XV^e siècle. Quillons minces recourbés vers la pointe depuis leur milieu, l'un d'eux a été faussé. Pommeau en forme de poire. Écusson assez large. Longueur o m. 54.

J. 34. Grande dague d'homme de pied, peut-être le coustel à plate du milieu du XV^e siècle. La lame présente une légère arête et quelques traces de gravures grossières au talon. Les quillons sont fortement recourbés vers la pointe, et portent une tige de fer qui servait d'arrêt à la main. Le manche est en os. Le pommeau est remplacé par une bande de fer qui em-

brasse l'extrémité de la poignée. La lame est de même époque et y est bien montée; mais elle ne lui appartenait pas.

J. 35. Épée de la fin du xv[e] siècle probablement italienne. Lame assez courte, très large au talon, sorte de langue de bœuf ou *cinquedea;* arête adoucie. Quillons tournés vers la pointe de l'arme et fortement recourbés sur eux-mêmes à leurs extrémités. Ils sont ciselés en torsade. Pommeau en disque très épais, chanfreiné en gorge et évidé au centre. Comme marque : un cœur et une sorte de J répété deux fois.

J. 36 et J. 37. Deux épées semblables de lansquenets allemands ou suisses. Lame large et courte à trois gorges d'évidement allant jusqu'à la pointe. La garde et la contre-garde symétriques sont données chacune par un quillon courbé en anneau. Fusée en fer de section ovale s'élargissant jusqu'au pommeau qui fait partie de la fusée, et dont le bord supérieur est ciselé en festons.

ÉPÉES À DEUX MAINS.

J. 38. Épée à deux mains de la fin du XV^e^ siècle. A un seul tranchant jusqu'à la moitié de sa longueur et avec gouttière près du talon jusqu'aux deux tranchants. Quillons droits. Fusée recouverte de cuir en torsade à pas extrêmement court. Pommeau en disque chanfreiné en gorge, avec le logement du milieu, suivant le modèle des pommeaux des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

J. 39. Épée à deux mains vers 1500. Lame à trois pans, offrant au bas du talon un arrêtoir et trois gorges d'évidement, l'une de ces gorges est plus longue que les autres. Longs quillons à pans, terminés en bouton sphérique. Garde circulaire, ciselée en torsade. Longue fusée cannelée en torsade et revêtue de cuir. C'est un des modèles les plus anciens.

J. 40. Épée à deux mains des premières années du XVI^e^ siècle. Quillons droits, simples. Les extrémités autrefois ciselées en torsades et dorées. Un des côtés du talon de la lame offre une gravure représentant un saint qui porte une tête dans ses mains. L'autre côté du talon un personnage nu. Dans les gorges d'évidement des dessins gravés et dorés, terminés par des médaillons dans lesquels sont gravés des hommes nus dont un combattant. L'art de cette gravure autrefois entièrement dorée est exactement celui de nos belles armures milanaises de la même époque.

J. 41 à **J. 46.** Six épées à deux mains du même type, des premières années du XVI^e^ siècle. Lames à trois pans, à tranchants droits. Deux de ces lames s'élargissent vers le bout pour augmenter la force du coup et portent pour marque de fabrique

une croix de Lorraine ayant pour base un arc de cercle [1]. Le talon aux deux tiers de sa largeur porte deux crocs faisant seconde garde et arrêt pour la seconde main. Garde symétrique en anneau avec fleurs de lis partant de l'écusson. Quillons recourbés en volutes vers la pointe, et accompagnés de volutes latérales. Fusées de 35 à 40 centimètres de longueur revêtues de cuir noir gaufré ou de velours rouge avec clous de cuivre, quelques-unes avec filoches de soie près du pommeau et de la garde. Pommeau à huit pans, ou en gros bouton ciselé. La lame de l'une de ces épées porte la date 1607; elle a dû être refaite à cette époque sur le modèle des cinq autres qui sont de la première moitié du XVI^e^ siècle.

J. **47** à J. **50**. Quatre épées à deux mains qui diffèrent des précédentes par la lame flamboyante. Deux d'entre elles s'élargissent vers le bout pour augmenter la force du coup. Deux portent la croix de Lorraine déjà signalée à deux des précédentes.

J. **51**. Épées à deux mains ne différant des quatre qui précèdent que par la poignée qui à la forme de celle de la belle bâtarde J. 24. Pommeau en forme de poire. Toutes les marques sont celles des épées à deux mains qui précèdent.

J. **52** et J. **53**. Deux épées à deux mains qui ne diffèrent des précédentes que par le renfort des gardes qui consiste en un anneau intérieur au lieu d'une fleur de lis. L'autre garde est brisée dans une de ces épées.

J. **54**. Épée à deux mains à lame flamboyante portant pour marque de fabrique un briquet de Bourgogne. La poignée est beaucoup plus longue que les précédentes (53 centimètres). Les quillons sont toujours du même modèle. Les fleurs de lis à jour des gardes sont remplacées par des plaques pleines.

J. **55**. Épée à deux mains, allemande, du XVI^e^ siècle. Lame à

[1] Cette marque diffère de celle de J. 78, le pied de la croix de Lorraine ne recoupant pas l'arc. Origine également inconnue.

trois pans et à arêtes adoucies, portant près du talon quatre gorges d'évidement. Garde en anneau. Longs quillons terminés par des boutons. Toute la poignée est ciselée en torsade. Comme marques de fabrique un A, et une fleur de lis au bas de la gorge d'évidement médiane.

J. 56. Épée à deux mains, allemande, du commencement du XVI^e^ siècle. Garde sans ornements. Lame droite, portant au talon quatre gorges d'évidement à filet, dont deux se prolongeant sur le corps de la lame. Sur le talon, cinq pointeaux et sur l'arrêtoir du talon, de chaque côté, une marque de fabrique rappelant la forme d'une couronne à trois fleurons.

J. 57. Épée à deux mains, du milieu du XVI^e^ siècle, à poignée noircie. La lame droite présente une légère arête, et porte au talon deux crocs très rapprochés de la garde et tordus de son côté.

J. 58. Épée à deux mains, allemande. Lame flamboyante à deux gorges d'évidement de toute la longueur. L'arrêt en crochet est à double courbure. Sur les deux faces de la lame est gravé : *Clemens Hornn me fecit.* Pas d'autre marque.

J. 59. Épée à deux mains allemande. Lame à arête médiane avec crochet au bas du talon. Longue poignée en bois, à balustre au milieu de sa longueur. Pommeau en large champignon recoupé en huit secteurs. Comme marque de fabrique, une ancre dans un écu.

J. 60. Épée à deux mains, allemande, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à arête adoucie, portant près du talon trois petites gorges, et un peu plus haut, une couronne entre deux branches de feuillage et le chiffre F croisé d'un 3, qui pourrait se rapporter à Frédéric III, prince palatin, 1557-1576. Quillons élargis aux extrémités. Pommeau ovale, en forme de poire. Longue fusée revêtue d'un filigrane en fer. Au talon une marque très effacée qui paraît être la mouchette de Solingen.

J. **61.** Épée à deux mains, italienne, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle comme l'indique un personnage dans un ovale. La poignée est du modèle de toutes celles qui précèdent. Le pommeau en large bouton ciselé est décoré de chevrons dorés, de même que les gardes et les quillons. La lame est flamboyante à talon recouvert de cuir. Les crocs sont gravés en écailles et dorés à plein. La lame à une seule arête porte d'un côté : un écu à l'épée en pal; au-dessous un écusson écartelé, dont un aux armes de France, un autre de Jérusalem; un personnage en costume d'environ 1570, enfin près des quillons un aigle d'or sur fond de sable. De l'autre côté : un écu ovale, d'azur au chevron d'argent, au-dessous les armes de France; au-dessous le même personnage, et enfin le lion d'or sur fond de sable.

J. **62.** Épée à deux mains italienne qui ne diffère de la précédente que parce que la lame est à trois pans avec deux gorges d'évidement gravées et dorées, et par le talon court et sans crocs. Elle porte les deux mêmes blasons principaux. L'aigle et le lion du talon manquent. Dans les gorges d'évidement on lit : *Antonio-Picinino.* Fusée recouverte de velours noir sous un treillis en filigrane très fin.

J. **63.** Épée à deux mains, allemande, de la fin du XVI^e^ siècle. Lame simple à pans très adoucis, avec marque incrustée en cuivre méconnaissable. Quillons droits à huit pans comme le pommeau en tronc de pyramide.

J. **64.** Épée bâtarde allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Lame plate et flexible s'élargissant à son extrémité, arête adoucie; on voit encore au talon quelques traces de gravure. Quillons courbés en sens inverse, portant à leur extrémité des boutons ciselés en forme d'œillet. Pas-d'âne. Contre-garde à deux branches croisées. Double garde reliée par une branche en S. Fusée en bois recouverte de cuir. Pommeau ciselé formant six branches en hélice. Les personnages encore visibles près du talon répondent à 1570-1580.

J. 65. Épée bâtarde allemande, fin du XVI^e^ siècle. Longue lame à deux tranchants. Deux gorges d'évidement sur toute la longueur. Sur la lame, comme marque une croix fleuronnée (?) et au talon un dragon dans un écu. Longs quillons tournés à l'opposé l'un de l'autre. Garde formée par quatre anneaux; les branches du dernier rejoignent le pas-d'âne. Contre-garde en croisette. Pommeau très évasé, offrant six pointes en hélice. Fusée revêtue de cuir, s'amincissant progressivement du milieu de la poignée à la naissance du pommeau. Cette épée possède son fourreau dont le cuir est travaillé en serpenteaux.

J. 66. Épée à deux mains, allemande, de la fin du XVI^e^ siècle. Lame presque plate, portant près du talon une large gorge d'évidement, au fond de laquelle on voit deux poinçons de fabrique, une rosace et l'inscription : *SOLIDEO GLORIA*, deux fois répétée. Garde et contre-garde en anneau. Quillons élargis aux extrémités. Pommeau ovale. Fusée courte revêtue d'un filigrane en fer. Les deux marques de fabrique sont un nœud gansé encadré dans un médaillon, et une croix patriarcale montée sur un cercle dans lequel est gravé le W initial probable de P. Wirsberg de Solingen.

J. 67. Épée à deux mains, allemande, dentelée; sa lame presque entièrement gravée, présente, d'un côté, l'inscription en allemand : *Je suis nommé X.X.R. ZELL, coutelier à Bibera, par l'amour de mon métier et à mon honneur (??). Je tiens dans ma main ce glaive de bataille, je me défendrai vigoureusement contre mon ennemi. 1603.* (Armoiries indéchiffrées.)

J. 68. Épée à deux mains du commencement du XVII^e^ siècle. Lame à pointe aiguë s'amincissant vers son extrémité, portant dans sa gorge d'évidement les mots *INRI MIAIRIA*. Quillons droits terminés par des boutons, avec seconds petits quillons au bas du talon. Pommeau simple de forme ovale.

J. 69. Épée à deux mains, probablement de cérémonie ou parement, du commencement du règne de Louis XIII, comme semblent l'indiquer les L couronnés et les fleurs de lis estampées

sur le cuir ancien qui garnit la poignée. La lame est des premières années du XVII^e^ siècle. Les trophées et rinceaux gravés sur une partie de la lame sont du même type et de la même exécution que les cuirasses de Milan de cette époque, elle porte dans sa gorge d'évidement le nom italien *Biscollo* et *le loup* qui se rencontre aussi bien sur des lames italiennes que sur les allemandes. Double garde symétrique. Pas-d'âne, grands quillons épatés à leur extrémité, repercés à jour et dorés. La poignée dorée est partout décorée de fleurs au poinçon qui répondent aux premières années du XVII^e^ siècle. Pommeau aplati en forme de poire, présentant d'un côté Apollon sur son char sous le soleil et de l'autre un sujet mythologique (?).

ÉPÉES ET SABRES

DU COMMENCEMENT DU XVI^e SIÈCLE À LA FIN DU XVIII^e.

J. 70. Épée espagnole (?) des premières années du XVI^e siècle. Elle est probablement l'œuvre d'artistes maures comme l'indiquent des inscriptions arabes dans l'intérieur de la garde oblique, et le goût oriental des damasquines, surtout celles de la fusée. Pas-d'âne, l'un d'eux se retourne, donnant une petite branche droite, faisant garde; de l'autre côté part la branche ou garde oblique qui se relie au quillon opposé. Les quillons sont carrés et sont comme les deux branches terminés par des pyramides en tête de diamant. Le pommeau en tronc de pyramide à huit pans est décoré de fines damasquines d'or du même dessin que celles des écussons, des têtes de quillons et de la branche.

J. 71. Épée espagnole du commencement du XVI^e siècle. Lame large à trois pans; celui du milieu d'abord légèrement évidé. Porte la marque de la levrette incrustée de cuivre. Belle damasquine d'or et argent dans le style oriental, au talon. Pommeau en poire décoré comme le talon de la lame. Quillons droits, pas-d'âne. Une garde et une petite contre-garde rabattue. Toute la damasquine est du plus beau style hispano-mauresque. Au talon, un poinçon illisible sous couronne.

J. 72. Épée française des premières années du XVI^e siècle. Lame légèrement flamboyante à gorge d'évidement jusqu'à moitié de sa longueur. Dans cette gorge, sur fond doré, on lit : *Ave Maria gracia plena Dominus tecum benedicta tu — in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.* Sur chaque côté du talon sur fond doré, l'écu de France. Le pommeau répète les fleurs de lis entre des roses. Pas-d'âne avec deux petites tiges droites faisant petite garde. Ils sont comme les quillons droits et les

branches terminés en boutons tordus à quatre torons. L'écusson est sans pointe. Toute la poignée de cette épée si intéressante était dorée à plein; sur la tranche du talon une croix fleuronnée très trapue.

J. 73. Épée française (?) du commencement du règne de François Ier. Lame à trois pans adoucis, puis à arête médiane. Quillons tordus en sens inverse, l'un légèrement montant, l'autre descendant. Petite garde au bas des pas-d'âne, une branche droite unique. Pommeau donné par deux troncs de pyramide opposés et à six faces. La décoration du pommeau et de toutes les parties de la poignée est donnée par des feuilles d'acanthe. Sur le talon une marque ayant quelque analogie avec une croix.

J. 74. Badelaire italien à lame peu courbée et à pointe recoupée. Lame à un seul tranchant. Gorge d'évidement peu profonde, petite goutlière près du dos. Elle est jusqu'au quart gravée d'un écu aux armes de France sous chapeau de cardinal. Décors dorés par parties. Quillons en sens inverse, l'un d'eux fait branche en s'éloignant du pommeau en crosse. Garde en anneau, contre-garde très petite et renversée. Toutes les parties de la poignée sont décorées de feuilles d'acanthe et dorées par parties.

J. 75. Cimeterre italien du commencement du XVIe siècle. Lame légèrement recourbée à un seul tranchant. Doubles filets creux d'évidement de chaque côté du dos, interrompus et donnant un décor dans le style oriental. Le talon et le haut de la lame sont décorés de damasquine d'or et de caractères orientaux très effacés sur fond noir. Les quillons ne sont qu'amorcés. Du bas des pas-d'âne part à angle droit une garde qui se redresse parallèlement aux pas-d'âne. Contre-garde en pontet. Fusée recouverte de bois cannelé interrompu au milieu de sa longueur. Pommeau en bec avec trou pour une dragonne.

J. 76. Épée composée. La lame à arête médiane avec long talon est de la deuxième moitié du XVIe siècle. Elle porte comme

marque un P sous couronne incrustée en cuivre. La poignée est du commencement du XVI^e siècle. Garde en anneau, quillons tordus en sens inverse. Le pommeau est celui d'une rapière.

J. 77. Épée espagnole. Lame à arête et portant dans sa gorge d'évidement la date 1529 et des inscriptions espagnoles illisibles. Petite garde carrée, simple, ciselée en torsades. Pas-d'âne. Quillons droits terminés par des boutons. Branche rejoignant presque le pommeau en forme de poire et ciselé en torsades. Au tiers supérieur de la lame le T, et au talon deux lettres mal formées.

J. 78. Épée d'armes italienne de la même époque. La lame présente jusqu'au milieu de la longueur de sa gorge d'évidement un dessin gravé dans le style milanais. La dorure n'est conservée que sur les fonds de la gravure du talon. Quillons droits, plats sur le champ. Une garde oblique, et un seul pas-d'âne. Pommeau en poire à huit pans.

J. 79. Estoc italien du milieu du XVI^e siècle. Lame très aiguë et à arête très saillante. Grands quillons plats tournés vers la pointe. Pommeau taillé en écusson, et présentant des combats de personnages les uns à pied, les autres à cheval. Le milieu de la garde et le bout des quillons sont décorés dans le même goût de ciselures sur fond d'or.

J. 80. Épée de la première moitié du XVI^e siècle, certainement française, d'un goût exquis et d'une rare simplicité. Poignée à fond d'or, ornée de têtes de bélier en ronde bosse. Ces têtes se reproduisent dans toutes les parties de la décoration, comme motif principal. Quillons légèrement tordus en sens inverse, terminés par des boutons travaillés comme le pommeau. Pas-d'âne et petite garde. Il existait une petite contre-garde qui a été faussée ou brisée, puis limée. La lame sans marque et qui n'a rien de remarquable est peut-être française.

J. 81. Épée qui peut être espagnole, un peu antérieure au milieu du XVI^e siècle. Lame large à trois pans avec gorge d'évidement et deux petites gouttières. Longs quillons droits. Du

bas des pas-d'âne part une garde unique. Pommeau presque sphérique à côtes serrées et très saillantes, comme celles qui décorent toutes les pièces. Dans la gorge d'évidement on lit : *Sahagon;* au-dessous trois petites croix, et au talon un A sous une barre.

J. **82.** Épée probablement espagnole, du règne de Charles-Quint. La lame présente une assez forte gorge d'évidement adoucie. Quillons droits terminés par deux boutons. Pas-d'âne portant deux tiges perpendiculaires à la lame et destinées à servir de garde. Pommeau en forme de poire et à pans. Branches rejoignant presque le pommeau. La lame porte dans la gorge d'évidement une marque à la levrette très effacée et de chaque côté du talon une petite marque à deux oreilles ou cornes.

J. **83.** Épée espagnole du milieu du XVI^e^ siècle. Lame large, plate, à talon damasquiné. Pas-d'âne; l'un deux avec retour à angle droit. Une garde oblique, contre-garde à deux branches. Quillons fortement recourbés en sens inverse, pommeau aplati. Toute la poignée est damasquinée en or dans le style hispano-mauresque. Sur le talon de la lame, des fleurs de style oriental comme le cartouche gravé au quart supérieur de la lame.

J. **84.** Épée italienne (?) du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane avec trace de poinçons en cuivre rouge. Grands quillons droits terminés par des olives et un petit bouton. Une garde partant des quillons, et perpendiculaire à la lame. Des pas-d'âne partent deux branches parallèles allant toucher la garde, elles font la première garde, et sont terminées comme les quillons. Deux petites branches partant d'un des départs de la garde font contre-garde et vont rejoindre les petites branches de la petite garde. Pommeau ovoïde. Le décor de toute la poignée consiste en cavaliers et animaux en damasquine d'or dans des encadrements en damasquine d'argent [1].

[1] Le talon de la lame, sensiblement trop court pour les pas-d'âne, pourrait faire supposer que la lame n'est pas celle de la poi-

J. **85.** Épée du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans avec large gorge d'évidement accostée de deux filets creux. Dans la gorge des figures géométriques et plus bas une croix ancrée. Large talon. Quillons en sens inverse. Un des pas-d'âne manque. Pommeau très simple presque sphérique.

J. **86.** Épée italienne du milieu du XVI^e^ siècle. Lame large et plate à trois pans avec évidement large et à peine indiqué. Quillons droits terminés en bouton et légèrement tordus. Une garde à hauteur des quillons; l'autre oblique partant d'un quillon va rejoindre le pas-d'âne et se prolonge au delà pour compléter la contre-garde qui est donnée par une branche oblique inverse. L'autre pas-d'âne donne en retour d'équerre une tige faisant amorce, de petite garde. La branche droite près d'arriver au pommeau se retourne en S. Pommeau sphérique, ciselé de feuilles en relief. Toute la poignée est légèrement gravée et dorée à plein. Sur la lame une croix pattée au centre de deux cercles.

J. **87.** Épée d'armes du milieu du XVI^e^ siècle, fortement oxydée. Lame étroite à pans adoucis, brisée à la pointe, et portant près du talon une profonde gorge d'évidement, dans laquelle on lit : IHS. MA(?). Garde en anneau, petite contre-garde en pontet. Pas-d'âne. L'un des quillons est tourné vers la pointe et l'autre à l'opposé. Pommeau en forme d'œuf, terminé par un bouton. La fusée porte encore quelques fragments de filigrane.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **88.** Épée d'armes allemande du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans et à gorge d'évidement; talon enveloppé de cuir. Poignée en fer noirci. Quillons courbés vers la pointe, terminés en pyramides allongées. Garde simple, contre-garde

gnée, mais comme ce talon si court n'irait à aucune poignée de l'époque de la lame, on peut être certain que la soie ayant été brisée juste au talon, on a fait perdre à celui-ci 1 à 2 centimètres en lui soudant une nouvelle soie.

complétée par un demi-pas-d'âne. La fusée est plus large près du pommeau que près de la garde. Cette forme est à peu près exclusivement allemande. Pommeau en œuf partagé en quatre fuseaux. Les gardes ciselées et décorées en chaînettes.

J. **89.** Sabre droit d'homme de pied du milieu du XVI^e^ siècle. Lame courte et large. Quillons droits terminés par des boutons ciselés. La garde est formée par une plaque de fer recourbée vers la main, ornée de filets ciselés. Le pommeau présente une espèce de pied, forme orientale qui se retrouve dans quelques armes allemandes. Toute la poignée est dorée.

J. **90.** Grand estoc allemand du milieu du XVI^e^ siècle. Pommeau ciselé à filet. Ornement en relief sur fond d'or. Fusée revêtue de peau de chagrin. Quillons droits à extrémités épatées, damasquinés en partie en or. Pas-d'âne. Double garde. Contregarde. Toutes ces parties de la poignée sont décorées de médaillons : cavaliers, combats. Belle lame d'estoc quadrangulaire évidée. Pour marque de fabrique une croix ayant pour base un croissant. Il lui manque la douille dans laquelle devait pénétrer le fourreau, comme à l'estoc qui suit[1].

J. **91.** Grand estoc allemand de la même époque et exactement du même modèle que celui qui précède, sauf que la poignée est très simple d'exécution, sans décor et simplement noircie; elle a sa douille qui devait recevoir le fourreau. Même marque de fabrique.

J. **92.** Épée française ou italienne(?) du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à pans adoucis qui a été faite en Orient ou du moins richement damasquinée par les Orientaux. Un seul quillon descendant opposé à la branche droite. Une seconde branche oblique partant du bas d'un des pas-d'âne et faisant garde se relie au milieu de la branche droite. Une petite garde; contregarde à deux branches partant du bas du pas-d'âne et se reliant à l'écusson. Pommeau hexagonal à deux médaillons donnant

[1] Voir le renvoi de J. 20. Même marque.

des figures debout comme à la réunion des deux branches. Sur les gardes et l'écusson, des figures couchées. Les quillons et la branche sont terminés par des têtes de satyres. Toute la poignée est dorée à plein.

J. 93. Épée probablement française du milieu du XVI^e siècle. Lame à trois pans et à gorge d'évidement où on voit la lettre grecque π sous couronne. Poignée dorée à plein. Quillons droits; pas-d'âne; de leur pied partent deux tiges perpendiculaires à la lame et faisant garde. Petite contre-garde rabattue. La branche unique est tordue en S. Pommeau en olive. Comme unique décor, des feuilles d'acanthe ciselées [1].

J. 94. Épée du milieu du XVI^e siècle. Fine gorge d'évidement allant jusqu'à la pointe. Quillons droits terminés par un bouton. Garde oblique partant du pied d'un pas-d'âne et rejoignant le quillon opposé. De l'autre pas-d'âne part une petite tige droite faisant amorce de garde. Branche unique se rapprochant du pommeau en poire à huit côtes. Pour décor unique des ciselures en losange, à fond noir; tout l'extérieur était doré à plein. Comme marque de fabrique, deux sortes de virgules adossées, motif répété cinq fois sur chaque face du talon.

J. 95. Épée italienne du milieu du XVI^e siècle. Belle lame d'estoc à nervure très saillante et accostée du nom de *Federico Piccino* sur les deux faces. Poignée simple d'une superbe composition. Deux grands quillons descendants; large garde à hauteur de l'écusson. Pommeau aplati ciselé, dont les fonds sont décorés d'une damasquine d'or d'une rare finesse; enroulements et feuilles d'acanthe ciselés en relief. Toutes les pièces de la poignée sont décorées dans le même style. En outre, des petites perles d'argent suivent tous les encadrements et les nervures.

[1] La marque π sous couronne se retrouve sur cinq ou six lames du Musée : J. 93, 100, 192 et les deux épées certainement allemandes J. 140, 142. M. Boeheim donne cette marque comme milanaise.

J. **96.** Épée italienne de la plus grande valeur artistique, à peu près vers 1560. Sur les deux côtés de la lame on lit : *Jhesus Maria.* Quillons légèrement tordus en sens inverse, tant dans le plan de la lame qu'en dehors. Deux gardes dont une se reliant à la branche principale. Grands pas-d'âne, contre-garde à trois branches se reliant au quillon. Pommeau cylindrique repercé à jour et ciselé. Les couronnes du haut et du bas sont reliées par huit colonnettes dégagées faisant des compartiments où sont aussi dégagés des combattants en costume à l'antique. Toutes les pièces de cette magnifique épée sont ciselées et repercées à jour dans le même goût. Tous les fonds sont dorés, et les figures en acier bleui. On a attribué cette arme à Benvenuto Cellini, sans qu'aucune preuve puisse être citée à l'appui, mais, assurément, l'œuvre est digne de ce grand artiste.

Don du général Eblé qui l'avait rapportée de Naples.

J. **97.** Épée italienne de la même époque, qui fait avec le casque H. 254 et le bouclier I. 62 un magnifique ensemble de pièces de parement. Lame espagnole à trois pans. Dans la gorge d'évidement du pan milieu très large on lit : *de Tomas — de Aiala.* Deux grands quillons tournés en sens inverse. L'un remonte jusqu'à hauteur du bas du pommeau et est terminé par une armure imbriquée à l'antique, dont le casque est la répétition du casque de parement H. 254. L'autre quillon est terminé par un torse de femme demi-nue ayant la coiffure de Diane de Poitiers. Grande garde donnée par des dragons qui mordent des serpents entrelacés et formant des nœuds d'une rare élégance. Au-dessous un amour à cheval sur un oiseau et accosté de cornes d'abondance. La contre-garde est du même style et à demi fermée dans le bas par une coquille faisant fond à un buste à l'antique. Les pas-d'âne sont donnés par des satyres qui se tiennent à la garde et à la contre-garde. Le pommeau très développé présente au milieu de motifs d'architecture des amours, des têtes de lion. Tous les fonds sont dorés et les figures en relief en acier bleui. Cette épée et la précédente

sont les deux armes les plus riches du Musée. La bouterolle, tout à fait du même style, a pour motifs, sur une face, une tête de satyre et sur l'autre un trophée d'armes antiques. — Provient de la Bibliothèque nationale.

J. **98.** Épée française du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à deux fines gorges d'évidement partant du haut du talon et allant presque jusqu'à la pointe. Un des pas-d'âne se retourne en tige droite et renflée pour donner une demi-garde inférieure. Du pied de l'autre pas-d'âne part une garde oblique qui se relie à l'écusson. Un quillon tordu vers le bas et en travers; l'autre fait branche. Petite contre-garde en anneau rabattu. Pommeau en vase de fleurs à décors d'architecture d'un beau style. Ses deux médaillons et ceux de l'écusson sont à fond doré. Toutes les pièces de la poignée noircie sont incrustées d'or. Au talon une marque de fabrique qui a été vue sur une lame probablement italienne : une coupe élégante.

J. **99.** Épée probablement italienne du milieu du XVI^e^ siècle et du plus beau style. Lame à deux tranchants avec arête médiane. Quillons tournés en sens inverse, l'un d'eux monte à hauteur du bas du pommeau. Du bas d'un des pas-d'âne part la garde supérieure montant à hauteur des quillons. La petite garde inférieure est accompagnée de deux branches perpendiculaires à la lame et montant vers la garde supérieure sans la toucher. Contre-garde de trois branches se reliant à un des quillons. Toutes ces pièces sont terminées par un évidement en croissant. Le pommeau aplati est à deux lobes, dont un percé pour le passage d'une dragonne. Toute la poignée était dorée à plein. La fusée tordue a conservé son filigrane en argent.

J. **100.** Épées jumelles italiennes du milieu du XVI^e^ siècle. Armes de duel, symétriques, de manière à pouvoir être placées dans le même fourreau. Les deux lames sont pareilles et chacune a ses deux faces symétriques à trois pans adoucis. Quillons droits légèrement montant vers le pommeau. L'une des épées porte ses deux gardes parallèles, l'autre deux branches se re-

coupant comme dans les contre-gardes habituelles; les poignées étaient dorées à plein. Au talon comme marque de fabrique, à peu près celle de J. 82 et une sorte de coupe (?).

J. **101.** Épée du milieu du XVI^e^ siècle. Lame espagnole portant au talon les armes de Montmorency. La lame est étroite, à trois pans, à gorge d'évidement, dans laquelle on lit : *Johannes de la Orta.* Poignée française ou italienne. Garde et contre-gardes obliques. D'un des pas-d'âne part une petite tige perpendiculaire à la lame et faisant amorce de petite garde. Quillons recourbés en sens inverse et légèrement tordus. Sur la poignée et le pommeau, des figures encadrées dans des enroulements et entrelacs du goût italien ou français de l'époque de Henri II. Pas de marque.

J. **102.** Épée allemande d'homme de pied du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans, arrondie du bout, large au talon et portant, tout près de l'écusson, la marque de Nuremberg. Poignée en fer noirci, pas-d'âne tenant à la première garde. Quillons droits terminés par un bouton aplati en torsade. Branche rejoignant le pommeau qui n'est pas celui de l'épée; il devait être terminé en torsade comme les quillons.

J. **103.** Épée probablement française du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à deux pans adoucis, portant au talon, incrusté d'argent, d'un côté la lettre D et, de l'autre, la lettre L. Sur la lame, un écu écartelé de France et de dauphin sous couronne de marquis, entouré du collier de Saint-Michel. De l'autre côté, l'écu porte un arbre. Quillons tournés en sens inverse, l'un d'eux est cassé. Garde supérieure dans le plan des quillons. Garde inférieure oblique partant du bas d'un pas-d'âne et reliée à l'écusson. Contre-garde de deux branches se reliant aussi à l'écusson; l'une d'elles donne par son prolongement au bas du pas-d'âne une amorce de petite garde. Pommeau en forme de vase ciselé, comme toute la poignée, de rinceaux dont un arbre est le principal motif. Toute cette belle poignée est dorée à plein. Fusée en bois sculpté en torsade.

J. 104. Épée d'armes française ou italienne du milieu du XVI^e^ siècle. Sa lame aiguë, large, courte, à deux tranchants porte au talon quelques traces de gravure. Quillons recourbés à leurs extrémités et en sens inverse. Pommeau, quillons et écussons ciselés et présentant en relief des cuirasses, des casques à l'antique et un tambour. Comme marque de fabrique, au quart de la lame, deux cœurs se recoupant incrustés en cuivre.

J. 105. Épée d'armes italienne ou française dont la poignée est décorée dans la même goût que celle de l'épée J. 104. Une gorge d'évidement jusqu'au milieu de la lame, et deux sur le talon. Un seul quillon à bout tordu, l'autre forme branche touchant presque le pommeau. Garde oblique et petite contre-garde. L'un des pas-d'âne avec retour à angle droit. Pommeau hexagonal, toutes les pièces de la poignée et les six faces du pommeau sont décorées d'attributs militaires à l'antique dans des encadrements d'un beau style. On lit dans la gorge d'évidement I H S. Pas de marque.

J. 106. Épée italienne (?) du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans; dans la gorge d'évidement : *In te Domine — Speravit.* Poignée simple : deux quillons tordus en sens inverse, dont les têtes rappellent celle du pommeau qui figure une couronne fermée à six branches réunies par soudure et donnant le bouton. Du bas des pas-d'âne partent la garde et une petite contre-garde. Le milieu de la garde présente deux boutons évidés en trois branches dans le style du bout des quillons. Toutes les parties sont décorées de rinceaux en or se détachant sur un fond d'argent.

J. 107. Épée italienne ou espagnole du milieu du XVI^e^ siècle. La lame est à trois pans; dans la gorge d'évidement on lit : *Juan Gil;* au talon, la marque de Tolède : un T sous un O sous une couronne. Poignée sans branche. Double garde, quillons droits terminés en forme de vase. Contre-garde donnée par deux branches ne dépassant pas les quillons. Pommeau en vase de fleurs décoré de damasquines très fines. Dans les encadrements

en perles d'argent, des cavaliers damasquinés d'or. Décors du même style à tous les milieux et extrémités des pièces.

J. **108.** Estoc allemand du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à arête très saillante, fortement évidée et fort aiguë; sans marque. Poignée autrefois dorée en plein. Pommeau à calotte ciselée en filets creux. Pas de quillons. Garde composée d'une rondelle pleine, et au-dessous de deux anneaux dont l'axe serait celui des quillons s'il y en avait. Chape tenant aux anneaux pour recevoir le fourreau.

J. **109.** Épée à poignée qui paraît française. Lame allemande à trois pans, celui du milieu très large; on y lit : *Johannes me fecit.* Poignée très simple et très élégante, dorée à plein. Deux quillons descendants terminés par une sorte de vase couvert, à côtes saillantes. Le pommeau est terminé de même. Pas-d'âne; une garde en forme de chevron adouci se reliant au milieu des quillons.

J. **110.** Épée de la fin du règne de Henri II. Lame à deux pans très légèrement évidés. Deux gardes parallèles; quillons tournés en sens inverse, l'un d'eux montant à hauteur du bas du pommeau. Contre-garde de trois branches se reliant au quillon. Pommeau sphérique à côtes évidées et à arêtes, comme toutes les pièces de la poignée qui était dorée à plein. Comme marque de fabrique, au talon, une croix.

J. **111.** Cimeterre ou badelaire italien du milieu du XVI^e^ siècle. Lame courbe à pointe recoupée; elle est sur chaque face décorée de trente-six courtes gorges d'évidement, cloisonnées et disposées sur trois lignes entre filets parallèles. Quillons droits tordus en sens inverse, et terminés par des têtes de lion comme le pommeau en crosse. Celui-ci est percé derrière les oreilles pour une dragonne. Garde trilobée pleine, courbée vers la pointe et ciselée en relief, comme toutes les pièces de la poignée dorées par parties : masques, feuilles d'acanthe. L'intérieur de la garde en coquille est très finement damasquiné.

J. **112.** Badelaire italien du milieu du XVI^e^ siècle, d'une

exécution remarquable. Poignée entièrement ciselée, évidée et damasquinée sur fond d'or. Comme décor des ornements en ronde bosse, des têtes, des figures nues sur les écussons, les quillons et particulièrement celles qui terminent ces quillons. Lame légèrement courbe, à un seul tranchant; comme décor, en relief sur fond d'or et allant jusqu'à la pointe, des trophées d'armes, des cercles, des losanges à côtés concaves, avec incrustations d'argent.

Cette arme, d'une beauté exceptionnelle, provient de la collection de M. de Courval; elle en était la pièce la plus précieuse.

J. **113.** Sabre mixte. Lame courbe, turque, avec cartouche oriental au quart supérieur. Poignée probablement italienne. Quillons formés par des serpents tordus; ces figures de serpents se retrouvent sur la poignée et le pommeau; le tout était doré. Plaque en forme d'écu, dorée, pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **114.** Épée suisse du milieu du XVI^e^ siècle, pouvant servir aussi de taille. Lame large à trois gorges d'évidement avec traces de gravure, présentant au talon un léger arrondi pour placer l'index (arme d'estoc), tandis que la contre-garde à trois branches fournit au-dessus des quillons un anneau pour le pouce (arme de taille). Deux gardes parallèles. Un quillon descendant, l'autre faisant branche droite et unique. Pommeau en trèfle repercé de quatre trous. Toutes les pièces de la poignée plates et larges sont également découpées à jour. Comme marques de fabrique des couronnes plusieurs fois répétées.

J. **115.** Épée italienne un peu postérieure au milieu du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane très aiguë; elle porte sur l'une branche du talon : *Petro. Caĩmo — al. sẽo dẽ. Lio* (*sẽo,* pour *segno*, à la marque du lion). Le talon est comme toute la poignée, et sur toutes ses faces, décoré de la damasquine la plus fine. Un quillon descendant vers la pointe; l'autre fait branche, en s'écartant du pommeau dans le haut; ils sont tous deux terminés par un ornement plat découpé. Une branche faisant

garde, partant du bas du pas-d'âne, rejoint le milieu de la branche droite. Les deux autres branches partent du retour de la petite garde et font contre-garde. Le pommeau ne lui appartient pas. La damasquine de cette épée est d'une finesse merveilleuse.

J. **116.** Épée dont la lame pour homme de pied est du premier tiers du XVI^e^ siècle, allemande et à la marque du loup. Sur une des faces on voit gravés à la pointe, d'une finesse rare, trois médaillons à tête d'empereurs romains, trois tableaux carrés de combat, hommes et chevaux en harnais de 1510 à 1530; enfin près de la pointe un satyre de face. L'autre côté de la lame est complètement usé. La poignée est exactement de l'époque et du modèle de la précédente, mais la damasquine ne peut être comparée à celle de cette épée italienne d'une beauté exceptionnelle. Il y a une trentaine d'années de différence entre la lame et la poignée.

J. **117.** Épée d'armes française de la fin du règne de Henri II. Lame plate, légère à pans adoucis; dans la gorge d'évidement on lit : *Johannes me fecit.* Pas-d'âne, double garde, contre-garde, quillons fortement recourbés en sens inverse et terminés par des ciselures qui rappellent la forme du pommeau en vase de fleurs à côtes. Travail français d'un beau relief. La fusée a conservé son cuir du temps.

J. **118.** Épée allemande du commencement de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane avec la marque S au talon. Quillons en sens inverse s'élargissant vers l'extrémité. Pas-d'âne, garde et petite contre-garde. Pommeau en poire aplatie terminé au sommet par une rosace de fleurs en argent ciselé. Toute la garde est décorée de petits quadrillés ciselés.

J. **119.** Sabre ayant appartenu à Étienne Bathory, roi de Pologne. Lame en damas. Sur un des côtés on lit en incrustations d'or : *STEPHANUS BATORI REX POLONIÆ 1559.* Au-dessous est un buste en armure, coiffé d'un bonnet à plumes et tenant à la main un sceptre terminé par une fleur de lis; sur la rondelle d'épaule une autre fleur de lis double; au-

dessous une marque illisible. De l'autre côté, un écu sous une couronne de marquis. Sur le talon, pour marque de fabrique, deux chevrons se croisant inversés. Poignée de style oriental à croisière droite s'amincissant vers le bout, avec oreilles dirigées l'une vers le pommeau et l'autre vers la pointe. Celle-ci manque d'un côté. Un petit pontet pour le pouce est rivé sur les oreilles. Pommeau plat à calotte et prolongé sur le dos de la fusée revêtue de peau de chagrin. Toutes ces pièces sont encadrées de damasquine d'or. Fourreau en peau de chagrin avec deux bracelets et une bouterolle d'acier décorés et bordés comme la poignée. — Venu en 1861 de la Bibliothèque nationale [1].

J. 120. Épée espagnole de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Belle lame espagnole, d'abord à gorge d'évidement, puis à arête médiane. On y lit : *Jesus-Valencia;* au talon dans un écu rond est gravé : *Julian del re* et encore une couronne dans un écu. Poignée autrefois entièrement dorée dont toutes les pièces sont composées de chaînes à maillons évidés rectangulaires. Deux quillons droits; deux gardes parallèles, deux pas-d'âne. Contre-garde donnée par deux branches se reliant à un quillon. Pommeau ovoïde complètement évidé entre huit chaînons chacun de trois maillons. Les quillons sont terminés et les milieux des branches décorés de la même façon.

J. 121. Épée qui paraît bien française, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane portant au talon la marque de fabrique de J. 98. La poignée est composée comme celle de J. 94. Toutes les pièces sont données par des sarments très fins et très brisés. Toutes sont terminées par des boutons plats. Le pommeau est composé de deux troncs de cône opposés; de leur base commune partent huit petits boutons plats du même genre.

J. 122. Très belle épée de parement de la deuxième moitié

[1] Cette épée aurait été mieux placée à J. 389, la première des souverains étrangers avant celle de Charles XII.

du XVI^e^ siècle, dont la lame est allemande et à deux gorges d'évidement. Dans l'une *le loup* et dans l'autre une croix sur un cercle. Garde en cuivre doré symétrique, à deux anneaux reliés aux quillons tordus en sens inverse. Cette garde peut être allemande; quant à la fusée en buis sculpté, elle est du plus beau travail italien : elle représente Hercule terrassant Anthée.

Legs du baron des Mazis.

J. 123. Badelaire allemand de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame de Solingen ayant pour marque de fabrique une tête couronnée grossièrement gravée. Quillons descendant vers la pointe, reliés par une garde. Pommeau à torsade goudronnée.

J. 124. Épée italienne de la même époque. Poignée entièrement damasquinée d'or, d'une remarquable exécution. Pommeau en forme de tronc de cône adouci, orné, sur un fond damasquiné, de médaillons en relief incrustés d'argent, d'une décoration très fine. Deux branches, doubles gardes. Quillons droits. Pas-d'âne du même travail que le pommeau. Contre-garde à trois branches simplement dorées. Lame de fabrication italienne, longue et à deux arêtes. Talon entièrement doré et gravé; ornement se prolongeant sur la lame. Sous le même numéro la dague qui va avec l'épée. La poignée est peut-être d'un travail encore plus fin que celui de l'épée. La dague est pourvue de son fourreau complet et digne de la poignée. Le fourreau de l'épée est aussi conservé, mais la bouterolle seule subsiste, la chape est perdue.

J. 125. Épée à poignée italienne de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame probablement allemande : *Johan Broch del rei David*, inscription à moitié allemande et espagnole. Sur le talon, un écusson illisible. Poignée complète : deux gardes, deux branches, dont une partant du milieu de la deuxième garde. Contre-garde à trois branches. Un quillon légèrement tordu, l'autre brisé. Pommeau en forme de vase à quatre médaillons, comme au milieu et aux extrémités des diverses pièces de la

monture. Tous ces décors sont incrustés d'or à l'extérieur, et à l'intérieur ils sont damasquinés.

J. **126.** Épée espagnole portant au pommeau sa date 1570. Dans la gorge d'évidement on lit : *de Tomas — de Ayala.* Sur le talon, le poinçon S sur T et sous couronne. Une branche, deux quillons droits, deux gardes, pas-d'âne et trois branches se reliant au haut du pas-d'âne, et faisant contre-garde. Pommeau sphérique à côtes, forme qui termine toutes les pièces de la poignée. La damasquine est du goût espagnol le plus fin.

J. **127.** Belle épée de nationalité douteuse du milieu de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. La poignée en fer ciselé, repercée à jour, présente des figurines en ronde bosse, de l'exécution la plus remarquable. Le sujet représenté sur le pommeau est un combat entre des fantassins et des cavaliers. On remarque un centaure. Branches doubles. Double garde (l'extrémité du quillon a été cassée). Il n'y a pas de contre-gardes, elles ont été brisées. La lame, probablement espagnole, est à trois pans. Gorge d'évidement repercée à jour de croix et de trous ronds. Talon bordé d'un filet.

J. **128.** Belle épée italienne(?) de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. La lame espagnole est à trois pans. Dans la gorge d'évidement, on lit : *Joannes de la Ortu.* Poignée entièrement damasquinée d'or et d'argent, couverte de rinceaux, d'un travail et d'un goût remarquables. Pommeau de forme cylindrique. Deux branches rejoignent presque le pommeau. Un quillon descendant vers la pointe. Pas-d'âne. Garde double et contre-garde à trois branches.

J. **129.** Épée de la même époque; très probablement italienne. Poignée en acier émaillé d'une grande richesse; le goût de l'ornement, la perfection des émaux cloisonnés, et à fond d'or, en font une des pièces capitales de la collection. Pommeau enrichi d'ornements à rinceaux et de figurines émaillées. Trois gardes. Quillons droits. Pas-d'âne. Contre-gardes à quatre branches, décorées comme le pommeau. La fusée est d'un autre

travail. Lame d'une belle fabrication probablement italienne; on lit au talon : *COMES.* Cette épée porte encore son fourreau de velours et ses garnitures complètes en acier, du même travail que la poignée. Sous le même numéro la dague qui est en partie de fabrication moderne ainsi que les garnitures de son fourreau. Toutes les garnitures du fourreau de l'épée sont bien de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle et d'une rare finesse.

J. 130. Épée espagnole de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Poignée en fer noirci, autrefois dorée, ciselée, à filets et à boutons de fortes saillies, d'une proportion pleine de goût. Pommeau s'épanouissant en corbeille. Ciselé à canaux. Pas-d'âne. Branches faisant garde, partant de l'extrémité des pas-d'âne. Quillons droits terminés par des boutons ciselés comme le pommeau. Contre-garde à branches, seconde garde fournie par une tige interrompue et terminée par un bouton ciselé comme les quillons. On lit sur les tranches du talon de la lame *VIVA BISCAIA;* et sur les faces du talon comme marque de fabrique une croix pattée ou fleuronnée.

J. 131. Épée italienne de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à arête arrondie; au talon, pour marque de fabrique : à peu près la lettre π à jambages très hauts embrassant un petit cercle. Cette lame n'a pas sa longueur primitive : la pointe et le talon sont incomplets, et les deux quillons ont été brisés [1]. Deux gardes et contre-garde à trois branches. Pas-d'âne. Branches rejoignant presque le pommeau légèrement aplati et taillé à six pans creux. Toute la poignée finement damasquinée en or présente des figures d'hommes, des oiseaux et des rinceaux sur les renflements en olive au milieu des gardes et de la branche.

J. 132. Épée allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans portant après le talon trois gorges d'évide-

[1] L'explication donnée en renvoi à l'épée J. 84 s'applique également à elle-ci, et avec d'autant plus de certitude qu'on vient de constater trois autres mutilations à la lame et à la poignée.

ment et quelques traces de gravure. Le talon est échancré en arcs et recouvert de cuir du temps pour la prise des deux premiers doigts. Double garde en anneau. Contre-garde à trois branches. Le bout de toutes les pièces et le milieu des gardes sont ciselés en vases cannelés. Fusée ayant conservé son ancien filigrane. — Ayant appartenu au chevalier Christophe Furer, qui fut commandant de Nuremberg en 1567.

J. **133.** Épée de nationalité douteuse du milieu du XVI^e^ siècle. Lame forte à arête. Au talon comme marque une croix à branches courtes et refendues à leur extrémité. Poignée entièrement et finement ciselée, et dorée par parties. Vases de fleurs en haut relief profondément fouillés. Les médaillons du pommeau présentent, d'un côté un vase de fleurs supporté par deux figurines de femme et de l'autre une figure de femme debout entre deux enfants. Deux branches, double garde, un quillon descendant, pas-d'âne, présentant des ornements analogues à ceux du pommeau. Contre-garde à trois branches. La fusée est du même travail que la garde. La branche devait être terminée comme le quillon descendant par un dauphin dont la queue subsiste.

J. **134.** Belle épée à poignée probablement allemande. Lame espagnole portant au talon le T sous l'O sous couronne, et une double fleur de lis sous couronne. La poignée noire est organisée comme la précédente. Les médaillons ont plus d'importance. Toutes les branches et gardes sont décorées de petites chaînettes. Au lieu de dauphins, ce sont de petits médaillons ronds qui terminent la branche et le quillon.

J. **135.** Épée allemande tout à fait analogue à la précédente. Le pommeau est encore plus riche, les médaillons plus étudiés. La lame est allemande, de Solingen, et plus moderne de vingt à trente ans que la poignée. Elle est gravée de deux figures d'Hercule. Cette gravure est du même type que celles des deux épées allemandes J 196 et 207. Au-dessous du talon de la lame une chape pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **136.** Épée de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Belle lame italienne à trois pans, le pan supérieur adouci. Double gorge d'évidement, portant le nom *JOHANUS* d'un côté et *JUANI* de l'autre. Poignée entièrement ciselée et dorée à l'intérieur. Deux gardes, la supérieure fait branche oblique. Contre-garde à trois branches, quillons droits. Toutes les parties ciselées de figurines et d'ornements en rinceaux d'une belle exécution.

J. **137.** Épée de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans adoucis avec gorge d'évidement dans laquelle se trouve une gravure en serpenteaux. Double garde, contre-garde à deux branches. Pas-d'âne. Un quillon recourbé en avant et dans le plan de la lame, l'autre a été brisé. Branche rejoignant le pommeau bas et très évasé. La fusée manque. Toute la poignée est décorée de pointillé très serré. Cette arme fortement oxydée a été trouvée dans les dragages de la rivière d'Isle, près de Coutras (Gironde).

J. **138.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. La poignée est absolument symétrique sur ses deux faces, disposition assez rare. Grands quillons, l'un montant, l'autre descendant et légèrement tordus. Deux gardes parallèles; du milieu de la supérieure part une branche oblique qui va rejoindre la branche droite vers son milieu. Celle-ci faussée et brisée devait être terminée comme les quillons par un médaillon. Pommeau ovale légèrement aplati, repercé à jour comme toutes les pièces de la poignée dont les milieux donnent des médaillons de cavaliers, centaures... La lame est espagnole, elle est à arête médiane avec courte gorge d'évidement dans laquelle on lit : *De Pedro de — Toro en Toledo.* Sur le talon comme marque, le croissant de la demi-lune figurant un profil.

J. **139.** Épée d'arçon allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame large, évidée et à arête prononcée. Longs quillons plats élargis aux extrémités et courbés vers la pointe. Petite garde ou anneau portant un écusson en forme de triangle.

Longue fusée revêtue de gros fil noirci. Pommeau à six pans inégaux. Toute la poignée est noire.

J. **140.** Grand sabre allemand de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame droite à un seul tranchant, portant près du dos deux gorges d'évidement. Double garde. Pas-d'âne. Contre-garde en croisette à quatre branches. Longs quillons, très épatés à leur extrémité. Pommeau sphérique. Fusée à section ovale renflée près du pommeau, et revêtue de peau de chagrin. Toute la monture de la poignée est noircie. Comme marques de fabrique : des croix et la lettre π sous couronne, et deux faux en croix.

J. **141.** Sabre allemand de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle; il est comme poignée exactement du modèle du précédent. Il pouvait être employé comme une arme d'estoc ou de taille. Lame à trois pans; celui du milieu légèrement évidé. Le pommeau est en cône très peu tronqué, il reste quelques traces de dorure. Comme marque de fabrique incrustée en cuivre une croix sur un triangle à base rentrante en pointe vers son milieu. Cette marque serait allemande d'après M. Boeheim.

J. **142.** Grand estoc allemand de la même époque et pouvant servir comme arme de taille. Lame à deux tranchants et à trois gorges d'évidement. Fusée pareille à la précédente, et terminée par une poire à bouton. Quillons tordus en sens inverse, terminés par de gros boutons. Une garde à hauteur des quillons; une demi-garde oblique et une tige perpendiculaire au plan de la lame. Contre-garde de cinq branches se réunissant au milieu. L'une d'elles donne l'anneau du pouce. Comme marque, une dizaine de croix et le π sous couronne.

J. **143.** Épée allemande mixte comme celles qui précèdent, à la fois d'estoc et de taille. Lame de Solingen, plate; longue gorge d'évidement entre deux très courtes. Sur chaque face est répété deux fois un croissant de lune. Poignée en fer ciselé et noirci, d'une grande finesse d'exécution. Le pommeau pyramidal à quatre faces présente les figures des quatre évangélistes. Fusée revêtue d'un filigrane en fer. Quillons droits très

épatés à leur extrémité. Large garde fermée par une plaque. Contre-garde d'une forme assez compliquée. On remarque sur les quillons et la garde de petits bas-reliefs, qui représentent l'histoire de l'enfant prodigue. La plaque de la garde est percée pour le passage d'une lame de poignard.

J. **144.** Belle épée allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame forte au talon portant dans sa gorge d'évidement trois M. Toute la poignée est en fer noirci et en torsade. Pommeau largement épanoui en torsade. Quillons droits terminés par des boutons tordus. Grands pas-d'âne. Deux gardes décorées en leur milieu comme les bouts des quillons. Contregarde à deux branches se reliant à l'écusson. Fusée en torsade.

J. **145.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans et à très courte gorge d'évidement. Longs quillons tordus en sens inverse. Deux gardes parallèles. Contregarde à trois branches, et anneau de pouce. Pommeau sphérique taillé à pans comme toute la poignée en fer noirci. Dans la gorge d'évidement : *Anna-Maria.* Sur le talon, une croix et un S.

J. **146.** Épée d'armes espagnole, deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Dans la gorge d'évidement de la lame à trois pans, on lit : *Alonso de — Sahagon.* Quillons tournés en sens inverse. Deux gardes parallèles. Contre-garde à trois branches se reliant à l'écusson.

J. **147.** Très belle épée d'armes de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, de nationalité incertaine. Lame à arête, large et aiguë, gravée sur fond d'or sur une partie de sa longueur. Grands quillons recourbés en sens inverse; à chaque extrémité se trouve un médaillon représentant une tête de guerrier antique. Double garde, la première représente une licorne combattant avec un griffon; la deuxième, un combat de cavaliers et de fantassins, et de chaque côté une figure debout. Pommeau aplati sur lequel se trouve gravé un guerrier. Comme marque au talon : un petit Hercule dans un heaume; inconnue.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **148.** Épées jumelles de duel, florentines, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, en fer noirci. Les deux lames symétriques entraient dans le même fourreau. Pour le duel, chaque main tenait l'épée disposée pour elle. Lame triangulaire à faces plates. Branches doubles, quillons droits, extrémités aplaties. Garde et pas-d'âne. Le talon de la lame porte un S dans un écu sous une couronne, comme d'autres lames qui portent en outre le nom du fourbisseur italien *CAINO*.

J. **149.** Épées jumelles allemandes (?) de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Les deux lames se complètent, elles sont plates en dedans, et à trois pans en dehors. Les deux poignées sont absolument symétriques. Sur chacune deux gardes; l'inférieure fermée par une plaque découpée à jour. Un quillon descendant vers la pointe; l'autre fait branche et est rejoint par la garde faisant branche oblique. Gravure assez grossière au poinçon. Comme marque de fabrique, sur une des lames une sorte de coupe très étroite, et sur l'autre, un N couronné dans un cercle, et une croix dont le pied est remplacé par un chevron.

Legs du colonel Penguilly.

J. **150.** Belle épée de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Poignée en acier bleui, taillée à filets. Pommeau en forme de poire cannelée. Fusée garnie d'un filigrane d'argent. Branche fournie par un des quillons. Pas-d'âne, double garde, contre-garde à trois branches. La lame fort belle, à arête adoucie et à gorge d'évidement dorée, est une contrefaçon de la fabrication espagnole. On lit au talon : *Toletto* au lieu de *Toledo*, espagnol. Probablement allemande.

J. **151.** Badelaire de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, italien. Lame large portant comme marque un croissant incrusté de cuivre et au talon une marque illisible. Poignée en cuivre ciselé et doré. Les quillons recourbés en sens inverse dans le plan de la lame portent à leur extrémité des têtes de femmes, qui se retrouvent sur le fort pommeau d'un beau style.

La fusée est recouverte de son cuir du temps maintenu par trois bandes de cuivre doré.

J. **152.** Épée allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Poignée en fer entièrement ciselée et repercée à jour; noircie. Pommeau évidé, présentant dans son ornement les figures de deux cavaliers. Branches doubles. Quillons très recourbés en sens inverse. Double garde et contre-garde à trois branches. Grands pas-d'âne. La lame espagnole porte dans ses gorges d'évidement *TOMAS DE AIALA*, et sur le talon la marque de Tolède presque illisible un O sur un T, le tout sous une couronne.

J. **153.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle, nationalité inconnue. Lame aiguë à arête supérieure aplatie. Pas-d'âne. Triple garde. Contre-garde à quatre branches. Longs quillons renflés aux extrémités. Double branche se rejoignant près du pommeau. Toute la poignée est ciselée en torsade. Au talon une marque espagnole : une L sous une croix, le tout sous couronne.

J. **154.** Épée allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à arête; on lit sur chaque pan, deux fois : *Wilhelm Wiersbergh me fecit Solingen.* Sur le talon : *Wilhelm Wirsbergh me fecit Solingen,* avec la tenaille incrustée en cuivre rouge, de grandes dimensions; et au petit poinçon la même tenaille. Poignée en fer doré par parties sur fond noir; médaillons à figures ciselées en ronde bosse. Quillons fortement recourbés en sens inverse. Deux gardes parallèles en anneaux, contre-garde compliquée à quatre branches. Le talon de la lame devait être enveloppé dans une large chape qui recevait le fourreau.

J. **155.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle. Forte lame allemande au *loup*. Trois pans égaux avec gorge d'évidement. La poignée semble allemande. Garde double. Contre-garde à trois branches. Pas-d'âne. Un quillon recourbé vers la pointe, l'autre formant branche. Pommeau incrusté d'argent avec rinceaux et feuillages. Quatre médaillons du même travail sur la poignée, le tout sur fond noir.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **156.** Épée italienne de la fin du XVI^e^ siècle. Quillons droits plus forts vers leur extrémité; grands pas-d'âne. Double garde, branches droite et oblique, contre-garde à trois branches. Pommeau ovoïde. Toute la poignée est incrustée d'argent sur fond noir. La lame porte le nom italien *Caino*, elle a pour marque de fabrique un F sous un A et sous couronne.

Même legs.

J. **157.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle, allemande. Lame portant dans sa gorge d'évidement *le loup*, et sur le talon une écrevisse ou un scorpion. Triple garde, contre-garde à trois branches. Grands pas-d'âne; deux branches. Quillons longs à six pans, ainsi que le reste de la monture. Pommeau de forme ovale sur lequel on voit incrustés des rinceaux et six têtes de satyres en argent, ainsi que sur les gardes. L'incrustation est d'un travail probablement moderne.

Même legs.

J. **158.** Épée allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Lame un peu forte qui n'est probablement pas espagnole, mais allemande, quoiqu'elle porte au talon un S et un T sous la couronne comme beaucoup de lames de Tolède. Poignée à fond doré et à petits médaillons ciselés, présentant des ornements en relief et des figurines. Pommeau légèrement aplati, portant des médaillons à figures. Fusée revêtue du filigrane du temps. Deux gardes, la supérieure donnant la branche oblique. Grands quillons recourbés en sens inverse, pas-d'âne et contre-garde à trois branches.

J. **159.** Épée d'homme d'armes, de nationalité inconnue, fin du XVI^e^ siècle. La lame est une contrefaçon de Tolède; on y lit: *TOLEDO TOMAS D'AIALA*, au lieu de: *DE AIALA*. D'ailleurs, la forme des lettres, beaucoup plus grossière, n'est pas celle des lames espagnoles. Garde double, contre-garde à deux branches. Pas-d'âne. Quillons longs, renflés à leur extrémité, découpés à jour, ainsi que le milieu des gardes. Le pommeau et la monture sont découpés en chaînette, d'une exécution re-

marquable. Fusée garnie de filigranes et de lames en cuivre entrelacés. Ornements dorés sur fond noir; on voit sur l'écusson une tête de lion dorée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **160.** Épée florentine de la fin du XVI^e^ siècle. Lame courte à arête aplatie et à gorge d'évidement. Double garde, l'une en anneau, l'autre en coquille pleine et cannelée. Doubles quillons recourbés vers la pointe. Pommeau simple à bouton.

J. **161.** Épée florentine de la fin du XVI^e^ siècle. Lame large, à arête saillante, portant la marque de fabrique G. P. tout près du talon. Grande garde, à coquille plate et au-dessous une petite garde. Quillons à quatre branches recourbées vers la pointe. Pommeau ovale, surmonté d'un bouton. Toute la poignée est incrustée d'argent, d'un travail moderne peut-être.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **162.** Épée florentine de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à trois pans avec la marque au *loup*. La poignée est identique à celle de J. 161, sauf les incrustations d'argent. Le pommeau est en olive et également sans décor.

J. **163.** Sabre droit du type oriental. On voit figurées sur la fusée dans le sens de l'axe, des oreilles comme celles qui embrassent les poignées des sabres turcs; la forme du pommeau rappelle celle des khandjars albanais. Enfin, on lit dans la gorge d'évidement : *ESTURKA ESCLAVONIA*. La poignée est enrichie d'ornements ciselés en relief et argentés; le talon de la lame finement damasquiné en or. La fabrication doit être vénitienne de la fin du XVI^e^ siècle.

J. **164.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle, allemande. Lame à arête adoucie avec caractères illisibles dans la gorge d'évidement. Double garde en trèfle. Contre-garde terminée par une petite branche dans un plan perpendiculaire à l'axe de la lame

et par un bouton en torsade comme le pommeau et les quillons recourbés en sens inverse.

Don de M. Oger.

J. 165. Épée allemande de la fin du XVI^e siècle. Lame portant dans la gorge d'évidement : *Clemens Horn — me fecit Solingen* et la licorne au talon. Poignée en cuivre ciselée et dorée, à double garde, la seconde avec deux petites branches se rapprochant de la première garde. Petite contre-garde. Quillons droits renflés à l'extrémité, un d'eux est brisé comme la branche. Pas-d'âne. Pommeau en forme de vase aplati et décoré de figurines et de feuilles d'acanthe, comme tout le reste de la poignée.

J. 166. Épée de la fin du XVI^e siècle. Garde complète. Un des quillons manque complètement; l'autre est courbé dans le plan de la garde, et terminé comme le pommeau. Des rinceaux à jour partent des faces du pommeau de deux en deux dans le plan de la fusée. Toutes les pièces principales de la poignée sont repercées à jour en forme de nœuds ou entrelacs. La lame doit être une contrefaçon de Tolède; on lit dans sa gorge d'évidement : *Tomas d'aiaia* au lieu de : *de aiala*. Au talon, tout contre l'écusson, trois figures en croix [le Christ et les deux larrons(?)].

J. 167. Épée de la fin du XVI^e siècle. La poignée qui paraît italienne est montée sur une lame d'estoc. Celle-ci est à arêtes fortement prononcées. Grande garde; sur chaque face une petite garde à grille ciselée et repercée à jour. Contre-garde dont deux branches se recroisent. Pas-d'âne, pommeau de forme ovale. Un quillon est recourbé vers la pointe, l'autre forme branche. Toute la poignée est finement ciselée à rinceaux et feuillages entrelacés de figurines et de satyres.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 168. Épée d'arçon ou d'armes allemande de la fin du XVI^e siècle. Lame gravée au tiers de sa longueur portant les lettres A E et un écusson armorié surmonté d'un casque à gril-

les. Garde double symétrique à deux coquilles. Pas-d'âne. Quillons droits légèrement tordus à leur extrémité. Pommeau ovale. Le tout finement damasquiné or et argent. Longueur de la lame 1 m. 03. Poids 1 k. 680.

Même legs.

J. **169.** Sabre allemand des dernières années du XVI^e^ siècle. La lame est presque droite à deux gorges d'évidement; dans l'une d'elles, trois croix pattées. Poignée symétrique en fer complètement dorée. Quillons en sens inverse terminés par des têtes de lions comme le pommeau. Celui-ci est percé pour recevoir une dragonne. Pas-d'âne, garde et contre-garde. Double coquille repercée à jour; têtes de satyres, attributs de guerre.

J. **170.** Estoc allemand de la fin du XVI^e^ siècle. Lame longue, étroite, à arête et évidée. Elle devait être enveloppée au talon d'un manchon dont le logement est réservé dans la chape du fourreau qui accompagne l'arme. Pas-d'âne; deux gardes, l'inférieure embrassée entre deux branches remontantes. Contre-garde à cinq rayons. Quillons courbés en sens inverse, terminés par un bouton. Pommeau à quatorze pans. Toute la poignée était autrefois dorée; de nombreuses traces subsistent encore. Fusée en bois et à six cannelures longitudinales, très longue, permettant d'y placer les deux mains. Longueur de la lame 1 m. 07. A conservé son fourreau en cuir avec chape et bouterolle en fer.

Don du colonel Penguilly l'Haridon.

J. **171.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle, italienne. Lame à arête médiane. Sur le talon on lit : *Petro Caimo in Milano — al Sengno del lioni dor.* Quillons droits légèrement renflés vers le bout. Garde inférieure droite; une seconde oblique, de son milieu part la branche oblique qui rejoint la branche droite en son milieu. Contre-garde à trois branches se réunissant au milieu de la branche droite. Toute la poignée est ciselée à même dans le métal donnant des feuilles.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **172.** Épée allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Poignée en fer noirci, entièrement décorée d'un ornement en vermicelle, d'une grande finesse d'exécution. Pommeau en forme de gland. Branches doubles. Quillons droits. Double garde; la seconde fermée par une plaque criblée de petits trous. Contre-garde à trois branches. Lame d'une fabrication remarquable, terminée par une spatule à trois pans, forme que l'on ne rencontre que dans les lames allemandes; pan supérieur adouci. Larges gorges d'évidement repercées à jour. Au talon, comme marque de fabrique : DB, et sur la lame, après la gorge d'évidement, un chevron gravé, avec une sorte d'étoile incrustée, en cuivre rouge.

J. **173.** Épée allemande, de la fin du XVI^e^ et du commencement du XVII^e^ siècle. Lame fine très étroite à arête. On remarque deux filets creux au talon de la lame. Sur le talon on lit : *Herman Stof.* Triple garde, contre-garde à trois branches. Quillons légèrement renflés à leur extrémité avec damasquine d'or à rinceaux et feuillages en or sur fond noir, d'un travail moderne. Pommeau légèrement aplati, de forme octogonale. Pour tout le reste de la monture, la section est hexagonale.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **174.** Grande épée de parement, vénitienne, de la fin du XVI^e^ siècle ou du commencement du XVII^e^. Poignée très riche, en cuivre ciselé et doré. Sur les quillons, la garde, la fusée sont ciselés : des armes, des boucliers à l'antique, des corselets, des tambours. Enfin, sur l'écusson en relief très accusé, une Justice assise. Pommeau en demi-olive à côtes, avec couronne de lauriers. Pour marques ; une croix sur une sphère en incrustation de cuivre, et un écu ovale avec croix; enfin sur la lame : *ILL^e^ D.D. ANTONIO BRAGADINO OBCIUS*[1] *RES PRECLARE GESTAS VERONE MILITIA GRATO ANIMO DEDIT DONAVITQUE — FRACESCHO SPADER ALL' INSEGNA DAL MURION IN VENITIA FECCE.* (Francescho armurier, à l'enseigne du Heaume, à Venise fit.)

[1] *OBCIUS* a été gravé au lieu de : *OB CUJUS.*

J. **175.** Autre grande épée vénitienne, de la même époque, un peu moins grande et moins riche. La lame ne porte pas de marque de fabrique, ni d'inscriptions gravées; elle est simplement à arête médiane.

J. **176.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane sans marque de fabrique. Garde triple; contre-garde symétrique en panier. Grand pas-d'âne; branche droite et branche oblique; quillons longs légèrement renflés aux extrémités, à six pans, ainsi que tout le reste de la monture. Pommeau presque cylindrique cannelé, damasquiné or et argent sur fond noir d'un travail d'une grande finesse, comme le reste de la poignée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **177.** Épée allemande des premières années du XVII^e^ siècle. Poignée entièrement damasquinée d'or et d'argent, branches doubles. Gardes à plaque repercée de petits trous ronds, pas-d'âne, contre-garde à trois branches. Le travail de la damasquine est très fin. Lame de Solingen, à trois pans à filet; portant dans ses gorges d'évidement : *CLEMENS-HORNN*, et au talon sa licorne.

J. **178.** Épée de la fin du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^. Lame espagnole, à trois pans signée dans la gorge : *DE FRANCISCO EN TOLEDO.* Double garde, contre-garde, anneau pour le pouce. Pas-d'âne. Branche fournie par les gardes. Pommeau à pans. Cette lame exclusivement d'estoc ne devait pas être la lame primitive. Celle-ci devait être plus forte et à la fois d'estoc et de taille, comme l'indique la prise de pouce.

Don de M. Oger-Romilly.

J. **179.** Épée allemande, vers 1600. Lame très longue à arête médiane. Quillons et pas-d'âne de grandes dimensions. La première garde est percée de trous carrés destinés à engager l'épée de l'adversaire. Triple garde. Contre-garde à quatre branches. Pommeau à quatre pans portant un bouton.

J. **180.** Sabre allemand ou badelaire monté en Allemagne vers 1600, sur lame orientale s'élargissant vers le bout où elle devient à deux tranchants. Au talon un quadrillage, des caractères orientaux et une fleur donnés par des incrustations d'argent. Garde en coquille montant comme une branche vers le pommeau et terminée par une tête de lion comme le pommeau. Quillons tournés en sens inverse et terminés par des têtes de lion. Le quillon montant est décoré d'un médaillon. Petite contre-garde à deux branches; l'une donne la prise de pouce, elle se relie ensuite au pas-d'âne unique. Fourreau en cuir oriental, monté avec chape et bouterolle de décor européen comme la poignée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **181.** Épée allemande vers 1600. Lame à trois pans. Quillons droits renflés vers le bout. Trois gardes, l'inférieure est fermée par une plaque ajourée. Une branche droite et deux obliques. Contre-garde de trois branches couvertes par trois plaques ajourées. Pommeau à deux médaillons profondément ciselés représentant des combats à l'antique. Autour des médaillons, des rinceaux qui se retrouvent sur toute la poignée noircie. Dans la gorge d'évidement : *atavatva* (?).

J. **182.** Épée des premières années du XVII^e^ siècle. Lame aiguë sans talon, portant l'inscription *Enrique col espadero — del rey ein Allemanha.* Ce serait peut-être une contrefaçon de lame espagnole. Poignée à quillons courbes, avec garde et contre-garde en anneau, sans pas-d'âne. Pommeau plat en forme de fleuron palmé. Le décor en poinçon de toute la poignée accuse bien les premières années du XVII^e^ siècle.

J. **183.** Épée d'armes allemande des premières années du XVII^e^ siècle. La lame longue, étroite et aiguë, porte à son arête une longue gorge d'évidement sans marque, mais où on lit : *Iohannes Keindt — Me fecit Solingen.* Pas-d'âne, gardes symétriques roulées en volutes. Grands quillons, aussi en volutes dirigées en sens inverse. Pommeau de forme ovale, à pans,

portant un bouton. La poignée est encore revêtue de son ancien filigrane. Le cuir ancien du talon de la lame subsiste entre les pas-d'âne.

J. **184.** Épée des premières années du XVII[e] siècle, à arête adoucie avec courte gorge d'évidement. Garde et contre-garde symétriques, consistant en une petite coquille pleine et quatre gardes très fines. Quillons en sens inverse, une branche principale accostée de deux petites branches symétriques, et ne rejoignant pas le pommeau qui est en olive à quatorze pans. Dans la gorge d'évidement, la marque italienne *Caino*, et au talon la croix fleuronnée. La poignée paraît allemande.

J. **185.** Épée des premières années du XVII[e] siècle. Lame longue à arête médiane avec courte gorge d'évidement prolongée sur le talon qui porte une marque de Tolède. Poignée très compliquée; les gardes donnent six anneaux, quelques-uns non fermés. Contre-gardes à trois branches. Pommeau en olive à huit pans, simple comme toute la poignée sans aucun décor.

J. **186.** Épée de la même époque. Lame longue et fine à arête médiane. Dans la gorge d'évidement : *IHS* et au talon une petite croix fleuronnée. Poignée en fer décorée d'incrustations d'argent grossières et probablement modernes. Double branche; triple garde; contre-garde à quatre branches. Quillons droits, un d'eux a été refait. Pommeau assez grossièrement ciselé, à huit cordons.

J. **187.** Épée allemande d'estoc et de taille. Gorge d'évidement dans toute la longueur après un long talon à deux tranchants. Dans cette partie on lit : *Me fecit : Arnoldi Baverdt — Solingen*, et : *Soli Deo gloria*, qui est encore répété dans la gorge d'évidement. La lame est échancrée sous le pas-d'âne unique pour le placement de l'index, disposition qui caractérise les armes de taille. Quillons tournés en sens inverse et terminés comme le pas-d'âne par une tête à moustaches et à barbiche coiffée d'un casque. Pommeau terminé de même. Garde unique, au milieu un médaillon représentant un guerrier armé d'un cime-

terre et d'un écu. Filigrane en argent qui paraît du temps. Près de la gorge d'évidement pour marque de fabrique, un écusson sous couronne dans lequel la licorne est perpendiculaire à l'axe de l'écu.

J. **188.** Épée de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame étroite à arête aplatie. Gardes et contre-gardes en anneau, symétriques, la première est criblée d'ouvertures circulaires et d'ouvertures en étoiles disposées alternativement. Pas-d'âne. Longs quillons terminés en olive. Triple branche. Toute la poignée est enrichie de rinceaux incrustés d'argent. Fusée en torsade revêtue d'un filigrane mi-parti fer, mi-parti argent. Sur le pommeau en olive les incrustations d'argent sont imbriquées.

J. **189.** Sous le même numéro : une épée allemande du commencement du XVII^e^ siècle, son fourreau, sa dague avec la trousse complète et enfin la courroie de ceinture et les ferrements de tout cet équipement. La poignée de l'épée est entièrement gravée et d'une exécution remarquable. Pommeau taillé à huit pans. Quillons droits, terminés par deux boutons prononcés. Garde double, la deuxième fermée par une plaque pleine. Contre-garde à trois branches. Lame à pointe aiguë et à arête adoucie. Riche gravure au talon, dans le goût de celle de la poignée. Chape fixée à la poignée. La dague porte les mêmes gravures que l'épée, le pommeau est du même modèle; il devait en être de même pour la fusée, mais celle-ci est cachée sous un filigrane moderne. Le fourreau, de forme cylindrique, est entièrement gravé. On y remarque l'aigle éployée de l'Empire; la partie découpée du fourreau laisse voir un fond en filigrane. La trousse est complète avec son couteau et son poinçon. Sur la chape du fourreau de l'épée, on voit les mêmes décors que sur le fourreau de la trousse.

J. **190.** Épée du commencement du XVII^e^ siècle, allemande ou anglaise. Poignée à fond noir, couverte d'ornements incrustés et ciselés en argent. Pommeau à côtes de melon. Branches,

quillons droits, triple garde, la dernière fermée par deux plaques à grille. Contre-garde à deux branches, l'inférieure partant du milieu de la coquille fermée donne d'un côté un anneau, de l'autre un S. Belle lame taillée à trois pans. On y lit entre deux filets creux : *Petther Wirsberg me fecit — Petther Wirsberg Solingen.* Sur le talon pour marque de fabrique, un cor de chasse, et sur l'écusson une autre marque indistincte.

Sous le même numéro, un pommeau d'épée du même modèle.

J. 191. Épée espagnole du commencement du XVII^e^ siècle, dont la poignée a été en partie refaite.

Don de M. le colonel Maldan.

J. 192. Épée du commencement du XVII^e^ siècle. Belle lame évidée jusqu'à la pointe par deux gorges séparées par une arête; elle porte au talon les lettres D. S.; d'un côté un faisceau de trois plumes sous couronne, de l'autre dans un écu, la lettre M sous couronne haute (impériale ou d'électeur). Enfin, dans les gorges d'évidement sous couronne, un poinçon ressemblant à la lettre grecque π sous couronne. Poignée la plus complète : trois gardes, deux branches et contre-garde à quatre branches. Pommeau en olive à côtes encadrant des figures et des rinceaux incrustés d'argent, comme à tous les milieux des diverses pièces, qui sont encore encadrées de chaînettes d'argent. Les fonds étaient autrefois dorés. Cette belle épée est venue de Chantilly où elle était conservée comme ayant appartenu à un Condé. Ce devait être Henri II de Condé né en 1688, qui avait de trente à trente-cinq ans vers 1620, à la date reconnue pour cette épée. — Poignée d'origine incertaine.

J. 193. Épée du commencement du XVII^e^ siècle. Lame plate à pans adoucis, sans gorge d'évidement, sur laquelle on lit, à peu près effacés, les noms : *de Philippe de Vallo* (?). La première garde porte une plaque criblée de trous, deuxième garde simple. La contre-garde croisée ne dépasse pas les quillons épatés à leur extrémité. Pommeau de forme ovale. Toute la

poignée ciselée présente des dessins d'ornement et des médaillons d'animaux.

J. **194.** Schiavonne vénitienne, même époque. Lame à deux tranchants, portant trois petites gorges d'évidement et une croix pattée, pour marque de fabrique. Garde à berceau; formant par ses branches une bonne défense pour la main. Dans les gardes et les branches, quatre serpents. La partie supérieure de la garde est découpée à jour assez grossièrement en feuillages. Pommeau en forme d'écu à oreilles dans le plan de la lame et portant sur chaque face une rosace.

J. **195.** Schiavonne vénitienne. Lame droite à trois pans, celui du milieu, double des autres, porte une marque analogue à celles de J. 56 et 82. Poignée en corbeille très fermée : trois lames perpendiculaires à l'axe, au-dessous du quillon unique, puis une douzaine de lames rayonnantes vers les quatre lames en hélice inclinées à 45 degrés, qui terminent le haut de la corbeille. Prise de pouce; pommeau en cuivre, forme d'écu à oreilles, avec renflement au milieu.

J. **196.** Épée allemande de 1610 à 1630 et qui était employée aussi bien de taille que d'estoc. Lame large à forte arête médiane, décorée de médaillons en costume de 1610 à 1630. Elle porte ces inscriptions : *Soli Deo gloria — Pro fide et patria — Vincere aut mori — Fide sed cui vide — Me fecit Solingen. — Pro aris et focis.* Poignée entièrement plaquée d'argent et décorée d'ornements au poinçon. Pommeau plat en forme de poire. Quillons tournés en volute. Contre-garde en anneau fermée par une grille à jour et portant un anneau pour le pouce. La deuxième branche qui fait la grande garde portait une plaque semblable comme en témoigne sa rainure profonde.

J. **197.** Grande épée allemande du commencement du XVII^e^ siècle. Lame très longue, évidée et triangulaire, Poignée à double coquille, autrefois argentée, ciselée à jour. Pas-d'âne, Quillons recourbés en sens contraire et pattés. Branche rejoi-

gnant presque le pommeau. Pommeau à poire et à pans coupés. Elle est complète avec son fourreau.

J. 198. Épée du commencement du XVII^e^ siècle. Lame espagnole, plate, large, à trois gorges d'évidement dans lesquelles est gravé : *No me saques sin razon — No me enbaines sin honor.* Double-garde, contre-garde à deux branches. Pas-d'âne, quillons, l'un tourné vers la pointe, l'autre fournissant la branche droite. Pommeau allongé, fusée en bois en torsade. Toute la monture est gravée grossièrement au burin. Sur le milieu des gardes et sur le pommeau des figures couchées.

J. 199. Épée du commencement du XVII^e^ siècle, à lame espagnole longue et large, à trois pans. Au talon, sur les champs et sur les faces, des marques de Tolède. La garde doit être anglaise. Des branches transversales recoupent à angle droit les branches montantes, et donnent une forme de panier symétrique assez fréquente en Angleterre à cette époque. Un quillon devait exister, qui a été relimé et doré comme l'est toute la poignée.

J. 200. Épée très grossière, mais complète, du commencement du XVII^e^ siècle. Lame longue à trois pans. Une marque de fabrique dans la gorge d'évidement (peut-être le loup). Triple garde et contre-garde symétriques; la première garde est fermée par une plaque criblée de trous. Pas-d'âne, quillons tournés en sens inverse. Pommeau lourd à huit pans, les arêtes usées par la rouille.

J. 201. Épée de la même époque. Lame à arête médiane. Talon très étroit qui devait être enveloppé de cuir. Poignée symétrique. Quillons tordus en sens inverse. Trois gardes et une coquille au-dessus de la petite garde. Branche oblique rejoignant la branche droite. Le tout est répété sur l'autre côté de la poignée. Pommeau en olive à quatorze pans.

J. 202. Épée allemande de la même époque. Lame à trois pans portant dans sa gorge d'évidement : *Pietro Hernandes* au lieu de *Pedro Hernandez.* C'est une fausse lame espagnole de

fabrication allemande. Poignée exactement symétrique. Longs quillons droits. Garde en anneau embrassant une coquille pleine repercée de trous en étoiles. Branche oblique reliée à la branche droite. Le tout est répété sur l'autre face de la poignée. Pommeau très allongé et cannelé.

J. **203.** Épée d'armes allemande du commencement du XVII^e^ siècle. Lame large, recoupée à la pointe, évidée et à arête prononcée. Longs quillons terminés par des boutons tournés en sens inverse dans le plan horizontal. Plusieurs branches partent des pas-d'âne, rejoignent la garde en anneau et fournissent une excellente défense. Contre-garde à deux branches croisées. Pommeau taillé à douze pans portant six crans très profonds. Au talon une marque qui paraît être un cœur sous couronne. Trace du cuir qui enveloppait le talon.

J. **204.** Épée italienne, du commencement du XVII^e^ siècle. Fusée recouverte par une sorte de tissu en filigrane d'argent doré ou de cuivre; le reste de la poignée légèrement ciselé et gravé, et entièrement doré. Branches et garde triple; la troisième fermée par une plaque percée de petites ouvertures. Contre-garde à coquille et à deux branches. Quillons droits aplatis aux extrémités. Lame sans marque au talon, avec une légère gorge d'évidement, dans laquelle est une inscription illisible.

J. **205.** Épée du commencement du XVII^e^ siècle, nationalité douteuse. Lame à deux pans à arête médiane, talon doré à plein comme toute la poignée. Pas-d'âne, petite garde fermée par une plaque percée de petits trous. Un quillon descendant, l'autre faisant branche; tous deux terminés par un médaillon : une tête à coiffure pointue. Branche droite et une oblique, faisant garde; contre-garde à trois branches se reliant à la branche droite. Pommeau en tronc de cône presque droit décoré de combats à cheval assez finement ciselés. Figures couchées au milieu de toutes les pièces qui sont d'ailleurs décorées au poinçon dans le goût des premières années du XVII^e^ siècle.

Comme marque un poinçon figurant un petit personnage tenant une lance. Marque de Peter Munsten.

J. 206. Forte épée de la première moitié du XVII^e^ siècle. Poignée en fer ciselé, repercée à jour, autrefois dorée. Pommeau évidé, repercé, orné de rosaces ciselées; ces rosaces se reproduisent dans toute la poignée. Branches triples. Quillons légèrement recourbés. Pas-d'âne. Les gardes et la contre-garde sont remplacées par deux coquilles symétriques garnies d'un ornement découpé. Belle lame espagnole à trois pans; dans la gorge d'évidement se prolongeant jusque dans le talon on lit assez difficilement : *PEDRO DE VEL — MONTE EN TOLEDO.* — La poignée est d'origine inconnue.

J. 207. Épée allemande à lame très fine et à un seul tranchant jusqu'à sa pointe en spatule. Elle porte sur chaque face des médaillons analogues à ceux de J. 196, 217, 227; en outre les inscriptions : *In Deo spes mea — Fide sed cui vide — Est Deo spes mea — Soli Deo gloria.* — Poignée en fer ciselé, gravée au poinçon, argentée et dorée par parties. Pommeau en forme de vase à côtes. Quillons fortement tournés en sens inverse dans le plan de la lame. Pas-d'âne. De chaque côté une grande garde pareille. Sur le côté du dehors, une seconde garde à coquille repercée à jour; sur le côté du dedans, la coquille est encadrée entre deux branches tordues. Au-dessous du talon de la lame, une chape pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. 208. Épée allemande du commencement du XVII^e^ siècle. Large lame ou *loup* recoupée à la pointe. On lit dans la gorge d'évidement *IHES*. Triple garde, la première fermée par une plaque repercée à jour. Contre-garde à cinq branches se rejoignant à mi-hauteur. Celle du milieu donne la prise du pouce. Quillons recourbés en sens inverse dans le plan de la lame. Fusée dans le style du commencement du XVI^e^ siècle, plus forte dans le bout que vers l'écusson. Elle a conservé son ancien cuir. Pommeau en poire à six pans. Toute la poignée est noircie.

Marque de fabrique au talon : la croix de Lorraine sur un croissant.

Don de M. Oger.

J. 209. Épée du commencement du XVII^e^ siècle, allemande. La poignée, en fer ciselé, est décorée de médaillons présentant au centre des têtes d'anges dans le style du temps. Branches; grands quillons recourbés en sens inverse. Grands pas-d'âne, garde double; la seconde est fermée par une plaque ciselée à grille. Contre-garde à quatre branches, les deux premières fermées comme la seconde garde. Toute la poignée autrefois dorée et argentée. La lame est en forme de spatule adoucie vers la pointe. Longues gorges d'évidement dans lesquelles on lit : *PETER BVEGEL SOLINGEN* — *PETER BVEGEL ME FECIT*. Marque de fabrique au talon analogue à certaines marques espagnoles.

J. 210. Épée de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame fine à arête médiane très saillante. Double garde. Contre-garde à trois branches. Longs quillons renflés progressivement. Pas-d'âne. Branches rejoignant le pommeau; ce dernier est cannelé ainsi que l'écusson; toutes les autres parties de la poignée sont taillées à pans. Sur le talon est gravé *ABSO*, et sous la pointe de l'écusson on voit le chef d'un écu probablement au lion couronné. Ce serait une des marques de Nuremberg.

J. 211. Épée espagnole de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame à pans adoucis; petite gorge d'évidement près du talon, dans le fond de laquelle on lit : d'un côté *Inrii* et de l'autre *Maria*. Garde et contre-garde pleines, à coquilles. Pas-d'âne, quillons recourbés, l'un vers la pointe, l'autre à l'opposé; la branche ne rejoint pas le pommeau; des petites branches transversales forment grille en reliant la garde à la contre-garde; pommeau sphérique surmonté d'un bouton; fusée revêtue d'un filigrane de fer.

J. 212. Sabre étranger à deux mains, du commencement du XVII^e^ siècle. Lame large à un seul tranchant, la pointe dans

le prolongement du dos; au-dessus d'un quillon, anneau pour l'index. L'autre quillon est droit, le premier fait demi-branche montant à hauteur du milieu de la fusée. Une autre branche de même longueur est dans le plan perpendiculaire à celui des quillons. Longue fusée et pommeau en crosse encore revêtus de l'ancien cuir. Large bouton de fer à la tête du rivet. Longueur de la lame, 1 m. 05; celle de la fusée est de 0 m. 33.

J. **213.** Épée allemande, d'estoc et de taille, du commencement du XVII^e^ siècle. Lame allemande à trois pans, contrefaçon de lame italienne. On lit dans la gorge d'évidement *Antannio Pichinnio*, au lieu de *Antonio Picinino*. Garde simple en anneau qui avait une plaque dont on voit la trace. Contregarde plus étroite, à branche transversale pour l'emplacement du pouce. Quillons en sens inverse, dans le plan de la lame. Fusée en bois dépourvue de son filigrane. Pommeau en poire aplatie surmontée d'un bouton. Gravure très grossière.

Don de M. Oger.

J. **214.** Sabre de soldat hongrois du commencement du XVII^e^ siècle. La lame brisée à moitié de sa longueur a été par brasure allongée d'une lame du XVIII^e^ siècle, qui porte des gravures de cette époque. Sur le tronçon ancien, du côté opposé à la garde, est gravé un cimeterre oriental. La garde en fer à trois branches, avec anneau pour le pouce, est, comme l'ancienne lame, du commencement du XVII^e^ siècle.

J. **215.** Sabre allemand du commencement du XVII^e^ siècle. Lame courbe à un seul tranchant jusqu'à 0 m. 25 environ de la pointe; puis très large et à deux tranchants. Gouttière près du dos sur toute la longueur. Plusieurs marques de fabrique : une S et la marque déjà citée, une petite croix ayant pour pied un demi-cercle. Garde en coquille cannelée. Contre-garde avec prise de pouce. Un seul quillon. Le pommeau est ciselé en tête d'oiseau. Toute la poignée est brunie.

J. **216.** Épée de taille, allemande, de la première moitié du XVII^e^ siècle. La lame large et sans pans présente d'abord une

gorge d'évidement peu profonde, dans laquelle est gravé : *Johannes Wunde* et la marque *au loup*, et en outre comme poinçon, une tête de roi couronnée, de profil. Forte poignée à coquilles pleines repercées de trous ronds, la plus petite porte la prise de pouce. Un quillon très recourbé, une grande branche droite et trois obliques partant de la grande coquille se relient au pommeau. Celui-ci est en forme de toupie dont le fer donne le bouton de rivure. Toute la poignée est décorée de gravures au poinçon et est argentée.

J. **217.** Épée allemande un peu antérieure au milieu du XVII^e^ siècle. Lame à arête médiane. Quillons tournés en sens inverse et tordus en hélice vers le bout. Gardes en coquilles repercées à jour; elles partent du bas des pas-d'âne. Deux gardes en anneaux dans le plan des quillons. Pommeau en poire dont la calotte est cannelée en spirale. La poignée a été entièrement argentée, puis dorée. Sur chaque face de la lame, un médaillon à figure du commencement du XVII^e^ siècle; autour de l'un d'eux on lit : *Lo Comte. Generali. Tylli. et Marbis. Sero. Bavari. duci.* Autour de l'autre médaillon : *Albertus. Austria. Archiduci. Burgundi. Duci. Pr. Ac. Dom.* Au talon, la marque à la tenaille de *Wirsberg de Solingen.*

J. **218.** Épée allemande du milieu du XVII^e^ siècle. La lame à un seul tranchant est taillée à crans coupés carrément sur le dos; ces crans, vus de champ, forment un zigzag régulier. Garde en coquille presque plate repercée à jour et donnant des têtes grotesques grossièrement ciselées. Quillons droits terminés en têtes de dauphins. Le pommeau en poire est profondément ciselé. Fusée en bois sculpté. Pas de marque.

J. **219** et J. **220.** Deux épées communes de soldat d'infanterie du milieu du XVII^e^ siècle. Elles portent sur la lame *in Solingen* et un nom illisible. Longs quillons droits. Branche unique, grande corbeille pleine.

J. **221.** Épée espagnole d'homme de pied du milieu du XVII^e^ siècle. La lame brisée au milieu est large et à trois pans.

Double coquille, pas-d'âne, quillons en sens inverse. Branche rejoignant le pommeau. La fusée est du temps et du modèle espagnol.

J. 222. Épée d'infanterie espagnole du milieu du XVII^e^ siècle. Lame à trois pans. Poignée à coquilles. Les pas-d'âne sont rivés sur les coquilles. Quillons tournés en sens inverse. Branche unique. Pommeau écrasé. Sur une face de la lame : une sorte de T couronné; sur l'autre C. A.

J. 223. Épée de page ou d'adolescent italienne, un peu antérieure au milieu du XVII^e^ siècle. Lame à pans adoucis, quillons courts terminés en disque. Poignée en acier ciselé à rinceaux et feuilles d'acanthe en fort relief, ainsi qu'à la naissance des quillons. Pommeau plat également ciselé. Cette arme possède son fourreau.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 224. Épée italienne de page ou d'adolescent de la même époque. Lame à arête arrondie. Gorge d'évidement repercée à jour. Quillons courts élargis à leur extrémité, découpés en ornements à rinceaux ciselés à jour et repercés ainsi que l'écusson. Même travail sur le pommeau. Fusée tordue en spirale.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 225. Épée du même emploi et de la même époque. Lame à trois pans ayant à peu près la forme de la colichemarde, les tranchants ayant un peu moins d'écartement après o m. 25. Dans la gorge d'évidement : *Claudio — Francia.* Quillons plats dans le plan de la lame et rabattus en disques. Ils sont décorés de rinceaux en relief terminés par des têtes grotesques. Fusée en torsade et pommeau à six côtes, ciselés et décorés comme les quillons.

J. 226. Épée du même type que les précédentes, mais beaucoup plus forte; probablement épée de ville ou de chasse. Lame à trois pans; dans sa longue gorge d'évidement, le loup incrusté en cuivre. Poignée simple en croix. Deux quillons très

courts épatés en boutons et décorés de clous d'argent. Pommeau de même forme et de même décor. Fusée en torsade recouverte d'un fin treillis de fils de cuivre et de fer.

J. **227.** Épée peut-être de guerre ou de même emploi que les précédentes. Lame allemande à une seule arête sur le côté. Sur le pan le plus large est gravé un buste de gentilhomme en armure vers 1630. Inscriptions allemandes sur le même pan, et, enfin en remontant la lame, on a vu sur la soie la marque à la licorne de *Clémens Horn* de Solingen. La poignée de nationalité inconnue est également de 1630... Petits quillons très courts terminés par de forts boutons ciselés dans le même style que le pommeau; la petite garde porte en son milieu deux boutons de même modèle. Toute la poignée ciselée est incrustée de perles d'argent; quelques parties sont dorées. Cette jolie épée a son fourreau avec sa bouterolle et sa chape du même travail.

J. **228.** Épée de la même époque, même emploi. Lame à pans adoucis, portant dans sa gorge d'évidement les mots *Iari Maria*. Petites coquilles repercées et ciselées en branches de chêne. Quillons courts à gros boutons ciselés. Pommeau ciselé. Fusée en bois maintenue par du fil de cuivre tordu.

J. **229.** Épée de ville ou de cour du milieu du XVII^e^ siècle. Poignée en ivoire sculpté représentant les travaux d'Hercule, d'une exécution remarquable. La fusée est formée par le groupe d'Hercule luttant avec Antée. La garde pleine, en relief plat, présente le dieu terrassant le lion de Némée; la contre-garde le repos d'Hercule. Les quillons sont formés par deux figures, mâle et femelle, de l'Envie ou de la Fraude, dont les queues de serpent s'enroulent à la base de la fusée. Belle lame gravée et dorée. La gorge évidée, autrefois dorée, porte la devise : *Gloria pro patria*. Pièce remarquable.

Don de Napoléon III.

J. **230.** Épée du même emploi. Lame moyenne à pans arrondis portant vers son talon l'aigle de la maison d'Este et des

traces de gravures en rinceaux d'une extrême élégance. Riche poignée en acier finement ciselée. Les boutons des quillons représentent deux bustes d'enfants; la fusée, le groupe de deux femmes et de deux enfants; le pommeau, des figures d'enfant et les aigles de la maison d'Este, entrelacées. On lit sur les quillons : *Petrus Ancinus Regiensis, 1661;* en italien : *Pietro Ancino di Reggio.*

RAPIERES [1].

J. **231**. Rapière espagnole à corbeille, du commencement du XVII^e^ siècle. Poignée en fer entièrement ciselée. Pommeau de forme aplatie, orné de rinceaux. Branches en torsade. Longs quillons de même travail, terminés par des boutons plats. Pas-d'âne intérieur à la coquille. Coquille à grands rebords, entièrement repercée et ciselée à jour, du plus beau travail. Petite coquille également repercée à jour. La lame à arête ordinaire n'est pas espagnole; elle est trop lourde pour la poignée.

J. **232**. Rapière composée. La coquille est espagnole du XVII^e^ siècle. Le pommeau et la fusée sont d'une épée du milieu du XVII^e^ siècle, et la lame celle d'un estoc de la fin du XVI^e^.

J. **233**. Rapière espagnole. Pommeau évidé, ainsi que les boutons qui terminent les quillons. Coquille découpée sans rebords. Longue lame allemande, plate à trois pans. Elle porte

(1) Bien que les rapières du Musée soient échelonnées de 1600 à 1660..., c'est-à-dire un peu au delà des cinquante dernières années de l'épée à gardes et branches multiples, on n'a pas cru devoir les intercaler suivant leur ancienneté individuelle entre ces épées à poignées compliquées, et on les a cataloguées sans interruption après ces épées qui, à la fois armes de guerre et de ville, ont été vers 1650 remplacées pour ces deux offices par l'épée Louis XIV, premier modèle de l'épée moderne. Comme d'ailleurs la poignée de 1650 est certainement dérivée de celle de la rapière (voir les rapières ou épées J. 262 à J. 265), la place naturelle de la série des rapières est entre les deux séries d'armes qui se sont succédé au milieu du XVII^e^ siècle.

dans la gorge d'évidement une croix ordinaire entre deux croix de Saint-André.

J. **234**. Rapière espagnole à coquille, de la même époque et d'un travail analogue à la précédente; elle n'en diffère que par les ornements du pommeau, de la branche, des quillons et certaines parties de la coquille.

J. **235**. Rapière allemande, du commencement du XVII^e^ siècle. La lame, contrefaçon de lame espagnole, porte dans la gorge d'évidement *de Tomas de Aïala*, et au talon la marque de Tolède : l'O sous le T. Poignée allemande. Garde formée de deux coquilles percées de petits trous et de branches d'une forme compliquée. Longs quillons droits. Pommeau ciselé en filets saillants, en forme de pomme de pin écrasée.

J. **236**. Rapière à poignée espagnole du commencement du XVII^e^ siècle. Lame longue, aiguë, à arête médiane. Garde en corbeille, ciselée et repercée à jour. Ornementation en volutes, rinceaux et feuillages; bordure en torsade. Quillons très longs terminés ainsi que la branche par des boutons. Pommeau sphérique. Toute la poignée ciselée en torsade.

Legs de M. Penguilly l'Haridon.

J. **237**. Rapière probablement italienne du commencement du XVII^e^ siècle. On lit dans la gorge d'évidement de la lame *Valencia* et on voit au talon près de l'écusson dans un écu sous couronne :

SIG
COZ
Set

La coquille profonde est en partie pleine et en partie repercée à jour. Les parties repercées et ciselées donnent des sujets de chasse. Le pommeau est d'un style un peu différent, mais de bon modèle.

J. **238**. Rapière allemande du commencement du XVII^e^ siècle. Lame très longue à courte gorge d'évidement. Garde symétrique

à coquilles repercées à jour. Quillons inverses. Une branche droite s'éloignant du pommeau et accostée de deux branches symétriques. Toutes les pièces sont ciselées en chevrons et incrustées d'argent. Dans la gorge d'évidement : *Jésus — Maria.*

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **239.** Rapière espagnole de la même époque. Pommeau ciselé et de petite dimension. Fusée en fer ciselé, imitant le filigrane. Coquille découpée, bordée entièrement, ciselée et repercée à jour. La lame, à trois pans, porte dans ses gorges d'évidement d'un côté : *EN TOLEDO ANO 1613*, et de l'autre côté : *DE HORTUNO DE AGUIRE*, et sur le talon de la lame un O sur un H, le tout dans un écu sous une couronne.

J. **240.** Rapière espagnole qui diffère de la précédente par le pommeau plus lourd, et parce que la coquille n'est pas à rebords renversés. D'ailleurs, mêmes marques et même inscription que la précédente; on lit, en outre, sur la tranche du talon de la lame : *ESPADERO DEL REI.*

J. **241.** Rapière du commencement du XVII^e^ siècle. Pommeau ciselé à figurines. Coquille italienne repercée à jour, ciselée et découpée. Remarquer l'absence des pas-d'âne et de la branche. Lame très longue et très fine à trois pans avec une très petite gorge d'évidement.

J. **242.** Rapière italienne du commencement du XVII^e^ siècle. Lame forte à arête médiane. Au talon S sous couronne, avec *Caino* sur chaque face. Longs quillons en torsade comme la branche et l'écusson. La corbeille est recoupée par deux parallèles; celui du haut fait l'encadrement inférieur d'une frise de trophées d'armes. Entre les parallèles, des rinceaux et des fleurs.

J. **243.** Rapière italienne du commencement du XVII^e^ siècle. Lame étroite à trois pans. Garde en corbeille pleine ornée de filets creux. Quillons droits. Toute la poignée autrefois dorée. Petit pommeau sphérique à bouton taillé à facettes.

J. 244. Rapière du commencement du XVII^e^ siècle. Lame à gorge d'évidement avec filets parallèles à la gorge dans laquelle on lit : *Francisco Ruiz*, en caractères très différents de ceux qu'on voit ordinairement sur les lames espagnoles. La lame doit être une contrefaçon allemande, tandis que la poignée est bien espagnole. Garde en corbeille, ciselée à rinceaux, et repercée à jour avec bord rabattu et coquille de renfort. Quillons, pommeau et branches ciselés en torsades et terminés par des boutons également ciselés.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 245. Rapière probablement italienne du commencement du XVII^e^ siècle. Belle lame à trois pans. Talon très long en dehors de la coquille, et qui porte entre des filets creux une croix fleuronnée avec les inscriptions usées : *SPA — Feci...* Garde en corbeille, repercée à jour. Quillons longs et droits. Pas-d'âne, branche rejoignant le pommeau. Pommeau à pans coupés, de forme ovale, surmonté d'un bouton.

J. 246. Rapière du commencement du XVII^e^ siècle, probablement allemande comme la lame en carrelet très fine, à arête médiane et portant dans la gorge d'évidement : *Peter Buegel — en Solingen.* Coquille en corbeille pleine. Ornements en rinceaux mêlés de figures d'oiseaux. Quillons longs et droits. Pas-d'âne. Petite fusée. Branche rejoignant le pommeau. Petit pommeau sphérique ciselé, à bouton.

J. 247. Rapière allemande de la même époque, la lame à carrelet est du même modèle, mais ne porte pas de marque. Garde en corbeille ciselée de petits dessins à jour très fins. Quillons droits dont les boutons sont vissés et d'un modèle du XVIII^e^ siècle. Pas de pas-d'âne. Fusée aplatie s'épanouissant avant l'étranglement du haut. Pommeau rond, aplati et à bouton.

J. 248. Rapière composée du commencement du XVII^e^ siècle. Lame allemande à pans adoucis. Dans la gorge d'évidement, le *loup* et une croix pattée. Corbeille espagnole ciselée, repercée

à jour et à rinceaux d'un travail précieux. Le bord renversé est uni. Tout le reste de la poignée est d'une arme plus commune.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **249.** Rapière allemande du commencement du XVII^e^ siècle. Lame quadrangulaire portant au talon la marque de Tolède O sous un T. Cette lame est probablement une contrefaçon allemande. Sous la marque dans un cartouche est gravé *Marson.* Longs quillons droits, grands pas-d'âne. Coquille à jour donnant quatre médaillons de chasses dans le goût allemand. Branche rejoignant presque le pommeau, qui n'appartient probablement pas à l'épée et se monte mal sur la fusée. Celle-ci a conservé son filigrane du temps.

J. **250.** Rapière allemande, première moitié du XVII^e^ siècle. Lame longue à arête aplatie. Gorge d'évidement commençant dans le talon; celui-ci a été reforgé. Garde en corbeille repercée grossièrement et à bordure unie. Petits quillons dépassant à peine la garde; l'un tourné vers la lame, l'autre à l'opposé. Pommeau taillé à dix pans. Arme incomplète remontée.

J. **251.** Rapière allemande de la première moitié du XVII^e^ siècle. Pommeau ciselé, représentant une chasse aux cerfs. Coquille pleine et entièrement ornée de reliefs. On distingue quatre médaillons représentant des combattants et un fauconnier.

J. **252.** Rapière allemande de la première moitié du XVII^e^ siècle. Coquille italienne presque plate, à bord dentelé, repercée à jour, présentant un ornement en rosaces finement découpées. Lame quadrangulaire. Gorges d'évidement profondes et repercées à jour, dans lesquelles on lit : *HENRICH FREIS SOLINGEN ME FECIT.*

J. **253.** Rapière italienne, modèle espagnol, première moitié du XVII^e^ siècle. Lame longue et étroite portant au talon une petite gorge d'évidement. Coquille en corbeille mi-partie repercée à jour et ciselée en feuillages et mi-partie pleine.

Quillons longs et droits terminés par une ciselure tordue. Poignée en filigranes, divisée en quatre cloisons longitudinales. Petit pommeau aplati, ciselé en torsade. Sur le garde-poussière on lit : *Alla coronna Rivolta en Milano.*

J. **254.** Rapière espagnole de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame de Tolède portant dans sa gorge d'évidement : *de Pedro de — Toro en Toledo*, et sur l'écusson des écus de Tolède avec les lettres T. O. P. Coquille dont la bordure n'est pas rabattue, mais terminée par quatre arcs inégaux; finement repercée à jour, donnant des rinceaux en volutes, des fleurs, des grappes de raisin. Quillons et branche mi-partis tout unis et mi-partis en torsades. Pommeau assez écrasé, décoré dans le style de la coquille.

J. **255.** Rapière allemande, de la première moitié du XVII^e^ siècle. Coquille repercée à jour et gravée assez grossièrement. Lame longue à évidement excessif, fait par deux faces à angle droit.

J. **256.** Rapière de la même époque. Lame carrelet très longue et à faces très légèrement évidées. Poignée en fer noirci sans décors. Grands pas-d'âne; quillons en sens inverse. Garde à trois anneaux. Coquille intérieure s'arrêtant au second anneau. Du côté opposé une coquille symétrique est enveloppée par les quatre branches de la contre-garde. Branche droite et branches de garde et contre-garde. Pommeau presque sphérique, retaillé suivant quatre fuseaux.

J. **257.** Rapière espagnole approchant du milieu du XVII^e^ siècle, époque de la transition de la corbeille aux coquilles symétriques. La garde est ciselée, repercée à jour. Comme décors, des fleurs, des oiseaux, des rinceaux en volute. A l'intérieur une coquille également repercée à jour. Pommeau aplati surmonté d'un bouton. La lame à trois pans porte près du talon une gorge d'évidement où on lit : *PEDRO DE VEL MONTE EN TOLEDO*, au talon le T sous l'O et sous couronne.

J. **258.** Épée de duel, italienne, sorte de rapière. Première

moitié du XVII^e^ siècle. Lame fine à section en losange. Très fines branches fournissant une garde en corbeille symétrique des deux côtés et qui était fermée dans le bas par six plaques dont on voit la trace au bord interne des branches. Quillons en volutes, tournés vers la lame. Fusée en torsade intacte. Pommeau taillé à pans en forme d'olive allongée. Poignée d'un modèle très rare et très élégant.

Don de M. Oger.

J. **259.** Épée italienne de duel, sorte de rapière de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame carrelet très fine. Garde et contre-garde à coquilles symétriques repercées à jour. Quillons en volute tournés vers la lame. Pommeau en poire à cannelures très serrées. Fusée avec son ancien filigrane en fer et argent.

Même donateur.

J. **260.** Rapière, milieu du XVII^e^ siècle, lame longue, triangulaire et évidée. Garde en corbeille, très peu profonde et criblée de petites ouvertures. Petits quillons ne dépassant pas la garde. Pas-d'âne tourné en volutes. Fusée et pommeau en torsade. Fourreau en bois recouvert de cuir. La forme du pommeau très allongé est à remarquer; ce détail et la monture de l'arme la rapprochent beaucoup de nos épées de combat.

J. **261.** Belle rapière du milieu du XVII^e^ siècle. Lame quadrangulaire, d'une longueur peu commune. Garde en corbeille, peu profonde et criblée de petites ouvertures. Courts quillons à bouts ciselés en torsade ainsi que le pommeau. Fourreau en bois recouvert de cuir très bien conservé. L'élargissement de la lame en forme de spatule, vers la pointe, semblerait indiquer une lame allemande. Le pommeau, du même type que celui de l'arme précédente, donne lieu à la même remarque.

J. **262.** Rapière italienne de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame fine et aiguë portant une forte arête. Garde en coquille aplatie repercée de petits trous ronds, ciselée ainsi que le pommeau et les quatre boutons qui terminent les

lons qui se dédoublent à la moitié de leur longueur. Fusée ıie de filigranes de fer et de cuivre rouge. Même remarque ıux rapières qui précèdent sur la forme allongée du pom- u.

. **263.** Rapière allemande de la première moitié du ' siècle. Fine lame quadrangulaire gravée au talon et por- sur une face cette inscription : *Hanns Ollich — Soli Deo ia — Hanns Ollich — Fide sed cui vide.* Garde à double ille très plate qui donne bien la transition de la rapière à remière épée Louis XIV. Pas-d'âne, quillons et branche és à pans. Pommeau cannelé en forme de poire. Toute la ınée est brunie.

. **264.** Rapière italienne vers 1640. Lame en carrelet, ement évidée. Poignée en fer noirci et ciselé avec ornemen- ons en tresses. Garde en corbeille repercée à jour. Un seul lon terminé en bouton, l'autre faisant branche. Pommeau orme de vase, terminé par un bouton. Filigrane en cuivre ge. Cette épée, comme la précédente, a de grandes ressem- ıces avec l'épée Louis XIV de l'origine.

. **265.** Épée de 1640 à 1650, du type Louis XIV, de l'ori- e. Sorte de rapière à coquille très aplatie et bordée en fes- s. Les quillons à moitié de leur longueur bifurquent à angle it et se terminent par des boutons ne dépassant pas la co- lle qui est ciselée en rinceaux serrés répétant des fleurs de Lame sans talon, à deux cannelures poussées jusqu'à la nte, avec les initiales répétées C N.

I. **266.** Rapière italienne de la deuxième moitié du t^e^ siècle. Coquille pleine, cannelée en spirale. Lame à deux tes portant au talon une des marques de Caino, S sous la ıronne.

I. **267.** Épée à lame allemande et à poignée italienne. La ne de Solingen est à double biseau et porte les médaillons

déjà signalés à J. 227. Riche poignée en acier ciselé, repercé à jour : rinceaux, feuilles d'acanthe, pommes de pin. Quillons inégaux tournés vers la pointe; pas de pas-d'âne; une seule coquille où sont burinées dans l'intérieur sous couronne les lettres entrelacées A. V. S. M. (*ave santa Maria*). Branche reliée au pommeau en pomme de pin à forts reliefs.

J. **268.** Épée allemande portant sa date 1635. Sur chaque face dans des médaillons on lit : *Clemens Poëter — me fecit Solingen*, et les devises : *Soli Deo gloria — vincere aut mori; pro aris et focis, fide sed cui vide.* Double coquille ciselée et repercée à jour; rinceaux; mascarons; pas-d'âne; deuxième petite garde. Branche fine à gros bouton, reliée au pommeau en forme de vase ciselé.

J. **269.** Épée de la même époque à lame allemande beaucoup plus fine et portant les mêmes devises. La poignée extrêmement élégante doit être italienne, et est complètement dorée. Garde en coquille finement ciselée dont les dessins consistent en coquilles repercées à jour. Elle n'a pas de pas-d'âne. Les quillons sont tordus pour se relier à la garde. Branche fine vissée au pommeau qui a la forme de vase et est terminé par un bouton.

J. **270.** Épée à lame espagnole du milieu du XVII^e^ siècle; au talon de la lame une gorge d'évidement entièrement dorée, portant d'un côté l'inscription suivante : *No me Saqves, sin rason*, et de l'autre : *No me embaines sin honor.* Poignée entièrement en fer, noircie, ciselée en relief et repercée à jour. Garde vissée au quillon et à la branche. La décoration offre des fleurons et des losanges en relief. Anneau pour recevoir le doigt, vissé à l'écusson.

J. **271.** Épée probablement allemande, du milieu du XVII^e^ siècle. Lame en damas de fabrique européenne, avec gorge d'évidement, sans marque de fabrique. Monture en fer, entièrement ciselé, d'un travail grossier allemand. Sur la fusée et sur

nche des figurines placées debout et de face. Le pommeau ente une tête de page de l'époque de Charles VIII.

Legs de M. le baron des Mazis.

272. Épée de cour italienne ou française, du milieu du ième. Lame très fine à pans adoucis. Coquilles ciselées en onde bosse représentant un combat de l'époque dans le le Callot. Pommeau sphérique à décor ciselé, du même Sur la branche et sur l'écusson, des guerriers à l'an-

Legs de M. le baron des Mazis.

273. Claymore écossaise du milieu du XVII^e^ siècle. Lame à deux tranchants et à trois longues et fines gorges d'évi-it. Poignée en berceau montant jusqu'au pommeau et re- à jour en ménageant une vingtaine de lames droites ou moins ouvragées, et reliées par quatre ou cinq tra- à angle droit. Pommeau hémisphérique terminé par un n.

274. Claymore écossaise. Lame légèrement courbe à un tranchant, à large gorge d'évidement avec gouttière près s. Poignée en berceau, montant jusqu'à hauteur du pom-, repercée à jour, en ménageant une vingtaine de lames s ou droites, et reliées par des traverses; sur les côtés, le est plus compliqué. Pommeau en tronc de cône terminé n bouton. La poignée a conservé sa garniture intérieure ours noir.

275. Claymore écossaise du milieu du XVIII^e^ siècle, diffé-le la précédente parce que la lame de sabre est droite. ines des lames ménagées dans la poignée en berceau se ssent en diagonales sur des parties carrées repercées à La garde a conservé sa garniture en drap rouge. Fusée ne de peau de poisson. Pommeau hémisphérique. Four-en cuir noir, à garnitures en fer.

276. Sabre allemand du XVII^e^ siècle. Lame à trois pans, du milieu est légèrement évidé. Poignée à panier com-

posée de deux quillons droits en pointe de flèche et de branches se recoupant cinq fois. Fusée tronconique avec son cuir du temps bordé de galons à filoches. Pommeau en pyramide quadrangulaire écrasée. La poignée paraît du milieu du XVII^e^ siècle, tandis que la lame serait du commencement. Sauf ses longs quillons cette poignée aurait beaucoup d'analogie avec celles des claymores écossaises.

J. **277**. Sabre anglais du milieu du XVII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant, portant près du dos deux gorges d'évidement dans lesquelles on lit : *ANDRIA FARARRA*. Garde en berceau de la forme de celle des claymores. Pommeau sphérique. Toute la monture de la poignée est enrichie d'incrustations d'argent. Fusée revêtue d'un filigrane en argent.

J. **278**. Épée d'infanterie espagnole de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle. Lame plate, large, aiguë et sans marque. Quillons recourbés en sens inverse. Garde en plaque de fer arrondie sur la main. Grand pas-d'âne. Une branche touchant le pommeau octogonal aplati.

J. **279**. Épée d'infanterie espagnole de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant. Garde en plaque de fer arrondie. Anneau pour le pouce. Une branche vissée au pommeau.

J. **280**. Épée de cour italienne de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle. Lame à arête aplatie, gravée et dorée sur le tiers environ de sa longueur. On y lit cette inscription : *Quis separet nos nil nisi mors*. Poignée ciselée, offrant sur un fond gris des ornements dorés; filigrane en cuivre sur une fusée cannelée.

J. **281** à J. **284**. Quatre épées wallones de cavalerie, de la fin du XVII^e^ siècle. Lame large portant une arête prononcée, sans marque de fabrique. Double coquille plate, repercée à jour. La défense de la main est fournie par un système de branches partant des coquilles pour s'attacher au pommeau. Fusée en bois reliée par de gros fils de fer tordus. Trois de ces

anes sont bien du temps; un seul a été refait et probable- aussi sa fusée.

285. Épée wallone qui diffère un peu des précédentes. me n'a qu'un tranchant avec pointe dans le prolongement ɔs. Une des coquilles manque. Le filigrane diffère un peu.

286. Épée wallone de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle, ande. Lame à trois pans adoucis. Sur chaque face est ɛe, outre des dessins d'ornement, une figure assez gros- : *Justicia.* Coquilles pleines; prise du pouce. Un quillon et court, l'autre donne la branche droite. Trois autres ches partent du quillon et de la coquille extérieure et vont lier au pommeau; elles sont reliées entre elles par des pe- branches en S. Toute la poignée est bleuie.

287. Épée de cavalerie du milieu du XVII^e^ siècle portant *gom* au lieu de *Sahagun* qu'aurait porté une véritable lame gnole. Garde en coquille criblée de trous ronds. Anneau le pouce. Branche vissée au pommeau.

288. Épée du règne de Louis XIV. Lame à trois pans ıx, gravée sur toute sa longueur sur fond d'or. Coquilles ées en demi-ronde bosse et représentant des cavaliers et grotesques. Même décor sur le pommeau. Sur la branche oueur de guitare.

Legs de M. le baron des Mazis.

289. Épée de page ou d'enfant de la fin du XVII^e^ siècle. ıe quadrangulaire extrêmement fine. Petite garde rabattue. ıts quillons tournés en sens inverse; poignée en ivoire à s.

290. Épée de soldat d'infanterie de nationalité inconnue, la fin du XVII^e^ siècle. Lame à arête aplatie, portant dans cune de ses gorges d'évidement, des caractères illisibles. de en fer, pleine, fournissant le quillon, deux branches à le droit, et un anneau pour le pouce. Pommeau en forme de

poire, surmonté d'un bouton cylindrique. Fusée revêtue d'un filigrane en cuivre jaune.

J. **291.** Épée allemande pour homme de pied de la fin du XVII^e^ siècle. La lame porte dans la gorge d'évidement la marque *au loup* très grossière et *IM DOMINI* avec de petites étoiles. Un quillon très long se rapprochant du pommeau; l'autre en sens inverse a dû être brisé. Garde à coquille pleine. Petite contre-garde donnant un anneau pour le pouce. Pommeau en forme de poire, grossier.

J. **292.** Estoc de hussard hongrois; commencement du XVIII^e^ siècle. Lame de Solingen fortement évidée, porte dans un des évidements une étoile, la lune, le soleil, une tête d'évêque et les lettres P. M. pour : *Peter Munich*. La poignée est dans le style oriental; les écussons sont remplacés par des croix dont les bras font quillons. Les montants, d'un côté, descendent vers la lame et, de l'autre, s'arrêtent à hauteur du milieu de la fusée. Fourreau en cuir noir à cinq bracelets et une bouterolle de fer, reliés par deux alèzes. Longueur de la lame 1 m. 40.

J. **293.** Autre estoc hongrois du même modèle. La lame n'a que 1 m. 23 de longueur; elle porte le soleil et la lune. La poignée du même modèle que la précédente a en outre une petite branche rejoignant le pommeau. Le fourreau en cuir fauve n'a qu'une bouterolle en fer.

J. **294.** Grand estoc ou espadon de la fin du XVII^e^ siècle. Lame triangulaire très aiguë et évidée, d'une longueur de 1 m. 12. Quillons longs tournés en sens inverse dans un plan perpendiculaire à la lame. Pommeau presque rond noirci comme les quillons. Fusée de 0 m. 25 pour les deux mains. La poignée de ce grand estoc devait être la même que celle des deux estocs qui précèdent. Cette monture a été refaite.

J. **295.** Estoc ou espadon allemand du même type, lame un peu moins longue et beaucoup plus lourde. Pour marque, une croix incrustée en cuivre montée sur un chevron. Quillons

ment tournés en sens inverse. La fusée creuse et le pom- sphérique sont en fer d'une seule pièce roulée et soudée. observation qu'à l'estoc qui précède.

296. Épée des premières années du XVIII^e^ siècle, poignée onkin. Lame à six pans. Talon gravé en rinceaux sur fond Monture en bronze ciselé et doré, représentant des oiseaux, nimaux et des feuillages dorés sur fond noir. L'épée a son eau en cuir noir. La chape est décorée également au Ton- La bouterolle unie est moderne.

Legs de M. le baron des Mazis.

297. Épée allemande du commencement du XVIII^e^ siècle. e à trois pans adoucis au talon qui est gravé de rinceaux. la lame un soleil sous bonnet d'électeur. Toute la poignée, mpris la fusée, est en fer noirci. Un petit quillon tordu, re faisant branche. Pommeau sphérique, coquilles pleines étriques; comme décors des cavaliers du temps, des rin- x, des trophées en incrustations d'argent assez grossières toutes les parties de la poignée.

298. Sabre de soldat du commencement du XVIII^e^ siècle. ne légèrement courbe à un seul tranchant; une gouttière du dos. Une seule coquille terminée par deux boutons nant quillons en sens inverse protège la main. Fusée en bois illée en hélice pour loger le filigrane. Pommeau en olive.

299. Épée composée. La lame et la fusée en fer et à jour t du milieu du XVIII^e^ siècle. La garde ainsi que le pommeau t du milieu du XVII^e^ siècle. Double coquille, pas-d'âne, llons en sens inverse terminés par des boutons. Branche flée en son milieu et terminée par un bouton qui touche le nmeau.

300. Épée dite *colichemarde*[1] de la fin du XVII^e^ ou du

[1] La colichemarde ne diffère de l'épée ordinaire des XVII^e^ et II^e^ siècles que par sa lame à talon assez long et large, puis brusque- nt rétréci de façon que l'arme est parfaitement en main. Elle a été

commencement du XVIII^e^ siècle. Lame évidée à talon très large qui ramène tout le poids vers la poignée, ce qui est le caractère exclusif de la colichemarde. On y remarque encore quelques traces de gravure. Sur les coquilles inégales, un combat de cavaliers. Le quillon qui faisait branche a été brisé au-dessus du médaillon représentant un cavalier comme on en voit deux autres sur les deux faces de l'écusson. Pommeau en forme de vase, sur lequel sont ciselés en ronde bosse des cavaliers. Paraît allemande.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **301.** Épée d'officier de l'armée de Charles XII, roi de Suède. La lame est celle d'un sabre droit à un seul tranchant; elle est décorée de fleurs gravées. Poignée en cuivre argenté; grande coquille pleine.

J. **302.** Épée à lame suédoise du commencement du XVIII^e^ siècle et à poignée française. Lame à arête médiane jusqu'à 0 m. 25 environ du talon, portant cette inscription en suédois : *Chaque Suédois est prêt à combattre pour le roi, la liberté, la fidélité, l'honneur.* Poignée en fer entièrement ciselée, garde en coquille et pommeau repercés à jour. Filigrane simple en fer. Ce pommeau ne lui appartenait pas.

J. **303.** Sabre allemand du XVIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant, se recourbant légèrement vers la pointe. Garde en fer noirci, portant trois branches de chaque côté. L'arme n'a pas son pommeau. La lame porte au talon A. P. incrusté en cuivre.

J. **304.** Épée de cour, française, du commencement du règne de Louis XV. La lame triangulaire fortement évidée, bleuie, à gravures dorées, porte les devises : *Ce nombre vaut tout seul,* sous un amour qui porte le chiffre 3, et la devise :

en usage surtout comme épée de duel de la fin du XVII^e^ siècle au milieu du XVIII^e^. Elle a ainsi continué l'office de la rapière. Son nom primitif allemand est *à la kœnigsmark* qui se prononçait, puis s'est écrit en France : *colichemarde.*

inutile. Garde, pommeau et coquille finement ciselés à aux sur fond d'or.

305. Épée d'enfant de la première moitié du XVIII^e^ siècle. e triangulaire évidée. Poignée en bronze doré. Décors d'un in élégant, en torsade sur la fusée. Fourreau en cuir noir.

306. Épée de la première moitié du XVIII^e^ siècle. Lame à e adoucie, décorée de gravures près du talon : personnages ntique très effacés et rinceaux. Poignée à ornements en f sur fonds dorés. Pommeau et coquilles repercés à jour, as de chasse, gibier de plume. La fusée qui ne lui appar- it pas et qui a été allongée par une seconde bague sous le meau est divisée en quatre fuseaux par de petites lames rageant sous les bagues.

307. Épée portugaise de la première moitié du ^e^ siècle, à poignée en ivoire, très richement sculptée dans olonies portugaises orientales. Deux demi-coquilles, dont e est brisée en partie. Pas-d'âne, petits quillons, l'un d'eux ongé faisant branche. Fusée en torsade. Fourreau en galu- blanc très fin.

308. Épée d'enfant, allemande, du milieu du XVIII^e^ siècle. ie à trois pans, gravée au talon. Poignée en cuivre ar- tée, ciselée et repercée à jour. Fourreau en cuir peint en ; la garniture est d'un travail semblable à celui de la poi- e.

309. Épée de cour, française (?) à poignée, du milieu du I^e^ siècle. La lame est du milieu du XVII^e^ siècle; à trois pans, ant une gorge d'évidement à fond plat, gravée et percée ous circulaires. Sur chaque face, à la naissance de la gorge, médaillon à l'effigie d'un prince de l'église. Poignée en fer èrement ciselée et repercée à jour. Fusée recouverte d'un an et d'un filigrane en fer. La coquille de la contre-garde a brisée à partir du quadrillé à jour.

310. Épée de cour, française, composée comme la précé-

dente. Lame identique du milieu du XVII^e^ siècle. La poignée du milieu du XVIII^e^ siècle, comme la poignée précédente, a la même forme d'ensemble; elle n'est pas repercée à jour, mais décorée de quadrillés, de petites étoiles et de trophées dorés.

J. **311.** Petite épée d'enfant, milieu du XVIII^e^ siècle. Lame brunie et dorée. Poignée en argent avec une simple croisière. Ni garde, ni branche.

J. **312.** Épée de combat composée de pièces de différentes époques. Lame à pans adoucis, portant un fort filet creux dans lequel est écrit : *Solingen 1656.* Au talon, en caractères plus modernes, *virtute et tempore,* et de l'autre côté : *abstulit fulgura Jovis.* Monture de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle, en acier bruni et doré. Double branche à charnière se développant pour garantir le dessus de la main. Anneau pour le pouce. Poignée garnie de filigrane d'argent. Fourreau en cuir fauve avec garnitures du même goût que la poignée.

J. **313.** Épée du milieu du règne de Louis XV. Lame triangulaire évidée, gravée et dorée sur fond bleui, au tiers environ de sa longueur. La coquille et le pommeau représentent des scènes de bergers et bergères dans le style galant Louis XV. Paraît française. Fragment de fourreau en galuchat blanc, à garnitures du style des coquilles.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **314.** Épée suédoise du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à arête supérieure aplatie, portant d'un côté l'inscription : *Wirabruk, anno 1755,* et une gravure à fond doré; l'autre côté porte une inscription qui occupe toute la longueur. Poignée en cuivre, ciselé et doré. Le pommeau, la branche et les bouts des quillons sont cannelés. Fourreau en cuir, garnitures en cuivre doré.

J. **315.** Petite épée du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à trois pans égaux et à arêtes adoucies au talon. Garde simple et filigrane en laiton peints en noir.

316. Épée allemande du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à
es adoucies, gravée à filets entrelacés et à rinceaux sur toute
ngueur, toutes les parties gravées ont été autrefois dorées.
née en cuivre jaune, ciselée grossièrement et dorée en plein.

317. Sabre-épée de l'époque de Louis XV. Le dos est
né par l'arête très déversée de côté. Sur la petite face on
Officiers des gardes du corps du Roy, et : *de la marque de la*
chette de Solingen. Sur l'une des grandes faces : *Guilemin,*
chand fourbisseur, à Versailles. Sur l'autre : *Fournie, mar-*
d fourbisseur, rue Dauphine, à Paris. La lame aux armes
rance et au soleil, avec trophées. Toute la monture re-
ée à jour. La poignée n'est pas celle des officiers des gardes
orps; elle devait être argentée.

318. Sabre du milieu du XVIII^e^ siècle, qui paraît d'abor-
. Lame à un seul tranchant. Une seule lame de fer étran-
au milieu donne la coquille, puis la branche; elle est rivée
soie, fournissant ainsi un pommeau plat.

319. Épée de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame
ête aplatie et à quatre pans près du talon, gravure offrant
Chinois ailé portant un étendard. Poignée en cuivre rouge,
èrement argentée et ciselée. Garde pleine à coquille. Pas-
e, quillons. L'ornementation de la poignée offre des tor-
s et des fleurons. Paraît allemande.

320. Grand sabre du XVIII^e^ siècle. Lame large légèrement
be. Garde en cuivre autrefois argenté. Coquille plate; deux
ches dont une en spirale de côté, l'autre embrassant la
sous le pommeau qui représente une tête de guerrier avec
que à chenille.

321. Sabre droit d'officier de la garde d'Auguste III, roi
Pologne, du milieu du XVIII^e^ siècle. La lame plate porte le
et les marques 1414 entre croix fleuronnées [1]. La garde

[1] Évidemment ce 1414 est un numéro de fabrication ou d'ordre
non pas une date.

porte les armes de Saxe et de Pologne. A conservé son fourreau, mais sans garnitures.

J. 322. Épée de la fin du règne de Louis XV. Lame triangulaire évidée qui a été cassée, puis raccourcie. Coquille repercée à jour en dessins quadrillés sur la moitié de sa largeur.

J. 323. Épée d'officier de l'époque de Louis XV, modèle d'essai ou de fantaisie. Lame droite aiguë à un seul tranchant, dos large. Talon gravé, doré. Le commencement de la lame bleui porte l'écu de France et *Vive le roy*. Poignée à une branche; deux autres symétriques, très basses, font gardes. Une branche mobile est maintenue par deux arcs-boutants se rabattant, l'un sur la branche principale, l'autre sur la garde; cette branche mobile peut se rabattre aussi sur la principale.

J. 324. Épée de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame à six pans, gravée au talon. Poignée noircie et vernie, entièrement en fer; petite garde rivée à la branche et au quillon, portant une petite plaque quadrillée. Fusée en balustre très élégant et en torsade comme la branche et le pommeau. Cette poignée est probablement hollandaise.

J. 325. Épée française de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame triangulaire, évidée, dorée au talon; dans un cartouche un lion, et au-dessus une étoile à six branches. Poignée en fer très grossièrement ciselée et repercée à jour. Filigrane fer et cuivre doré.

J. 326. Épée allemande de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame triangulaire évidée, bleuie, gravée et dorée au talon. La garniture de la poignée est entièrement ciselée et à fonds dorés. Fusée revêtue d'un beau filigrane d'argent. Sur la garde des sujets mythologiques, et sur le pommeau une Renommée. Fourreau recouvert de peau blanche.

J. 327. Épée allemande de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame dorée et finement gravée sur toute sa longueur : Annibal,

pereur, et les huit électeurs de l'Empire entre des rinceaux es feuillages font le décor de la lame. Poignée en cuivre e argenté, et offrant des trophées d'armes grossièrement és.

. **328.** Épée de cour, française, de la deuxième moitié du i^e^ siècle. Lame triangulaire, évidée, bleuie et à dessins d'or- ients gravés et dorés; on lit au talon : *Bourdin, gendre et esseur du sieur Giverne, marchand fourbisseur de la Maison Roy. Pont Saint-Michel. A la Tête d'or, à Paris.* Riche poi- e en acier, ciselée en ronde bosse, à fonds sablés et dorés. dessins sur toutes les parties de la poignée représentent combats du temps. Fusée à filigrane en or, du temps. Pièce a plus grande valeur.

. **329.** Épée française de la fin du règne de Louis XV. ne triangulaire évidée, gravée et dorée sur fond bleui à la tié environ de sa longueur. La coquille, le pommeau et la nche représentent des sujets de chasse ciselés sur fond d'or. rreau en galuchat, la bouterolle manque. Arme française.

Legs de M. le baron des Mazis.

. **330.** Épée-sabre de la fin du règne de Louis XV. Lame e à un seul tranchant, portant sur la lame : 2^e^ *Compagnie Mousquetaires du Roy*, et la croix des mousquetaires. Poi- e en cuivre ciselé et argenté, portant la même croix sur le mmeau. La lame est signée au talon de la marque à la mou- tte à Solingen, et sur le dos on lit : *Givème, marchand four- eur, rue Vieille-de-Juciène, à l'Épée royale, à Paris.* Four- u en cuir fauve, garniture en cuivre argenté.

L. **331.** Épée de cour de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. ne triangulaire fortement évidée. Poignée décorée de perles. mmeau en olive. Fourreau en galuchat blanc.

J. **332.** Épée de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame avée et dorée au talon, à arête supérieure aplatie. Sur une faces, les armes d'Angleterre et l'inscription : *Por Dios — la ley — por el rey.* Sur l'autre face, la même inscription

et la couronne d'Angleterre au-dessus des deux chiffres entrelacés G. R. *Georges Roy*. Garde en coquille. Poignée unie en fer. Filigrane en cuivre rouge. La lame, de fabrication espagnole, avait été montée probablement pour un officier espagnol au service de Georges III d'Angleterre.

J. **333.** Épée de l'époque de Louis XVI. Lame flamboyante à trois pans, et à gorge profonde d'évidement, à partir de o m. 10 du talon. Garde en coquille, pleine et unie. Quillons et branches taillés à pans. Pommeau taillé à facettes. Filigrane en cuivre jaune sur un fond en cuivre rouge. L'arme paraît allemande.

J. **334.** Épée commune d'officier ou sous-officier de l'époque de Louis XVI. Coquilles symétriques. Deux petits pas-d'âne en arcs-boutants; un petit quillon, une branche, pommeau très allongé en olive ciselée à côtes. Traces de dorure au talon.

J. **335.** Épée commune allemande de la même époque. Lame à trois pans portant au talon un guerrier romain au milieu d'entrelacs et un nom illisible. Poignée en acier composée comme la précédente. Pommeau taillé à facettes.

J. **336.** Épée très commune Louis XVI. Lame à trois pans, les arêtes du talon sont adoucies; celui-ci est doré et gravé. Poignée en acier poli. Pommeau taillé à facettes. Filigrane en cuivre jaune. Ce pommeau en olive très allongée n'est adopté que sous Louis XVI.

J. **337.** Épée française sous Louis XVI. Lame triangulaire évidée gravée et dorée, sur le tiers environ de sa longueur; on y lit cette inscription : *Je cherche un cœur fidèle.* Garde en coquille, ciselée et repercée. Pommeau cannelé.

J. **338.** Épée de ville, fin du XVIII^e^ siècle. Lame à trois pans. Poignée unie et polie en fer; pommeau taillé à facettes; filigrane en cuivre jaune.

J. **339.** Épée de ville de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame trian-

gulaire évidée sur deux de ses côtés. La poignée est toute en fer, la fusée et le pommeau sont taillés à pans.

J. **340.** Épée de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame triangulaire. Monture en acier. Poignée et pommeau taillés à facettes, coquille ovale à bord ciselé. Fourreau blanc en galuchat, avec garnitures en acier. Fourreau en galuchat blanc. L'arme peut avoir été exécutée sous la Restauration qui a repris des modèles de la fin de la monarchie.

J. **341.** Grande épée suédoise de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame évidée et à arête prononcée. Poignée en cuivre. Quillon, garde en coquille. Fourreau garni de cuivre.

J. **342.** Grande épée suédoise de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame à trois pans portant près du talon une gorge d'évidement dans laquelle on voit des poinçons de fabrique. Garde à coquille et pommeau en cuivre.

J. **343.** Sabre suédois, vers 1800. Lame à un seul tranchant jusqu'à 0 m. 30 environ de la pointe; une arête prononcée à cet endroit fournit les deux tranchants. Garde en cuivre offrant trois couronnes gravées. Fourreau en cuir garni de cuivre et d'anneaux de suspension en fer.

J. **344.** Épée de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame bleuie, décorée de fleurs de lis sans nombre. On lit au talon : *Pichon, marchand fourbisseur de M^gr^ le comte d'Artois, rue Saint-Honoré, à la Victoire, à Paris.* Poignée en cuivre ciselé, doré. Fourreau en cuir noir.

J. **345.** Sabre dont la poignée paraît de la République, et la lame antérieure comme l'indiquent ses décors gravés. Petite contre-garde près du dos. Poignée en cuivre ciselé et repercé sur un fond de drap rouge présentant des trophées d'armes. Le pommeau est une tête d'aigle qui tient une chaîne se reliant à la croisière.

J. **346.** Sabre de marine de la fin du XVIII^e^ siècle. La date 1784 se lit d'un côté près de la cravate; de l'autre, un mot

illisible et le n° VII. Lame courbe, à un seul tranchant, portant près du dos une gorge d'évidement. Poignée en fer. Gardes et contre-gardes pleines, courbées et arrivant à la hauteur du pommeau. Court quillon tourné vers la pointe. Branche vissée au pommeau.

J. 347. Sabre de la République batave, à trois branches. Entre les branches un lion tenant une massue coiffée d'un bonnet phrygien, comme le pommeau de l'arme. Pas de fourreau.

Don de M. de Marsy.

J. 348. Grand sabre de cavalerie, suédois, vers 1800. Longue lame à arête évidée et à deux tranchants. Garde en cuivre, pommeau sphérique surmonté d'un bouton. Fusée revêtue de cuir et d'un filigrane en cuivre. Fourreau en cuir noir, garnitures en cuivre jaune. Sur la garde un lion gravé.

J. 349. Sabre de fantaisie sous Napoléon Ier. Lame en damas noir, gravée et dorée au talon. Garde à trois branches; fourreau entièrement en cuivre.

J. 350. Sabre d'officier étranger de l'époque du premier Empire. Lame droite à quatre pans creux. Poignée à deux branches latérales embrassant un écusson armorié. Poignée à oreilles. Fourreau en tôle à bracelets dorés.

J. 351. Épée de cour sous la Restauration. Lame triangulaire fortement évidée de Klingenthal. Poignée ciselée toute dorée. Garde en coquille, un quillon et une branche. Fourreau en galuchat blanc.

J. 352. Projet d'épée de cour. Poignée en acier ciselé, poli. Toutes les parties sont repercées à jour. Sur la lame, d'un côté : *Dédié à Sa Majesté Napoléon III*, et de l'autre : *Dieu protège la France — Gloire et Génie*. La branche est remplacée par une chaînette de médaillons. Fourreau en galuchat blanc. Étui en velours noir.

Don de M. Ch. Benjamin Ténard, 1855.

ARMES D'USAGES PARTICULIERS.

353. Sabre de justice allemand, dont la lame est en forme imeterre oriental. Larges quillons plats tournés en sens se dans le plan de la lame et terminés par des sortes de s de lis comme le pommeau, aplati. Toute la poignée y ris la fusée en fer et la lame jusqu'au tiers de la longueur gravées de rinceaux dorés. Sur les côtés de la lame on voit figure de la Justice tenant une épée d'une main et de l'autre balance, et au-dessous un écusson qui porte l'image d'un on surmonté d'une croix grecque, qui sont les armes de nes.

354. Glaive de justice allemand. La lame large, lourde urrée porte, dans une légère gorge d'évidement, les noms *ANNES HOPPE,* deux fois répétés l'un au-dessous de re, et une petite figure poinçonnée en costume du commencement du XVII^e^ siècle. Quillons droits à huit pans. Longue e enveloppée de corde cirée pour les deux mains. Pommeau orme de vase taillé à huit pans émoussés et terminés par outon.

. **355.** Glaive de justice allemand de la première moitié du ' siècle. Lame lourde à deux tranchants, à bout arrondi. porte incrustés en cuivre, *le loup,* des cercles concentriques ne croix sur un cercle. Quillons ronds, pommeau en poire allongé. Fusée pour les deux mains.

. **356.** Glaive de justice allemand de la fin du XVII^e^ siècle. ne plate, légèrement arrondie; tranchants parallèles repés pour fournir la pointe; talon rectangulaire, allégé de que côté par deux gorges d'évidement; on y lit : *CLEMENS NN — ME FECIT SOLINGEN;* en outre, sur chaque

face, la licorne répétée trois fois. Poignée noircie. Quillons droits. Pommeau en forme de poire. Longue fusée pourvue d'un filigrane en corde.

J. **357.** Glaive de justice allemand, portant sa date, 1725. D'un côté de la lame est gravée une effigie de la Vierge avec l'enfant Jésus, et au-dessus : *S. Maria, ora pro nobis.* De l'autre côté, un Christ sur sa croix. Quillons et pommeau en cuivre, en forme de poire à dix pans. Fusée recouverte de fil de cuivre.

Don de M. le comte d'Armaillé.

J. **358.** Glaive probablement d'une société secrète du XVII^e^ siècle, comme l'indiquent les gravures du talon de la lame. Elle est à un seul tranchant et conserve sa largeur presque jusqu'à la pointe. Dos découpés en festons à chanfreins alternant. Dans la gorge d'évidement des inscriptions gravées qui n'ont pu être comprises, pas plus que les figures et écus gravés sur le talon. Quillons courts tournés en sens inverse. Fusée s'élargissant vers le pommeau qui semble indiquer une origine allemande.

J. **359.** Épée russe, probablement arme de justice, de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame à trois pans adoucis, s'interrompant aux deux tiers de sa longueur; elle présente dans sa partie plane une gravure dont le goût appartient au règne de Louis XV. D'un côté une figure de saint Georges à cheval perçant le dragon; de l'autre une image de la Vierge couronnée portant l'enfant Jésus et tenant un sceptre de la main droite. Grands quillons plats en cuivre descendant vers la pointe. Pommeau en cuivre, en olive cannelée à huit côtes. Fusée recouverte de cuir et assez longue pour les deux mains.

J. **360.** Cimeterre allemand de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, garni d'un pistolet à rouet dont le canon forme le dos de la lame. Quillons tordus en S dans le plan de la lame, et terminés comme le pommeau par une tête d'oiseau à bec court. La poignée, la platine, le canon, le pommeau et la lame

jusqu'au bout du canon sont gravés de dessins d'ornement dans le goût allemand. Quelques parties sont dorées.

J. **361.** Badelaire allemand de la fin du XVI^e^ siècle, portant un pistolet à rouet. Lame épanouie vers le bout avec tête de marteau d'armes embrassant la tête du canon. Toutes les parties de l'arme sont décorées de dessins d'ornement et de rinceaux gravés de style allemand. Sur la partie large de la lame sous couronne de duc, les armes du duc de Modène. Quillons tournés en sens inverse, terminés en tête d'oiseau comme le pommeau. Garde pleine remontant vers le pommeau. Fusée en bois à gros cordons.

J. **362.** Épée avec pistolet sur le côté de la lame. La platine est du côté droit, le canon du côté gauche; tout cet appareil de pistolet et la fusée ont été ajoutés dans la première moitié du XVIII^e^ siècle. La lame, les quillons et la garde sont du commencement du XVII^e^ siècle. La lame probablement italienne est plate, à pans adoucis. Elle porte le nom de ville *Valencia* répété deux fois. Lourd pommeau en bronze ciselé en tête d'aigle.

J. **363.** Épée allemande dont la poignée est de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle. La lame a été faite, comme le pistolet qu'elle porte sur son long talon, vers 1720. Elle est à arête médiane très prononcée et sans marque. Poignée en fer ciselé noirci. Double coquille ciselée, repercée à jour, donnant au milieu des trophées d'armes entre rinceaux. Petits-pas-d'âne, un seul quillon. Une branche rejoint le pommeau, dont la forme est bien celle de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle. Fusée revêtue d'un treillis de filigrane en cuivre.

J. **364.** Épée allemande du commencement du XVII^e^ siècle. Poignée en fer noirci, ornée de médaillons incrustés en relief, en cuivre doré et ciselé, représentant des cavaliers. Lame espagnole, à arête adoucie; le talon gravé et doré. On peut encore lire dans la gorge d'évidement : *RUIZ EN TOLEDO.* Cette lame porte un pistolet à rouet dont le canon se voit sur le côté

gauche, le rouet à droite, la gâchette au talon. Le timbre du rouet est carré, orné de rinceaux dorés et repoussés. Sur le tonnerre du canon, pour marque de fabrique : un petit arbre.

J. 365 et J. 366. Deux fleurets d'espadons à deux mains, pour l'escrime. Lame sans tranchant avec boutons larges et plats à la pointe de la lame. Pas-d'âne, pommeau sphérique. Fusée recouverte de velours rouge.

J. 367. Bâton fourré de la fin du XVII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant sans marque. Poignée entourée de ficelle fine avec clous de cuivre; le pommeau faisant tête est entouré de ficelle plus forte. Le fourreau fait suite à la poignée et est couvert comme elle.

Legs de M. le colonel Penguilly.

J. 368. Épée de duel du XVIII^e^ siècle comme l'indiquent les formes de la fusée et du pommeau. Lame très longue, très évidée et très large au talon. Garde en corbeille pleine. Branche large et plate rejoignant le pommeau.

J. 369. Épée de duel de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame très fine renforcée dans les 20 premiers centimètres. Garde à double coquille symétrique, ciselée et repercée à jour. Branche ciselée et repercée à jour comme le pommeau en olive évidée. Elle a conservé son fourreau en cuir noir à garnitures simples en fer. La bouterolle manque.

J. 370. Fleuret d'escrime moucheté, allemand, du commencement du XVIII^e^ siècle. Lame sans tranchant où on lit : *Jan Dii Keiser*. Gardes en anneaux; pas-d'âne d'une seule pièce donnant à travers leur anneau passage à la lame. Cet anneau est relié aux gardes par deux petites branches. Petits quillons; fusée recouverte de velours noir et d'un filigrane en cuivre. Pommeau en forme de poire.

J. 371. Canne à épée de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame triangulaire très fine. Poignée en acier ciselé, décorée de perles à

facettes. Coquille pleine, pommeau en champignon. Fourreau en jonc.

J. 372 et J. 373. Deux sabres de deuil pour les officiers de cavalerie sous le premier Empire. Lame en partie bleuie avec décors dorés. Poignée noire et fourreau en tôle noircie.

J. 374. Sabre de deuil qui diffère des précédents par les bracelets dorés du fourreau. Les oreilles de la poignée sont encadrées d'or.

J. 375. Sabre de deuil du même type; mais la lame est en damas avec décor oriental.

ARMES DE SOUVERAINS
ET DE PERSONNAGES MARQUANTS[1].

J. 376. Épée de François Ier. Lame italienne plate, à pans adoucis, avec gorge d'évidement gravée et dorée dans laquelle on lit : *CHATALDO ME FECIT.* Monture en cuivre plaqué d'or, et émaillée; garde à croisière sur laquelle on lit en lettres émaillées : *FECIT POTENCIAM IN BRACHIO SUO.* Poignée en torsade, émaillée, partie rouge et blanche avec ornements en or; on y remarque des salamandres. Pommeau orné de feuilles d'acanthe et de rinceaux et feuillages en or, sur émail rouge. Cette magnifique épée n'était pas, comme on l'a dit, celle que portait à Pavie François Ier, lorsqu'il fut fait prisonnier. Elle a été prise dans la tente du roi, suivant une tradition

[1] Toutes ces épées des rois ou dauphins de France sont venues du Musée des souverains en 1872, à l'exception des trois épées J. 379, 382 et 383, venues en 1880 de la collection de Napoléon III, qui en avait fait l'acquisition sur renseignements incontestables et justifiés par le décor de ces trois armes.

espagnole bien plus vraisemblable; puis elle a été rapportée d'Espagne par Napoléon Ier. A la bataille de Pavie, François Ier devait combattre avec quelque forte épée probablement à la fois d'estoc et de taille. Celle-ci n'a pas été retrouvée.

J. **377.** Grand estoc du roi Henri II. Lame triangulaire fortement évidée sur ses trois faces égales. Poignée du plus beau modèle, ciselée et damasquinée d'or dans toutes ses parties. Grands quillons descendant en quart de cercle terminés par une olive aplatie embrassée sur chaque face par la lettre *H*. Garde et contre-garde en anneaux, décorées en leur milieu comme le bout des quillons et comme le pommeau. Tous ces décors sont ciselés dans la masse; monture à douille pour couvrir l'entrée du fourreau.

J. **378.** Épée de Charles IX. La poignée seule est du temps; elle est d'une rare élégance et a assez d'analogie avec les poignées de 1650 environ. Comme celles-ci, elle procède de la rapière; mais elle diffère de la poignée de 1650 par certains détails; ainsi la coquille est une et n'est pas encore composée de deux demi-coquilles. Elle n'a pas de branches, mais deux courts quillons en sens inverses. Le pommeau ciselé en vase de fleurs est, comme toutes les pièces de la poignée, décoré d'ornements et de figures dorés par parties dans le style le plus pur de la deuxième moitié du XVIe siècle. Sur les champs de l'écusson sont incrustés en or des C croisés au-dessus du chiffre IX, et sous couronne. Enfin sur le pommeau, on voit incrusté en lettres d'or: *BRISAC*. En effet, Charles de Cossé, comte de Brissac avait reçu de Charles IX la propre épée du roi, comme la tradition en est restée dans la famille, et comme le constatent les portraits des hommes illustres par M. de Vulson, sieur de la Colombière, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; 1655.

Lorsque Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, gouverneur de Paris, fut massacré en 1792, il était chef de la maison. Tout ce qui lui appartenait ou fut trouvé dans son hôtel, fut alors mis sous séquestre. C'est ainsi que l'épée de

Charles IX — *Brissac* fut déposée aux Archives, puis transportée à la Bibliothèque nationale, de là au Musée des souverains et enfin en 1872 au Musée d'artillerie[1].

J. **379.** Épée italienne ayant appartenu à Henri IV qui la reçut du pape en 1599, à l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. Le pommeau est orné de deux médaillons, l'un représentant le crucifiement et l'autre la résurrection de Jésus-Christ. Branches, double-garde, quillons, un faisant branche, et pas-d'âne, décorés comme le pommeau. Les sujets représentés sont : l'Annonciation, la Visitation, la naissance du Christ, l'Adoration des Mages, la Circoncision. La petite garde est fermée par une plaque percée à jour et ciselée où l'on voit le portrait de Henri IV daté de 1599 et soutenu par deux anges. Les revers des diverses parties de la poignée étaient dorés. Lame de Solingen d'une grande beauté, à pan supérieur adouci. Dans ses gorges d'évidement profondes et ciselées à filets, on lit l'inscription : *Peter Munsten*, et au talon un poinçon mal frappé.

J. **380.** Épée présentée à Henri IV par la ville de Paris à l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. Lame portant des médaillons de nacre, incrustés, sur lesquels sont gravés les douze signes du Zodiaque. Entre ces médaillons sont écrits en damasquine d'or les événements principaux et les victoires du roi, avant et après son avènement au trône. Au talon de la lame, les armes de France et de Navarre. Monture à double garde damasquinée d'or et incrustée de médaillons en nacre. On remarque sur le pommeau la lettre H, et nombre d'inscrip-

[1] A la Bibliothèque nationale, la poignée était montée sur un tronçon de lame probablement du temps, à laquelle on a eu la malencontreuse idée de substituer une forte lame de Tolède à talon double de la longueur des pas-d'âne. On faisait ainsi perdre à cette arme de cour toute son élégance et une partie de sa valeur historique. On s'est décidé à remplacer au Musée cette lame qui convenait si mal à la poignée par une autre fine, légère et qui met l'épée parfaitement en main.

tions françaises et latines. Cette magnifique épée très probablement est française.

J. **381.** Épée de ville de Louis XIII. Lame à trois pans adoucis, à talon richement damasquiné. Gorges d'évidement, dans lesquelles on lit : *DE SILBESTRE NIETO — EN TOLEDO ANNO 1614.* Monture à triple garde, entièrement damasquinée d'or, ornée de médaillons en camées, représentant trente-quatre rois de France dont le dernier est Henri IV. Poignée en fer, pommeau sphérique terminé par un bouton; elle est très probablement française.

J. **382.** Épée française ayant appartenu à Louis XIV, dauphin de France. Pommeau présentant des dauphins entourant une fleur de lis. Petite coquille finement repercée à jour, offrant des zones concentriques. A la dernière, on remarque des dauphins et des fleurs de lis entrelacées, mêlés de coquilles. Petits quillons à quatre branches s'appuyant sur la coquille; l'un d'eux fait branche, l'autre qui devait être très court est cassé. Lame plate à arête médiane, gravée, portant les devises : *SI DEUS PRO NOBIS, QUIS CONTRA NOS?* etc. une figure de cavalier du temps (environ 1640) [1].

J. **383.** Épée ayant appartenu à Louis XIV. Lame très évidée et à arêtes saillantes; bleuie, gravée et dorée sur la moitié environ de sa longueur. On lit sur un des côtés : *ANNO 1667 — NEC PLURIBUS IMPAR — LOUIS XIV ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE — INTER JUSTA ARMA SELENT*[2] *LEGES;* on y voit un trophée d'armes, un soleil, une statue

[1] De tout temps on a offert aux dauphins de France, dès leur enfance, des armes d'homme ou d'adolescent; ainsi l'armure d'adolescent offerte au même Louis XIV âgé de moins de cinq ans, et dont le Musée a les fragments G. 347 et H. 280; l'épée d'adolescent offerte au dauphin Louis XVII, J. 385; une épée d'honneur offerte en 1841 par la ville de Paris au comte de Paris né en 1838, et connue par des dessins du temps.

[1] Il est écrit *selent*, au lieu de *silent*.

équestre de Louis XIV, les armes de France et de Navarre et une main armée d'un glaive. Sur l'autre côté, un combat devant une ville assiégée et huit blasons. Poignée ciselée en ronde bosse, repercée à jour et dorée sur fond noir. Sur les gardes, l'écusson et le pommeau, des figurines dorées entourées de rinceaux. Fusée garnie d'un filigrane d'argent.

J. **384.** Épée portée par Louis XVI à la cérémonie de son sacre. Lame triangulaire bleue ornée de fleurs de lis dorées. Fourreau blanc en galuchat, avec garnitures en or, enrichies de brillants. On voit sur la chape les armes de France, en émail azur. Il manque la poignée et un anneau de suspension du fourreau. Talon complètement doré, dans lequel on voit gravé : *Devisme, gendre et successeur du sieur Renard, marchand fourbisseur de la maison du Roy; Pont Saint-Michel : au Cour, à Paris.*

J. **385.** Petite épée du dauphin Louis XVII. Lame triangulaire, légèrement gravée vers le talon. Poignée et pommeau en agate; garde et branche en argent doré, enrichies de diamants et d'émeraudes dans des chatons rapportés. Fourreau noir en galuchat avec garnitures du même travail que la monture. Longueur de la lame o m. 55.

J. **386.** Glaive porté par le Premier Consul. Est identique au glaive du Premier Consul décrit dans la collection de M. Lepel-Cointet sous le numéro J. 418.

J. **387.** Sabre de l'époque du Consulat; on lit sur la poignée : *En 1803, Jean Le Page exécuta pareil sabre en vermeil pour le Premier Consul. En 1842, Henry Le Page son fils reconstitua ce sabre pour en rassembler et conserver les modèles.* Lame en damas décorée de trois étoiles entre branches de lauriers. Sur l'autre face : *Bonaparte Premier Consul.* La branche est donnée par une figure de femme couronnant de lauriers le casque du dieu Mars. Fourreau en acier noirci, gravé, à garnitures en cuivre doré dont les ciselures représentent des dieux de l'Olympe.

J. **388.** Épée ayant appartenu au roi Murat. Lame en damas à quatre pans creux, dorée au talon de o m. 20 de longueur. Poignée en vermeil. Forte croisière à têtes de lions. Fusée en agate; riche pommeau à tête de femme. Fourreau en nacre à bracelets et garnitures en vermeil.

Don de M. H. Lepage, arquebusier.

J. **389.** Épée de Charles XII. Lame très forte, relevée par une arête médiane d'une saillie assez considérable; elle porte des gravures à rinceaux au-dessus desquelles on voit la devise *SOLI DEO GLORIA* et le chiffre de Charles XII : deux C entrelacés, surmontés d'une couronne fermée, le chiffre XII placé entre les deux C. Cette arme historique a été donnée au général Meyenfelt par le roi Charles XII, qui la portait à Bender.

Donnée à Napoléon III par le roi de Suède.

J. **390.** Sabre droit de la fin du XVII^e^ siècle ayant appartenu très probablement à Stanislas Poniatowski, roi de Pologne de 1764 à 1795. La lame est en damas probablement allemand, de la forme de cette époque, sur laquelle a été incrusté assez grossièrement : *Stephanus Battoreus rex Poloniæ A. D. 1575*, en souvenir du dernier grand roi de la Pologne. Près du talon, en incrustation d'or, la figure qui se trouve sur le sabre courbe d'Étienne Battori qui est datée 1559. La poignée est comme la lame de la fin du XVIII^e^ siècle. Branche à angle droit sur le quillon. Toute la poignée est en or émaillé bleu et blanc avec perles. Sur l'écusson, d'un côté, la tête de Mars, de l'autre celle de Minerve. Le fourreau en chagrin noir est monté dans le même style : chape, bracelet et bouterolle [1].

J. **391.** Sabre donné par le Directoire au général Hoche, pour la pacification de la Vendée. Poignée française. Lame en

[1] Le sabre oriental du roi Étienne Battori (1559) aurait dû être placé en tête des armes de souverains étrangers, il a été décrit sous le numéro J. 119 au milieu du XVI^e^ siècle.

beau damas, avec caractères arabes et trophées incrustés en or. Fourreau presque complètement recouvert de garnitures repoussées, ciselées et dorées. Comme décor des trophées d'armes.

Légué au Musée par M. Philippe de Saint-Albin.

J. **392.** Sabre ayant appartenu au général Desaix, tué en 1800, à Marengo. Lame en damas noir de l'ancienne fabrique de Constantinople, d'une exécution remarquable; ornée d'inscriptions arabes, damasquinées en or. Croisette en argent gravé. La chape porte : *Sabre du général Desaix tué à Marengo.*

Don de Napoléon III.

J. **393.** Épée d'honneur que le Directoire exécutif de la République française donna au général Lefebvre, depuis maréchal, duc de Dantzig, l'an VII (1799), après l'affaire de Stokach, où il fut grièvement blessé en se défendant avec 8,000 hommes contre un corps de 36,000 Autrichiens. Cette épée est exactement du modèle décrit au numéro J. 416 comme épée de général en chef d'une armée de la République, sauf cette modification : le fourreau est en acier bleui au lieu d'être en écaille.

J. **394.** Sabre offert par la ville de Milan au prince Eugène Beauharnais. Lame en damas oriental, fourreau et poignée garnis en argent. La chaîne de la garde porte sur un écusson d'argent, une bague chevalière avec le chiffre du prince *E. N.* et la devise : *valeur, fidélité.* Les croix de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer sont incrustées dans la garde, et sur les côtés de la chape du fourreau sont placées les légendes des deux ordres : *Honneur et Patrie; Dio me la data, guari a chi la tocca.*

Don de M. H. Lepage, arquebusier.

J. **395.** Sabre d'honneur du général Augereau. Lame courbe en damas portant les initiales *P. A.* Poignée française à oreilles. Branche à angle droit sur le quillon. Pommeau plat et long. Le fourreau en laiton doré porte : *Le Directoire exécutif au général Augereau* et les initiales *A. P.*

Don de M^me^ la comtesse de Sainte-Aldegonde.

J. **396.** Sabre d'honneur donné par le Premier Consul au capitaine Cazeau en mémoire de sa belle conduite à l'affaire du pont de Plaisance. La lame française porte gravée : *Combat de la tête du pont de Plaisance. Quatre-vingts hommes prisonniers de guerre, le 17 prairial an VIII.* Fourreau tout en cuivre ciselé et doré. Belières et ceinturon en cuir vert foncé, couverts de broderies d'or extrêmement riches. Sur parchemin le brevet relatant le fait glorieux qui a motivé le don de ce sabre d'honneur.

Légué au Musée par son fils en 1883.

J. **397.** Sabre d'honneur du général de brigade Soulès. Lame en damas gravée et dorée jusqu'au milieu de sa longueur. Poignée française; sur les oreilles des têtes de Méduse. Fourreau en laiton richement gravé et doré. Porte sur la chape : *Le Premier Consul au citoyen Soulès, chef de brigade commandant les chasseurs de la garde des Consuls.*

J. **398.** Sabre de l'époque de la première République, ayant appartenu à Joseph Biston, administrateur général des hôpitaux. Monture en cuivre doré portant dans sa garde des branches de laurier et un casque.

Don de M. Biston, avocat à la Cour d'appel de Paris.

J. **399.** Sabre d'honneur avec ceinturon noir ayant appartenu au maréchal Bessières, duc d'Istrie. La lame, d'un beau damas, provient de Klingenthal, elle est gravée et dorée jusqu'au tiers environ de sa longueur. Elle porte : *Récompense nationale.* La poignée est en cuivre doré et ciselé; fusée en filigranes de cuivre rouge et jaune. Fourreau en chagrin noir avec larges garnitures en cuivre ciselées et dorées. On lit sur la chape : *Journée de Saint-Cloud, 19 brumaire an VIII.* Ceinturon et belières en velours noir avec garnitures, ganses et décor dorés.

Don du colonel Bessières, fils du général baron Bessières, et neveu du maréchal.

J. **400.** Épée de cérémonie ayant appartenu au maréchal

Bessières. Lame à arête médiane dans toute sa longueur. Au talon quelques traces de gravure. Fusée en nacre; deux aigles aux ailes éployées forment la croisière; le pommeau présente deux têtes de lion. Fourreau en cuir noir avec garnitures.

Même donateur.

J. 401. Épée de combat que portait le Maréchal lorsqu'il fut tué en 1813. Lame de Klingenthal gravée et dorée jusqu'au tiers environ de sa longueur. La poignée à coquille en argent doré, finement ciselée et garnie de la dragonne d'or. Sur le gland des bâtons de maréchaux croisés. Le fourreau est en cuir noir très simple avec bout et chape en argent doré et ciselé.

Même donateur.

J. 402. Sabre de colonel général des grenadiers de la garde impériale, maréchal Bessières, duc d'Istrie. Ce sabre est identique à celui qui va être décrit sous le numéro J. 423 de la collection de M. Lepel-Cointet. Ici les initiales sont *J. B. B.*

Même donateur.

J. 403. Sabre ayant appartenu au général Bessières. Poignée en corne avec filigrane en cuivre. Garde simple à une branche à angle droit sur le quillon. Oreilles en losange à côtés évidés. Fourreau en chagrin avec garnitures en cuivre bruni, ornées de filets.

Même donateur.

J. 404. Épée ayant appartenu au général de division baron Bessières. Lame triangulaire bleuie, gravée et dorée. Poignée dorée, fusée en corne quadrillée. Coquille simple, sur la face supérieure Neptune dans son char. Pommeau à pans coupés. La dragonne est conservée, ainsi que le fourreau en cuir à garnitures dorées.

Même donateur.

J. 405. Épée de cérémonie ayant appartenu au général de division baron Bessières. Lame triangulaire bleuie gravée et dorée, jusqu'au quart environ de sa longueur. Poignée dorée;

fusée en nacre, garde et coquilles simples finement ciselées représentant le combat des Horaces. Quillon terminé par une tête de bélier. Pommeau représentant un casque à grille; fourreau en cuir noir avec garnitures en argent doré et ciselé.

Même donateur.

J. **406.** Épée portée par le général de division comte de Lariboisière, premier inspecteur de l'artillerie, aux batailles de Wagram et de la Moskowa. Lame à un seul tranchant jusqu'à moitié de sa longueur, bleuie au talon avec ornements dorés. Monture en cuivre. Coquilles inégales représentant, ciselé en relief, un combat de cavaliers et de fantassins et sur la coquille un canon et un trompette de l'artillerie à cheval de la garde. Poignée en ébène quadrillé. Pommeau ovale. Fourreau en cuir simple, avec garnitures en bronze doré.

Don de M. le comte de Lariboisière, son fils.

J. **407.** Épée de combat ayant appartenu au général de Molitor. Lame de forme européenne et de fabrication orientale en damas à un seul tranchant. Vers le talon quelques caractères orientaux. Garde à double coquille, poignée en écaille garnie d'un filigrane en argent doré. Pommeau plat surmonté d'un bouton. Fourreau en maroquin portant ses garnitures en cuivre doré.

Donnée par M. le comte de Molitor, son fils.

J. **408.** Épée du règne de Louis-Philippe, ayant appartenu au maréchal de Molitor. Lame en damas à un seul tranchant jusqu'à 0 m. 10 environ de la pointe; évidée et ornée de quelques incrustations en or. Poignée en cuivre doré. Sur la garde en coquille les bâtons de maréchal et sept étoiles en argent. Fourreau en peau de chagrin, garnitures en cuivre ciselé et doré.

Même donateur.

J. **409.** Sabre ayant appartenu au général de Bonté. Lame en damas portant au talon un trophée oriental. On lit près de la chape l'inscription suivante : *Rendu sur le champ de bataille par*

Sa Majesté l'Empereur de Russie, le 25 mars 1814, près de la Fère-Champenoise.

Don de Mme la baronne de Bonté.

J. **410.** Épée ayant appartenu au général de Bonté. Lame ordinaire à arête saillante portant la date 1822. Monture en cuivre doré. Double coquille à charnière, dont une porte les armes du Gouvernement de 1830. Fourreau de l'époque de la poignée.

Même donateur.

J. **411.** Sabre ayant appartenu au général d'artillerie baron Berge, comme on le voit gravé sur la chape du fourreau. Lame en damas. Poignée à croisière sans branche. Fourreau en cuir noir recouvert à moitié par les garnitures en laiton doré.

COLLECTION LEPEL-COINTET [1].

ARMES DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER EMPIRE.

J. **412.** Sabre d'officier d'artillerie de la garde nationale, lors de sa formation en 1791. Lame droite, courte et large. Sur la moitié environ de sa longueur, des ornements dorés sur fond bruni. Monture en cuivre doré. Garde repercée à jour portant des faisceaux de licteurs, des branches de chêne et un médaillon aux attributs de l'artillerie. Pommeau et fusée ciselés en tête d'aigle. Sur la branche une fleur de lis surmontée d'un bonnet phrygien. Fourreau de cuir, garnitures en cuivre.

J. **413.** Glaive des élèves de l'école militaire de Fontainebleau. Lame courte à deux tranchants. Grosse croisière carrée portant dans un cartouche, ciselé en ronde bosse, deux grif-

[1] Cette intéressante collection a été léguée au Musée par M. Lepel-Cointet en 1873.

fons tenant une couronne. Poignée ciselée; pommeau ciselé à côtes. Fourreau en maroquin rouge enveloppé d'ornements et figures en cuivre doré.

J. **414.** Épée de cérémonie des généraux en chef de la République. Lame fine à pans adoucis, dorée vers le talon. Garde à une seule coquille portant trois étoiles. Quillons recourbés en sens inverse, terminés par une tête de coq. Poignée en ébène quadrillé avec un médaillon. Pommeau forme d'urne, carré. Fourreau en cuir noir; garnitures en cuivre ciselé et doré.

J. **415.** Glaive de cérémonie des commandants en chef des flottes de la République. Lame à deux filets creux. Au talon des ornements dorés sur fond bleui. Monture en cuivre doré. Quillons recourbés en sens inverse terminés par des dauphins. Poignée en ébène quadrillé. Pommeau en forme d'urne avec une ancre ciselée en relief. Fourreau recouvert d'écailles avec garniture en cuivre repoussé et ciselé.

J. **416.** Glaive de cérémonie des généraux en chef de la République, sous le Directoire. Lame à quatre fortes gorges d'évidement. Quillons formés par des arcs et des carquois. Petites coquilles rabattues ornées l'une d'un coq gaulois, l'autre d'une cigogne. Poignée en ébène cannelé, porte des foudres. Pommeau taillé à dents. Fourreau en écaille entouré de cuivre et d'ornements ciselés.

J. **417.** Glaive des consuls. Lame à quatre gorges d'évidement. Vers le talon deux faisceaux de licteurs ciselés et dorés sur fond noir. Monture en cuivre doré; poignée en corne imbriquée.

J. **418.** Glaive du Premier Consul, même modèle que celui des consuls, seulement toutes les montures sont en argent massif, et la poignée en quadrillé très fin. Fourreau recouvert d'écaille avec riche garniture en argent ciselé. Deux dragons portent les anneaux de belières.

J. **419.** Glaive de licteur des consuls. Lame à arête adoucie.

Quillons droits fournis par des ornements à feuilles d'acanthe et des serpents. Poignée en ébène sculpté à filets. Pommeau ciselé présentant deux écussons, portant l'un : *Unité*, et de l'autre : *Lois du peuple français*. Fourreau en maroquin noir à garnitures en cuivre doré.

J. **420.** Épée des membres de l'Institut d'Égypte. Lame fine à arête adoucie. Petits quillons tournés vers la lame. Coquille découpée à jour et ciselée. Poignée en nacre portant une figure égyptienne en cuivre ciselé, doré comme les garnitures du fourreau en cuir.

J. **421.** Épée des membres du tribunal. Lame à arête adoucie. Quillons droits terminés par des têtes de béliers; un œil sur l'écusson. Sur la coquille les tables de la loi. Au pommeau des figures grecques.

J. **422.** Sabre d'honneur ayant appartenu au citoyen Paques. La lame porte, sur le talon, des ornements dorés et l'inscription suivante : *1^er^ vendémiaire an X, donné par le Ministre de la police au citoyen Paques, inspecteur général.* Quillons en fer recourbés en sens inverse, terminés, d'un côté, par une tête de bélier en cuivre doré, et, de l'autre, par celle d'un chien tenant un serpent dans sa gueule. Écusson portant au centre la figure de la République; pommeau ovale à douille ciselée et dorée. Fourreau en maroquin noir, avec garnitures en cuivre, ciselé et doré.

J. **423.** Sabre de colonel général des grenadiers de la garde impériale. La lame en beau damas provient de la manufacture de Klingenthal; elle est gravée et dorée jusqu'au tiers environ de sa longueur. Sur une des faces est gravé : *Garde des consuls*, et plus bas les initiales du général entrelacées. Sur l'autre face, on lit : *Grenadiers à cheval.* Poignée en cuivre doré dont le quillon se termine par une tête d'aigle et le pommeau une tête de lion. Fourreau en chagrin noir avec larges garnitures en cuivre doré.

J. **424.** Sabre d'officier général commandant l'un des

quatre régiments des gardes d'honneur. Lame à pans creux, gravée sur une grande partie de sa longueur en rinceaux et feuillages sur fond d'or, avec six médaillons de figures mythologiques. Monture en cuivre ciselé et doré. Garde à deux branches latérales, poignée en galuchat garnie de filigrane en or. Fourreau en acier poli.

J. **425.** Sabre de parade. Lame en damas portant dans son pan creux des caractères orientaux. Monture en fer ciselé et doré sur fond noir. Fusée en corne. Fourreau en acier, bleu, à dessins dorés.

J. **426.** Épée d'officier général sous le premier Empire. Lame triangulaire. Monture en cuivre ciselé et doré. Garde en coquille recourbée en sens inverse. Poignée en nacre; le pommeau représente un casque à grille.

J. **427.** Épée d'officier général sous le premier Empire. Lame triangulaire, gravée sur toute sa longueur. Monture en cuivre ciselé et doré. Poignée en nacre; coquille découpée à jour portant à son milieu des attributs de marine. Arme d'officier général de mer.

J. **428.** Épée du même modèle. L'ancre est remplacée par une figure de Minerve. Arme d'officier général de terre.

J. **429.** Glaive de cérémonie des grands dignitaires du premier Empire. Lame à pans adoucis, ciselée au talon. Garde et écusson formés par une aigle aux ailes éployées. Poignée en nacre, cannelée; pommeau présentant deux têtes de lions. Fourreau en nacre à garniture en cuivre ciselé et doré.

J. **430.** Glaive de cérémonie du même modèle, sauf le décor au talon et le pommeau en casque à grille. N'a pas son fourreau.

J. **431.** Épée de sénateur. Lame à pans adoucis, gravée et dorée au talon. Garde à croisière ciselée et dorée, ornée d'un soleil à l'écusson. Poignée en nacre, sculptée à filets. Le pom-

meau représente le buste de Minerve. Fourreau en galuchat avec garnitures en cuivre doré.

J. **432**. Épée de chambellan de l'impératrice Marie-Louise. Monture en cuivre ciselé et doré. Coquille en forme d'écusson portant à son milieu l'aigle impériale. Pommeau carré terminé par un bouton. Le fourreau en cuir verni a une chape du milieu faisant troisième garniture.

J. **433**. Épée d'officier supérieur des lanciers polonais. Lame triangulaire en damas, de la forme des colichemardes. Coquille rabattue semée d'étoiles portant au milieu la lettre N. Pommeau en forme de schapska. Fourreau ordinaire.

J. **434**. Ceinturon du sabre du citoyen Gohier, membre du Directoire exécutif. En maroquin vert brodé en fil d'argent représentant l'œil, le coq gaulois et les serpents au milieu de ceps de vigne et d'épis.

J. **435** [1]. Glaive de cérémonie des directeurs. Lame à arête médiane gravée et dorée jusqu'à la moitié de sa longueur. On y lit : *Pour le salut de la Patrie — Pour ramener la paix.* Poignée à croisière terminée par des quillons trilobés. Sur la partie forte du milieu on lit : *Unité — Peuple français.* Sur la fusée en laiton doré, une Justice sous un œil et un Hercule sous le triangle. Sur le pommeau trilobé, le coq et un pélican. Pièce d'une rare beauté, dont le travail rappelle l'art du milieu du XVIII^e^ siècle. Fourreau recouvert de velours, autrefois rouge, richement brodé d'argent entre sept garnitures ciselées et dorées.

J. **436**. Glaive de cérémonie des généraux en chef sous le Directoire. De même modèle que les deux glaives déjà décrits aux n^os^ J. 393 et J. 416.

[1] Cette épée et la suivante ne sont pas venues au Musée de la collection Lepel-Cointet, mais elles la complètent comme série.

ARMES RÉGLEMENTAIRES FRANÇAISES
OU PROJETS DEPUIS LE MILIEU DU XVIII[e] SIECLE.

Pour respecter les inscriptions habituelles de l'aide-mémoire d'artillerie, on a compté les pans creux et gouttières sur les faces des deux lames. Pour toutes les autres armes blanches non réglementaires nous n'avons compté que ce qu'on voit sur une seule face, l'autre étant toujours identique; ce mode de description est d'ailleurs adopté par tous les collectionneurs et amateurs d'armes.

ARMES BLANCHES RÉGLEMENTAIRES FRANÇAISES.

J. **437.** Sabre d'officier d'infanterie du règne de Louis XV. Trois branches dont les prolongements forment la garde. Un soleil relie deux des branches. Fourreau en cuir noir.

J. **438.** Sabre de grenadier du même modèle. Une grenade remplace le soleil entre les branches.

J. **439.** Sabre d'infanterie du même modèle, mais sans soleil ni grenade.

J. **440.** Épée de sous-officier du règne de Louis XV. On lit sur la lame : *Magasin royal de...* (?). Garde noire à coquille double; petit pas-d'âne, une branche, un petit quillon brisé. Fusée en ébène.

J. **441.** Épée réglementaire d'officier des gardes françaises, sous Louis XVI.

Don de M. le baron de Marbot.

J. **442.** Deux sabres d'infanterie dits *briquets*. Modèles antérieurs à 1790.

J. **443.** Sabre d'officier de hussards, règne de Louis XVI. Lame large dont la forme rappelle les lames orientales, comme les gravures qui la décorent et les écussons formant oreilles. Fourreau en cuir noir, presque complètement enveloppé de garnitures en cuivre.

Don de M. le baron de Marbot.

J. **444.** Sabre de cavalerie modèle antérieur à 1790, dont la poignée a été modifiée sous la République. Large lame courbe et évidée; bleuie jusqu'au tiers de la longueur. Poignée en cuivre demi-rouge; garde à une branche, plate; fusée en cuir noir; filigrane de cuivre rouge; pommeau figurant un bonnet phrygien. Fourreau en cuir noir, avec garnitures en cuivre jaune.

J. **445.** Sabre d'officier de dragons antérieur à 1790.

Don de M. le baron de Marbot.

J. **446.** Quatre sabres de chasseurs à cheval, modèle 1790. Lame courbe de 0 m. 92; flèche de 24^mm 8. Deux pans creux. Monture en laiton. Garde à trois branches plates dont une en diagonale. Chape, bracelet à anneau et bouterolle en laiton. Un seul n'a pas son fourreau.

J. **447.** Sabre de carabinier modèle 1790. Lame droite, plate, à un seul tranchant de 0 m. 975 de longueur. Poignée en cuivre rouge à trois branches. Large coquille portant les armes de France entre deux grenades.

J. **448.** Sabre de dragons, modèle 1790. Lame à deux pans creux. Monture en fer. Garde à deux branches plates reliées par une troisième. Fourreau en cuir noir. Chape, bracelet et bouterolle en fer.

J. **449.** Sabre de fantaisie d'officiers de chasseurs à cheval, probablement du Consulat. Lame bleuie et gravée jusqu'au milieu de sa longueur. Poignée en laiton. Branche à angle droit

sur le quillon. Pommeau en tête de lion. Un cor de chasse sur l'écusson. Fusée recouverte de galuchat blanc.

J. **450.** Deux sabres de grosse cavalerie, modèle de l'an IX. Lame droite et plate. Fourreau en tôle de fer. Cuvette et bracelets larges et plats.

J. **451.** Trois sabres de grosse cavalerie, de 1790 à l'an XI.

J. **452.** Sept sabres de grosse cavalerie, modèle de l'an XI. Lame droite à quatre pans creux, de 0 m. 975 de longueur. Tranchant arrondi vers la pointe. Monture en laiton. Garde à coquille et à trois branches terminées par un bouton. La petite traverse de trois des poignées est terminée par un bonnet phrygien. Le fourreau en cuir est d'un ancien modèle : le fourreau réglementaire, de l'an XI, est en tôle de fer. Pour un des sept sabres, la poignée a été limée et réduite à la coquille et à branche droite.

J. **453.** Autre sabre de grosse cavalerie, modèle de l'an XI, qui ne diffère des précédents que parce qu'il n'a que deux pans creux au lieu de quatre. Il n'a pas de fourreau.

J. **454.** Deux sabres identiques aux précédents, n'en diffèrent que parce que la lame est plate.

J. **455.** Autre sabre identique au précédent, mais dont la poignée a été limée et réduite à la coquille et à la branche droite.

J. **456.** Deux sabres de hussards, modèle 1790, conservé en l'an IX. Les fourreaux en cuir sont presque complètement couverts par la chape et la bouterolle en laiton.

J. **457.** Sabre identique du même modèle. La chape et la bouterolle du fourreau sont de bien moindres dimensions, en outre un bracelet avec anneau de belière.

J. **458.** Six sabres de cavalerie légère, modèle de l'an XI, avec fourreau en tôle de fer.

J. **459.** Sabre d'officier de hussards, du modèle de cavalerie

légère an XI, sauf la forme des oreilles carrées. La lame porte des gravures dorées. Un trophée avec la légende : *vivat.* Au-dessous est un hussard à cheval, et : *Hussard de la République françoise.*

J. **460.** Sabre de hussard du même modèle, pour officier. Lame bleuie jusqu'au tiers, gravée et dorée au talon.

J. **461.** Sabre d'officier de cavalerie légère, modèle an XI (fantaisie). La lame porte des décors gravés et dorés. Fourreau en laiton ciselé.

J. **462.** Deux sabres d'artillerie à pied, d'un modèle antérieur à 1790. Lame droite de 0 m. 487, à deux tranchants, terminée en langue de carpe; deux pans creux. Monture en laiton d'une seule pièce, sans branche, à croisière. Poignée à tête de lion au lieu d'une tête d'aigle ou de coq. Un seul a son fourreau en cuir avec chape et bouterolle en laiton.

J. **463.** Cinq sabres de cavalerie de ligne, modèle an XIII. A quatre pans creux. Fourreaux en tôle de fer. Un des fourreaux manque.

J. **464.** Sabre du même modèle. Le fourreau en cuir est d'un modèle antérieur.

J. **465.** Deux sabres de gendarmerie à cheval, modèle 1790. Lame droite, plate, de 0 m. 88 de longueur. Poignée en laiton à deux branches latérales plates, reliées par une palme et des fleurons. Fourreau recouvert de cuir. Bouterolle, chape et bracelets, tous deux à anneau de belière. Un des fourreaux manque.

J. **466.** Deux sabres de gendarmerie ayant la même lame. La poignée est à trois branches latérales sans coquille. Le fourreau est celui du sabre J. 465.

J. **467.** Sabre du même modèle que les précédents, mais dont le fourreau est en tôle de fer.

J. **468.** Deux sabres de gendarmerie ayant les mêmes lames

que les précédents et portant gravé : *Respect aux propriétés.* La garde est à quatre branches latérales, et la coquille est plus évidée. Un seul fourreau pareil à celui de J. 465.

J. **469.** Autre sabre de gendarmerie, dont la poignée ne présente que deux branches latérales, avec coquille très évidée. Le fourreau n'a pas de bracelet à anneau.

J. **470.** Deux sabres d'officiers de gendarmerie. Lame à quatre pans creux bleuie et dorée au talon. Poignée à deux branches latérales reliées par une troisième branche. Un des sabres a son fourreau. Chape à bouton, pas de bracelet.

J. **471.** Sabre d'officier de gendarmerie, modèle de 1790 à l'an XI.

J. **472.** Sabre d'artillerie à cheval, modèle 1790. Lame courbe à pans creux et à gouttières. Dos plat; longueur 0 m. 70. Poignée toute en bronze; garde à une branche faisant un angle droit avec les quillons. Pommeau terminé par un petit bouton. Fourreau en cuir noir avec garnitures en cuivre. La longueur de la lame réglementaire n'est que de 0 m. 596. Ce doit être une lame de fantaisie faite pour un officier.

J. **473.** Deux sabres d'artillerie, modèle 1790 à l'an XI. Un d'officier et un de soldat, sur la lame de ce dernier est gravé : *Vivre libre ou mourir.*

J. **474.** Deux sabres d'artillerie à cheval, modèle 1792. Le fourreau n'est pas du modèle 1792. Lame courbe, de 0 m. 596; 22^{mm} 6 de flèche; deux pans creux. Monture en laiton, d'une seule pièce, à une seule branche en équerre sur la croisière.

J. **475.** Sabre d'artillerie de la garde des consuls. Lame à deux pans creux. Garde à oreilles. Fourreau en laiton. Porte gravé sur la lame : *République française.*

Don de M. le baron Doguereau, général de division d'artillerie.

J. **476.** Sabre de général sous la première République. Lame orientale en damas, portant au talon des caractères orien-

taux incrustés d'or. Le dos est formé par un gros filet rond. Monture en cuivre doré, écusson portant ciselé en relief un trophée d'armes. Poignée en ivoire garnie de filigranes en or, pommeau carré. Fourreau en cuir avec garnitures de cuivre doré.

J. **477.** Sabre datant de la Révolution de 1789, probablement d'officier de la garde nationale. Lame à un seul tranchant, portant près du dos une petite gouttière. Poignée en cuivre, garde à trois branches portant un médaillon, l'effigie du général Lafayette, accompagné d'un coq et d'un faisceau de drapeaux.

J. **478.** Sabre des vengeurs de la ville de Paris, époque de la première République. Lame à un seul tranchant; garde en cuivre à trois branches, portant une grenade sur laquelle se détache le vaisseau de la ville de Paris; au-dessous un ruban sur lequel on lit : *Vaincre ou mourir.*

J. **479.** Sabre d'élève de l'école de Mars (1793), avec son fourreau garni de cuivre repoussé. Le ceinturon porte la plaque dessinée par Denon, représentant le niveau à quart de cercle des canonniers.

J. **480.** Deux sabres de l'école de Mars, 1796. Un quillon se relève parallèlement à la fusée et fait garde. Deux autres descendent parallèlement à la lame. Sur l'écusson, un bonnet phrygien en relief. Fourreau du type romain recouvert de drap rouge, avec montures et alèses en laiton.

J. **481.** Sabre d'officier supérieur de cavalerie sous le Directoire. Lame en damas à caractères arabes, dorée jusqu'à moitié de sa longueur. Fourreau en cuir presque complètement recouvert par les garnitures en laiton ciselé et doré.

J. **482.** Sabre de sapeur, modèle an XI. Le dos de la lame est limé en scie. Poignée à tête d'aigle. Fourreau en cuir à garnitures en laiton.

J. **483.** Sabre de général de division de cavalerie sous le

Consulat. Lame en beau damas décorée de caractères arabes, gravée et dorée au talon. Pommeau en casque à l'antique. Fourreau en peau de chagrin presque complètement couvert par les garnitures en cuivre ciselé et doré. Le ceinturon en drap écarlate est sous vitrine, sous le même numéro, il porte trois médaillons en soie bleue; le tout est richement brodé d'argent.

J. **484.** Sabre d'officier de cavalerie du temps du Consulat. Manufacture de Versailles. Sur la partie bleuie de la lame, on lit l'inscription : *Vaincre ou mourir*. Garde à trois branches.

J. **485.** Épée de l'époque du Consulat. Lame à un seul tranchant. Poignée dorée. La branche en angle sur le quillon. Fusée en ivoire en torsade.

Don de Napoléon III.

J. **486.** Sabre des grenadiers de la garde des consuls. Lame large à un seul tranchant. Poignée en cuivre; garde à cinq branches. Coquille portant grenade. Fourreau en acier.

J. **487.** Sabre de fantaisie pour officier de grenadiers sous le Consulat. La poignée est, sauf les ciselures, celle du sabre des grenadiers du Consulat. La lame seule diffère; elle est légèrement courbe, à quatre pans creux et bleuie jusqu'au tiers. Fourreau en tôle.

J. **488.** Sabre de grosse cavalerie, dont le modèle n'est pas régulier. Lame à deux pans creux. Il porte au dos 1810. Fourreau en tôle dont les bracelets sont moins lourds qu'au précédent.

J. **489.** Quatre sabres de grenadiers de la garde impériale. Lame à la Montmorency. Deux ont des fourreaux en cuir, presque recouverts par les garnitures en laiton. Un a un fourreau en tôle; le quatrième fourreau manque.

J. **490.** Deux sabres de grenadiers de la garde impériale, à lame plate. L'un a son fourreau en cuir avec chape, boute-rolle et bracelet en laiton. L'autre a le fourreau en tôle de fer.

J. **491**. Sabre de grenadiers à cheval de la garde impériale, premier Empire. Entre deux des trois branches, une grenade découpée à jour. Fourreau en cuir noir avec trois garnitures en cuivre. Bout de fourreau et anneaux en fer.

J. **492**. Sabre de grenadiers à pied de la garde impériale.

J. **493**. Six sabres de chasseurs à cheval de la garde impériale. Lame courbe à deux pans creux. La poignée est à une seule branche et à oreilles. Fourreau en cuir noir presque entièrement recouvert de laiton. Un d'eux a son ceinturon complet en buffle blanc.

J. **494**. Sabre modèle 1802 des dragons de Custine, dit *à la Montmorency*. Lame courbe de 0 m. 975; 0 m. 018 de flèche; deux pans creux et deux gouttières. Garde en fer à deux branches plates reliées par des rivets à une troisième. Fourreau en cuir noir; belières et dard en fer; bordure, bout et trois petits bracelets en laiton.

J. **495**. Sabre d'officier de dragons de la garde, premier Empire.

Don de M. de Marbot.

J. **496**. Sabre de cavalerie du premier Empire. Lame en damas de Klingenthal, décorée de riches gravures, dorée jusqu'au tiers de sa longueur. Trophées, aigle impériale, figures. On lit au talon : *Par le capitaine d'artillerie Heuze, 1812. Manufacture de Klingenthal, Bish le jeune, graveur*. Poignée à trois branches. Fourreau simple en tôle.

Don de Napoléon III.

J. **497**. Deux sabres de cavalerie du premier Empire. La lame à gouttière près du dos était dorée à plein sur le tiers de sa longueur. Poignée ciselée enrichie de perles d'acier ainsi que le fourreau.

L'un est un don de Napoléon III; l'autre, de M. Lepage.

J. **498**. Épée du premier Empire. Lame triangulaire bleuie jusqu'au quart de sa longueur. Coquille repercée à jour por-

tant un aigle sur foudres, au-dessus de palmes et de feuilles de chêne. Sur le pommeau, le médaillon de l'Empereur. Elle a son fourreau.

Don de Napoléon III.

J. **499.** Quatre épées d'officier d'infanterie, sous Napoléon I^er^. Elles n'ont pas leur fourreau.

J. **500.** Épée portée par M. Mazert, capitaine au 62^e^ régiment d'infanterie de ligne, sous le règne de Napoléon I^er^. Lame bleuie au talon, poignée en bronze. Pommeau ciselé en forme de bonnet phrygien, portant une couronne de lauriers.

Don de M. Hippolyte Mazert, son fils.

J. **501.** Sabre d'infanterie du premier Empire. Lame en damas incrustée de caractères orientaux. Poignée bronzée, à une branche latérale sur laquelle est gravé : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Fourreau en cuir noir à garnitures bleuies.

J. **502.** Sabre d'artillerie à pied, garde impériale. Lame droite et large à deux tranchants; de chaque côté trois gorges d'évidement; sur le talon on lit d'un côté : *Manufacture de Klingenthal*, et de l'autre côté : *Couteaux*, et un autre nom en partie effacé. Gravure jusqu'au tiers environ de la longueur, représentant des trophées d'armes. Le tout surmonté de l'aigle impériale. Poignée en bronze figurant une tête d'aigle. Quillons droits. Fourreau en cuir noir; garnitures en cuivre.

J. **503.** Sabre d'officier de gendarmerie, sous le règne de Napoléon I^er^. Lame à deux pans creux et deux gouttières; bleuie et dorée au talon. Poignée à quatre branches latérales. Fourreau avec garnitures en laiton. Chape à bouton et à anneau de belière; bracelet à anneau, bouterolle.

J. **504.** Projet de sabre de cavalerie de ligne, Klingenhal 1811. Lame à la Montmorency, montée sur une poignée à trois branches latérales du type de l'an XI; le pommeau est prolongé sur le dos de la fusée comme au sabre de cavalerie légère de l'an XI. Fourreau en tôle.

J. **505.** Projet de sabre de cavalerie légère (1813). Lame à deux pans creux. Poignée à deux branches latérales. Pommeau prolongé sur le dos de la fusée. Fourreau en cuir à alèses en fer prolongeant la bouterolle.

J. **506.** Sabre d'officier de marine, sous le premier Empire. Lame courbe, évidée et à gouttières, bleuie jusqu'au tiers environ de la longueur; de chaque côté on remarque de petits dessins gravés et dorés. Poignée ciselée et dorée; garde à une branche faisant angle droit avec les quillons; fusée entièrement recouverte par un filigrane d'argent doré. Fourreau en cuir noir avec larges garnitures en cuivre.

J. **507.** Sabre d'officier de marine de la garde impériale. Du même modèle que le précédent, mais d'un décor beaucoup plus riche. La lame porte dans les gorges d'évidement : *Corps des marins — Garde impériale*, au-dessous de l'aigle impériale et de la lettre N. Fourreau richement gravé.

J. **508.** Sabre des marins de la garde impériale. Troupe.

J. **509.** Sabre d'officier de marine de la garde impériale, premier Empire. Ce sabre d'un riche décor, probablement de fantaisie, est malheureusement incomplet et en assez mauvais état. Le pommeau à calotte prolongée manque. L'écusson porte une ancre, le quillon est terminé par une tête de bélier.

J. **510.** Sabre de lancier de la garde royale du roi Jérôme. Porte, gravé sur la lame : *Chevau-légers, lanciers de la garde — Vive le roi;* et un écusson portant J. N. sous couronne royale. Le même écusson est répété entre les branches en laiton de la poignée. Fourreau en tôle de fer.

J. **511.** Épée de cérémonie de maréchal de France, sous la Restauration. Sur la lame, d'un côté : *Vive le roi;* et de l'autre les bâtons de maréchal de France en sautoir. Quillons forts et droits, ni garde ni branche. Fusée en nacre; monture finement ciselée, toute dorée. Fourreau revêtu de velours blanc semé de

fleurs de lis brodées en or. Garnitures du même travail que la poignée.

J. **512.** Épée d'officier général sous la Restauration. Lame de Klingenthal. Une seule coquille portant l'écusson de France. Poignée en nacre. Monture finement ciselée, toute dorée. Fourreau en cuir noir avec garnitures du même travail que la poignée.

J. **513.** Sabre d'officier des gendarmes de la maison du roi. Lame droite à deux pans creux, bleuie en partie. Poignée en laiton; la branche à angle droit sur le quillon. Deux branches plates se croisant en X et reliées à l'écusson de France, au-dessus des foudres. Fourreau en tôle de fer portant brasé le piton d'anneau de belière.

J. **514.** Autre sabre d'officier des gendarmes de la maison du roi; même modèle, sauf la lame qui est à quatre pans creux.

J. **515.** Épée de ville des gendarmes de la maison du roi. Même modèle que les épées des sous-officiers d'artillerie modèle 1816, sauf que le filigrane est en argent au lieu d'être en laiton (voir J. 525).

J. **516.** Cinq sabres de mousquetaires de la maison du roi, 1re et 2e compagnie. Lame droite à quatre pans creux. Poignées en laiton, les unes dorées, les autres argentées; les unes à deux branches latérales, les autres à quatre branches; elles se réunissent autour d'un écu plein ou repercé à jour portant la croix des mousquetaires. Tous les fourreaux en cuir noir avec garnitures argentées ou dorées, et de modèles différents.

J. **517.** Épée de mousquetaire gris. Lame à deux pans creux et dos plat. Poignée en laiton. Coquille pleine portant la croix des mousquetaires. Petits quillons, une seule branche, pommeau en forme de vase élégant.

J. **518.** Sept sabres des gardes du corps du roi Louis XVIII. Lames légèrement courbes portant : *Gardes du corps du roi.*

Les trois branches latérales de la poignée se réunissent à un écusson aux armes de France. Tous les fourreaux sont en cuir noir avec deux ou trois garnitures.

J. **519.** Trois sabres d'officiers des cuirassiers de la garde royale. Lame droite à quatre pans creux. Poignée à deux branches latérales embrassant l'écu de France. Fourreau en tôle d'acier, à deux bracelets.

J. **520.** Épée de mousquetaire (1^re^ compagnie) de la maison du roi, de l'époque de la Restauration. Lame à un seul tranchant avec pans creux. Monture en cuivre doré. La croix des mousquetaires sur les coquilles. Fourreau de cuir, garnitures en cuivre.

J. **521.** Sabre des gardes du corps de Monsieur. Lame légèrement courbe portant gravé dans son pan creux : *Gardes du corps de Monsieur.* Poignée à trois branches latérales. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets en laiton.

J. **522.** Sabre d'infanterie du modèle 1816, dont les montures et les garnitures sont en fer au lieu d'être en laiton.

J. **523.** Sabre de cavalerie de ligne modèle 1816, à quatre pans creux. Fourreau en tôle à deux bracelets.

J. **524.** Épée d'officier d'artillerie, modèle 1816. Sur la coquille en relief, l'écu de France; sur le pommeau, des foudres.

J. **525.** Trois épées de sous-officiers d'artillerie, modèle 1816. Portent la fleur de lis sur la coquille.

J. **526.** Sabre de troupes à pied, modèle 1816. Lame courbe, plate. Poignée à un quillon et une branche.

J. **527.** Sabre de même forme que le précédent, mais il a deux pans creux. C'est un modèle d'essai qui n'a pas été adopté.

J. **528.** Sabre d'infanterie modèle 1816. Un d'eux porte gravé au talon : *modèle 1816;* un autre la date : *1827;* le troisième sans date. Sur le pommeau du premier est gravée une

fleur de lis. Sur les deux autres pommeaux, moins épais de 0 m. 002, la fleur de lis a dû être limée.

J. **529.** Sabres d'officier d'infanterie et d'adjudant sous-officier, modèle 1821.

J. **530.** Deux sabres de tambour-major, modèle 1822. L'écusson en croix porte les armes de France. Il a été limé, effacé sur l'écusson d'un des deux sabres.

J. **531.** Sabre de cavalerie légère, modèle 1816. Lame légèrement courbe sans pans creux ni gouttière. Dos en baguette arrondie. Poignée à deux branches latérales.

J. **532.** Sabre de cavalerie légère du même modèle. Ne diffère que par les ciselures de la poignée.

J. **533.** Trois sabres d'officiers de cavalerie de ligne, modèle 1822.

J. **534.** Quatre sabres de troupe de cavalerie de ligne, modèle 1822.

J. **535.** Deux sabres de cavalerie légère, modèle 1822; l'un d'eux a été légèrement modifié en 1857.

J. **536.** Cinq sabres d'officiers de cavalerie légère, modèle 1822. Lame à la Montmorency. Deux ont des bracelets plus lourds que le modèle régulier; ce devaient être des modèles d'essai.

J. **537.** Sabre de canonnier monté, à cuvette, modèle 1829.

J. **538.** Sabre d'officier d'artillerie, modèle 1829.

J. **539.** Sabre de canonnier monté, sans cuvette.

J. **540.** Sabre du premier modèle de la garde municipale de Paris, 29 juillet 1830. Garde en cuivre à cinq branches portant une grenade sur laquelle est écrit : *29 juillet 1830*. Fourreau en fer.

J. **541.** Trois sabres de troupes à pied, modèle 1831. Lame

droite simplement à arête médiane. C'est le modèle primitif; le modèle définitif a été à deux pans creux. Le fourreau est également du modèle primitif.

J. **542.** Sabre du même modèle, de moindres dimensions, probablement pour enfant de troupe. La lame est légèrement gravée de décors à l'eau-forte et porte *1848*.

J. **543.** Autre sabre du modèle 1831, pour sapeur. La lame est sur les deux tiers de sa longueur à dos plat et large et retaillé en dents de scie.

J. **544.** Sabre de grosse cavalerie portant sur la lame : *Manceaux, 1832*. Lame triangulaire fortement évidée de 1 m. 00 de longueur. Garde en berceau à trois branches latérales de chaque côté.

J. **545.** Sabre du même modèle dont la lame a 1 m. 30 de longueur.

J. **546.** Projet de sabre droit à lame triangulaire fortement évidée. Garde en fer à quatre branches latérales. Fourreau en acier. Époque du roi Louis-Philippe.

J. **547.** Sabre d'adjudant, modèle 1845, avec fourreau en tôle d'acier.

J. **548.** Sabre d'officier d'infanterie, modèle 1845. Fourreau en cuir.

J. **549.** Deux sabres d'officiers d'infanterie, même modèle, avec fourreaux en tôle.

J. **550.** Sabre d'officier supérieur d'infanterie, modèle 1845. Fourreau en cuir et garnitures en laiton.

J. **551.** Sabre d'officier supérieur d'infanterie, modèle 1845, avec fourreau en tôle d'acier.

J. **552.** Projet de sabre d'officier supérieur d'infanterie. La poignée est exactement celle du modèle 1845. Lame droite,

lourde, à deux pans creux, portant sur le dos : *Tolède, ANNO 1837.*

J. **553.** Projet de sabre d'officier d'infanterie avec pistolet dans la poignée dont l'axe est celui du canon, par suite la bouche est au pommeau. Proposé par M. Bret, officier au 75e de ligne. Le modèle est celui du sabre qui précède. La lame porte : *Châtellerault, 1852.* Fourreau en cuir à garnitures en laiton.

J. **554.** Projet de sabre d'officier d'infanterie (1846) avec pistolet sur le côté de la lame, la bouche dirigée vers la pointe. Le sabre est identique au précédent.

J. **555.** Épée d'intendant militaire, modèle 1852.

J. **556.** Épée de commissaire des poudres et salpêtres, modèle 1852.

J. **557.** Épée d'officier de santé, commune aux officiers d'administration, modèle 1852.

J. **558.** Épée de sous-intendant militaire, modèle 1852. Commune aux adjoints à l'intendance, aux officiers de santé principaux, aux médecins-majors de 1re classe, pharmaciens-majors de 1re classe, principaux d'administration.

J. **559.** Sabre, modèle 1854, pour les sous-officiers de la garde impériale. Fourreau en cuir.

J. **560.** Sabre de cavalerie de réserve, modèle 1854.

J. **561.** Sabre de dragon, modèle 1854.

J. **562.** Épée de sous-officier et de brigadier de gendarmerie, sous le second Empire.

J. **563.** Épée d'élève de l'École polytechnique, sous le second Empire. Lame étroite portant deux gorges d'évidement, garde à double coquille dont une mobile.

J. **564.** Sabre de cavalerie, modèle 1816, avec poignée modèle 1854.

J. **565.** Sabre de cavalerie de ligne, modèle an XIII, avec poignée modèle 1854.

J. **566.** Sabre de carabinier, modèle 1854.

J. **567.** Épée d'officier du génie, modèle 1855.

J. **568.** Épée d'officier d'état-major, modèle 1855.

J. **569.** Sabre d'officier supérieur d'infanterie, modèle 1855.

J. **570.** Sabre d'officier d'état-major, modèle 1855.

J. **571.** Sabre d'officier d'infanterie, modèle 1855.

J. **572.** Épée d'officier de gendarmerie, modèle 1855.

J. **573.** Épée d'officier supérieur de gendarmerie, modèle 1855.

J. **574.** Projet de sabre de grosse cavalerie (Châtellerault, 1855). Quatre pans creux avec arête très saillante.

J. **575.** Projet de sabre de cavalerie. Lame droite fortement évidée. Poignée en bronze doré. Une aigle aux ailes étendues forme la garde. Pommeau donné par une couronne impériale. Fusée en corne en torsade.

Don de Napoléon III.

J. **576.** Épée de sous-officiers du génie et d'employés d'artillerie, modèle 1857. Ne diffère du modèle 1816 que par la coquille mobile à charnière.

J. **577.** Trois sabres de cavalerie, projet de M. Lepage-Moutier en 1859. Lame droite à deux pans creux. Dos évidé en gouttière. Les tranchants restent parallèles jusque près de la pointe. Garde en fer à trois branches prises dans le métal même de la coquille. Pommeau se prolongeant sur le dos de la fusée.

J. **578.** Sabre de cent-garde, à quatre branches. Règne de Napoléon III. Premier modèle avant le sabre-lance du mousqueton des cent-gardes.

J. **579.** Sabre d'officier de cavalerie de réserve et de dragons, modèle 1854, adopté par le Ministre de la guerre, le 30 juin 1870.

J. **580.** Sabre d'officier de cavalerie, modèle 1883 (1re taille).

J. **581.** Sabre d'officier de cavalerie, modèle 1883 (2e taille).

J. **582.** Sabre d'officier de cavalerie, modèle 1883 (3e taille).

J. **583.** Projet de sabre pour la marine ou pour les gardiens des prisons militaires. La lame est fixée entre les canons d'un pistolet à silex à deux coups, complètement en laiton. Le pontet est entre la fusée et la branche de la poignée. Fourreau en cuir noir. Sur la patte en buffle est écrit : *Reclus.*

J. **584.** Sabre d'abordage, modèle 1782. Lame plate avec petite gouttière près du dos. Poignée en laiton, garde à trois branches. Fourreau en cuir, garnitures en laiton.

J. **585.** Trois sabres d'abordage, ancien modèle.

J. **586.** Trois sabres d'abordage, modèle 1833.

J. **587.** Deux poignards de marine avec fourreaux en acier.

J. **588.** Deux poignards de marine avec fourreaux en tôle.

ARMES D'HONNEUR OU DE RÉCOMPENSE, ATTRIBUÉES OU NON ATTRIBUÉES.

J. **589.** Sabre d'honneur portant sur la lame : *Récompense nationale.* Lame ordinaire, bleuie jusqu'au tiers de sa longueur. Poignée à oreilles et garde à angle droit sur le quillon. Fourreau en chagrin à trois garnitures en laiton doré.

J. **590.** Sabre d'honneur du même type, portant sur la lame : *Récompense nationale.*

J. **591.** Sabre du même type portant sur la lame : *Pour ramener la paix.*

J. **592.** Sabre dont la lame est du type des lames qui précèdent. Le fourreau est plus richement décoré.

J. **593.** Sabre d'honneur du même type. Les oreilles sont en losange aigu. Le fourreau porte gravé : *Le Directoire exécutif au général Rusca.*

J. **594.** Sabre d'honneur pour l'infanterie, portant sur l'écusson de la poignée : *Le Ministre de la guerre à la 3e compagnie de la 19e demi-brigade.* Lame courbe, bleuie en partie et dorée en plein au talon. La poignée est en laiton doré.

J. **595.** Sabre du même type à montures en argent. Il porte seulement sur l'écusson de la poignée : *Manufacture de Versailles — Boutet, directeur artiste.*

J. **596.** Sabre du même modèle que le sabre de général de division de cavalerie (J. 423). Porte sur les oreilles en losange tronqué : *Donné par le Directoire exécutif à...* La suite n'est pas gravée, l'arme n'a pas d'attribution.

J. **597.** Sabre d'honneur sans attribution sous le Directoire ou le Consulat, à quatre pans creux. La pointe dans le prolongement du dos; bleui jusqu'au tiers de sa longueur avec ornements dorés. Poignée en argent. Branche à angle droit sur le quillon. Garde en large coquille repercée à jour. Fourreau en fer noir à garnitures d'argent.

J. **598.** Sabre du même type, plus massif et à lame blanche.

J. **599.** Sabre d'honneur de la Restauration. Poignée argentée à deux branches se reliant à l'écusson de France. Sur la lame : *Vive le roi;* et sur la chape du fourreau : *Donné par le roi au sieur Le Bourdiec Jean.*

J. **600.** Sabre d'honneur identique au précédent; porte : *Donné à M. Girard Jean.*

J. **601.** Sabre d'honneur identique; *donné à M. Gentel Pierre.*

J. **602.** Sabre d'honneur identique; *donné à M. Dumesnil Jacques.*

J. **603.** Sabre identique aux quatre qui précèdent, mais sans attribution.

J. **604.** Deux épées d'honneur non attribuées, époque de la Restauration. Sur la partie bleuie de la lame : trois fleurs de lis — *Vive le roi.* Poignée en argent, à double coquille, et portant sur le pommeau l'écusson de France. Fourreau portant sur la chape : *Donné par le roi à M.....*

J. **605.** Épée d'honneur non attribuée. Lame pareille à la précédente. Poignée et garnitures en laiton doré. Pommeau en casque à grille.

J. **606.** Épée d'honneur non attribuée. Même lame. La coquille est simple et le pommeau à côtes.

J. **607.** Sabre d'honneur, sans attribution, pour l'infanterie. Il porte : *Donné par le roi.* Le modèle est celui du sabre réglementaire 1821.

J. **608.** Épée d'honneur à lame blanche. Double coquille. Elle porte : *Donné par le roi, 1827.*

J. **609.** Sabre de la Restauration portant sur la lame : *Vive le roi* et les trois fleurs de lis. Fourreau en fer. Rien n'indique que ce soit un sabre d'honneur comme ceux qui précèdent.

J. **610.** Sabre de récompense, non attribué, du modèle du sabre d'officier de cavalerie légère, modèle 1822. On lit sur la lame, presque entièrement gravée à l'eau-forte : «*Donné par le prince royal*».

ARMES BLANCHES RÉGLEMENTAIRES DE PUISSANCES ÉTRANGERES.

ARMES BLANCHES ANGLAISES REÇUES EN 1858.

J. **611.** Onze sabres de cavalerie de ligne et de cavalerie légère. Deux ont été reçus avant 1858.

J. **612.** Sabre de sous-officier d'artillerie anglaise.

J. **613.** Huit sabres d'infanterie de modèles divers, en usage dans l'armée anglaise en 1858.

J. **614.** Sabre d'officier écossais avec coquille dorée.

ARMES BLANCHES AUTRICHIENNES REÇUES EN 1859.

J. **615.** Un sabre de cavalerie.

J. **616.** Deux sabres de cavalerie.

J. **617.** Sabre d'infanterie.

ARMES BLANCHES WURTEMBERGEOISES REÇUES EN 1845.

J. **618.** Sabre d'infanterie.

J. **619.** Sabre d'artillerie ou de pionnier.

J. **620.** Sabre de cavalerie.

J. **621.** Sabre d'infanterie badoise.

J. **622.** Sabre. Autre modèle.

J. **623.** Un sabre de cavalerie et un sabre d'infanterie de Hesse-Darmstadt en service en 1846; reçus à cette époque.

ARMES BLANCHES PRUSSIENNES.

J. **624.** Épée prussienne du XIX^e^ siècle. Lame à deux pans. Coquille double, deux quillons courts, une seule branche. Fourreau en cuir avec garnitures en laiton.

J. **625.** Épée prussienne du XIX^e^ siècle, du même modèle que la précédente.

J. **626.** Sabre de cavalerie prussienne du commencement du XIX^e^ siècle. Poignée en fer à deux branches.

J. **627.** Sabre du même modèle. Poignée en fer à trois branches.

J. **628.** Sabre d'infanterie prussienne, sous-officier.

J. **629.** Sabre du même modèle.

J. **630.** Sabre de sapeur, à scie.

J. **631.** Sabre droit d'artillerie.

ARMES BLANCHES DANOISES REÇUES EN 1858.

J. **632.** Sabre pour les sous-officiers d'infanterie. Le fourreau porte un autre petit fourreau pour la baïonnette de la carabine (ancien modèle).

J. **633.** Sabre de cavalerie de ligne (ancien modèle).

J. **634.** Sabre de cavalerie légère (ancien modèle).

J. **635.** Sabres d'infanterie (modèles divers).

ARMES BLANCHES DANOISES REÇUES EN 1861.

J. **636.** Sabres d'infanterie, modèle 1854.

J. **637.** Sabres d'adjudant-major, modèle 1854.

J. **638.** Sabres d'artillerie, modèle 1854.

J. **639.** Sabres de cavalerie, modèle 1843.

ARMES BLANCHES SUÉDOISES REÇUES EN 1858.

J. **640.** Sabre de cavalerie de ligne.

J. **641.** Sabre de cavalerie légère.

J. **642.** Sabre de hussard.

J. **643.** Sabre d'artillerie.

J. **644.** Cinq sabres de cavalerie de ligne suédoise. Poignée en fer à quatre branches. Trois fourreaux sont en tôle de fer. Deux sont en cuir avec chape et bouterolle en laiton. Reçus avant 1858.

Un des cinq est un don de M. Mérimée.

ARMES BLANCHES NORWÉGIENNES REÇUES EN 1861.

J. **645.** Sabre de cavalerie.

J. **646.** Sabre de sous-officier de cavalerie.

J. **647.** Sabre d'officier de cavalerie.

J. **648.** Sabre de cavalerie piémontaise.

Don de Napoléon III.

ARMES BLANCHES ESPAGNOLES REÇUES EN 1862 ET EN 1863.

J. **649.** Sabre de cavalerie de ligne, 1857.

J. **650.** Sabre de cavalerie légère, 1857.

J. **651.** Sabre d'artillerie à pied, 1857.

J. **652.** Sabre de grenadier, 1856.

J. **653.** Sabre d'infanterie, 1857.

J. **654.** Sabre de cavalerie espagnole.

J. **655.** Sabre d'infanterie espagnole.

J. **656.** Épée d'officier général (espagnole). Garde à coquille remontant vers la branche. Poignée garnie de filigrane en argent doré. Millésime 1860.

J. **657.** Épée espagnole d'officier d'état-major, millésime 1861. Garde à quillons droits.

J. **658.** Épée espagnole d'officier d'infanterie de la garde civile. Coquilles de différentes grandeurs se recourbant en sens inverse. Millésime 1862.

J. **659.** Épée de sous-officier de la garde civile espagnole. Millésime 1860. Garde à double coquille.

J. **660.** Épée de ville, d'officier d'artillerie, espagnole. Millésime 1862. Garde à croisière, poignée en filigrane d'argent doré.

J. **661.** Épée espagnole de ville, d'officier d'infanterie. Millésime 1862. Garde à quillons droits.

J. **662.** Sabre d'abordage espagnol, millésime 1861.

J. **663.** Sabre espagnol d'officier de marine, millésime 1859. Garde repercée à jour, portant deux ancres en croix; pommeau à tête de lion. Fourreau en cuir.

J. **664.** Épée espagnole d'officier de cavalerie, de la garde civile. Millésime 1861. Garde à trois branches portant les armes d'Espagne.

J. **665.** Épée espagnole d'officier de cavalerie, millésime 1861.

J. **666.** Sabre espagnol d'officier de cavalerie, millésime 1861. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **667.** Sabre espagnol de cavalerie légère. Millésime 1858. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **668.** Sabre espagnol d'officier d'infanterie, modèle 1851. Garde repercée à jour portant les armes d'Espagne. Millésime 1860.

J. **669.** Épée de hallebardier des gardes du palais (Espagne). Millésime 1862.

J. **670.** Sabre espagnol de cavalerie de ligne. Millésime 1860. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **671.** Sabre espagnol de troupe, à la prussienne. Millésime 1861. Garde pleine.

J. **672.** Épée espagnole d'officier de cavalerie, millésime 1860. Garde à trois branches, fourreau en acier.

J. **673.** Sabre de grenadier, espagnol, au millésime de 1861.

J. **674.** Sabre-hachette espagnol, des cadets d'artillerie, millésime 1862. Garde à croisière, écusson portant une pile de projectiles.

J. **675.** Sabre-hachette espagnol, pour la garde civile. Quillons droits formés par des lions.

J. **676.** Sabre espagnol d'officier d'artillerie à cheval. Millésime 1860. Garde en croisière portant les armes d'Espagne à l'écusson.

J. **677.** Sabre d'artillerie à cheval, millésime 1860, espagnol. Garde à croisière, fourreau en acier.

J. **678.** Sabre-hachette espagnol, pour l'artillerie à pied, millésime 1861. Quillons droits et ronds.

J. **679.** Sabre-hachette-baïonnette espagnol, millésime 1862.

ARMES BLANCHES RUSSES
REÇUES APRÈS LA CAMPAGNE DE CRIMÉE.

J. **680.** Sabre d'officier d'infanterie russe. Lame à deux pans creux et deux gouttières. La poignée est tout à fait celle de l'épée d'officier français modèle 1845.

J. **681.** Sabre de cosaque. Lame à deux pans creux. La poignée est simple et dans le type circassien. Le fourreau légèrement en bec est recouvert de cuivre rouge, comme les garnitures du fourreau en cuir. La lame porte la date 1840.

ARMES BLANCHES RUSSES
REÇUES APRÈS LA CAMPAGNE 1877-1878.

J. **682.** Sabre de dragons. Garde à une seule branche, fourreau en cuir, garnitures en bronze au moyen desquelles la baïonnette est attenante au fourreau du sabre. Ce dernier est muni d'un ceinturon et d'une dragonne.

J. **683.** Sabre de soldat circassien, dit *Rama.* Lame en fer portant sur toute sa longueur deux gorges d'évidement; pommeau portant deux croissants; poignée en corne; croisière en cuivre jaune. Fourreau noir avec garnitures en cuivre jaune.

Don du sultan de Turquie.

ARMES BLANCHES TURQUES
REÇUES APRÈS LA CAMPAGNE 1877-1878.

J. **684.** Sabre de cavalerie. Garde en cuivre à trois branches, fourreau en fer.

J. 685. Sabre de canonnier à pied. Lame tranchante d'un côté et taillée en scie de l'autre côté. Poignée en corne, croisière et garniture du fourreau en cuivre.

J. 686. Sabre de canonnier monté. Garde en cuivre jaune portant comme attributs deux canons, une grenade et une étoile. Fort renflement à la fusée.

J. 687. Yatagan turc de bachi-bouzouk. Poignée en corne; monture en cuivre; fourreau en bois recouvert de cuir.

Don du sultan de Turquie.

ARMES NÉERLANDAISES
AYANT FIGURÉ À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

(Offertes par le Gouvernement de Batavia.)

J. 688. Sabre à croisière de fer. Lame courbe de o m. 47 de longueur. Poignée en corne fixée par des clous de cuivre. Fourreau de cuir noir verni.

J. 689. Sabre dont la lame est beaucoup plus large dans la deuxième moitié et n'a que o m. 36 de longueur. Fourreau en acier.

J. 690. Sabre ne différant du précédent que par le dos de la lame qui est taillé en scie. Fourreau en acier.

FRAGMENTS D'ÉPÉES ET DE SABRES.

J. 691. Lame d'une riche épée de parement de la première moitié du XVI^e^ siècle, brisée sans doute et qu'on a relimée pour en faire une lame de dague. Le talon finement damasquiné en or, de fleurons, porte les armes de Jérusalem. Sur une lon-

gueur de o m. 15 de chaque côté de l'arête médiane de beaux rinceaux dorés à plein.

J. **692.** Belle lame d'épée de parement du XVI^e^ siècle; elle porte au talon les armes des Visconti et deux étendards sur l'un desquels est gravée la guivre des Visconti et sur l'autre un lion couronné.

J. **693.** Lame d'épée du milieu du XVI^e^ siècle, à pans arrondis. Sur chaque face du talon deux branches entrelacées incrustées d'or, entre lesquelles on lit d'un côté la devise : *NEC SPE NEC METU*, de l'autre les lettres entrelacées P M A H (?).

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **694.** Lame et pommeau d'une épée du XVI^e^ siècle, à deux pans adoucis. Pommeau simple en forme de poire.

J. **695.** Lame à arête médiane adoucie. Sur le talon une croix et sous l'écusson une sorte de coupe très allongée.

J. **696.** Belle lame d'estoc italienne, du milieu du XVI^e^ siècle, à arête très saillante. Au talon est gravé un écu écartelé de l'empire et de Ferrare, sur le tout du tout, une aigle pour la maison d'Este; l'écu serait celui de Modène. Au-dessous on lit la devise : *fido*. Sur l'autre face du talon, l'aigle est répétée avec la même devise, et au-dessus une *licorne*. Le tout est doré à plein.

J. **697.** Lame d'un sabre italien du XVI^e^ siècle, en forme de cimeterre, ciselée et champlevée dans toute sa longueur. Au talon, une empreinte à entrelacs semés de points d'or. Longueur de la lame o m. 39.

J. **698.** Lame italienne de la fin du XVI^e^ siècle, forte et probablement pour épée d'armes. Dans la gorge d'évidement on lit : *I H S*, et sur le talon *Caino*, avec une croix tréflée et fleuronnée.

J. **699.** Lame de la fin du XVI^e^ siècle, à arête médiane. Sur

le talon deux petites gorges d'évidement; entre elles, deux fois la lettre π sous couronne et un poinçon mal marqué.

J. **700.** Grande lame d'épée de la fin du XVI^e^ siècle, à arête médiane. Pour marques, une sorte de croix tréflée posée en diagonale, et dans un écu un dessin rappelant la forme d'un 8 ou d'un nœud.

J. **701.** Lame espagnole vers 1600, à arête médiane, très courte gorge d'évidement où on lit : *Valencia.*

J. **702.** Lame à arête très saillante entre deux gorges d'évidement; fin du XVI^e^ siècle ou commencement du XVII^e^. Sur le talon très long et très fort, un écu ovale avec lettres illisibles.

J. **703.** Lame d'une épée saxonne du commencement du XVII^e^ siècle. Lame arrondie à pointe courte, gravée comme un calendrier; en tête de chaque mois est figuré le signe du Zodiaque; tous les noms des saints sont écrits en allemand. Sur le talon, décoré de rinceaux dans le style saxon, est une marque profonde représentant un roi couronné portant un sceptre sur l'épaule. Cette lame était celle du maréchal de Papenheim, portée par lui à la bataille de Lutzen, où fut tué Gustave-Adolphe.

Donnée au Musée par M. le capitaine d'artillerie Paultre de la Mothe.

J. **704.** Lame allemande de la même époque et de même forme portant sur une seule face les douze mois de l'année très effacés. Au talon sont écrits : *années du Seigneur, lettres dominicales, nombres d'or.*

Don de M. Héricard de Thury.

J. **705.** Lame de Solingen de la première moitié du XVII^e^ siècle. Large et aiguë, à arête; elle porte deux médaillons autrefois dorés; l'un représente l'effigie de Jean-Georges, électeur de Saxe; l'autre celle de l'empereur Ferdinand II.

J. **706.** Lame d'épée du XVII^e^ siècle; quelques gravures au talon.

J. **707.** Lame d'épée de la fin du règne de Louis XIV, triangulaire, entièrement gravée à fonds dorés. Au talon : *Ravoisié, fourbisseur du Roy, au Duc de Bourgogne, sur le Pont Saint-Michel, à Paris.*

Offerte par M. de Liesville.

J. **708.** Lame de sabre du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle. En acier peint en noir, à un seul tranchant. Près de la pointe huit trous circulaires, et près du talon des ornements gravés et dorés. Pour marque de fabrique des V barrés.

Don de M. le baron Davilliers.

J. **709.** Lame d'épée portant sa date 1706, au-dessus des armes de l'Empire; de l'autre côté est gravé : *Solingen.* — Provient de la Bibliothèque nationale.

J. **710.** Lame d'espadon triangulaire, évidée et très aiguë, du XVIII^e^ siècle. Pour marque une croix incrustée en cuivre montée sur un chevron.

J. **711.** Poignée d'un cimeterre vénitien du milieu du XVI^e^ siècle. Les quillons en sens inverse sont brisés vers le bout. Pas-d'âne et petite garde. Le pommeau fait partie de la fusée et est terminé en volute. Cette fusée très finement ciselée est partagée en petites niches encadrant des personnages mythologiques. Toute la poignée est dorée à plein.

J. **712.** Quillons et pommeau en bronze ciselé et doré de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Les quillons à section carrée remontent en volute vers le pommeau, ils présentent des attributs de guerre à l'antique et des pistolets à rouet du XVI^e^ siècle. L'écusson donne sur une face une tête de satyre à cornes de bélier, et sur l'autre une tête d'amour, l'un et l'autre coiffés de palmes. Le pommeau en forme de bouclier antique donne au milieu d'attributs de guerre, d'un côté, une tête de femme dans un médaillon; de l'autre, quatre figures debout : femme, satyre, amour... Quillons et pommeau d'une grande finesse.

J. **713.** Fragment de poignée d'épée italienne ou française,

de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. La fusée et le pommeau en bronze ciselé et doré, d'une seule pièce. Sur les deux parties, le décor consiste en rondes de déesses et de dieux marins. Exécution remarquable.

J. **714.** Fusée et pommeau d'épée de la fin du XVI^e^ siècle, probablement de parement, toutes les figures du décor étant placées pour être vues le pommeau en bas. La fusée est profondément ciselée de dessins d'ornement, de médaillons; l'un d'eux encadre une chèvre. Les faces plates de la fusée s'ouvrent autour de charnières placées du côté du talon et se fermant à l'aide de tourniquets, disposition dont l'usage est inconnu. Le pommeau à peu près du même style, mais de moindres reliefs, n'appartenait pas à la fusée.

J. **715.** Poignée incomplète du commencement du XVII^e^ siècle. Fusée, pas-d'âne et pommeau en olive repercés à jour pour donner une chaîne à maillons carrés, figurant eux-mêmes des petites chaînettes. Les pas-d'âne sont reliés au bas par une bague dans laquelle entrait le talon de la lame.

J. **716.** Corbeille d'une rapière italienne du commencement du XVII^e^ siècle. Très profonde, repercée à jour suivant des rinceaux élégants se terminant par des fleurs et des boutons.

J. **717.** Garde en berceau de Schiavone. Un seul quillon droit plat et long. Au-dessous une et deux gardes perpendiculaires au plan de la lame, puis huit branches en éventail partant du côté opposé au quillon, et reliées à une et deux branches perpendiculaires aux premières et fermant la garde; ces branches finales sont reliées par cinq traverses. Anneau du pouce. L'enveloppe de cuir protégeant le talon de la lame subsiste.

J. **718.** Poignée de Schiavone du même type que la précédente; elle en diffère parce que les lames sont bordées de petits filets, et parce qu'elle n'a pas de prise de pouce.

J. **719.** Garde en berceau de Schiavone symétrique. Deux

pas-d'âne, deux petits quillons plats descendants. Garde et contre-garde croisées, épanouies au milieu et à fentes longitudinales comme toutes les branches de la poignée. De chaque côté partent deux branches de la branche droite et une de la croisée des gardes; elles se relient ensemble aux branches partant du quillon et qui rejoignent le pommeau. Celui-ci manque comme la fusée. Pièce très abîmée par la rouille, mais des plus intéressantes.

J. **720.** Coquille de rapière en corbeille pleine du XVII^e^ siècle, très commune.

J. **721.** Garde d'une épée wallone incomplète.

J. **722.** Coquille d'épée du milieu du XVII^e^ siècle, ciselée et repercée à jour, portant au centre deux médaillons à têtes de femmes. Quillons courts terminés par des boutons en forme de poire, gravés en rinceaux et feuillages, légèrement recourbés en sens inverse.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **723.** Coquille d'épée du temps de Louis XIV, ciselée en ronde bosse d'un travail remarquable. Combats de cavaliers.

Même legs.

J. **724.** Poignée d'épée Louis XIV incomplète. Le pommeau et la fusée manquent. Garde et contre-garde en anneaux symétriques. Pas-d'âne assez développés; quillons inversés; branche carrée qui indique l'époque.

J. **725.** Poignée de rapière de la fin du XVII^e^ siècle. Deux longs quillons minces. Une branche droite à laquelle se relient les branches tordues qui bordent les deux demi-paniers symétriques; ils sont composés de barreaux reliant les pas-d'âne.

J. **726.** Petite garde symétrique d'une épée de la première moitié du XVIII^e^ siècle. Elle est ciselée de sujets de chasse.

J. **727.** Petite garde presque complète du milieu du XVIII^e^ siècle. Pas-d'âne insuffisant pour les doigts. Petit quillon

repercé à jour et descendant, la branche est cassée. Coquille repercée à jour réservant des médaillons pleins; ceux du milieu sont ovales.

J. **728.** Garde d'un sabre de la République. Coquille inférieure repercée à jour, dégageant des trophées. Sur la coquille latérale un petit dieu Mars casqué tenant des foudres et un écu où sont en relief un soleil et un bonnet phrygien.

J. **729.** Pommeau d'une épée vénitienne de la première moitié du XVI^e^ siècle, représentant une tête de nègre ciselée en ronde bosse. Son col est très finement damasquiné.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **730.** Pommeau d'une épée italienne du milieu du XVI^e^ siècle, d'une composition remarquable; ciselé en ronde bosse. En bas-relief, des combats de cavaliers et de fantassins.

Même legs.

J. **731.** Pommeau d'épée du milieu du XVI^e^ siècle. Ciselé en ronde bosse d'une exécution remarquable, représentant un combat de cavaliers et de fantassins à l'antique.

Même legs.

J. **732.** Pommeau d'une épée du XVI^e^ siècle, de forme sphérique, découpé et ciselé à jour en chaînette.

Même legs.

J. **733.** Pommeau d'épée de la même époque, représentant des masques et des béliers d'un travail et d'un style remarquables. Il porte les lettres B C F.

Même legs.

J. **734.** Pommeau du milieu du XVI^e^ siècle. Sur le pommeau deux centaures.

J. **735.** Pommeau de la fin du XVI^e^ siècle, donné par une tête de femme à coiffure tordue. Collier de petites perles d'argent. Figure assez grossière.

J. **736.** Pommeau d'une épée de la fin du XVI^e^ siècle, en fer,

en forme d'olive surmontée d'un bouton et compartimenté par des filets longitudinaux.

J. **737.** Pommeau d'épée de la fin du XVI^e^ siècle, d'un travail italien des plus remarquables. Sur chaque face est encadré un combat de cavaliers et de fantassins en ronde bosse.

J. **738.** Pommeau d'épée, en fer, présentant une tête de nègre grossièrement ciselée.

J. **739.** Pommeau d'épée de la fin du XVI^e^ siècle, en forme de sphères dont quatre fuseaux seraient aplatis, avec arêtes adoucies. Décor mal défini.

J. **740.** Pommeau d'une épée de la fin du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^, de forme ovale à côtes arrondies. Incrustations en argent sur fond noir, représentant des feuillages, des fleurs et des oiseaux.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **741.** Pommeau d'une épée du commencement du XVII^e^ siècle à dix côtes. Incrustations en argent doré.

Même legs.

J. **742.** Pommeau d'épée du commencement du XVII^e^ siècle, de forme ovale surmonté d'un bouton; incrusté d'argent : fleurs, feuillages, animaux et têtes de chérubins ailées.

Même legs.

J. **743.** Pommeau d'une épée de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle, découpé en rinceaux et repercé à jour, présentant de chaque côté un cavalier espagnol (?).

Même legs.

J. **744.** Pommeau d'épée de la fin du XVII^e^ siècle. Ciselé sur fond d'or. Figurines entourées de rinceaux.

Même legs.

J. **745.** Pommeau en fer de l'époque de Henri IV, ciselé et donnant quatre médaillons allongés encadrant des figures nues et des têtes de femmes à coiffures en coquille.

J. **746.** Pommeau du même modèle que le précédent avec figures un peu différentes. La pièce est bien détériorée.

J. **747.** Pommeau d'épée du commencement du XVII^e^ siècle, en forme de gland obtus; ciselé à huit côtes, dont les arêtes rentrantes sont décorées de petites perles d'argent. Incrustations d'argent d'un fort relief représentant des fleurs, des fruits, des têtes de chimères. Tous les fonds sont noircis. Beau travail, probablement allemand.

J. **748.** Pommeau du commencement du XVII^e^ siècle, en olive à une vingtaine de côtes décorées d'incrustations d'argent répétant des petits arcs de cercle à cordes alternativement verticales et horizontales et avec leur centre.

J. **749.** Pommeau d'un sabre hongrois de la première moitié du XVIII^e^ siècle, en forme de bec carré.

J. **750.** Collection de dix-huit pommeaux d'épées ou de dagues sans intérêt.

J. **751.** Pommeau d'un sabre de la République, prolongé sur toute la longueur de la fusée qui manque. Pommeau en tête de bélier finement exécutée.

NOTICE

SUR LES DAGUES, POIGNARDS.

Dans tous les pays et à toutes les époques les hommes de guerre ont porté une seconde arme blanche de petites dimensions, appelée généralement *dague* ou *poignard*, et destinée à remplacer l'épée lorsque cette arme principale était perdue ou brisée. Ce n'est que pendant une période assez courte, du milieu du XVI^e^ siècle à la fin du XVII^e^, que la deuxième arme était tenue dans la main gauche, en même temps que la main droite escrimait avec l'épée; ce n'était d'ailleurs pas en guerre, mais uniquement dans les duels.

Dans le premier tome on a décrit le parazionum des Romains, les poignards gaulois, le scramasaxe des Francs; on ne s'occupera ici que de la dague du moyen âge et de la Renaissance, et des poignards dont les Orientaux font encore usage de nos jours.

Tous les hommes de pied étaient armés d'une dague suspendue à la ceinture du côté droit; quelquefois cette seconde arme avait d'assez fortes dimensions, par exemple le coustel à plate placé sur le ventre. (Voir la figure 22 des costumes de guerre.)

Pour les hommes d'armes, la dague était sans objet à cheval, mais lorsque le cavalier mettait pied à terre, lorsqu'il était démonté, son épée brisée ou perdue, une seconde arme de ceinture était sa seule ressource. En outre, en costume civil, le gentilhomme ne portait

souvent que la dague qui alors était suspendue à la ceinture, à droite ou à gauche indifféremment. En costume de guerre, l'épée étant à gauche, la dague était suspendue au flanc droit. Souvent au XIV^e^ siècle, les deux armes étaient enchaînées au plastron de la cuirasse. Enfin, parfois, la dague était attachée sur les reins, comme l'était souvent la lansquenette des Suisses et Allemands, lorsqu'elle n'était pas portée en travers du ventre, mais toujours la poignée à droite[1].

Placée précisément à hauteur du coude droit, la poignée de la dague pouvait gêner ce bras qui maniait l'épée; aussi était-elle forcément de dimensions très réduites : sans branches, à quillons et pommeau de petites dimensions. La *main-gauche*, arme de duel tenue à la main pendant l'action, avait au contraire une poignée très développée qui sera décrite plus loin.

Sur les pierres tombales et les bas-reliefs des monuments religieux du XIII^e^ siècle, on ne voit les hommes de guerre armés que de l'épée et de la lance; mais dès le commencement du XIV^e^ siècle, on trouve souvent des dagues au côté droit de la ceinture, puis on les voit portées par tous les hommes de guerre dans les miniatures du XV^e^ siècle, les tableaux et gravures du XIV^e^ siècle. La plupart des dagues, surtout aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, peuvent être classées dans une dizaine de types bien caractérisés et qui vont être décrits.

La *dague à rognons* dont on ne trouve pas d'exemple en Italie, mais très fréquente en Angleterre, dans les Flandres et en Allemagne, est connue dès les pre-

[1] Voir la figure 26 des costumes de guerre.

mières années du XIV^e^ siècle. Ce qui la caractérise, ce sont deux sphères en bois, ou os, ou ivoire qui accostent le bas de la fusée; leur centre est dans le plan de la lame; le tiers inférieur des sphères manque seul, leur méplat s'appuie sur une traverse de fer parfois à extrémités rabattues. La fusée est en tronc de cône dont la base large est au pommeau coupé carrément. C'est la forme de beaucoup de fusées d'épées allemandes. Le Musée d'artillerie n'en possède pas de spécimens.

La *dague à roëles* (rondelles), qu'on connaît également dès le commencement du XIV^e^ siècle, est caractérisée par des rondelles perpendiculaires à l'axe de la fusée, et faisant l'une garde, l'autre pommeau. Ces rondelles sont tantôt en fer plein, tantôt composées chacune de deux disques ; elles sont tantôt de même grandeur, tantôt de diamètres inégaux (voir J. 764). Enfin les rondelles peuvent être remplacées par des octogones, c'est le cas de trois dagues à roëles très intéressantes du Musée (voir J. 762 et J. 763) dont les diamètres ne sont guère plus larges que celui de la fusée renflée en son milieu. Ces dagues à roëles ont été en usage dans toute l'Europe jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, et plus tard encore en Écosse, ce qui les a fait appeler au XVI^e^ siècle : *dagues d'Écosse*.

La *miséricorde* des XIV^e^ et XV^e^ siècles ne semble pas avoir de modèle spécial; le nom répond plutôt à l'office de l'arme dans les combats singuliers qu'à son type. Le combattant qui tenait sous lui son adversaire lui présentait sa dague à la gorge pour lui faire demander quartier ou *miséricorde*. Il fallait que la lame fût très raide et très aiguë; la monture à roële convenait parfaitement à cette exécution barbare; une des

mains tenant la fusée, l'autre pouvait au besoin appuyer sur la roëlle du pommeau [1].

Le *couteau à armer* des mêmes époques n'avait pas non plus de type particulier de monture. Le nom indique que la lame était à dos et à un seul tranchant. Pour que ce couteau fût réellement une arme, l'axe de la pointe très effilée devait être celui de la fusée, ou tout au moins il devait lui être parallèle.

La *dague à oreilles* du XV^e^ siècle et du commencement du XVI^e^ (J. 775) dite en Italie *à la Levantine* était d'origine orientale; elle avait dû être introduite en Italie par les Vénitiens et les Génois; elle était déjà en usage en Espagne à l'époque hispano-mauresque; son origine orientale s'y explique aisément. Cette forme de pommeau à oreilles se retrouve encore de nos jours chez les Albanais et les Grecs et en général dans toute la contrée des Balkans (voir J. 1065 à 1069).

La *cinquedea* (cinq doigts) dite en vieux français *sangdede* était surtout une arme de parement de la fin du XV^e^ siècle et du commencement du XVI^e^. Elle était fabriquée et décorée presque exclusivement dans le nord de l'Italie, à Venise, à Vérone, comme l'indique le nom qu'on lui donnait de dague *véronaise*. De la page 169 à la page 171 on trouvera la description de dix de ces armes si précieuses et de leur monture toute particulière. Quelle que fût la longueur de la lame triangulaire parfaitement isocèle, longueur variant de 0 m. 25 à 0 m. 65, sa largeur au talon était à peu près constante : de 0 m. 07 à 0 m. 10.

Les dagues du XVI^e^ siècle, aussi bien de guerre que

[1] Une miniature de Froissard vers 1450 montre un homme perçant ainsi la tête de son ennemi tombé sur les genoux.

de ville, ont une poignée peu volumineuse : des quillons droits, courts, parfois rabattus et épanouis vers le bout; à l'écusson du côté du dessus souvent un petit anneau rond faisant garde; son ouverture est de o m. 020 à o m. 025, elle atteint exceptionnellement o m. 040; au lieu d'un anneau c'est quelquefois une petite coquille rabattue vers la pointe qui fait garde.

Les poignées des dagues allemandes sont généralement composées sur ce même modèle; mais la fusée est assez souvent en tronc de cône largement épanoui du côté du pommeau presque plat. Cette forme ne se rencontre que dans les poignées des dagues et épées allemandes. (Voir J. 826, allemande ou saxonne.)

La dague *suisse* de tout le XVI^e^ siècle est d'un modèle tout spécial. La fusée en bois nu (souvent en acajou) est à section en losange, renflée au milieu et d'une largeur double de son épaisseur. Les quillons et le pommeau donnent deux croissants en bois, à peu près égaux, les cornes infléchies vers la fusée. Ils sont armés en partie de cuivre doré. La lame est assez large au talon. Le fourreau est garni du côté du dehors de cuivre gaufré, ciselé, donnant surtout des compositions compliquées. Il porte une gaine pour un couteau et un poinçon-affûtoir. C'était autant une arme de chasse qu'une arme de guerre. (Voir les dagues J. 783 à 787.)

La *main-gauche* est une arme essentiellement de duel, du milieu du XVI^e^ siècle et, pendant tout le XVII^e^, elle accompagnait toujours la rapière à corbeille. Ici la poignée est très développée : de longs quillons droits, une branche continuant la large coquille trian-

gulaire qui couvrait tout le dos de la main. Avec cette seconde arme de duel tenue comme l'épée, le pouce en avant, le petit doigt au pommeau, on parait les coups de l'épée de l'adversaire, et on lui portait des coups droits ou de bas en haut. Le décor et les détails de la main-gauche étaient calqués sur ceux de la coquille de l'épée dont elle était le complément. Du reste pour toutes les dagues au XVI^e^ siècle, quel que fût leur modèle, bien que leur poignée très réduite ne ressemblât pas comme forme d'ensemble à celle de leur épée, le même décor, les mêmes détails devaient se retrouver sur les deux armes d'un même équipement.

A la fin du XVII^e^ siècle, le fusil était devenu l'arme principale de presque toute l'infanterie, les piquiers seuls, et de moins en moins nombreux, avaient conservé la dague. Lorsque la baïonnette fut adoptée et bien organisée pour la monter au canon du fusil, sans interrompre son tir, la dague n'eut plus de raison d'être, et même le sabre droit ou courbe ne fut plus donné qu'aux compagnies d'élite, les hommes du centre ne portant au côté que la baïonnette à douille dans son fourreau. Plus récemment le sabre-baïonnette, complément de tout fusil, est devenu l'unique arme blanche du soldat, et comme tel il est porté à gauche comme l'avait toujours été l'arme blanche principale [1].

Depuis le commencement du XVII^e^ siècle, et même avant chez les Allemands, le pistolet a remplacé pour le cavalier la dague de l'homme d'armes. Aujourd'hui,

[1] Un tableau (J. 876) donne une dizaine de types des transformations successives de la baïonnette, depuis son origine jusqu'au sabre-baïonnette actuel. Sous vitrine on voit une dizaine de baïonnettes de luxe et de fantaisie, ou pour armes de chasse.

le revolver est la seconde arme des cavaliers. Les marins seuls ont conservé de nos jours le poignard, modèle 1837. Ils sont en outre armés, pour l'abordage, du sabre, de la hache, de la pique, tous trois du modèle 1833.

Le mode de monture le plus fréquent pour toute espèce de dague de guerre était celui des épées : une soie fine prolongeant la lame rivée au pommeau; mais on rencontre aussi presque tous les autres modes de monture qu'on verra décrits dans la notice sur les armes orientales. Ces modes divers sont plus fréquents que la monture à soie rivée, pour certaines armes d'usages particuliers : les cinquedea, les couteaux à armer, les couteaux de chasse et les petites pièces des trousses de chasse ou d'usages divers.

DAGUES, POIGNARDS ET BAÏONNETTES.

FRAGMENTS.

J. **752.** Dague du XIII^e^ siècle. Très aiguë, à double tranchant et arête médiane. Poignée en bois, à section en losange. Croisière et pommeau en forme de croissants se regardant, fixés tous deux au bois par des clous; ceux de la croisière existent encore.

J. **753.** Couteau du XIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant, avec deux gorges d'évidement près du dos. La poignée et le pommeau devaient être plats et entourés sur le champ d'une lame de cuivre repoussée en fleurs de lis alternant avec un autre décor. Longueur de la lame o m. 21.

Don de M. J. Evans.

J. **754.** Lame de couteau probablement du XIV^e^ siècle, d'après les caractères gothiques que porte la lame et qu'on n'a pu déchiffrer. Ils sont compris entre une croix dont les bras sont terminés en petits cercles et ils sont suivis d'une sorte de scorpion. Le tranchant est en arc de cercle; le dos droit dans le prolongement de la soie large, et à quatre trous pour le passage des rivets qui fixaient le manche. — Fragment très intéressant trouvé près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **755.** Couteau du XV^e^ siècle. Lame fine à un seul tranchant; la soie presque aussi large s'épanouit en T vers le bout; les plaques en os ou en bois de la poignée étaient fixées par trois rivets dont la soie porte les trous. — Trouvé dans la Somme près d'Abbeville.

Même donateur.

J. **756.** Poignée de dague du XV^e^ ou XIV^e^ siècle (?) en os gros-

sièrement sculpté représentant un animal s'appuyant sur une targe. Virole en cuivre jaune.

Legs fait au Musée par M. Penguilly l'Haridon.

J. 757. Fragment de dague qui pourrait être du XVe siècle. Lame à arête médiane portant encore sur une des faces du talon une plaque de cuivre décorée de pointillés. La soie carrée a conservé sur chacune des quatre faces, trois et deux rivets. Le talon est percé pour le passage des quillons, qui n'existent pas, et le bout de la soie pour river le pommeau qui devait être en disque. Longueur de la lame o m. 15. — Trouvée dans la Somme près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. 758. Dague du commencement du XVe siècle. Lame à deux tranchants, à arête adoucie. Garde et pommeau en forme de rondelle; fragments de fusée en bois. Longueur totale o m. 33. — Trouvée dans la Seine.

J. 759. Dague de la première moitié du XVe siècle. Lame aiguë à un seul tranchant. La fusée était maintenue sur la soie par des rivets qui existent encore et coiffée par la douille du pommeau. Celui-ci est en forme de disque. Petite croisière très courte, s'infléchissant vers la pointe. Longueur de la lame o m. 24.

Don de M. Darvilliès.

J. 760. Petite dague du commencement du XVe siècle. Lame aiguë et quadrangulaire, portant deux incrustations de cuivre comme marque de fabrique. Fusée en bois; courts quillons rabattus sur la lame. Petit pommeau en fer, pyramide tronquée à huit pans.

J. 761. Poignard dont la belle lame du XVe siècle est montée sur poignée du commencement du XVIIe siècle. Lame à un seul tranchant d'un côté. Après le talon sur une face, une forte arête légèrement de côté; sur l'autre face, l'arête ne commence qu'au dernier quart de la lame. Petits quillons plats,

poignée en corne à section ovale. Pommeau sphérique et petit bouton.

J. **762.** Dague du XV^e^ siècle. Lame très particulière; elle porte sur chaque face une arête à un tiers de la largeur de la lame, mais inverse sur les deux faces; et de même avant le tranchant, le talon de la lame est inverse sur les deux faces. Garde et pommeau en rondelle octogone en fer. La fusée en bois était recouverte de petites bandes de fer allant en hélice d'une rondelle à l'autre et appliquées par un filigrane. Il ne reste plus qu'une seule bande sur huit qu'il devait y avoir.

Don de M. Tattegrain, artiste peintre.

J. **763.** Sous le même numéro deux dagues exactement semblables du XV^e^ siècle. La lame, la garde et le pommeau sont du même modèle que dans l'arme précédente. La fusée garnie d'os n'est plus en torsade; elle est plate et légèrement renflée au milieu. Il faut remarquer que la fusée et la garde octogone sont d'un même morceau de fer. Le pommeau est rivé et les plaques d'os sont maintenues par trois rivets. C'est une monture du genre de celle des couteaux communs.

J. **764.** Sous le même numéro, quatre dagues en fer noirci du milieu du XV^e^ siècle. A rondelles, comme garde et pommeau. Fusée ciselée de quelques filets en creux. Fourreau du temps, en cuir, servant de trousse et portant chacun les gaines de deux petits couteaux à lames triangulaires. Les quatre armes sont identiques; elles ne diffèrent que par le dessin des filets sur la fusée. Aux quatre dagues, le même poinçon ressemblant à un T dont la croisière est donnée par un arc irrégulier.

J. **765.** Dague à oreilles du XV^e^ siècle. Lame à deux tranchants, portant une arête médiane commençant à 2 centimètres du talon; un de ces tranchants est de 2 centimètres plus long que l'autre. La poignée est en fer ciselé et doré; elle est recouverte par deux plaques en corne. Le pommeau a la forme en usage chez les Albanais : deux ailes ou oreilles divergentes. Les Albanais ou stradiots étaient alors au service de Venise. Ces

coquilles ainsi que l'écusson sont recouvertes de plaques d'ivoire. Fourreau en corne garni de cuir et d'ivoire. (Voir J. 1065 et suivants.)

J. **766.** Dague du xv^e^ siècle, florentine. Lame triangulaire à deux tranchants; le pan supérieur est creusé en gorge d'évidement. Poignée en bronze, ciselée et autrefois dorée. Garde en anneau. Pommeau circulaire en forme de champignon.

J. **767.** Dague du milieu du xv^e^ siècle, en fer ciselé. Le pommeau présente une tête d'homme. Petite coquille repercée de quelques trous et tournant sa convexité vers le pommeau. Quillons. Lame de forme particulière taillée en dard à quatre faces à son extrémité.

L'origine de cette arme est fort douteuse, elle pourrait être composée de pièces diverses.

J. **768.** Dague italienne de la seconde moitié du xv^e^ siècle. Lame orientale en damas, à arête médiane, portant au talon, d'un côté, un cartouche très effacé bordé d'incrustations d'argent et surmonté d'un croissant. Sur l'autre face on voit encore dans le cartouche des caractères orientaux incrustés d'argent et le croissant très effacé. Quillons en bronze doré donnés par deux monstres dans le type des gargouilles gothiques. Fusée en cristal embrassée par deux bagues ciselées en feuilles d'acanthe et dorées. Pommeau en cristal de roche cubique à médaillons en relief sculptés en feuilles, et terminé par une calotte de bronze doré.

J. **769.** Fragment d'une dague de la fin du xv^e^ siècle. Lame à un seul tranchant à large dos. Petits quillons droits s'épanouissant vers le bout. Vestige de soie. — Trouvé dans la Seine.

Don de M. de Marbot.

J. **770.** Dague de la fin du xv^e^ siècle. Lame à arête saillante, à deux tranchants, adoucie au talon et portant trois crans faits à la lime. Petite garde en anneau, ciselée ainsi que la contre-

garde qui est très petite. Large virole en fer. Fusée en ébène. Pommeau en forme de calotte sphérique.

J. **771.** *Cinquedea* [1] de dimensions exceptionnelles, la lame seule a o m. 68; elle est cloisonnée en trois parties d'inégales longueurs. Dans la première, quatre cannelures, dans la seconde trois, dans la dernière deux. La lame ne comporte aucun autre décor. Ces sortes d'armes se faisaient en Italie, de la fin du xv^e^ siècle aux premières années du siècle suivant. Leur mode de monture a de l'analogie avec celui de beaucoup d'armes orientales. La soie large d'environ o m. 02 est repercée de quatre trous ronds de o m. 006 à o m. 012 de diamètre, dans lesquels sont encastrées des rosaces découpées analogues aux meneaux des rosaces des églises. La soie se rétrécit brusquement au bout pour donner la rivure sur l'étrier en bronze ou fer doré qui embrasse les deux plaques d'ivoire de recouvrement de la poignée. Ces plaques sont décorées de rosaces à jour, et ont à peu près la forme en violon. Les quillons larges et forts près de l'écusson s'amincissent en s'infléchissant vers la pointe de l'arme.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **772.** Lame d'une *cinquedea*, du xvi^e^ siècle. Divisée en trois parties par des filets saillants transversaux. Dans celui du talon quatre gorges d'évidement, dans le suivant trois, dans le dernier deux. Comme marque de fabrique une croix dont les bras sont renflés vers le milieu.

Même legs.

J. **773.** Fourreau en cuir noir gaufré et ciselé d'une *cinquedea* italienne des dernières années du xv^e^ siècle ou des premières années du xvi^e^. La lame n'existe pas au Musée. Le décor du

[1] Ce nom italien de *cinquedea* (cinq doigts) répond à la largeur de la lame à sa base; elle a d'ailleurs la forme d'un triangle isocèle parfaitement régulier et très aigu, souvent renforcé dans le bout après les deux ou trois étages de cannelures.

fourreau est une merveille comme composition, dessin et exécution. Le sujet principal est un médaillon à sujets mythologiques accompagné de cornes d'abondance, de figures nues et de trophées. C'est une des œuvres les plus charmantes de l'artiste italien dont on voit au dos la signature :

OPUS
HERC
UL
IS.

Opus Herculis [1].

J. 774. Grande *cinquedea*, dont au moins le fourreau en cuir gaufré et ciselé est du même artiste que le précédent. La lame taillée à pans à compartiments est gravée et dorée sur les deux faces, sur toute la longueur du talon et sur la moitié de sa longueur jusqu'à la pointe. Le décor qui consiste en scènes mythologiques est d'une finesse merveilleuse; le fourreau présente sur sa face extérieure un médaillon dans le style de la lame et au-dessus des cornes d'abondance du goût le plus pur. C'est assurément une des œuvres capitales du même Hercule. Elle ne porte pas sa signature, mais la composition et le style ne permettent aucun doute sur l'identité d'origine.

J. 775. Petite *cinquedea* de dimensions beaucoup moindres que la précédente (environ 2/3) décorée absolument dans le même goût. Elle porte à la croisée des quillons et au milieu du

[1] On connaît aujourd'hui une trentaine de pièces : *cinquedea* avec ou sans leur fourreau, ou fourreau sans lame, qui ont toutes la plus grande analogie comme composition, caractère des figures et finesse d'exécution. On a cru devoir attribuer au même artiste italien toutes ces œuvres si précieuses. Mais les érudits, les archéologues n'ayant pas pu s'entendre sur la personnalité de l'auteur et son lieu de naissance, ou même contestant l'origine commune de ces pièces remarquables (deux ou trois seulement sont signées), on doit attendre pour se prononcer des documents plus explicites.

talon un écusson, au chef ondé. Sur la branche de la poignée on lit la devise : *Deus in nomine tuo salvum me fac.* Elle est complète, a son fourreau qui n'a pas de signature; mais le fourreau est sans conteste du même artiste que les deux qui précèdent.

J. **776.** *Cinquedea* analogue aux précédentes. Sur la poignée : *HEROES EFFICIT SOLA VIRTUS.* Lame dorée en plein au talon et gravée. Fourreau complet à gaine richement ornée. Le modèle ou type est celui des deux lames qui précèdent, mais les figures sans élégance ne peuvent être attribuées au même artiste.

J. **777.** *Cinquedea* de même forme et de même travail de forge et ciselure que les précédentes. Le décor, au lieu de consister en dorure à plein, est obtenu par le procédé dit à *or rasé.* Sur l'acier noirci les figures sont achurées plus ou moins profondément; l'or y est fixé au brunissoir, puis rasé par frottement. Les sujets sur un des côtés de la lame sont : le Jugement de Pâris et, sur l'autre, Actéon. Le fourreau est dans le caractère de ceux qui précèdent.

J. **778.** Dague dont la lame est celle d'une *cinquedea.* Le décor de la lame est à *or rasé.* Sur chaque face un personnage, l'un d'eux complètement nu. Les quillons sont roulés en volutes, tournés vers la pointe de la lame. Pommeau en bronze ciselé en forme de disque. Fusée du modèle de celles des épées ou dagues ordinaires.

J. **779.** *Cinquedea* du même style. Le décor de la lame est donné par le procédé à *or rasé;* d'un côté un guerrier vêtu à la romaine, accompagné d'une femme nue et d'un enfant; de l'autre un saint Christophe portant l'enfant Jésus.

J. **780.** Dague anglaise des premières années du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane et profondément évidée. Jusqu'au tiers de la longueur elle est ciselée de fleurs et dorée; elle porte comme poinçon la lettre R sous couronne et l'inscription : *My hope and treist is in ye Lord* (mon espoir et confiance est dans le

Seigneur). Toute la poignée est en ivoire blanc avec trois bagues d'ivoire, teintes en vert, avec filets de cuivre. Petits quillons et pommeau en tête de monstre ou léopard. Trousse en cuir pour la dague, deux couteaux et le fusil à affûter. Elle est décorée de fleurs et rinceaux dorés. Le bouton de la bouterolle et les pommeaux des trois petites pièces sont finement ciselés et dorés. Toute la bouterolle aujourd'hui blanche devait être également dorée. Pièce très précieuse.

J. **781.** Dague des premières années du XVI^e^ siècle. Lame évidée à deux tranchants; fortement détériorée par la rouille. Petits quillons à bouts ciselés. Fusée en os, sculptée en torsade, sur un seul côté, comme le pommeau ovale.

J. **782.** Fragment de dague, commencement du XVI^e^ siècle, trouvé dans la Seine. Lame et fusée presque entièrement rongées par l'oxyde. Quillons en cuivre fortement recourbés vers la pointe.

J. **783.** Dague suisse, modèle type du milieu du XVI^e^ siècle. Poignée en acajou, garnie de cuivre doré. Fourreau remplissant l'office de trousse, portant un couteau et un poinçon. Bas-relief découpé, ciselé et doré, d'une exécution remarquable. Le sujet représente Guillaume Tell visant la pomme sur la tête de son fils. Fond vert. Elle porte la date 1563; remarquer sur la lame la lettre R, qui se retrouve sur les trois dagues suivantes du même type.

J. **784.** Dague suisse analogue à la précédente. Le sujet du bas-relief du fourreau, à fond de peau de chagrin, représente un roi ou un seigneur à genoux au pied d'un trône occupé par un enfant; il est suivi de femmes et d'hommes en riches costumes du temps. Trousse complète.

J. **785.** Dague suisse analogue aux précédentes. Le sujet représenté sur le fourreau est une danse macabre. La Mort entraîne dans sa course l'empereur, la reine, le soldat, la courtisane et le moine. Trousse complète.

J. **786.** Dague suisse analogue aux précédentes. Le sujet représenté sur le fourreau est une scène de guerre. Des lansquenets armés de longues épées entourent une vieille femme à genoux. Un roi sur son trône semble intervenir et vouloir les arrêter. Fond en velours vert. Trousse complète.

J. **787.** Dague suisse ou allemande portant sa date 1561 sur le pontet du fourreau. La dague est identique aux quatre qui précèdent. Sur le fourreau : Guillaume Tell à genoux, abattant la pomme sur la tête de son fils, en présence de Gessler et de ses soldats. La bouterolle porte une tête de lion d'une exécution plus fine que celle des quatre dagues suisses. Dans la gaine, le petit couteau et le fer à effiler.

J. **788.** Dague allemande. Poignée en cuivre ciselé et doré. Le pommeau et les quillons portent des masques de femme. Figure de l'Amour et de Vénus sur la fusée. Fourreau en cuivre ciselé et doré, représentant une mêlée de cavaliers et de soldats romains. Elle porte son bastardeau. La date 1632 est bien celle de sa fabrication, mais elle a été faite sur le modèle du milieu du XVI^e^ siècle, comme les dagues suisses qui précèdent.

J. **789.** Fourreau de dague allemande du milieu du XVI^e^ siècle. En bronze coulé, ciselé, doré. Les décors en fort relief consistent en figures à l'antique, mascarons, satyres, têtes de lions. Chape avec pontet. Le galuchat est moderne, il obstrue les entrées des petites gaines.

J. **790.** Dague qui est bien du XVI^e^ siècle; mais ses incrustations d'argent sont modernes ainsi que le fourreau et sa bouterolle.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **791.** Grande dague du XVI^e^ siècle. Lame large, à arête médiane, portant au talon trois gorges d'évidement. Garde ciselée en anneau. Quillons roulés. Poignée en bois. Le pommeau porte encore quelques traces de ciselure analogue à celle des quillons.

J. **792.** Dague allemande du milieu du XVI^e^ siècle. Poignée à pommeau ciselé et évidé. Quillons recourbés vers la pointe de l'arme, du même travail que le pommeau. Fusée en fer damasquinée d'or. L'écusson présente une ornementation finement ciselée en relief. Lame à large talon damasquiné comme la fusée et à arête. Fourreau en fer repoussé, d'une riche décoration; il présente deux figures en fort relief: l'une, d'un guerrier vêtu à l'antique; l'autre, d'une femme nue. Les trois saillies en boudin du fourreau sont des anneaux en fil de fer soudés au corps du fourreau. Il est terminé par un bouton ciselé et évidé du même modèle que le pommeau.

J. **793.** Dague du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane, avec poinçon circulaire sur le talon, on distingue au milieu une croix pattée; il subsiste un quillon, une amorce de garde en anneau et les deux bagues de la fusée. Pommeau en bronze ciselé. — Trouvée dans la forêt de Compiègne.

J. **794.** Dague du milieu du XVI^e^ siècle. Lame quadrangulaire. Quillons recourbés en avant de la lame et renflés à leur extrémité. Fusée en torsade. Petit pommeau cannelé, presque cylindrique.

Don de M. Oger.

J. **795.** Dague saxonne du milieu du XVI^e^ siècle. Lame aiguë portant une gorge d'évidement jusqu'à son extrémité. Talon pareillement évidé. Petite garde. Quillons droits, taillés en losanges. Pommeau en forme de poire aplatie, travail quadrillé, fer noirci. La fusée présente quatre cordons longitudinaux pris sous les bagues.

J. **796.** Dague allemande du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à une gorge d'évidement allant près de la pointe et accostée de deux autres sur le talon. Petits quillons aplatis dans le plan de la lame. Garde en anneau, fusée tronconique en corne et en spirale, embrassée par une calotte plate, en disque, incrustée d'or et d'argent. Fourreau en tôle de fer, décoré de trois cordons donnés par des anneaux en fil de fer soudés sur un arc

brasé au fourreau. Celui-ci est terminé par trois sphères légèrement aplaties.

J. 797. Petite dague (de femme?) du milieu du XVI^e^ siècle, [illegible]ançaise. Lame large et flamboyante. Au talon des ornements [illegible]rés en plein avec le nom Pollet et une marque de fabrique [illegible]posée d'S croisés. Petits quillons terminés par des boutons [illegible]bés vers la pointe. Pommeau doré très allongé, terminé p[illegible] petit bouton. Fusée garnie d'un filigrane en fil d'argent. Arm[illegible]rès élégante. Longueur de la lame o m. 125.

[illegible]de M. le baron des Mazis.

J. 798[illegible]gue française de la même époque et du même Pollet. Lame [illegible] large à arête saillante. Au talon des ornements dorés à plein[illegible] même nom Pollet et la même marque. Sur le reste de la l[illegible] des traces de damasquine d'une rare finesse. [illegible]ite garde tr[illegible]mple. La fusée et le pommeau ont été re- on a pr[illegible]ur modèle la petite dague précédente du m[illegible] Pollet. [illegible]reau en velours rouge garni d'acier. Longue[illegible] la lam[illegible]m. 24.

[illegible]ême leg[illegible]

J[illegible]9. Dagu[illegible]pagnole du milieu du XVI^e^ siècle. Lame à a[illegible]édiane ac[illegible]e de quatre gouttières repercées à jour; [illegible]est tout entiè[illegible]auf les tranchants, gravée à l'eau-forte. Quillons descenda[illegible]ers la pointe; garde en anneau et au-dessus une bague [illegible]er commençant la fusée. Pommeau en tête de nègre; tout[illegible]es pièces portent des traces de décors argentés. Le milieu [illegible]a fusée est en ivoire profondément fouillé [illegible]d'un travail[illegible]no-mauresque de la fin du XV^e^ siècle. Il re-[illegible]onnade mauresque ogivale dont toutes les ouvertures sont décorées de dessins d'une rare beauté et dans le style de l'Alhambra. Fourreau en fer à deux anneaux, terminé par un renflement de forme ogivale orientale. Au milieu des traces d'argenture, on peut deviner un écu entouré d'un collier qui serait celui de la Toison d'or. Tout dans cette arme est d'un grand intérêt.

J. **800.** Couteau italien du milieu du XVI^e^ siècle. Lame en damas à talon orné d'une damasquine d'or ponctuée d'une merveilleuse finesse. Toute l'arme est d'une seule pièce, de la pointe au haut de la poignée complètement ciselée et dorée. Au bas, des feuilles d'acanthe; puis deux petites plaques de nacre rivées à la soie large; au-dessus, un chapiteau corinthien, et enfin un lion à langue roulée et se soulevant sur un support. Fourreau en cuir gaufré à rinceaux. La chape porte les quillons et une petite garde pleine et plate; elle est comme la bouterolle décorée de damasquines d'argent du même travail que les damasquines d'or de la lame. Pièce des plus précieuses.

J. **801.** Couteau ayant fait partie d'une trousse française de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame très particulière : d'abord un talon carré, puis le tranchant unique; du côté opposé deux biseaux qui ne commencent pas en même temps que le tranchant. Tout le talon et le commencement de la lame proprement dite sont gravés de rinceaux en forme de feuilles de houx; tout ce décor terminé par une petite accolade est doré à plein. On lit sur les biseaux, en majuscules : *Martin Jamart, notere — du Roy à Paris;* et au talon : *Réclamart.* Petits quillons aplatis en torsade et terminés par un bouton, rabattus à angle droit vers la pointe. Le pommeau est dans le même type mais sphérique [1].

J. **802.** Petit poignard français de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, avec son petit couteau et la gaine en ivoire. La lame est à biseaux et décorée exactement comme la précédente. On lit sur les biseaux : *A bien conduire son espoir il faut attendre la fin — Se qui doit estre ne peut failir.* Petits quillons et pommeau en ivoire sculpté; la fusée est donnée par une femme nue, sans doute Vénus, et un Amour. Le manche d'ivoire du petit couteau est donné par une Folie sortant d'une gaine. Fourreau

[1] Voir à la page 21 de la notice les observations relatives aux applications de l'art français aux menus objets, armes de luxe, coutellerie...

en ivoire représentant en ronde bosse une Minerve et un Amour.

J. **803.** Trousse de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. La dague ou couteau principal est en acier d'une seule pièce. La lame exactement du type des deux précédentes, comme forme et gravure dorée à plein après le talon; celui-ci est finement damasquiné d'or et d'argent; même décor sur les deux biseaux. Poignée à balustre, pommeau en forme de vase qui devait être terminé par des boutons comme les pommeaux des deux petits couteaux dont toute la poignée est du même modèle. Leur lame n'est pas biseautée, le talon est damasquiné d'or et d'argent. Gaine pour les trois pièces; la chape et la bouterolle décorées comme les talons des couteaux. A la chape un crochet pour suspendre la gaine à la ceinture.

J. **804.** Trousse à deux couteaux du même art français que les pièces qui précèdent, comme en témoigne le décor identique du talon terminé par la même accolade et doré à plein. Lame sans biseau portant incrusté un 3 en cuivre rouge. Poignée en cristal de roche à pans adoucis. Virole et pommeau en argent niellé. La trousse en bois est recouverte d'un treillis en fil d'argent tordu extrêmement fin. Chape et bouterolle niellées comme les montures des couteaux. Anneau de suspension.

J. **805.** Dague de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Poignée en fer ciselé, autrefois doré. Le pommeau et les deux quillons présentent la même tête de monstre. L'exécution de cette pièce est remarquable. Lame pleine, triangulaire.

J. **806.** Dague de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Lame à arête prononcée, portant à son talon une croix comme marque de fabrique. Quillons recourbés vers la pointe; pommeau ovale aplati, surmonté d'un bouton; toute la poignée est ciselée en torsades à chaînettes. Longueur de la lame 0 m. 25.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **807.** Dague de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Lame très large au talon, à trois gorges d'évidement. Garde en anneau.

Quillons recourbés vers la pointe. Pommeau en disque, ciselé en coquilles de Saint-Jacques. Longueur de la lame o m. 28.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

J. **808.** Dague de la seconde moitié du XVI^e^ siècle; fortement détériorée par l'oxyde. Forte arête médiane. Petits quillons terminés par des boutons en torsades, ainsi que le pommeau. Fusée en acier. — Trouvée à Hollingstedt près de Dannewerk (Sleswig).

Don de M. le comte de Bouillé.

J. **809.** Dague de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Lame très aiguë et quadrangulaire, portant au talon deux filets saillants. Quillons légèrement recourbés en avant. Garde simple, ciselée, du même travail que les quillons et le pommeau, présentant deux médaillons et deux têtes d'animaux. Fusée garnie d'un filigrane composé d'acier et de cuivre. Longueur de la lame o m. 38.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **810.** Dague de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame large au talon, et à arête médiane adoucie. Quillons plats tournés en dedans et vers la pointe. Pommeau sphérique à bouton. La fusée subsiste en partie incrustée de gravier. — Trouvée dans la Seine à Paris.

J. **811.** Poignard de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Lame très aiguë portant une forte gorge d'évidement sur presque toute sa longueur, et deux petits filets au talon. Un morceau de la fusée en torsade, entouré de son filigrane, existe encore. Longueur o m. 32. — Trouvé dans le golfe de Venise en 1600.

J. **812.** Dague allemande. Lame à arête médiane, à fort talon, portant en poinçon profond un écu avec les lettres $\overline{\text{M}}$ et au-dessous T. B. Poignée en fer noirci repercée à jour. Pommeau et petits quillons en forme de vase. Incrustations d'or et d'argent, celles-ci ont été refaites. Le fourreau recouvert de ve-

lours est complètement moderne; la chape et la bouterolle sont du style de la poignée.

J. 813. Fourreau d'une dague probablement italienne de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Il est complètement couvert de marqueteries d'ivoire de diverses couleurs donnant des rinceaux, des fleurs, des chevrons.

J. 814. Petite dague de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame quadrangulaire. Garde en anneau. Courts quillons. Fusée dépourvue de son filigrane. Pommeau cannelé.

Don de M. Oger.

J. 815. Dague probablement italienne, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame triangulaire très forte à talons. Quillons en argent doré faisant presque pas-d'âne, ciselés et terminés par des têtes de chimères; l'écusson présente des têtes de lions; pommeau donné par deux têtes de femmes et deux têtes de lions, feuilles d'acanthe. Fusée en argent très dédorée, à six pans et très renflée au milieu; les pans sont ciselés sur les faces parallèles à la lame.

J. 816. Dague moderne qui a été faite sur le modèle de la précédente; elle est plus fine d'exécution et la fusée en argent sans dorure est complètement incrustée de rinceaux en or. Le pommeau est terminé par un bouton de corail. Le dos du talon de la lame est plaqué d'argent. Fourreau garni d'argent du même travail que la fusée.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 817. Dague de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane et évidée; elle est brisée au milieu de sa longueur. Talons creux. Quillons bifurqués en V. Pommeau en forme de vase ciselé, à quatre côtes saillantes. — Trouvée sur les chaumes d'Avenay (Côte-d'Or).

Don de M. de Saulcy, de l'Institut.

J. 818. Fragment de dague. Lame triangulaire à talon; un vestige de soie. Quillons descendant vers la pointe et tournés

en avant, présentant comme l'écusson des petits médaillons dans le style de la fin du XVI^e^ siècle. — Trouvée dans l'île des Cygnes, à Paris.

J. **819.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à arête adoucie. Petits quillons plats, tournés vers la pointe. La soie est incomplète.

Même origine.

J. **820.** Dague allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane portant au talon deux filets creux percés à jour. Quillons droits renflés aux extrémités, portant un médaillon à tête de lion. Petite garde en forme d'anneau portant les mêmes ornements que les quillons. Pommeau en forme de trèfle avec ornements ciselés. Poignée en forme de poire du même travail. Longueur de la lame 0 m. 26.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **821.** Dague allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Lame large portant une gorge d'évidement sur toute sa longueur et deux autres sur le talon. Garde en forme d'anneau. Quillons fortement recourbés vers la pointe, terminés par un bouton. Sur la poignée, qui est en bois, il reste encore quelques fragments de garnitures en galuchat sous les deux cordons de fer longitudinaux. Pommeau en forme de poire et taillé à pans.

J. **822.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à gorge d'évidement; quillons plats descendant vers la pointe. Garde en anneau. Pommeau en poire à bouton. Fusée en bois en torsade, presque partout enveloppée de son filigrane. — Trouvée dans la Seine près de Provins.

J. **823.** Petite dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame très fine triangulaire. Petits quillons en cuivre terminés en olive. Poignée en bois ornée de fils de fer placés longitudinalement. Pommeau en olive en torsade.

J. **824.** Lame de dague du XVI^e^ siècle (?) fortement détériorée par l'oxyde; très épaisse, portant une arête médiane. Longueur

de la lame o m. 21. — Trouvée dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **825.** Fourreau allemand ou suisse, fin du XVI^e^ siècle (?) en fer, grossièrement repoussé et ciselé. On remarque, d'un côté, l'aigle éployée, couronnée; de l'autre, les armes de Jérusalem.

J. **826.** Dague saxonne de la fin du XVI^e^ siècle, en fer noirci ciselé. Poignée conique ornée de masques et d'ornements. Fourreau en fer ciselé comme la poignée, médaillons à figures de cavaliers. Gaine pour bastardeau.

J. **827.** Lame de dague, portant à son talon trois forts filets creux, fin du XVI^e^ siècle. Longueur de la lame o m. 25. — Trouvée dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

J. **828.** Petite dague ou stylet italien de la fin du XVI^e^ siècle. Lame triangulaire équilatérale. Petits quillons et pommeau en forme de glands et ciselés en feuillage. Fusée en fer en balustre à deux étranglements. Fourreau en velours noir; chape et bouterolle ciselées dans le même goût.

J. **829.** Petite dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane avec filet mince sur l'arête. Quillons courbés vers la pointe. Petite garde en anneau. Pommeau en olive décoré de feuilles d'acanthe ciselées et d'incrustations en argent comme toute la poignée. Fourreau en cuir. Chape et bouterolle du même décor.

J. **830.** Main-gauche espagnole de la fin du XVI^e^ siècle. Lame aiguë, à un seul tranchant, jusqu'à environ la moitié de sa longueur, portant au talon IHS entre une croix et un cœur. Toute la poignée ciselée, les quillons et le pommeau en torsade, la garde, son renfort et la fusée en rinceaux et feuillages repercés à jour. Longueur de la lame o m. 46.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **831.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame évidée à arête

médiane. Quillons renflés à leur extrémité et courbés vers la lame. Fusée à huit pans. Filigrane fer et cuivre rouge. Pommeau à dix pans en forme de gland.

Don de M. Oger.

J. **832.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle ou du commencement du XVII^e^. Poignée en fer portant quelques petits ornements dorés. Ses doubles quillons, très recourbés, forment le caractère distinctif de cette arme. Pommeau en forme de vase. Lame à arête médiane, avec deux gorges repercées à jour au talon.

J. **833.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle, probablement italienne. Lame à trois pointes. Les deux petites lames latérales faisant corps avec la lame du milieu, se séparent à la pression d'un ressort à paillette placé à son talon. Coquille repercée à jour et ciselée. Quillons fortement recourbés vers la pointe. Pommeau à quatre pans ciselés en chevrons. Toute la poignée est en fer noirci.

J. **834.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle, qui paraît italienne. Lame à très forte arête médiane accompagnée de deux filets creux repercés à jour d'un grand nombre de petits trous. Quillons droits hexagonaux. Pommeau en olive à douze côtes, finement damasquiné d'or, comme les quillons. Petite garde en anneau. Fourreau du temps en cuir noir, chape et bouterolles damasquinées d'or.

J. **835.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame repercée à jour comme les précédentes et d'une exécution remarquable. Poignée en fer finement ciselée et à fonds dorés. Quillons recourbés vers la pointe et tordus du côté de la petite garde en anneau. Pommeau en calotte élevée, partagée par deux bandes verticales et deux bandes obliques.

J. **836.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame à arête médiane, très saillante, allégie par quatre profondes gorges d'évidement repercées à jour. Poignée en fer noirci. Longs quillons droits. Petite garde en anneau. Pommeau ovale. Fusée en torsade revêtue d'un filigrane en fer.

J. **837.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle. Lame du même type mais d'exécution moins fine. Quillons descendant vers la pointe, largement ciselés en feuilles comme la garde en anneau, et comme le pommeau légèrement aplati.

J. **838.** Dague vers 1600. Lame italienne du type des précédentes. Quillons droits simples. Petite garde en anneau. Pommeau en olive, fusée en bois à cannelures longitudinales.

J. **839.** Dague probablement composée. Lame italienne du modèle des précédentes. Garde en coquille rabattue. Quillons courts terminés, l'un en marteau, l'autre en tourne-vis. La fusée en fer cylindrique est une chargette albanaise décorée d'incrustations d'argent.

J. **840.** Dague de la fin du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^. Lame à arête médiane, rectangulaire au talon. Garde en anneau formée par une plaque repercée à jour. Quillons légèrement recourbés en avant, terminés par un bouton ciselé en torsade. Fusée cannelée. Ancien filigrane. Pommeau simple en forme de poire. Cette arme est accompagnée de la chape et de la bouterolle de fourreau.

Don de M. Oger.

J. **841.** Dague vers 1600, à lame quadrangulaire. Poignée en fer, bouts de quillons et pommeau en forme d'olive.

J. **842.** Poignard allemand d'officier de canonniers, du commencement du XVII^e^ siècle. Lame triangulaire pleine, portant des divisions numérotées. Petits quillons en fer. Pommeau en bronze et fusée en bois; le tout ciselé en torsade. La fusée est ornée de pointes affleurées, en cuivre jaune.

J. **843.** Autre poignard exactement du même modèle; seulement la longueur de la lame est presque double, la fusée est en outre décorée de petites incrustations d'os.

J. **844.** Dague composée et en grande partie moderne. Lame taillée à trois pans; gorge d'évidement repercée à jour au milieu de la lame; pointe formée par une arête saillante. Incrus-

tation de cuivre au talon. Fusée en fer à huit pans. Longs quillons gravés, terminés en serpents enroulés. Pommeau en tête de chien. Fourreau gravé, en fer, et à huit pans.

J. **845.** Dague du commencement du XVII^e^ siècle. Pommeau en croissant aplati. Quillons recourbés à l'intérieur et repercés à jour. Anneau faisant petite garde. A la lame, gorges d'évidement, profondes et repercées à jour.

J. **846.** Dague probablement italienne du commencement du XVII^e^ siècle. Lame triangulaire. Quillons terminés par des têtes de chimères, le pommeau par celle d'une femme. On remarque au milieu de la fusée quelques feuilles d'acanthe. Longueur de la lame o m. 14.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **847.** Petite dague, peut-être composée. Lame très fine à section en losange. Quillons donnés par deux bouts de branches d'arbres dont les incrustations paraissent modernes. La fusée est une figure de femme d'une très médiocre exécution.

Même legs.

J. **848.** Petite dague à lame quadrangulaire très fine. Talon carré; petits quillons terminés par des boutons à huit pans, comme le pommeau. Fusée cannelée recouverte de cuir.

Même legs.

J. **849.** Fourreau d'une dague du commencement du XVII^e^ siècle. En fer repoussé et grossièrement ciselé.

J. **850.** Petite dague en un seul morceau en fer. Lame triangulaire. Poignée tournée. Les bouts des quillons et le pommeau sont en forme d'olive. Sur la fusée quelques feuilles ciselées. Commencement du XVII^e^ siècle.

J. **851.** Dague allemande des premières années du XVII^e^ siècle. Lame à deux tranchants formés par une arête médiane, en partie gravée. Doubles quillons, l'un formant pas-d'âne, l'autre tourné vers la pointe, fusée ayant conservé son filigrane du temps, pommeau en forme d'olive, cannelé longi-

tudinalement. Cette dague est attribuée au chevalier Christophe Furer qui fut commandant de Nuremberg, en 1567. Elle semble beaucoup plus moderne que cette date.

J. **852.** Main-gauche espagnole du commencement du XVII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant; gorge profonde et repercée à jour près du dos. Au talon court une croix pattée. Quillons droits et renflés à leur extrémité. Garde en coquille de petite dimension, continuée par une branche. Pommeau en bouton large et plat.

J. **853.** Poignard espagnol du XVII^e^ siècle. Lame large au talon ciselé et dentelé; gravures en rinceaux. Quillons terminés en champignons ciselés. Pommeau en olive sans décors et probablement moderne. Fusée en pyramide quadrangulaire plaquée d'érable.

J. **854.** Dague de la première moitié du XVII^e^ siècle. Lame à deux tranchants, sans talon. Poignée en fer. Longs quillons recourbés vers la pointe. Double garde : un anneau et une coquille cannelée; pommeau en olive à pans.

J. **855.** Belle dague dite *main-gauche*, espagnole, du commencement du XVII^e^ siècle, d'une grande richesse. Pommeau ciselé à champignon. Fusée évidée. Garde ciselée et repercée à jour. Très longs quillons. Lame plate à un seul tranchant; dos dentelé et ciselé, comme le talon de grandes dimensions profondément évidé pour l'appui du pouce.

J. **856.** Main-gauche espagnole du type de la précédente, un peu plus moderne. Diffère parce que la lame est plus étroite, et le talon, au contraire plus large, présente une ouverture circulaire du côté du dos; il est décoré de petits ronds sans nombre et porte pour marque une étoile au-dessus d'un dessin en forme de virgule.

J. **857.** Diffère de la précédente parce que le talon présente de chaque côté la même ouverture circulaire, et la coquille deux étranglements de chaque côté.

J. **858.** Main-gauche italienne. Garde de petite dimension, pleine, ciselée en écailles. Lame profondément évidée, à filet saillant, et repercée à jour. Commencement du XVII^e^ siècle.

J. **859.** Dague du commencement du XVII^e^ siècle. Fusée en corne sculptée en torsade. Garde en coquille ciselée et repercée à jour. Lame pleine, quadrangulaire, portant au talon comme marque de fabrique un demi-corps de cheval. De nationalité inconnue, peut-être allemande.

J. **860.** Dague du XVII^e^ siècle. Forte lame à arête médiane. Garde en anneau. Grands quillons recourbés en sens inverse. Pommeau presque cylindrique en fer. La fusée manque; il reste après la soie une des bagues en filigrane.

J. **861.** Couteau-poignard. Lame à deux tranchants, à la pointe seulement. Poignée en corne, grossièrement sculptée, ornée d'incrustations en os et de clous en cuivre. Le pommeau offre une figure coiffée. Comme marque sur la lame, un balustre à deux gorges. Paraît allemand.

J. **862.** Main-gauche espagnole du milieu du XVII^e^ siècle. Lame quadrangulaire très fine; talon très large rectangulaire, les champs ciselés en dentelés; il est repercé à jour de deux trous ronds et décoré de coups de pointeau. Pour poinçon un B. Longs quillons droits renflés vers le bout, terminés comme le pommeau en boutons aplatis. Garde en coquille pleine.

J. **863.** Petite dague de la fin du XVII^e^ siècle. Française. Lame en feuille de sauge, présentant d'un côté des guerriers à pied, de l'autre côté un cavalier. Ornements dorés en plein. Quillons courts terminés par des boutons. On voit de chaque côté de l'écusson trois fleurs de lis entourées d'une couronne. Poignée enrichie de filets pointillés en or. Fourreau en velours rouge avec petits galons dorés.

Legs de M. le baron des Maxis.

J. **864.** Dague du XVIII^e^ siècle; lame à deux tranchants, taillée à quatre pans sur la moitié environ de sa longueur, et

ornée d'une gravure à fond doré. Croisière en cuivre. Fusée tordue et revêtue de jonc. Plaque en fer en guise de pommeau.

J. 865. Poignard de la Révolution qui devait être monté dans une canne en bambou comme le manche. Lame forte à un seul tranchant; ressort à bouton. Pommeau à seize pans. Sur la calotte est gravé : *Vive le roi*, et une fleur de lis sous couronne royale.

J. 866. Poignard réglementaire d'abordage. Modèle 1837.

J. 867. Trousse mexicaine composée d'un couteau, d'une fourchette et d'un fusil à affûter contenus dans une gaîne en cuir légèrement sculpté. Poignées en corne noire, plaquées d'argent gravé.

J. 868. Poignard en bronze, d'époque et de provenance complètement inconnues. Il n'a aucune analogie avec les armes de bronze préhistoriques romaines ou gauloises. D'ailleurs, ce serait la seule lame en bronze que nous connaîtrions du moyen âge.

J. 869. Baïonnette de l'origine dont la lame très large est de la forme de celle d'un épieu. Deux petits quillons, puis un manche rond à viroles, du calibre d'un mousquet de rempart.

J. 870. Petite baïonnette de la fin du XVII^e^ siècle. Lame en forme de couteau, percée et retaillée au talon. Petite garde tournée vers la pointe, petits quillons faisant d'un côté marteau, de l'autre tourne-vis. Poignée en bois du diamètre intérieur du canon. Longueur de la lame o m. 13.

J. 871. Baïonnette de la fin du XVII^e^ siècle. Lame large à un seul tranchant, jusqu'à 10 centimètres environ de la pointe. Le talon de la lame porte trois 8 comme marque de fabrique. Quillons en fer, façonnés pour servir de tourne-vis et de marteau. Poignée en bois, tournée de façon à pénétrer dans l'intérieur du canon de fusil. Longueur de la lame o m. 38.

J. **872.** Baïonnette de la fin du XVII^e^ siècle, de même forme que la précédente. Lame moins large. Virole de la poignée en cuivre jaune. Fourreau en cuir noir. Garnitures en cuivre. La chape porte un bouton. Longueur de la lame o m. 31.

J. **873.** Baïonnette de la fin du XVII^e^ siècle. Lame à deux tranchants, allégie par une forte gorge d'évidement repercée à jour. Petits quillons en cuivre, terminés par des boutons en forme de glands. Poignée en ébène pouvant pénétrer dans le canon du fusil. La poignée est plus moderne que la lame.

J. **874.** Petite baïonnette du commencement du XVIII^e^ siècle, entièrement en fer, à douille. Lame parallèle au canon, écartée de façon à pouvoir rester sur l'arme au moment du tir. Fourreau recouvert de cuir fauve. Garnitures en fer, crochet de ceinture. Longueur de la lame o m. 14.

J. **875.** Poignard-baïonnette du commencement du XVIII^e^ siècle. Lame à trois pointes se développant par la pression faite sur un ressort placé près du talon. Petits quillons en cuivre et garde en coquille. Poignée en corne.

J. **876.** Tableau donnant les transformations successives de la baïonnette, de son origine au modèle 1874.

ARMES DE CHASSE, FRAGMENTS.

COUTEAUX.

J. **877.** Couteau d'une trousse de veneur, italienne, du milieu du XVI^e^ siècle. Lame se recourbant du côté du tranchant, avec ornements gravés au talon dorés en plein. On lit d'un côté : *LON GENTILE*, et, de l'autre, *PER LOPERA SE MONSTRA*. Fusée en ivoire à huit pans. Petits quillons droits et ronds terminés par des boutons. Fourreau en cuir gaufré en

rinceaux et feuillages. Il manque à cette trousse le bastardeau et le poinçon. Longueur de la lame o m. 21.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **878.** Couteau de table ou de trousse de veneur, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame large sur toute sa longueur, très flexible. A son talon, d'un côté, un écusson avec un casque à grille pour cimier et deux licornes pour soutiens; la marque de fabrique N en cuivre rouge; et, de l'autre côté, la figure allégorique de la Géométrie. Petite poignée en forme de gaine à doubles termes, l'un homme, l'autre femme, dos à dos et coiffés de la même couronne. Pièce très élégante.

Même legs.

J. **879.** Hachette de chasse de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Lame en forme de serpe gravée de rinceaux. Talon doré à plein. La virole et la soie large font partie de la lame; un anneau et un pommeau en olive rivé terminent la poignée dont toutes les parties sont gravées et dorées à plein. Sur le dos on lit la date 1575. Sur le talon une marque en cuivre rouge : un I sous couronne.

J. **880.** Épée allemande de chasse, de la fin du XVI^e^ siècle. La lame porte ses deux arrêts à ressorts. Elle est assez finement gravée : épisodes de chasse au cerf et au sanglier; au talon de la lame une figure de Cléopâtre mal dessinée, surmontée d'un médaillon à portrait.

J. **881.** Épée de chasse. La lame sans arrêts est terminée en forme d'épieu. Double garde, pas-d'âne, un quillon et une branche rejoignent le pommeau sphérique.

J. **882.** Épée allemande de chasse de la fin du XVI^e^ siècle. La lame s'élargit en forme d'épieu après les deux arrêts à ressorts. Comme marque de fabrique, la lettre R sous couronne. Les arrêts, les quillons et le pommeau sont dorés.

J. **883.** Épée de chasse allemande de la fin du XVI^e^ siècle. La lame est maintenue par un ressort dans son fourreau en

acier revêtu de velours. Lorsqu'elle est tirée du côté de la bouterolle, elle est fixée par un bouton adouci s'engageant dans un logement. Quillons très recourbés vers la pointe. Pommeau en poire. Dague engagée dans une gaine du fourreau, et dont la fusée et le pommeau plats sur une face complètent la poignée de l'épée. Petits quillons droits, garde en anneau. Toute la poignée est richement damasquinée d'or et d'argent et décorée de petits clous d'argent.

J. **884.** Épée fourrée du commencement du XVII^e^ siècle. Lame à arête saillante, longue de 1 m. 05. Talon très court; fourreau terminé par une pointe. Il est revêtu de velours vert comme la poignée à deux mains. Cet estoc était probablement organisé pour la chasse à l'ours; la pointe du fourreau en faisait un bâton de montagne.

J. **885.** Épée fourrée de la même époque et du même usage. Lame quadrangulaire et fortement évidée, c'est une bonne lame d'estoc. Pommeau en fer, cylindrique. Elle n'a pas son fourreau.

J. **886.** Poignée de couteau de chasse allemand, du commencement du XVII^e^ siècle, en bronze richement ciselé et doré. Sur chaque quillon un lion couché. Petite garde donnée par deux lions affrontés. Sur la fusée un chasseur et un cerf; sur le pommeau qui continue la fusée, un combat d'ours, de lion et de chien.

J. **887.** Couteau de chasse du milieu du XVII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant; dans le dernier quart, le talon est à biseaux et le tranchant très camard. D'un côté les deux tiers de la lame sont finement gravés : rinceaux, cavaliers et fantassins en costume de 1640-1650; de l'autre côté, un tiers seulement de la lame est gravé : un personnage avec une dame, au-dessous un cavalier. Les parties gravées sont dorées à plein. Virole et quillons en acier très finement ciselé; ceux-ci repercés à jour et en volutes tournées en sens inverse. Fusée en ivoire roulée en volute, et tête de lion d'une excellente exécution. Fourreau en

cuir, chape et bouterolle en acier, ciselées en cordon. Pièce très précieuse de nationalité inconnue.

J. **888.** Épée de chasse française du milieu du XVII^e^ siècle. Arrêts à ressorts. Lame en feuille de sauge à la pointe; rectangulaire avant les arrêts; gravée et portant la devise : *AN TOI TE FIE*. Poignée légèrement ciselée. Fusée en bois recouverte de peau de poisson. Pommeau en forme de poire.

J. **889.** Longue épée de chasse, italienne, du milieu du XVII^e^ siècle; elle pouvait se porter à la ceinture. La lame se plie en trois au moyen de deux charnières à bagues. Les arrêts courbés en S portent deux boutons ciselés en têtes de nègres, ainsi que le pommeau. Ces têtes se retrouvent sur la garde en coquille et sur la fusée de la poignée. Les têtes de Maures sont cantonnées dans les armes de Sardaigne.

J. **890.** Paire de couteaux de chasse français et leur gaine, de 1660 environ, comme le précisent les costumes. Lame légèrement courbe; dos renflé au tiers de la longueur. Sur le talon, comme marque, un cœur enflammé. Manche en ivoire donné par un animal debout qui appuie les pattes sur un écu (en blanc) surmonté d'un casque à grille. Au bas d'un des manches, dans des médaillons, un Turc et un personnage à perruque en costume de ville, vers 1660. Sur l'autre manche, des personnages en costume romain avec perruque sous un cabasset. Fourreau en cuir rouge décoré de fleurs de lis sans nombre. Cette trousse a appartenu à Louis XIV ou à quelque personnage de la Maison de France.

J. **891.** Épée allemande, probablement de chasse, du commencement du XVIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant, droite, mince, portant deux clefs en croix et au-dessous trois hermines. Quillons en fer à section en losange, ciselés vers le bout, comme la feuille de fer qui fait garde étroite pour l'index. Fusée s'épanouissant vers le pommeau qui est en fer et présente un bec.

J. **892.** Couteau de chasse français du commencement du

XVIII^e^ siècle. Lame légèrement recourbée et évidée; pointe aiguë. Garnitures de la poignée en argent repoussé, figurant sur les écussons deux têtes d'hommes à grandes barbes; les quillons en têtes de chiens. Poignée en ivoire sculpté donnée par un chien dont la tête fait le pommeau. Sur le collier on lit : *Pichon, à la Victoire, vis-à-vis Saint-Honoré.* Fourreau recouvert de cuir noir, à trois garnitures d'argent.

J. **893.** Couteau de chasse du XVIII^e^ siècle. Lame simple à un seul tranchant (*Solingen*). Coquille ciselée : chasse au cerf. Quillons terminés par des têtes de chiens. Fusée en bois de cerf; XVIII^e^ siècle. Fourreau en cuir, garnitures en fer. La trousse est vide.

J. **894.** Couteau de chasse. Lame légèrement recourbée à un seul tranchant. Poignée en laiton à branche et coquille ciselées en relief; petite garde en coquille parallèle à la lame. Fusée en corne taillée à huit pans; XVIII^e^ siècle.

J. **895.** Petit couteau de chasse. Lame à un seul tranchant. Garde en cuivre, fondue et repercée à jour. Poignée en corne noire, taillée à huit pans. Fourreau laqué en moucheté.

J. **896.** Couteau de chasse exécuté au Tonkin sur modèle envoyé d'Europe. Commencement du XVIII^e^ siècle. Lame très simple, poignée en cuivre rouge ciselée en ornements et dorée sur fond noir. La coquille est ciselée en ronde bosse et représente un combat de cavaliers européens. La branche porte des figures européennes. Longueur de la lame o m. 56.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **897.** Fusée d'une poignée de couteau de chasse du XVIII^e^ siècle, en ivoire incrusté de pointillés d'or figurant des rinceaux, oiseaux, chiens de chasse, etc.

J. **898.** Couteau de chasse du commencement du XVIII^e^ siècle. Lame en damas à fortes gorges d'évidement. Poignée et quillons en ivoire sculpté représentant des animaux entrelacés. La poignée et les quillons sont assemblés par une virole en argent

ciselé en feuillages. Fourreau avec garnitures du même style. Longueur de la lame o m. 45.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **899.** Poignard-baïonnette de chasse du commencement du XVIII^e^ siècle. Lame droite, évidée, à un seul tranchant. Talon doré à plein. Poignée en acier bruni, ciselée en hélice, pointillée d'or, d'un travail très fin. Petits quillons tournés en sens inverse. Fourreau recouvert de galuchat blanc. Garnitures dans le style de la poignée.

J. **900.** Poignard-baïonnette de chasse de la même époque. Lame à un seul tranchant, montée dans une croisière courte pouvant recevoir la chape du fourreau. Poignée en ivoire incrustée de décors en argent. Fourreau en galuchat blanc à garnitures d'argent.

J. **901.** Poignard-baïonnette de chasse de la même époque. Lame forte à deux tranchants dans la seconde moitié. Gorge d'évidement profonde sur le côté; rinceaux profondément ciselés. Talon plaqué d'argent, petits quillons. Poignée en ébène décorée de garnitures d'argent ciselé et repercé à jour. Fourreau en cuir noir. Chape et bouterolle très importantes et du modèle des garnitures de la poignée.

J. **902.** Poignard-baïonnette de chasse, de la première moitié du XVIII^e^ siècle. Lame droite, évidée, à un seul tranchant, gravée au talon et dans la gorge d'évidement. Poignée en corne garnie d'argent. Fourreau en cuir portant un crochet de ceinture. Garnitures en argent. Longueur de la lame o m. 27.

J. **903.** Couteau de chasse. Lame gravée près du talon, sur chaque face un personnage sous *Vivat Pandur*, et au-dessous une inscription allemande. Petite garde et quillons en cuivre ciselé, fusée en ivoire. Fourreau avec trousse, contenant couteau et fourchette, dont les manches sont également en ivoire.

J. **904.** Couteau-poignard italien (?) du commencement du

XVIII^e^ siècle. Lame à deux biseaux dans la deuxième moitié, repercée à jour et ménageant des rinceaux en feuilles ciselées. Médaillons d'argent incrusté au talon. Manche en ébène garni d'argent.

J. **905.** Petit poignard. Lame en damas, à deux tranchants. Manche revêtu d'argent, gravé, orné d'étoiles, d'un ruban double en argent doré, tourné en hélice. C'est une imitation du style Louis XV, très moderne.

J. **906.** Couteau de chasse français Louis XV. Lame à un seul tranchant à gorge d'évidement. Au talon des ornements gravés. Poignée en ivoire sculpté en torsade et peint en vert. Quillons et garnitures en argent. Fourreau en bois recouvert de velours vert.

J. **907.** Couteau-poignard, probablement italien du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant à biseaux dans la deuxième moitié, après une ciselure élégante. Au talon, un ergot fait arrêt pour l'index. Comme marque un B sous couronne. Manche en ébène à filets.

J. **908.** Couteau de chasse allemand. Lame à deux tranchants, profonde gorge d'évidement sur toute la longueur. Poignée en bronze fondue sans vide et ciselée, garde en coquille, quillons, branche rejoignant le pommeau. Première moitié du XVIII^e^ siècle.

J. **909.** Grand couteau de chasse. Lame à deux tranchants et large gorge d'évidement peu profonde. Petite croisière en cuivre argenté. Poignée en corne sculptée en torsade. Allemand, du XVIII^e^ siècle.

J. **910.** Couteau de chasse. Lame à un seul tranchant, jusqu'à 0 m. 15 environ de la pointe, et gravée au talon. Poignée en cuivre, ciselée et repercée à jour; des scènes de chasse font le motif de la décoration. Fusée en os quadrillé, et offrant des losanges peints en vert. Même époque.

J. **911.** Lame d'un couteau de chasse du XVIII^e^ siècle, à un

seul tranchant, jusqu'à o m. 15 environ de la pointe. Au talon de la lame, des animaux gravés et cette inscription : *Guilmin, marchand arquebusier, à Versailles.*

J. **912.** Lame de couteau de chasse de la même époque, à arête médiane et sans talon. Dans le haut est gravé : *JA JA.*

J. **913.** Couteau de chasse du XVIII^e^ siècle. Lame assez large à un seul tranchant et à deux gorges d'évidement peu profondes jusqu'au quart de la longueur; au delà, une seule gorge adoucie. Entre ces deux parties un petit épaulement finement ciselé fait talon lorsque la première partie de la lame est rentrée dans le manche. Deux ressorts à mentonnet la fixent dans les deux positions. Longue et large poignée plaquée d'ivoire et faisant chape pour la première partie de la lame.

J. **914.** Couteau-poignard italien, du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à trois pans, le dos est taillé en scie adoucie; dans le milieu, il est à deux biseaux. Au talon, comme marque, un vase. Manche en corne à filets tordus.

J. **915.** Couteau du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant, gravée au talon, en feuille d'acanthe, portant à son dos un serpent. Poignée en corne, sculptée en torsade et incrustée de fils d'argent. Un petit quillon du côté du tranchant est ciselé en forme de serpent. Fourreau en cuir vert avec bouton en lanière de cuir tressée.

J. **916.** Lame de couteau de chasse du milieu du XVIII^e^ siècle, à un seul tranchant. Sur le talon des trophées d'armes, drapeaux, entrelacs. Dans la large gorge d'évidement un sanglier.

J. **917.** Couteau et fourchette ayant fait partie d'une trousse de couteau de chasse. Les manches en bois sculpté, d'un travail grossier, probablement suédois ou russe. Le sujet pour les deux manches est un personnage à genou coiffé d'un bonnet de ces contrées. Sur la lame la lettre M.

J. **918.** Couteau de chasse allemand du XVIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant, gravée et dorée au talon. Poignée en

bronze ciselé, fusée en bois de cerf. La garde, les quillons et le pommeau offrent des animaux en faible relief. Le fourreau, qui porte une trousse contenant couteau et fourchette, a été cassé; il n'en reste plus que la portion supérieure.

J. **919.** Couteau de chasse allemand du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame à un seul tranchant. Gorge d'évidement gravée de sujets de chasse. Quillons ciselés et recourbés en sens inverse. Poignée ciselée en torsades. Pommeau représentant une tête de griffon. Longueur de la lame o m. 61.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **920.** Couteau de chasse allemand. Lame à deux tranchants, sans arête; gravée, dorée au talon et portant au centre d'un cartouche : *1415* [1]. Poignée en cuivre, entièrement ciselée en torsade avec petite branche.

J. **921.** Couteau de chasse allemand. Lame à deux tranchants, sans arête, portant des traces de gravure; on y lit : *Hoc lumine vivo;* et au talon : *1515* [2]. Poignée en ébène, garniture en argent.

J. **922.** Grand couteau de chasse. Lame très aiguë, taillée à champlevé, offrant gravés des animaux sauvages. Pommeau en bois sculpté en tête de sanglier.

J. **923.** Couteau de chasse allemand du XVIII^e^ siècle. Lame à deux gorges d'évidement sur presque toute sa longueur. Sur un des côtés de la lame, un écusson écartelé, surmonté du bonnet d'électeur, et dans lequel on reconnaît au premier et au quatrième les armes de l'électeur de Mayence. L'écu a pour supports deux lévriers. Poignée entièrement en cuivre. Garde et pommeau ciselés donnant des animaux fantastiques; anneau pour le pouce. A son fourreau.

[1] Ce nombre ne représente pas une date, mais probablement un numéro d'ordre; l'arme est du milieu du XVIII^e^ siècle.

[2] Même observation, l'arme est du milieu du XVIII^e^ siècle.

J. **924.** Couteau de chasse allemand, avec sa trousse. Sur la lame un personnage gravé avec l'inscription : *Vivat Pandur.* Coquille rabattue, finement ciselée, ainsi que les petits quillons en têtes de chiens. Fusée en ivoire sculpté en fleurs et rinceaux élégants, et terminée en pied de biche. Couteau et fourchette dont le manche est de la même forme.

J. **925.** Couteau de chasse allemand du milieu du XVIII^e^ siècle. La lame a son tranchant à l'intérieur comme les khandjars turcs. Elle porte pour chiffre un C et un J sous couronne ou bonnet d'électeur. Poignée noircie à petits quillons droits. Branche engagée dans le pommeau. Fusée plaquée de bois de cerf.

J. **926.** Couteau de chasse allemand de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. Lame légèrement courbe, à un seul tranchant, portant des inscriptions allemandes. Petits quillons tournés en sens inverse, en acier bleui, recouverts comme l'écusson d'un fin treillis doré; sur l'écusson un médaillon en nacre. Petite garde en coquille repercée à jour, et sertissant un pierre rouge en éventail. Poignée en ivoire terminée par une tête d'oiseau. Fourreau en acier avec chape et bouterolle du même travail que la poignée.

J. **927.** Couteau de chasse allemand de la fin du XVIII^e^ siècle. Lame évidée, tranchants formés par un biseau. Poignée à branche en bronze ciselé et doré. Fourreau en velours violet pourvu d'une trousse contenant couteau et fourchette. La garniture du fourreau est en cuivre doré. Tous les pommeaux sont en pied de biche.

J. **928.** Couteau de chasse. Lame à un seul tranchant recoupée à la pointe et portant près du dos une gorge d'évidement. La monture de la poignée en cuivre ciselé et doré. Fusée en corne. La garde, le bout des quillons et le pommeau à tête d'aigle répondent à la fin du XVIII^e^ siècle.

J. **929.** Couteau de chasse. Lame à un seul tranchant, et à

gorge d'évidement sur toute sa longueur; une plus petite près du dos. Gravée au talon. Poignée simple en bois, garniture en plomb.

J. **930.** Couteau de chasse français, Louis XVI. Lame entièrement gravée et dorée, dans la gorge : *Vive la chasse.* Monture en cuivre doré, quillons légèrement recourbés en sens inverse. Coquille ciselée en relief portant le combat d'un cerf et d'un chien. Poignée en porcelaine peinte, ornée de sujets mythologiques. Fourreau simple en cuir fauve portant un bastardeau. Les motifs de cette jolie pièce et la rare finesse de la ciselure répondent aux dernières années du règne de Louis XVI.

J. **931.** Couteau dont la nationalité et l'époque sont indéterminées. Lame à un seul tranchant légèrement courbe. Dos presque droit. Manche rond donné par deux morceaux d'os rivés sur la soie plate et large, rivée elle-même sur la calotte qui termine le manche. Il est décoré de petits cercles à centre.

J. **932.** Lame en damas *offerte au Musée par M. H. Lepage, arquebusier du roi,* qui a écrit sur la soie : *Lame en damas de corroyage, laquelle a cette particularité de rester ployée comme on la met et dont le tranchant est des plus durs.*

J. **933.** Lame en damas *offerte par M. H. Lepage,* qui a écrit sur la soie : *Lame forgée entièrement avec de fines aiguilles à coudre.*

ÉQUIPEMENT.

ACCESSOIRES D'ARMES BLANCHES.

J. **934.** Ceinture du XIII^e^ siècle, en fil d'argent tressé; ne portant aucune trace de moyen d'attache. — Trouvée dans le gué de la rivière de Vendée.

Don de M. Benjamin Fillon.

J. **935.** Plaque de ceinturon du XV^e^ siècle, composée de deux plaques de cuivre très minces; celle de devant est repercée à jour suivant les ouvertures des fenêtres et colonnades gothiques.

J. **936.** Fourreau d'une épée du milieu du XVI^e^ siècle. En bois recouvert de cuir autrefois fauve. Il porte une petite gaine pour couteau. Bout en fer décoré d'un anneau et d'une S ciselée, décors qui rappellent ceux de la poignée de l'épée J. 114 [1].

J. **937.** Fourreau d'épée très complet pourvu de ses garnitures en cuir et de ses agrafes. La chape et la bouterolle sont en fer ciselé à figurines d'une grande finesse et noirci. Fin du XVI^e^ siècle. Pièce allemande très complète et très intéressante.

J. **938.** Ceinturon d'épée, probablement saxon, de la fin du XVI^e^ siècle. A deux charnières et six anneaux de suspension, chacun à trois chapes. Ce ceinturon si intéressant porte son fourreau triangulaire analogue aux précédents.

J. **939.** Bout de fourreau d'une épée de la fin du XVI^e^ siècle. Traces de damasquine. Sur le milieu, un chaton destiné à recevoir un camée qui manque.

J. **940.** Chape de coutelas de la fin du XVI^e^ siècle, travail probablement italien. En bronze ciselé et doré à plein; dans le médaillon principal, un lion; au-dessus du médaillon, une frise où l'on voit deux amours couchés accostant un petit médaillon à tête en relief.

J. **941.** Ceinturon en fer, de la fin du XVI^e^ siècle, composé d'anneaux étranglés comme des 8, reliés entre eux par des S. La chape de suspension est fixée au ceinturon par trois bossettes ciselées en rose. Même mode d'attache pour l'agrafe du ceinturon qui est du même modèle, un peu plus fort.

[1] Les deux pièces, épée et fourreau, ne sont pas venues ensemble, mais elles pourraient avoir la même origine.

J. **942.** Pendant d'épée de la fin du XVI^e^ siècle, en cuir piqué donnant de larges rinceaux. Triple pendant, chacun à trois boucles en fer noirci comme le crochet. Fourreau simple en cuir fauve.

J. **943.** Crochet porte-rapière, espagnol, de la fin du XVI^e^ siècle, en acier finement ciselé. Le ceinturon passe dans une chape terminée par un anneau horizontal dans lequel peut tourner la tige d'une seconde chape mobile autour d'un axe vertical. Dans cette chape, tourne autour d'un axe horizontal le crochet de suspension du fourreau, qui peut ainsi prendre toutes les positions : horizontale, verticale et intermédiaires. Le fourreau et sa chape à douille sont modernes.

J. **944.** Collection composée de vingt-six bouts de fourreaux d'épées du moyen âge.

J. **945.** Ceinturon et fourreau d'un estoc saxon, du commencement du XVII^e^ siècle, en cuir simple.

J. **946.** Pendant de ceinturon d'épée du commencement du XVII^e^ siècle. En velours rouge à deux branches, chacune à deux boucles.

J. **947.** Pendant d'épée des premières années du XVII^e^ siècle, recouvert de soie autrefois rouge (?). Double pendant, chacun à trois boucles décorées comme le crochet de gravures au poinçon, dorées. Petite belière. Dans le pendant est passé un fourreau en cuir fauve.

J. **948.** Boucles de baudrier du commencement du XVII^e^ siècle, en laiton ciselé en cannelures et doré.

Don de M. de la Haie.

J. **949.** Boucle de baudrier de la même époque, de très grande dimension, en laiton gravé.

J. **950.** Pendant d'épée d'un ceinturon du commencement du XVII^e^ siècle, en cuir découpé et piqué. Composé de trois parties assemblées par des rivets au crochet de suspension.

Douze chapes maintenaient le fourreau de l'épée. Il a la petite belière.

J. **951.** Fourreau d'épée et son ceinturon, de la première moitié du XVII^e^ siècle. Le fourreau, de forme triangulaire, est recouvert de cuir noir. La chape, ciselée à jour, la bouterolle et les boucles sont conservées.

J. **952.** Fourreau d'une épée du XVII^e^ siècle, de forme triangulaire en bois; il porte encore quelques fragments de son ceinturon.

J. **953.** Baudrier du milieu du XVII^e^ siècle. En peau, brodé en fils d'or et doublé en velours grenat très passé. La boucle d'attache, la chape et le bout ont été autrefois dorés; huit chapes à boucle servaient à fixer le fourreau.

J. **954.** Fourreau d'une épée du milieu du XVII^e^ siècle, en cuir noir chagriné. Chape et bout de fourreau en cuivre ciselé en demi-ronde bosse : des masques et une Minerve.

J. **955.** Crochet porte-épée du milieu du XVII^e^ siècle, en acier, repercé à jour d'un travail assez fin; il manque un anneau de suspension.

J. **956.** Plaque de baudrier, fin du XVII^e^ siècle, entièrement gravée, autrefois dorée; trophées d'armes, feuillages. Chape repercée à jour.

J. **957.** Baudrier de l'époque de Louis XIV, en cuir blanc orné de soutaches formant des stries et d'une grosse frange jaune.

J. **958.** Neuf boucles de pendants de baudriers, en laiton, de modèles divers; trois en disque sont frappées de caractères illisibles.

J. **959.** Crochet porte-épée, découpé et repercé à jour. Dans le médaillon, un petit trophée d'armes, ciselé finement; commencement du XVIII^e^ siècle.

Don de M. Minart, ancien garde d'artillerie, au Musée.

J. **960.** Autre crochet d'épée du même modèle. Le médaillon du milieu est décoré d'un quadrillé ciselé. Même époque.

J. **961.** Pendant d'épée d'un ceinturon du commencement du XVIII^e^ siècle, en cuir recouvert de velours finement brodé. Les boucles, les bouts de courroies et le crochet de suspension sont richement gravés. Une des chapes manque.

J. **962.** Crochet d'épée du commencement du XVIII^e^ siècle en acier gravé; le médaillon central donne des fleurs. Deux pendants d'épée du temps, l'un à boucle en laiton, l'autre à porte-mousqueton à ressort en acier.

J. **963.** Un ceinturon d'épée époque de Louis XV, en cuir fauve, orné de dessins gaufrés.

J. **964.** Ceinturon d'épée du règne de Louis XV. En cuir fauve orné de dessins gaufrés. Il porte une double chape, l'une pour l'épée, l'autre pour une dague ou une baïonnette.

J. **965.** Ceinturon Louis XV, avec belière partant du devant de la ceinture. Pendant d'épée à trois branches, trois boucles ciselées en coquille et dorées comme les trois chapes de décor Louis XV.

J. **966.** Ceinturon d'épée, époque de Louis XVI, en cuir fauve, chape reliée par deux pendants à boucles permettant de porter l'épée plus ou moins inclinée.

J. **967.** Deux chapes de sabres, ciselées, repercées à jour, décorées de bouquets de rinceaux. Allemandes du milieu du XVIII^e^ siècle.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **968.** Ceinture en cuir garnie de boucles, de chapes, d'anneaux et de molettes en cuivre jaune, avec petit couteau dans son fourreau. A été achetée en Suède, est probablement scandinave, époque inconnue.

J. **969.** Ceinture du même type que la précédente. Le fourreau contient un couteau et une fourchette. Même origine.

J. **970.** Baudrier de cérémonie des généraux en chef de la République; en drap blanc brodé d'or, parmi les décors : des grenades, des têtes de lions, des étoiles, des foudres, des couronnes de chêne et de laurier.

J. **971.** Ceinturon en drap blanc, à trois médaillons en soie bleue. Le tout est richement brodé d'or; branches de chêne et de laurier. Accompagnait le sabre d'honneur J. 594 (3e compagnie de la 19e demi-brigade).

J. **972.** Plaque de baudrier, à la fleur de lis, trouvée sur la presqu'île de Quiberon (Morbihan). Guerre de la Vendée.

Don de M. Cahier, de la Compagnie de Jésus.

J. **973.** Sabretache du 4e régiment de hussards en 1789.

Don de M. Frédéric Lépine, de Dijon.

J. **974.** Sabretache de hussard de l'Égalité (en 1792). En drap rouge, ornée d'un faisceau de licteurs, d'une branche de laurier, d'un soleil, et bordée d'un galon blanc.

Don de M. de Marsy.

J. **975.** Sabretache d'officier des guides (1806). En drap vert, aux armes de l'Empire; semée d'abeilles. L'aigle en cuivre rouge argenté. Bordée d'un galon doré.

Don de M. Frédéric Lépine, de Dijon.

J. **976.** Sabretache des guides (1806). En drap vert, semée d'abeilles aux armes de l'Empire; l'aigle manque. Bordure en galon orange.

Même donateur.

J. **977.** Sabretache d'officier de chasseurs à cheval sous Napoléon Ier.

Même donateur.

J. **978.** Sabretache du 1er régiment de hussards en 1826.

Même donateur.

J. **979.** Sabretache du 7e régiment de hussards en 1826.
Don de M. Frédéric Lépine, de Dijon.

J. **980.** Sabretache du 10e régiment de chasseurs à cheval en 1826.
Même donateur.

J. **981.** Sabretache d'officier du 7e régiment de chasseurs à cheval, sous Louis-Philippe.
Même donateur.

J. **982.** Sabretache commune aux chasseurs à cheval et aux hussards, sous Napoléon III.

J. **983.** Sabretache d'artillerie de la garde impériale, sous Napoléon III.

J. **984.** Sabretache des chasseurs à cheval de la garde impériale, sous Napoléon III.

J. **985.** Sabretache des guides de la garde impériale, sous Napoléon III.

J. **986.** Plaque de ceinturon d'aide de camp (1803).

J. **987.** Plaque de ceinturon d'officier d'état-major (1803).

J. **988.** Plaque de ceinturon d'officier de santé.

J. **989.** Plaque de ceinturon du 5e régiment d'artillerie à pied.

J. **990.** Plaque de ceinturon ayant appartenu à M. Guillaume, officier du 29e régiment de dragons (1810).

J. **991.** Plaque de ceinturon d'officier, règne de Louis XVIII.

J. **992.** Plaque de ceinturon d'officier d'infanterie en 1845.
Don de M. Millot.

J. **993.** Plaque de ceinturon de la gendarmerie départementale (règne de Louis-Philippe).

J. **994.** Plaque de ceinturon de cuirassiers (1847).

J. **995.** Plaque de ceinturon des gardiens de Paris, en 1848.

J. **996.** Plaque de ceinturon des gardes de Paris (deuxième Empire).

J. **997.** Plaque de ceinturon de tambour-major, du 7ᵉ régiment d'infanterie de ligne (deuxième Empire).

J. **998.** Plaque de ceinturon en fer, portant les armes d'Autriche. En cuivre doré, provenant d'un colonel de cuirassiers tué à la bataille de Wagram.

Don de M. Forney, professeur à l'École de médecine.

J. **999.** Dragonne russe, campagne de Crimée.

NOTICE

SUR LES ARMES BLANCHES ORIENTALES

ET DE CONTRÉES DIVERSES.

LEUR MONTURE.

On a vu dans la notice sur les armes blanches européennes qu'à part quelques dagues et armes de chasse les lames étaient toujours fixées à la poignée par une soie dépassant la fusée et le pommeau et rivée sur celui-ci. Les montures des armes orientales et d'autres contrées lointaines sont extrêmement variées; les modes les plus fréquents sont ceux-ci :

1° Une soie plate, généralement de la largeur de la fusée et moins longue que celle-ci, est renforcée par deux plaques de fer soudées à l'étain. La fusée composée de deux plaques est rivée à la triple soie par deux ou trois rivets en travers. C'est le mode employé pour nos couteaux communs;

2° Le mode de nos armes européennes : la soie longue est rivée au bout de la poignée qui ne comporte pas toujours un pommeau distinct de la fusée;

3° La soie plate ou légèrement conique et moins longue que la fusée y est engagée et fixée par un mastic. C'est le mode de nos couteaux de luxe. Il remplace forcément les deux autres procédés lorsque la fusée est en matière précieuse et brisante, comme le cristal,

les jades, la porcelaine..... ou finement sculptée comme les poignées en bois des kris malais.

Enfin quelques autres procédés particuliers, qu'on décrira en leur lieu [1].

Sabres turcs. — C'est le premier mode : soie plate, large, renforcée par deux plaques soudées; fusée de deux pièces fixées par des rivets transversaux. Le pommeau est en crosse lourde, à peu près ronde, d'un diamètre plus fort que la fusée. Toute cette poignée est en corne et simple. Toute la richesse de l'arme est dans la lame en damas, souvent de fort beau modèle.

Sabres persans. — C'est le troisième mode : la soie plate, large, renforcée comme celle des sabres turcs, est engagée dans la fusée et y est fixée par mastic. Le pommeau est en bec coudé à angle droit, assez long et plus fin que la fusée. Il est coiffé par une calotte d'acier sous laquelle passe une bride d'acier qui suit toute la poignée; toutes ces parties sont richement ciselées, damasquinées; la poignée est plus riche que la lame en damas qui est d'une forme plus simple que celle des lames turques. Les sabres des Mamelucks sont montés suivant le mode persan.

Les poignards *persans* sont également fixés simplement au mastic; même mode pour les plus riches poignards *circassiens*. Dans les poignards *circassiens* de modèle plus simple, comme pour ceux des contrées

[1] Contrairement à l'ordre adopté pour les armes européennes dont les fragments sont décrits à la suite des armes complètes, on commencera à chacune des contrées lointaines par la description des lames ou poignées démontées, afin de faire mieux connaître le mode de monture qui est exposé pour chaque contrée, dans cette notice.

voisines, Cosaques, Daghestan..... la monture est à rivets transversaux. C'est le mode des sabres circassiens : un ou deux rivets.

Armes des Balkans. — Les armes que portent ou que portaient dans la Turquie d'Europe, les musulmans et les chrétiens, entre autres les Grecs pendant le premier tiers du siècle, sont de fabrication turque. Les garnitures des fourreaux sont en argent repoussé et ciselé. Quelquefois elles couvrent tout le fourreau, et la poignée est décorée de même. Les lames sont ou à dos droit (*khandjars*) ou à double courbure (*yatagans*). La poignée est conforme à un de ces deux types :

1° La monture est en argent repoussé, le pommeau en forme de crosse à profil. Le talon de la lame est du côté du dos saisi entre deux lames argentées qui continuent la première partie de la poignée. Ces deux lames sont soudées à l'étain sur celles du khandjar. La soie plate, large, engagée dans les deux parties qui composent la poignée, y est fixée au mastic. C'est donc le troisième mode;

2° Le pommeau est à grandes oreilles en disque de corne, ivoire..... La lame fournit elle-même la première partie de la poignée; son talon ciselé, damasquiné, appartient à la lame elle-même. La soie plate, large de cette première partie de la poignée, est prise entre les deux plaques d'ivoire qui continuent la poignée, le tout est fixé par des rivets transversaux (mode turc); d'ailleurs une bride suit toute la longueur de la poignée (mode persan).

Quelques poignées sont d'un type intermédiaire entre ceux-ci.

Sabres marocains et arabes. — La poignée comporte quatre quillons : trois descendant vers la lame, un redressé, coudé, faisant branche ; poignée en corne donnant un large pommeau en crosse carrée avec logement pour le petit doigt. La lame, très légèrement courbe comme celle des sabres de cavalerie légère (modèle 1822), est parfois européenne. Sa monture est la nôtre : soie longue, rivée au pommeau. La monture des poignards est la même.

Flissats kabyles. — Une partie de la fusée est forgée avec la lame, c'est le deuxième type des armes des Balkans. La fusée en bois ou en corne embrasse la soie qui a toute la longueur et la largeur de la fusée et en suit le profil, en réservant une petite pointe qui sera rabattue comme un rivet. Le tout est relié par des rivets transversaux, et en outre enveloppé de petites bandes et plaques de cuivre fixées par des clous d'applique. Lame et poignée, tout est décoré de dessins géométriques au burin.

Touaregs. — Premier type de monture : la lame large, droite, est continuée par une longue soie rivée au pommeau. Celui-ci est en fer, composé de deux cônes creux à base elliptique et brasés ensemble ; le premier cône s'appuie sur la fusée cylindrique en fer, revêtue de cuir. La croisière, très large et courte, dans le type mérovingien, n'est pas pleine jusqu'au talon de la lame, elle est remplie de mastic. Des appliques en laiton ajouré et gravé de dessins géométriques, croix, ... sont fixées à la croisière par des rivets.

Le second type de monture touareg est décrit en détail à J. 1115.

Les deux poignards si intéressants J. 1119 et J. 1120 sont décrits en détail à ces numéros [1].

L'épée *nubienne* a comme l'épée touareg (2e type) de grandes analogies avec nos épées du XIIe siècle au XIVe. Soie longue, rivée au pommeau en disque perpendiculaire à la soie. (C'est l'inverse du disque européen.)

Sabre abyssin. — Soie de toute la longueur de la fusée et rabattue au bout en guise de rivet [2].

Épée de Zanzibar. — Longue fusée, longue soie sur laquelle est vissé ou collé un pommeau en forme d'olive.

Sabres et poignards du Sénégal et des Maures du Sahara. — Toutes les poignées sont à soie longue rivée au bout de la poignée.

[1] Les quillons des épées droites des Touaregs (2e type) et de la Nubie ont la forme de ceux de nos épées du XIIe au XIVe siècle. Les lames sont souvent européennes, entre autres de Solingen, des XVIe et XVIIe siècles. D'autre part, le Musée a reçu en 1860 du maréchal Randon une vingtaine d'armes diverses qui étaient toutes données comme d'origine touareg. Depuis on a reconnu que la plupart de ces armes étaient de contrées diverses de l'intérieur de l'Afrique. Cette multiplicité d'origine d'armes ou de parties d'armes venues des Touaregs, les unes européennes, les autres de l'intérieur de l'Afrique, s'explique par la vie nomade de ces tribus à la fois commerçantes et pillardes. A toute époque elles ont importé dans l'intérieur de l'Afrique des produits européens vendus par les Vénitiens ou les Génois aux Barbaresques, ou prises de mer des corsaires barbaresques; d'autre part elles apportaient sur le littoral des armes achetées ou pillées dans toutes les contrées de l'Afrique.

[2] On peut remarquer que dans les armes de l'Afrique centrale ou du littoral la monture européenne à soie longue rivée est très fréquente, tandis qu'en Asie on ne la retrouve que chez les Chinois.

La faucille du nègre du *Bertat* est à longue soie rivée. — Le poignard est fixé par des rivets transversaux.

Poignards du Congo et du Gabon. — Le large talon de la lame est enchapé dans les deux prolongements de l'écusson qui est en bois comme toute la poignée; le tout est fortement serré par des filigranes de cuivre jaune. En outre, il doit y avoir une soie large engagée dans la fusée qui y est alors fixée au mastic. C'est indispensable lorsque le filigrane de cuivre n'existe pas, ainsi J. 1157.

Dans les contrées de l'intérieur de l'Afrique les moins civilisées, on rencontre des soies longues rivées au haut de la poignée, des fusées fixées au mastic. Le Musée n'en possède pas à rivets transversaux.

Épées *indiennes*, sabres *indo-musulmans*. — Dans tous les sabres à lame courbe du modèle persan, la poignée à quillons courts terminés par des boutons, avec branche remontante, est forgée d'une seule pièce jusqu'au haut de la fusée sur laquelle est brasée une rondelle pleine, et à celle-ci une rosace qui porte un petit ajutage courbe; une soie plate, large, s'engage dans la moitié de la fusée et y est fixée au mastic (mode persan).

Les épées droites sont montées de même; par exception J. 1194 est montée à l'européenne, la soie est rivée au haut du pommeau en losange.

Tous les poignards indiens à poignées précieuses, jade, cristal, ivoire..... sont à soie de demi-lon-

gueur fixée au mastic; il en est de même de tous les kris *malais* à poignée en bois sculpté, et enfin pour les armes *javanaises, cingalaises,* toutes d'une remarquable exécution.

Khouttars indiens. — Sur les onze khouttars du Musée six présentent cette construction curieuse : toute l'arme, lame, branches latérales, traverse de garde, double traverse de poignée, est forgée dans une seule masse d'acier qui est ensuite évidée pour réserver toutes les parties ciselées et souvent damasquinées d'or.

Les autres khouttars sont exécutés d'une façon plus simple, plus rapide; les diverses pièces sont reliées par des rivets et des goujons (J. 1221 à J. 1223).

Les armes *chinoises* sont montées comme les armes européennes, les sabres par la rivure de la soie longue, et les couteaux par des rivets transversaux, comme nos couteaux communs.

Armes japonaises. — Sabres, demi-sabres et poignards présentant tous cette monture toute spéciale : la soie plate et large et qui n'a que la moitié de la longueur de la fusée est enfilée dans la rondelle plate, puis dans la fusée qui n'est reliée à la soie que par une goupille transversale, quelquefois deux, mais rarement, qu'on peut facilement enlever, de telle sorte que sur une même lame on monte à volonté une autre poignée complète : rondelle et fusée. On remarquera que toutes les lames japonaises sont renforcées au talon par une chape en cuivre rouge, soudée à l'étain, qui fait épaulement pour la garde en rondelle.

ARMES BLANCHES DE CONTRÉES DIVERSES ET FRAGMENTS.

J. **1000.** Lame de sabre turc. On y voit clairement comment étaient soudées à l'étain sur la soie, de chaque côté, des plaques de fer sur lesquelles étaient ensuite fixées, par des rivets traversant le tout, les plaques de la poignée [1].

J. **1001.** Lame turque du type le mieux caractérisé. Le dos porte une nervure en forme de T jusqu'aux deux tiers environ de la longueur de la lame. A partir de ce point, la lame s'élargit par un biseau et devient à deux tranchants. Une gorge d'évidement, commençant au tiers supérieur de la lame, se continue vers la pointe; elle est séparée du biseau par un filet saillant qui fait l'office du T. La lame est d'ailleurs ornée de dessins incrustés en or, au talon, au dos et près du biseau.

J. **1002.** Lame de sabre turc du modèle du précédent, mais plus simple et sans damasquine. La soie en triangle a conservé ses deux rivets.

J. **1003.** Sabre turc; lame en beau damas noir, à peu près du modèle de la précédente; elle est d'exécution remarquable, ciselée au talon en réservant des rinceaux d'une rare élégance sur fond doré. Croisette de petite dimension recourbée vers la pointe, ciselée et repercée à jour. Fourreau recouvert de chagrin vert. Chape et bouterolle du même travail que la poignée. A conservé son ceinturon en galon doré avec boucles très fines du style Louis XV.

J. **1004.** Sabre turc, lame en très beau damas du modèle de la précédente. Fine damasquine d'or au talon et sur le dos

[1] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

de la lame. Au-dessous du talon est ciselé un lion en relief. Longs quillons droits terminés en olive. Poignée en corne de rhinocéros, enveloppée d'un galon de soie et d'argent. Pommeau percé pour le passage d'une dragonne. Fourreau recouvert de chagrin noir. Chape, bouterolle et deux bracelets en vermeil.

Don de M. le colonel Smolenitz.

J. **1005.** Sabre turc ayant appartenu au maréchal Bessières. Il lui fut donné par Ali, pacha de Janina. La lame est d'un damas très fin. La poignée est en corne avec garnitures en argent doré. Fourreau en chagrin noir presque entièrement recouvert par les garnitures en argent ciselé et doré.

Don du colonel Bessières, fils du général et neveu du maréchal.

J. **1006.** Sabre turc pris à Aboukir, où le général Bessières, alors capitaine aux guides, fut fait chef d'escadron sur le champ de bataille même par le général Bonaparte. Lame d'un beau damas, du même type que les quatre lames qui précèdent. Les décors et les inscriptions sont les unes incrustées, les autres damasquinées. On lit en arabe moderne : *fabriqué par El Haggui Sanghar* (le pèlerin Sanghar) et l'an de l'hégire 892, c'est-à-dire au commencement du XVI^e^ siècle, lors de la conquête de l'Égypte par les Turcs. On lit en *koufique* plusieurs versets du Coran. Poignée en corne très simple, fourreau en chagrin avec garnitures en argent doré, ainsi que celle de la poignée.

Même donateur.

J. **1007.** Sabre à peu près identique au précédent. Inscription en arabe donnant le nom du même fabricant et en outre : *sous le sultan Ghouri.* C'est le dernier sultan égyptien au commencement du XVI^e^ siècle. Trois inscriptions en langue *koufique* dont une seule diffère de celles de l'arme précédente.

J. **1008.** Sabre turc. Lame en damas portant au talon des caractères incrustés d'or. Au tiers de la longueur elle est refendue et forme deux lames. Poignée en corne noire; croisière en ar-

gent légèrement gravée. Fourreau recouvert de maroquin noir avec garnitures en argent. Cette arme n'est point pratique, elle a dû être faite comme curiosité d'exécution ou chef-d'œuvre.

J. **1009.** Sabre turc. Lame en très beau damas, fortement recourbée, allégie par une large gorge d'évidement séparée du biseau du tranchant par un filet. Au talon de la lame une inscription orientale damasquinée dans un cercle. Croisière en fer ciselé, terminée par des têtes de serpents et finement damasquinée. Fusée en ivoire. Le pommeau n'est pas celui de l'arme. Fourreau en bois recouvert de velours garance, les garnitures du même travail que la croisière.

J. **1010.** Sabre turc. Lame large fortement évidée et à double tranchant jusqu'à o m. 32 environ de la pointe. Le talon de la lame est entièrement doré et porte gravés un trophée d'armes, des étoiles et un croissant. Croisière en cuivre jaune, branche en chainette, rejoignant le pommeau. Poignée en corne. Fourreau en bois recouvert de maroquin; garnitures en cuivre jaune.

Legs fait au Musée par M. Penguilly L'Haridon.

J. **1011.** Sabre turc, lame en beau damas, enrichie sur les trois quarts de sa longueur d'inscriptions arabes incrustées en or. Au talon, dans un anneau d'or, le nom du propriétaire. Poignée en corne de rhinocéros. Les têtes des rivets sont en argent doré et ciselé. Fourreau entièrement couvert d'argent ciselé, repoussé et doré.

Don de Napoléon III.

J. **1012.** Sabre turc en beau damas noir, de l'ancienne fabrique de Constantinople. Inscriptions en caractères arabes gravés dans l'ornement. Croisette simple en argent doré. Poignée en marbre sculpté en feuilles et roses, portant au pommeau deux petits rubis sertis d'or. Fourreau entièrement couvert d'argent ciselé, repoussé, doré à plein.

Même donateur.

J. **1013.** Sabre turc simple auquel manquent la croisière et

les oreilles de poignée qui devaient embrasser le talon de la lame.

J. **1014.** Grand couteau turc. Lame en beau damas incrustée d'or; caractères orientaux... Un ressort double au dos permet de fermer le couteau dans son manche, la lame tournant à pivot comme dans nos couteaux ordinaires. Le manche en ébène incrusté de médaillons d'argent.

J. **1015.** Lame de sabre persan. La soie incomplète n'a pas trace de passage de rivets.

J. **1016.** Sabre persan en très beau damas. Croisière en damas incrustée d'or et terminée par des boutons. Poignée simple en peau de chagrin recourbée au pommeau, d'où part un petit chapelet formant branche mobile. Fourreau en cuir gaufré et doré par parties avec garnitures en damas et incrustations du même goût que celle de la croisière [1].

J. **1017.** Sabre persan. Lame en beau damas noir portant une inscription. Croisette en damas incrusté d'or. Poignée en argent, recourbée à son extrémité. Calotte également incrustée d'or. Fourreau en cuir noir gaufré avec garnitures du même travail que la monture.

J. **1018.** Sabre persan du modèle du précédent. Diffère seulement par les plaques de la poignée qui sont en ivoire de morse. Les incrustations des quillons et du pommeau en fort relief donnent des fleurs dans le goût persan.

J. **1019.** Sabre persan du même modèle que le précédent; les incrustations sont moins saillantes. Sur la lame, à 0 m. 20 des quillons, un écusson est incrusté de caractères arabes.

J. **1020.** Sabre persan ayant appartenu à Ismaïl. Il est du

[1] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

même modèle que le précédent. Une des plaques de la poignée manque. Fourreau en peau de chagrin à deux bracelets incrustés comme la poignée. La bouterolle est perdue.

Venu du Mobilier national.

J. 1021. Sabre persan en damas très fin. Poignée en corne noire à quillons droits, damasquinée en or. L'écusson porte une inscription arabe.

J. 1022. Sabre persan. Lame en damas, plate, à un seul tranchant, fortement recourbée. Poignée en argent ornée de fleurs, de rosaces et de feuillages en incrustation émaillée de différentes couleurs. Une tête de bélier forme le pommeau et termine le bout de chaque quillon. Fourreau recouvert de velours bleu turquin avec deux bracelets et une bouterolle du même travail que la poignée.

J. 1023. Sabre persan. Lame en damas dit *bilieux*. Poignée en argent ciselé d'un très beau travail. Croisière entourée de rinceaux en or. Fourreau avec ses garnitures en argent ciselé.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 1024. Très belle lame de poignard persan. Deux gouttières fines, parallèles aux deux tranchants, encadrent une partie ciselée laissant en relief des fleurs et rinceaux sur un fond d'or sablé. Près du talon, des incrustations d'or. La soie plate et courte indique bien qu'elle était simplement engagée et collée dans la poignée comme dans toutes les armes persanes.

J. 1025. Beau poignard persan. Lame légèrement recourbée portant trois filets longitudinaux. Le talon et le haut de la lame ciselés en dessins orientaux en relief. Poignée en ivoire de morse ornée de quatre rosaces en turquoises. Le pommeau porte un cachet sur lequel on lit des caractères orientaux. Fourreau revêtu de peau de chagrin, avec garnitures en vermeil enrichies de turquoises. Longueur de la lame o m. 35.

J. 1026. Poignard persan. Lame en damas portant à son milieu un filet saillant et au talon un fleuron. Poignée en cuivre

rouge doré, avec ornement en doucine. Fourreau en velours vert, garnitures en cuivre doré. Longueur de la lame o m. 33.

J. 1027. Poignard persan. Lame en damas, à forte arête saillante. Poignée en ivoire. Fourreau en peau de chagrin gaufrée, avec garnitures damasquinées en or.

J. 1028. Poignard persan. Lame légèrement recourbée, en damas, portant au talon quelques incrustations d'or. La poignée et le fourreau sont en fer et portent des ornements ciselés et des traces d'argenture.

J. 1029. Poignard persan. Belle lame en damas d'une grande finesse, à deux gorges d'évidement avec arête médiane très saillante, ornée au talon d'une gravure représentant un combat d'animaux. Poignée en ivoire sculpté. On y remarque des médaillons de figures portant le costume persan.

J. 1030. Poignard persan. Lame en beau damas évidée, enrichie à son talon d'arabesques damasquinées en or. Fourreau et poignée unis en vermeil. L'entrée du fourreau porte un ornement en feuillages, ciselé et doré.

J. 1031 et J. 1032. Deux poignards persans très simples. Lame légèrement recourbée en damas. Manche en ivoire taillé à pans plats pour l'un, creux pour l'autre.

J. 1033. Poignard persan du même modèle, mais dont les pans de la poignée sont à peine indiqués. Il a son fourreau composé de deux plaques d'ivoire. Chape et bouterolle en laiton gravées de fleurs.

J. 1034. Poignard persan. Lame en acier ordinaire légèrement courbe et très aiguë, à deux filets creux près des deux tranchants. Poignée en ébène. Pommeau recouvert d'une plaque de vermeil, d'un filigrane d'argent très fin et de trois pierres serties.

J. 1035. Poignard persan. Lame à petit filet très saillant. Poignée en ébène simple. Fourreau recouvert de cuir noir. Chape en laiton, bouterolle en cuivre rouge.

J. **1036.** Poignard persan. Lame en damas avec légère gravure au talon. Poignée en ivoire de morse taillée à pans. Fourreau couvert de chagrin noir. Chape et bouterolle en argent légèrement gravé.

J. **1037.** Poignard persan. Belle lame en damas, évidée. Poignée et fourreau plaqués d'argent repoussé.

J. **1038.** Poignard persan. Lame en beau damas noir portant en son milieu un filet saillant. Poignée et fourreau émaillés fond blanc; fleurs et rinceaux de diverses couleurs sertis d'or.

J. **1039.** Poignard persan. Lame en damas, damasquinée d'or au talon et à arête médiane très fine. Poignée simple en jade vert et taillée à pans. Fourreau en acier gris, avec incrustations d'or d'une grande élégance. On y remarque un soleil rayonnant.

J. **1040.** Couteau-poignard persan. Lame en damas très fin. Manche incrusté en or, d'un travail remarquable. Fourreau en bois recouvert de velours rouge, garni d'argent, enrichi d'ornements gravés et repoussés.

J. **1041.** Petit couteau oriental. Lame en damas incrustée de caractères orientaux en or. Monture en argent, poignée en ivoire décorée de petits disques de nacre et d'ébène incrustés d'étoiles d'or. Pommeau à oreilles, du type des Balkans. Fourreau d'ivoire décoré comme la poignée. Chape et bouterolle en vermeil; turquoises et rubis sertis sur la poignée.

J. **1042.** Petit couteau à lame recoupée à la pointe. Virole ornée d'une fine damasquine d'or. Manche fait d'un morceau de corail tordu. C'est un travail oriental, peut-être persan.

J. **1043** à J. **1046.** Quatre sabres de Mamelucks. Fourreaux en velours de soie ou en drap et garnitures en argent doré, épercées à jour et ciselées d'une rare finesse. Ils ne diffèrent que par la couleur de la soie ou du drap; ils portent tous leurs belières en cordonnet de la couleur du fourreau.

J. **1047.** Poignard réglementaire des Mamelucks de la garde

impériale. Il est de forme persane et de fabrication française; il porte au talon : *Manufacture impériale de Klingenthal. Avril 1813.*

J. **1048.** Trousse du grand maître d'hôtel du sérail, d'un travail persan de la plus grande richesse. La trousse renferme trois couteaux, deux grands et un petit, à lames en damas et à manches à pans en ivoire. Le fourreau est en argent niellé d'une rare finesse. Il est enveloppé en grande partie par une gaîne en vermeil, ciselée, repercée à jour, d'une exécution merveilleuse. Le bouton sphérique de la bouterolle, le bracelet et une partie de la chape sont décorés de pierres précieuses (dont quelques-unes manquent), serties dans des émaux verts et bleus.

J. **1049.** Sabre circassien. Lame à un seul tranchant; jusqu'à 0 m. 15 de la pointe il porte deux larges gorges d'évidement dans le creux desquelles on remarque des caractères et des marques de fabrique. Poignée en bois plaqué entièrement d'argent niellé. Fourreau en bois recouvert de maroquin noir; garnitures en argent niellé. Longueur de la lame 0 m. 80.

J. **1050.** Autre sabre circassien dans le même type. Le fourreau est couvert de velours rouge et noir.

J. **1051.** Grand poignard circassien. Lame forte et très aiguë avec profonde gorge d'évidement presque jusqu'à la pointe. Poignée en ivoire embrassant la soie large de la lame à laquelle elle est fixée par deux rivets recouverts de boutons en argent niellé comme la bague du bas de la poignée. Fourreau en maroquin. Bouterolle et chape en argent niellé.

J. **1052.** Poignard circassien. Lame en damas à deux larges filets creux dans lesquels le damas paraît; de chaque côté un petit ornement damasquiné d'or. Poignée en ivoire portant deux rosaces ornées de turquoises. Fourreau en velours vert

avec garnitures d'argent niellé et porte-anneau de suspension orné de turquoises. Longueur de la lame o m. 33.

J. 1053. Poignard circassien. Lame en damas, qui apparaît seulement dans les deux gorges d'évidement interrompues. Près du talon quatre majuscules d'or incrustées. Poignée en ivoire; bague en argent niellé et deux rosaces ornées chacune d'une turquoise. Fourreau recouvert de satin grenat. Bouterolle et chape en argent niellé. Bague de suspension dorée et enrichie de sept turquoises. Longueur de la lame o m. 30.

J. 1054. Long poignard circassien. Lame droite à double tranchant à filet creux. Poignée en buffle noir, rosaces damasquinées, à bouton pyramidal, couvrant les deux rivets transversaux. Fourreau en velours rouge [1].

J. 1055. Autre poignard circassien. Fourreau en velours rouge avec garnitures en fer comme celles de la poignée en os. Rivets transversaux.

J. 1056. Poignard à lame en damas. Poignée en corne, terminée en triangle et fixée à la soie par des rivets apparents.

J. 1057 à J. 1059. Trois yatagans des Balkans. Lame en damas. Poignée garnie d'argent repoussé et ciselé et embrassant le talon de la lame jusqu'à o m. 10 du côté du dos. Pommeau en crosse. Fourreau recouvert de velours rouge, chape à anneau et longue bouterolle du modèle de la poignée et couvrant les trois quarts du fourreau [2].

J. 1060. Yatagan des Balkans qui diffère des précédents par les oreilles de la monture qui ne descendent qu'à o m. 04 sur le talon de la lame. Le fourreau est complètement enveloppé dans la garniture d'argent repoussée et ciselée.

[1] Ce poignard et les deux suivants, à peu près du type circassien, sont portés par les Cosaques et les peuplades du Daghestan.
[2] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture*.

J. 1061 et J. 1062. Deux sabres d'origine doutense et de modèle composite. Le décor en argent du fourreau et de la poignée est du type des Balkans. Les quillons descendants et l'écusson de la garde sont ceux des quatre sabres de Mamelucks (J. 1043 à J. 1046). La lame à une seule courbure et assez large n'a pas le développement des lames de sabres turcs. Chaînette reliant le pommeau au quillon. Les anneaux de la chape et du bracelet répondent à un sabre porté en bandoulière.

J. 1063. Yatagan des Balkans. Lame incrustée d'argent, portant des inscriptions orientales au milieu de ses ornements. Poignée en argent doré, ciselée ainsi que le fourreau. Très fine exécution et travail remarquable.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. 1064. Yatagan des Balkans. Lame en damas. Poignée complètement garnie d'argent repoussé, ciselé et embrassant le talon de la lame environ sur 0 m. 10. Pommeau en crosse. Fourreau complètement enveloppé de son placage d'argent ciselé.

J. 1065. Khandjar des Balkans. Lame à un seul tranchant, portant près du dos un filet longitudinal. On remarque sur la lame des caractères orientaux et des ornements en argent d'une très fine damasquine. Poignée en ivoire à oreilles ou ailes excessives. Garnitures en vermeil enrichies de corail. Fourreau en bois recouvert de toile; bout de fourreau en fer-blanc.

J. 1066. Khandjar des Balkans d'une grande richesse. Lame en damas embrassée, sur le talon et sur les côtés, par le prolongement de la monture en vermeil, qui est décorée de perles d'argent et de corail. Poignée recouverte d'ivoire donnant au pommeau de larges ailes. Toute la poignée est décorée de rosaces en vermeil sertissant des perles de corail et d'argent. Fourreau en argent légèrement gravé. La chape est en vermeil et décorée de six bracelets de perles de corail.

J. 1067. Khandjar des Balkans. Belle lame évidée en damas.

Poignée en ivoire de morse garnie de corail et d'ornements pointillés, en argent doré. Fourreau en velours rose avec garnitures d'argent ciselées repoussées.

J. **1068.** Yatagan des Balkans. Lame ordinaire portant d'un côté une inscription orientale. Poignée en corne garnie en argent repoussé. Pommeau formant deux ailes très prononcées. Longueur de la lame o m. 54.

Don de M^me^ la baronne de Bonté.

J. **1069.** Yatagan des Balkans. Lame du plus beau travail, ciselée, en damas, portant une inscription en caractères arabes, damasquinés en or. Riches ornements au talon. Poignée en ivoire d'hippopotame. Pommeau à oreilles évasées. Fourreau en chagrin noir, presque entièrement couvert de ses garnitures en argent.

J. **1070.** Yatagan des Balkans. Lame ordinaire portant des petits ornements et des caractères orientaux incrustés d'argent; au dos, un petit filet creux sur toute la longueur. Manche en corne de buffle avec renfort recouvert de laiton s'avançant sur la lame. Pommeau à ailerons très développés. Fourreau en cuir avec garnitures en cuivre repoussé autrefois argenté. Longueur de la lame o m. 53.

J. **1071.** Sabre albanais ayant appartenu au général Marco Botzaris. Lame en damas, à deux tranchants à partir de l'élargissement vers le bout. Elle est incrustée d'une lune pleine et d'un croissant en or. Poignée en argent ciselé d'une grande finesse. Le pommeau est en crosse carrée à angle droit sur la fusée carrée. Quillons en croix et écusson très richement décorés. Une branche relie un des quillons au pommeau.

J. **1072.** Yatagan des Balkans. Lame en damas très usé. Poignée en corne, dont les oreilles sont fort peu indiquées, et décorées de petits disques en résine rouge et de pointillés en cuivre.

J. **1073.** Yatagan des Balkans dont la lame est mieux em-

brassée par les oreilles de la monture. Poignée décorée de pointillés en argent et en cuivre. Pommeau à ailes très peu prononcées.

J. **1074.** Petit yatagan des Balkans. La poignée n'embrasse la lame que sur o m. o4 environ. Fusée en ivoire. Fourreau complètement enveloppé de son placage d'argent ciselé.

J. **1075.** Yatagan des Balkans, à lame fortement évidée, en gros damas ronceux, portant d'un côté une inscription arabe; de l'autre, des ornements damasquinés en argent. Poignée simple en corne.

J. **1076.** Khandjar à lame des Balkans et à poignée circassienne à décor niellé. La poignée est montée comme celles des khandjars des Balkans. Les oreilles ou ailes du pommeau peu prononcées.

J. **1077.** Couteau de chasse à lame de yatagan, en damas très fin avec deux gouttières qui n'ont rien d'oriental. La poignée d'ébène et le fourreau sont recouverts de cuir à garnitures d'argent dont le décor paraît de la fin du XVIII^e^ siècle. Il en est de même des quillons carrés en argent ciselé. Arme composite, sans caractère défini.

J. **1078.** Poignard de nationalité et origine inconnues. La lame n'est pas en damas et présente une gouttière près du dos. Elle est prise entre deux courtes oreilles de cuivre qui donnent le commencement de la poignée couverte par deux plaques d'écaille à rivets transversaux (mode turc). Pommeau en ivoire en bec recourbé; rivet au sommet avec rose d'argent. Entre le pommeau et l'écaille des rondelles de corne et de cuivre (Maures du Sahara). Fourreau en velours rouge presque couvert par les garnitures en cuivre découpé en feuillage, fleurs de style marocain, comme les deux anneaux de suspension de la chape.

J. **1079.** Sabre marocain. Lame portant au dos trois petites gorges d'évidement et des poinçons ronds et profonds. Poignée

en corne, monture et talon de la lame damasquinés d'or. Le fourreau est recouvert de maroquin rouge et porte une longue bouterolle en fer-blanc à dessin quadrillé [1].

J. 1080. Sabre marocain du même type. La lame n'a qu'une gorge d'évidement et le fourreau est sans bouterolle.

J. 1081 et J. 1082. Deux sabres marocains. Lame portant trois filets creux au talon dont deux se prolongent sur toute sa longueur. On voit à la naissance de ces deux filets une grande quantité de petites croix faites au burin. Poignée en corne ordinaire, trois quillons tournés vers la pointe, un faisant garde.

J. 1083. Autre sabre marocain du même genre. Fourreau en bois recouvert de cuir rouge, avec courroie de suspension.

J. 1084. Autre sabre marocain du même type. Il ne porte que deux filets creux au lieu de trois. La monture est décorée d'incrustations d'argent.

J. 1085. Petit sabre marocain. Lame courte, étroite vers la monture, très large vers la pointe; elle porte trois filets creux. On remarque au talon une marque de fabrique orientale. Quillons en cuivre de faibles dimensions. Poignée en bois. Longueur de la lame o m. 58.

J. 1086. Sabre marocain. Lame dans le type du sabre de cavalerie légère, modèle 1822, à large gouttière près du dos. Sur o m. 20 la lame est incrustée de rinceaux en or de style oriental; même décor à la poignée. Poignée en corne; au talon une marque de fabrique vue à des armes du XVI^e^ siècle, allemandes (?).

J. 1087. Sabre marocain très ordinaire. La lame est de sabre de cavalerie légère française. Fourreau en argent repoussé et ciselé.

J. 1088. Épée droite marocaine. Lame probablement alle-

[1] Voir à la *Notice générale sur les armes orientales* la description de la poignée des sabres marocains et leur monture.

mande à gravures à rinceaux très effacés. Poignée en fer et corne très commune et très fatiguée.

J. 1089. Sabre-épée marocain. Lame droite de Peter Munich de Solingen (?) grossièrement gravée : le soleil, la lune, des étoiles... Poignée du modèle marocain. Monture en fer, poignée en bois, fourreau recouvert de cuir.

J. 1090. Poignard marocain. Lame recourbée vers la pointe à très fort talon, avec deux tranchants très inégaux de longueur. Poignée en bois noir à filets longitudinaux. Virole en cuivre plaqué d'argent. Fourreau en cuivre ciselé à rinceaux et feuillages, garni de deux anneaux de suspension et plaqué d'argent à la bouterolle.

J. 1091. Poignard marocain. Lame semblable à la précédente. Poignée en bois à filets longitudinaux. Virole en cuivre plaqué d'argent. Le pommeau est encadré dans un placage pareil. Fourreau recouvert complètement d'argent gaufré et ciselé comme les oreilles de suspension.

J. 1092. Poignard marocain à lame recourbée, monture et fourreau garnis d'argent ciselé. Sur la face extérieure on remarque deux bossettes en losange sur la monture et trois sur le fourreau; deux ailettes placées sur les côtés du fourreau servent à suspendre l'arme.

J. 1093. Poignard marocain très simple.

J. 1094. Fourreau marocain ou arabe, en bois recouvert de cuir rouge; la couture est couverte par une ganse en coton. Chape et bouterolle en fer-blanc à pointillés. Banderole pour suspendre l'arme à l'épaule, suivant l'usage marocain et arabe.

J. 1095. Yatagan arabe. Poignée en corne, garniture en cuivre jaune. Fourreau en bois recouvert d'une bande de toile disposée en hélice et enduite de peinture verte; baudrier et garniture du fourreau en cuivre rouge.

J. **1096.** Petit couteau arabe du Sahara.

Don de M. le comte de Bouillé.

J. **1097.** Petit couteau arabe à manche en bois. Le fourreau en cuir orné. Le bout porte des effilés.

J. **1098.** Petit couteau arabe. Manche en corne décorée de petits disques. Filigrane de fil de fer. Fourreau en bois couvert de cuir et décoré d'un galon.

J. **1099.** Petit couteau arabe grossier, avec son étui en bois.

J. **1100.** Couteau arabe. Lame à un seul tranchant, portant au dos deux gorges d'évidement. Poignée en corne de rhinocéros garnie d'argent. Cordon de suspension en soie verte terminée par des glands.

J. **1101.** Autre petit couteau arabe.

J. **1102** à J. **1104.** Trois grands flissats kabyles. Longue lame très raide et très aiguë décorée de dentelés incrustés de cuivre. La poignée est terminée par un pommeau en forme de tête d'animal, elle est recouverte de laiton gravé de dessins géométriques. Fourreau en bois sculpté dont le décor consiste en triangles, losanges dentelés. Il est composé de deux lattes juxtaposées et reliées ensemble par des bagues et une bouterolle en tôle grossière sans ornements [1].

J. **1105.** Flissat kabyle à lame plus courte et plus large vers le milieu, mais toujours très aiguë dans le bout, d'ailleurs décorée dans le même goût. La fusée a perdu une partie de son enveloppe de laiton. Le pommeau de bois est complètement à nu.

J. **1106.** Flissat kabyle à lame courte et large vers le mi-

[1] Voir à la *Notice générale sur les armes orientales* la description de la monture des flissats kabyles.

lieu, mais toujours très aiguë vers la pointe. La poignée est en corne sans applique de laiton. Le pommeau est légèrement ouvert en oreilles, comme les khandjars des Balkans.

J. **1107** et J. **1108**. Deux flissats kabyles qui ne diffèrent des précédents que par l'absence de l'applique en laiton sur la fusée en bois.

J. **1109**. Poignard kabyle du modèle des flissats. Poignée garnie de cuivre, ornée dans le même goût que les poignées des grands flissats. Il possède son fourreau.

J. **1110**. Autre poignard flissat du même modèle. Il n'a pas de fourreau.

J. **1111**. Épée touareg [1]. Grande lame droite de Peter Munich de Solingen (?). Gravures représentant le soleil, la lune et un bras armé d'un cimeterre sortant d'un nuage. Croisière large et courte avec écusson tourné du côté du pommeau. Elle est recouverte de laiton étamé et gravé. La fusée de fer est recouverte de cuir. Pommeau en fer composé de deux troncs de cône ayant le même axe que la soie et opposés par la base, de forme elliptique et brasés à leur jonction. La poignée de cette épée et celle des trois épées qui suivent sont du premier type de poignées touaregs, à croisières du type mérovingien et à soie rivée au pommeau.

J. **1112**. Épée touareg, du même modèle que la précédente. Sur le pommeau conique une petite bride en laiton. Le décor en laiton de la croisière est repercé à jour, laissant voir du maroquin vert. Fourreau en cuir fauve gravé et gaufré. Chape et bouterolle en laiton gravé.

J. **1113**. Épée touareg du même modèle, ne diffère que par les gorges d'évidement de la lame très étroites et la longueur totale de la lame. La fusée de fer est à nu.

[1] Voir la *Notice sur les montures des armes orientales*.

J. 1114. Épée touareg du même modèle, les garnitures de laiton de la croisière manquent. Elle n'a pas d'écusson. Le pommeau n'a que le cône du bout très aplati.

J. 1115. Épée touareg dont la lame est du même modèle que les précédentes, à large gorge d'évidement de toute la longueur de la lame.

La poignée appartient au deuxième type touareg. La croisière en fer donne des quillons aussi minces et longs que ceux des épées du XII^e^ au XIV^e^ siècle. Du milieu partent quatre oreilles : deux vers la lame, deux vers le pommeau. Ces dernières sont serrées sur la fusée par des lanières de cuir faisant filigrane et maintenant aussi la calotte de cuir qui coiffe le pommeau en disque plat, perpendiculaire à la poignée. La soie ne va pas jusqu'au bout; elle est large, plate et percée d'un trou pour le passage du rivet qui traverse les deux joues de la fusée en bois. Fourreau pareil à celui de l'épée J. 1112, du personnage n° 4.

J. 1116 à J. 1118. Trois épées touaregs du modèle de l'épée précédente. Une seule a sa fusée recouverte de la lanière de cuir qui coiffe le pommeau.

J. 1119. Poignard touareg. La lame à arête médiane est quadrillée sur toute sa longueur. Poignée en bois garnie d'ornements en cuivre et de six bossettes faisant les têtes des clous d'applique. Pommeau en forme de croix. Fourreau en maroquin rouge recouvert de cuivre découpé. Il est muni du bracelet et d'une amulette en maroquin.

J. 1120. Autre poignard touareg du même type et décoré de même; en outre, par-dessus les plaques de fusée, des filigranes de cuivre serrent la poignée et se croisent au-dessus et au-dessous des bras de la croix.

J. 1121. Sabre de chef sénégalais. Lame très simple avec une large gorge d'évidement. Poignée recouverte de cuir et ter

minée par un bouton de cuivre. Fourreau en cuir finement ouvragé et portant à son extrémité une poche à poison [1].

J. **1122.** Sabre sénégalais qui ne diffère que par les trois gorges d'évidement de la lame un peu plus courte et par le bouton de fer qui termine le pommeau. Fourreau semblable.

J. **1123.** Poignard du Sénégal légèrement recourbé. Lame à arête médiane; poignée en bois surmontée d'un gland en corne. Fourreau en cuir à filets transversaux, renflé à son extrémité, en forme de poche pour recevoir du poison. Longueur de la lame o m. 205.

J. **1124** à J. **1127.** Quatre poignards sénégalais du même type que le précédent.

J. **1128.** Poignard sénégalais. Lame plate en langue de carpe. Poignée en bois recouverte de cuir. Pommeau en olive aplatie. Fourreau en cuir à filets transversaux, terminé par une poche comme les précédents, et décoré de longs effilés de cuir.

J. **1129.** Poignard du Sénégal. Lame légèrement recourbée à arête médiane. Poignée en bois portant une grande virole en fer. Pommeau en forme de champignon. Longueur de la lame o m. 22.

J. **1130.** Autre poignard sénégalais qui diffère un peu des précédents parce que la lame est droite, la rondelle beaucoup moindre; et enfin le fourreau, qui ne porte pas de poche à poison, est recouvert d'une bouterolle de cuivre de o m. 20 de longueur. Longueur de la lame o m. 185.

J. **1131.** Poignard sénégalais. Lame portant au talon trois petits filets creux. Poignée garnie de cuir; garde et pommeau à rondelle, surmontés d'un petit ornement en cuivre. Fourreau muni d'une poche à poison. Longueur de la lame o m. 185.

J. **1132.** Poignard des Maures du Sahara. Lame droite à arête médiane et deux filets peu profonds. Au talon, appliques

[1] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

en cuivre ciselé. Poignée en corne noire. Fusée cannelée. Pommeau demi-sphérique composé de rondelles d'ivoire, de corne et de cuivre. Fourreau en cuir gaufré à dessins géométriques. Longueur de la lame o m. 27.

J. **1133.** Poignard des Maures du Sahara. Lame à deux tranchants et à arête médiane; garnie de cuivre ciselé au talon. Garde rectangulaire. Poignée en cuivre, ciselée grossièrement. Fourreau en cuir garni de cuivre pointillé.

J. **1134.** Poignard des Maures du Sahara. Lame courbe à deux tranchants. Au talon, deux appliques en cuivre, traversées, comme le talon, de trois rainures longitudinales. Poignée en bois dur. Pommeau en forme de demi-olive en fer, avec bouton en cuivre. Fourreau en cuir rouge, à filets profonds transversaux, comprenant entre eux des fils de laiton.

J. **1135** et J. **1136.** Deux poignards des Maures du Sahara, à peu près semblables. Lame droite; portant au milieu un filet creux et au talon un placage de cuivre gravé. Poignée en ébène incrusté de petits ornements en cuivre. Fourreau en cuir. Longueur de la lame o m. 18.

J. **1137.** Poignard des Maures du Sahara. Lame droite à arête médiane, finement gravée. Petits quillons en cuivre ciselé et doré, tournés vers la pointe. Fusée en faïence recouverte de cuir rouge. Pommeau en bois orné de dessins en filigrane de cuivre et de pointillés d'argent. Fourreau en bois recouvert de cuir.

J. **1138.** Arme des nègres du Bertat. Lame se recourbant au tiers de sa longueur, puis reprenant sa direction première. A la naissance de la première courbure part une branche droite de o m. 10 de longueur. Le tout gravé au ciseau, grossièrement. La poignée recouverte de peau commence à o m. 20 environ de la lame.

J. **1139.** Arme des nègres du Bertat. Lame fortement re-

courbée à son extrémité. Vers le milieu part à angle droit une longue pointe. Gravure grossière sur la lame. Poignée en bois recouverte de peau.

J. **1140.** Arme de l'intérieur du Sahara. Lame à deux tranchants, courbe, terminée par un croissant également à deux tranchants et perpendiculaire au bout de la lame. Du côté concave part un crochet en S, la pointe tournée vers le bout de l'arme. Poignée sans croisière, enveloppée de tresses de cuir.

J. **1141.** Poignard des nègres du Bertat (Afrique centrale). Lame large en forme de faucille, portant une forte arête médiane. Monture en bois sans garde ornée d'un filigrane en fer. Gros pommeau en forme de cylindre, faisant partie de la poignée.

J. **1142.** Couteau de l'Afrique orientale. Lame simple. Poignée en corne. Fourreau en cuir pourvu d'un bracelet, pour le fixer à l'avant-bras. Longueur de la lame 0 m. 11.

J. **1143.** Épée nubienne qui rappelle absolument nos épées du XI^e^ au XIV^e^ siècle, avec cette différence que le pommeau en disque arrondi au lieu d'être dans le plan de la lame lui est perpendiculaire. La fusée est garnie de lames de cuir. Le fourreau en cuir est renflé à son extrémité et porte des ornements en toile blanche. A chaque bracelet un anneau de fer.

J. **1144.** Épée de Zanguebar. Lame étroite et à pans à sa naissance, allant en s'élargissant vers la pointe. Gravure grossière sur la lame. Poignée en bois recouverte de cuir, décorée de dessins faits par des petits clous en argent. Pommeau en forme d'olive. Longueur 0 m. 69.

J. **1145.** Épée de Zanzibar. Lame large à bout arrondi portant au talon trois filets creux. Poignée sans garde ornée d'un quadrillage en fines tresses de cuir et d'argent. Pommeau long et carré repercé d'un trou; fourreau en cuir gaufré à dessins orientaux d'une rare élégance. Garnitures du fourreau en acier incrusté d'argent.

J. 1146. Poignard de Zanzibar. Lame courbe portant une forte arête médiane, poignée sans garde en corne de rhinocéros, avec garnitures en argent d'une très belle exécution, et de même travail que la chape et le bout du fourreau, qui est relié au ceinturon par des filigranes et des anneaux en argent. Ce fourreau à hauteur de la pointe de la lame se redresse à angle droit. Le ceinturon est recouvert d'un galon en drap d'or et porte un anneau de suspension. Longueur de la lame 0 m. 20.

Don fait au Musée par le sultan de Zanzibar.

J. 1147. Sabre de l'Abyssinie en forme de faucille. Monture en bois, sans garde. Lame à deux tranchants formant presque un demi-cercle et portant une arête médiane, sur toute sa longueur. Fourreau en bois recouvert de maroquin rouge. Ceinturon en cuir brut avec boucle.

J. 1148. Autre sabre de l'Abyssinie du même modèle, mais de dimensions un peu moindres. Le fourreau de cuir a été probablement également rouge. Il n'a pas de ceinturon.

J. 1149. Sabre de la côte d'Aden. Lame recourbée à deux tranchants et arête médiane adoucie, le talon porte un dessin grossier s'allongeant vers la pointe. Monture en corne. Poignée terminée en triangle et évidée pour la main. Fourreau terminé en forme de gland très allongé, recouvert de cuivre avec quelques ornements en fer argenté.

J. 1150. Deux poignards de la côte d'Aden. Lame recourbée, portant sur toute sa longueur une forte arête médiane. Monture sans garde en corne de rhinocéros ornée de petits clous en fer et de deux fortes contre-rivures en cuivre gravé. L'un d'eux a son fourreau en bois recouvert de cuir fauve décoré de tresses vertes. Il se redresse brusquement à angle droit, est recouvert de cuir gravé et se termine en forme de gland très allongé.

J. 1151. Poignard de l'Afrique orientale. Lame légèrement courbe. Petite garde et pommeau en corne, en forme de trapèze à petites bases tournées vers la fusée. Toute la poignée

est décorée de petits cercles enfoncés au poinçon, avec leurs centres marqués. Fourreau en cuir rouge, avec bracelet pour fixer au bras.

J. 1152. Poignard des Gallas, au sud de l'Abyssinie. Lame en forme de feuille de sauge, portant une forte gorge d'évidement. Poignée garnie de lanières en cuir et terminée par une lame en forme de spatule représentant une figure. Gaine également en cuir attachée à la poignée. Fourreau de cuir avec bretelle de suspension.

J. 1153. Épée des Gallas, au sud de l'Abyssinie. Lame gravée au burin, formant un dessin quadrillé. Poignée en corne de rhinocéros. Pommeau en forme de croissant, terminé par une longue pointe. Fourreau en cuir garni de peau de reptile.

J. 1154. Autre épée de Gallas du même modèle.

J. 1155. Épée des Somalis. Lame en fer à pans adoucis s'élargissant avant de former la pointe. Poignée en corne portant des filets incrustés et des enveloppes en zinc. Fourreau et ceinturon en peau blanche; ce dernier a conservé sa boucle en fer.

Don fait au Musée par M. Mariette Bey, membre de l'Institut, de la part de S. H. le vice-roi d'Égypte.

J. 1156. Autre épée des Somalis du même modèle. La boucle du ceinturon manque.

J. 1157. Poignard du Congo. Lame droite en forme de langue de carpe; l'irrégularité de la gorge d'évidement est à remarquer. La lame près du talon porte deux pointes qui regardent la poignée. Ce talon, sur une longueur de o m. o8, est enchapé par l'écusson de la poignée qui s'allonge ainsi de o m. o8. La croisière très courte fait partie de la poignée qui est toute en bois. Le fourreau en peau de serpent s'élargit vers la pointe. Une attache de même peau sert à porter l'arme [1].

[1] Voir la *Notice sur les montures des armes orientales et contrées diverses.*

J. **1158.** Autre poignard du même type. L'écusson de la poignée qui embrasse le talon de la lame lui est assujetti par un filigrane de laiton qui l'enveloppe dans toute la longueur, et la poignée est entourée de bandes du même métal. Le fourreau porte un grand anneau auquel sont fixés trois morceaux de peau (chat-tigre, panthère, gorille) considérés comme talisman par les naturels du pays. On remarque aussi une clochette qui, dit-on, est le signe de ralliement au chef de la tribu. — Cette arme a été rapportée par M. Beuclerc, comptable des travaux publics au Gabon.

J. **1159.** Poignard du même type. Celui-ci n'a pas de fourreau.

J. **1160.** Poignard du même type, la lame est un peu plus forte. L'arme a son fourreau.

J. **1161.** Poignard du même modèle. La lame a deux gorges d'évidement et est beaucoup plus forte. Même fourreau.

J. **1162.** Sabre de sacrifice du Gabon. Lame à un seul tranchant, s'élargissant à la pointe et portant quelques gravures. Poignée en bois sculpté. Pommeau tronconique en fer, à turban en fil de fer. Longueur de la lame o m. 35.

J. **1163.** Couteau de sacrifice du Gabon. Lame droite très large en forme de feuille de sauge échancrée. Poignée en ivoire teint couleur orange. Longueur de la lame o m. 50.

J. **1164.** Couteau de sacrifice du Gabon. Lame large recourbée portant deux larges gorges d'évidement. Poignée en bois. Longueur de la lame o m. 39.

J. **1165.** Petit poignard du Gabon. Lame très large en langue de carpe et très courte. Le tranchant est obtenu par martelage (*procédé de l'époque du bronze*). Petite poignée en bois sans croisière et de la largeur de la lame.

J. **1166.** Sabre d'exécution du Dahomey. La lame vers son extrémité s'élargit en demi-cercle dans lequel est incrusté un œil en cuivre rouge. Dessins gravés le long et près du dos de

la lame. Manche en bois. Pommeau rond et creusé en forme de coupe peinte en rouge, comme toutes les gravures.

J. **1167.** Sabre du Dahomey. Lame présentant avant la pointe un renflement considérable incrusté d'un disque en cuivre rouge. Au bas du talon, un crochet à cornes dirigées vers la pointe. Fines gravures à la pointe, sur la lame et le talon. Fusée argentée et à cordons, avec virole en or repoussé et gravé. Pommeau avec bague d'or. — Offert par le roi du Dahomey au Prince impérial.

Don de Napoléon III.

J. **1168.** Poignard de nègre de la côte de Guinée. Lame courte et très large; le talon fait un angle très marqué avec la lame qui est percée d'une croix. Poignée de bois sans croisière couverte de cuir. Le tranchant se termine par une amorce de bec de serpe. C'est autant une arme d'hast qu'un poignard.

J. **1169.** Long poignard cafre. Lame large et aiguë à pans adoucis. Poignée en bois ornée de doucines. Fourreau recouvert de jonc tressé. Longueur de la lame o m. 50.

J. **1170.** Autre poignard cafre très simple. Poignée en bois. Fourreau en cuir.

J. **1171.** Poignard du Soudan. Lame très aiguë, à deux tranchants, portant six filets creux et des stries sur chaque face. Poignée en fer enveloppée de cuir tressé avec une bague en peau de serpent. Fourreau en cuir terminé par un bouton, et muni de son bracelet de cuir.

J. **1172.** Sabre votif venant du Fezzan. Lame en fer massive, sans tranchant d'un côté; de l'autre le tranchant sans pointe ne commence qu'au tiers inférieur de la lame, sur une partie plus large. Elle est couverte de caractères koufiques. Fourreau très grossier en bois recouvert de cuivre avec chape, bouterolle et deux bracelets, l'un à boucle, l'autre à anneau.

Don de M. de Lesseps.

J. 1173. Sabre indo-musulman. La lame taillée en scie. Poignée damasquinée en argent et offrant une ornementation quadrillée assez fine. Pommeau à rondelle en cuvette. Branche de poignée. Quillons terminés par de gros boutons en forme de dés aplatis. La soie plate, large et assez courte est maintenue dans la poignée par une sorte de ciment en mastic de fontaine [1].

J. 1174. Sabre indo-musulman, à lame en damas fortement courbe. Poignée à écusson descendant vers la pointe. Quillons courts à boutons, branche en S, terminée par une pomme de pin, montant à hauteur du pommeau en rondelle. La poignée en acier est légèrement ciselée et dorée à plein, et montée comme la précédente.

J. 1175. Sabre indo-musulman. Lame légèrement renflée vers la pointe et à gorge d'évidement. Poignée à branche décorée de rinceaux, de fleurs et de feuillages en argent. Fourreau en cuir garni d'argent. Même monture que celle de l'arme qui précède. Longueur de la lame o m. 82.

J. 1176. Sabre indo-musulman. La lame d'un beau damas, renflée vers la pointe, rappelle la forme des lames turques de J. 1001 à J. 1007 et porte une gorge d'évidement, large et adoucie près du dos. La poignée, dont le caractère est indien, est richement ornée d'une inscription en lettres arabes sur fond noir. Écusson s'avançant en pointe sur la lame. Quillons droits et courts, terminés par des boutons. Branche de poignée et rondelles au pommeau.

J. 1177. Sabre indo-musulman du type des précédents; la lame est beaucoup moins courbe, elle est à filets creux jusqu'aux trois quarts de sa longueur; elle est ensuite à deux tranchants.

Don de M. le Ministre de l'instruction publique.

J. 1178. Beau sabre indo-musulman. Lame en damas

[1] Voir la *Notice sur les armes orientales et leur monture.*

plutôt turque que persane, décorée d'incrustations d'or d'une grande richesse : une palme, une bande avec inscriptions orientales, et dans un médaillon un lion. Poignée indo-musulmane sans branche. Elle est en fer ciselé en roses et rinceaux, et dorée.

J. 1179. Sabre indien. Lame droite portant d'un côté trois longs filets creux. Monture entièrement damasquinée en or, d'un bel effet décoratif, et du modèle de la précédente. Fourreau en velours rouge.

J. 1180. Sabre indo-musulman. Lame en damas très fin, de forme persane et incrustée en or d'écussons et de bandes à caractères. Poignée sans branche, en jade, sertie de pierres et verroteries de couleurs. Fourreau en bois recouvert de cuir rouge frappé et doré. La bouterolle en jade a le même décor. Le baudrier du modèle du fourreau porte deux larges boutons en jade enrichis de pierreries.

J. 1181. Sabre indo-musulman en damas extrêmement fin. Les formes de la lame et celles du pommeau en crosse longue et fine sont plus persanes qu'indiennes; mais la poignée est bien indienne par la forme des quillons à boutons et à longs écussons, par celle de la branche à double courbure et par le type de la ciselure qui termine la branche.

J. 1182. Sabre indien. Le tranchant de la lame est formé par deux petits biseaux. Monture plaquée en argent représentant des fleurs et des feuillages. Pommeau à rondelle surmonté d'une pointe. Fourreau couvert de velours vert.

J. 1183. Sabre indien à lame en damas assez ordinaire, portant sur chaque face trois trous ronds très profonds. Belle poignée en fer, du type indo-musulman, avec large garde à gouttière perpendiculaire à la lame. La poignée est richement ciselée, argentée et dorée par parties. Fourreau en bois recouvert de cuir gaufré et à fond argenté donnant en relief des feuillages à fleurs. Bouterolles et chapes décorées comme la poignée. Ceinturon à belières en cuir dans le goût du fourreau.

J. **1184.** Sabre indien. Lame en damas peu visible, dont le deuxième tranchant ne commence que vers le bout. Poignée du type indo-musulman simple, en cuivre rouge doré. Fourreau en velours jaune, bracelet et bouterolle en cuivre doré.

J. **1185.** Épée indienne. Lame à talon très large portant deux filets creux et un renflement vers l'extrémité terminée par un bout en forme de spatule. Monture en fer autrefois argenté en plein. Les quillons sont ceux des sabres indo-musulmans, mais sans branche ni rondelle au haut de la poignée, qui se termine mal.

J. **1186.** Sabre droit indien. Lame large à deux tranchants à partir de la moitié de sa longueur. Poignée du type indo-musulman. Le bouton porte une petite boucle découpée. Fourreau recouvert de velours rouge. Bouterolle dorée. Chape en cuir brodé, enveloppée par les belières d'un ceinturon recouvert de velours rouge. Remarquer sur les belières des passants et des boucles finement ciselés, toutes ces pièces émaillées de diverses couleurs.

J. **1187.** Belle épée indienne. Lame en damas à pans adoucis, elle porte à son milieu un serpent et aux extrémités des ornements damasquinés d'or. Monture en fer ciselé, à rinceaux et feuillages, autrefois argentée. Quillons recourbés vers la pointe. Pommeau en forme de trèfle. Fourreau en peau de chagrin avec garnitures de fer.

J. **1188.** Épée droite indienne. La lame à deux tranchants est très probablement allemande; elle porte comme marque de fabrique un cercle en cuivre incrusté avec quatre rayons. En outre incrustées en or : d'un côté une roue de torture et de l'autre deux potences jumelles. Sur cette lame, au talon, un décor indien : un cartouche avec caractères orientaux, des rinceaux, des feuillages. Monture indienne en cuivre. Quillons recourbés vers la pointe terminés par une volute et des feuilles d'acanthe. Pommeau rond à embase. Poignée garnie de galu-

chat; on remarque sur l'écusson un anneau pour y placer l'index.

J. **1189.** Sabre droit indien. Lame en damas à spatule, portant trois gorges d'évidement. Tranchant de chaque côté dans le dernier quart de la longueur de la lame. Garde composée de deux quillons carrés avec longs écussons repercés à jour. Garde à deux coquilles; le prolongement de l'une d'elles donne une large branche se reliant au pommeau en rondelle terminé par une petite tige courbe. Sur la branche, sont rapportées des plaques décoratives repercées à jour. La fusée en fer est enveloppée, en hélice, de ruban soie et argent; toute la garde et la branche portent une matelassure recouverte de velours rouge.

J. **1190.** Sabre indien. Lame droite à un seul tranchant portant trois gorges d'évidement, et de chaque côté trois marques de fabrique. Monture ciselée autrefois dorée. Branche découpée à jour. Pommeau à rondelle terminé par une longue pointe.

Don du Ministre de l'instruction publique.

J. **1191.** Sabre droit indien. Lame en damas très fin, pointe recoupée et plus large à son extrémité qu'au talon. Poignée autrefois entièrement dorée. Le pommeau porte un appendice en forme d'antennes dont les pointes sont arrondies. Ce devait être un sabre d'exécution.

Don de Napoléon III.

J. **1192.** Épée indienne, droite. Lame à deux tranchants, maintenue par deux branches qui partent de la poignée et qui sont, comme la lame, traversées par deux vis à écrous. Ces deux branches donnent une double coquille dont la rencontre fait une profonde gouttière perpendiculaire au plan de la lame.

J. **1193.** Épée indienne. La lame, large et plate, porte en son milieu une gorge d'évidement qui va jusqu'à la pointe. Elle est maintenue par trois rivets sur les longues oreilles qui terminent la poignée. Celle-ci se compose d'un brassard et d'une

garde ronde enveloppant le dessus de la main. Une courroie fixait le brassard près du coude. Ornements gravés et ciselés d'une certaine finesse. Cette arme est considérée dans l'Inde comme d'une époque déjà ancienne.

J. **1194.** Épée indienne. Lame à deux tranchants dentelés en scie, portant une arête à son milieu et des inscriptions orientales gravées dans un cartouche qui part du talon et suit le dessin des dents de la lame. Poignée en bois. Quillons recourbés vers le pommeau. Grand pommeau taillé en losange et portant une inscription arabe, en son milieu et sur les quatre champs. Par exception la lame porte une soie de toute la longueur de la poignée; elle est rivée au pommeau en losange. C'est la seule arme indienne qui soit ainsi montée.

J. **1195.** Sabre d'exécution indien. Large lame portant des ornements en creux dans lesquels se voient des caractères orientaux. Fourreau en bois recouvert de cuir. Longueur o m. 81.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1196.** Sabre d'exécution indien, en damas assez grossier. Poignée argentée, portant au pommeau une large rondelle ou cuvette. L'arme pèse 6 kilogrammes.

J. **1197.** Poignée d'épée indienne, en fer. La branche de poignée manque.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

J. **1198.** Poignard indien. Lame en damas évidée. Poignée en cristal de roche richement et finement sculptée en dessins à fleurs. On voit à travers le cristal la soie très courte qui est simplement collée. Fourreau en velours rouge; garnitures en argent émaillées de vert.

J. **1199.** Poignard indien. Lame en damas à pans arrondis, portant deux filets saillants à son milieu, damasquinée d'or au talon jusqu'au tiers environ de sa longueur. Poignée en jade

blanc. Fourreau en velours rouge garni de cuivre. La monture est analogue à la précédente.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **1200.** Riche poignard indien. Lame en damas; poignée en jade blanc enrichie de pierreries et d'ornements en pierre dure sertis d'or. Fourreau revêtu de soie verte; garnitures en jade blanc, travaillé comme à la poignée. La monture est toujours maintenue par simple collage.

J. **1201.** Poignard indien. Lame à double courbure, portant deux gorges d'évidement, et au centre des filets saillants. Poignée en jade vert taillé, présentant des fruits de mûrier. Fourreau en velours rouge avec garnitures en cuivre.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1202.** Poignard indien. La lame est ciselée à jour et porte un dessin d'un goût remarquable. Courts quillons recourbés vers la pointe, en argent ciselé à filets, et terminés par des têtes de monstres. Manche d'ivoire strié et ondulé. Sur la tête du pommeau et sur la fusée, une trentaine de trous (trois sur la fusée) qui devaient recevoir une pâte colorée.

J. **1203.** Poignard indien, fusée en agate. Petits quillons ciselés, enrichis de pierreries et damasquinés en or. Le fourreau en acier noirci est richement damasquiné d'or. La douille est en argent niellé; elle porte un écusson d'or ciselé et niellé.

J. **1204.** Poignard indien. Lame en damas, évidée, ornée d'arabesques damasquinées en or au talon. Poignée de jade vert, sculptée, d'un beau travail. Fourreau en velours rouge, garnitures en vermeil, gravées.

J. **1205.** Poignard indien. Lame en damas, évidée, damasquinée d'or au talon. Poignée en jade blanc; sculptée, enrichie de pierreries. Deux ornements en jade du même décor sont pendus à la poignée. Fourreau revêtu de velours vert, garnitures en jade blanc incrusté de pierres fines.

J. **1206.** Couteau indien. Lame en beau damas noir à

double courbure, tranchant formé par deux biseaux. Poignée en ivoire. Fourreau en velours vert orné d'un bout en cuivre ciselé et doré. Longueur de la lame 0 m. 17.

J. **1207.** Couteau-poignard indien. La lame évidée, presque droite, est considérablement renflée vers la pointe. Talon incrusté en argent. Poignée richement ornée de dessins à fleurs autrefois dorés par place.

J. **1208.** Poignard indien. Monture d'un modèle très particulier. La poignée, très mince et à moulures, est reliée à une garde garnie d'un coussin de velours rouge, de façon à donner juste passage à la main. Fourreau recouvert de velours noir. Petit bout en cuivre ciselé et doré.

J. **1209.** Poignard indien d'une grande élégance. Lame à deux tranchants et à double courbure peu sensible. Elle est fixée par trois rivets sur les oreilles de la poignée. Celle-ci est en cuivre à garde plate. Une branche est complète; une contre-branche est amorcée. De leur réunion part une tige portant un bouton qui fait le pommeau. Toute cette poignée est en cuivre richement décoré d'émaux rouges et verts. Fourreau en velours vert, à garnitures du même travail que la poignée.

J. **1210.** Poignard indien, tout en corne d'antilope. Lame à double courbure à section triangulaire. Poignée en crosse.

Don de M. le comte de Bouillé.

J. **1211.** Poignard indien formé de deux cornes d'antilope, armées de longues pointes d'acier. Garnitures en argent doré.

J. **1212.** Autre poignard indien formé de deux cornes d'antilope assemblées. Les garnitures en argent repoussé et ciselé. — Venu de la Bibliothèque nationale.

J. **1213** et J. **1214.** Deux paires de cornes d'antilope, jumellées, assemblées pour faire un double poignard. Il est très vraisemblable que ces poignards sont d'origine indienne comme le précédent qui a été donné comme tel à la Bibliothèque nationale. Ceux-ci ont été donnés à l'empereur Napo-

léon III comme venant de l'Afrique centrale. L'origine indienne paraît plus probable.

Don de Napoléon III.

J. **1215.** Khouttar hindou. Lame large en damas sur laquelle sont ciselés en haut relief : un éléphant et son cornac d'un côté; de l'autre un cavalier précédé de son écuyer. Monture entièrement damasquinée d'or. Travail d'une grande finesse. Toute l'arme est forgée dans une même pièce d'acier.

J. **1216.** Khouttar hindou. Lame portant deux gorges d'évidement et un filet saillant au milieu. Monture grossièrement dorée à plein. Toute l'arme : lame, branches, traverse de garde et double traverse de poignée, est certainement forgée dans une seule masse d'acier, évidée et ciselée pour réserver les diverses parties.

J. **1217.** Khouttar hindou. Lame large et courte portant deux larges gorges d'évidement; au centre un filet saillant; est terminée par une pointe triangulaire. Monture entièrement damasquinée d'or sur fond noir, présentant des rinceaux et des feuillages. Même forge d'une seule pièce.

J. **1218.** Khouttar indien du même modèle que J. 1215. La lame ne porte pas de figures ciselées au talon. Elle porte deux gorges d'évidement, deux filets creux et une arête saillante au milieu. La monture est du type de la précédente.

J. **1219.** Khouttar du même type que le précédent, comme fabrication d'une seule pièce et comme forme. Traverse et branches incrustées de dessins d'argent grossiers.

J. **1220.** Khouttar indien du même type. Lame triangulaire à arête médiane saillante. Poignée ciselée, argentée. Des incrustations d'or bordent les dessins en feuillages ciselés. Fourreau enduit d'une sorte de gomme laque sur laquelle sont collées des paillettes d'or peintes en rouge et en vert.

J. **1221.** Khouttar hindou. Lame longue en damas avec gorge d'évidement. La poignée paraît faite d'argent ou d'un

métal blanc assez mou. Elle est dorée par parties et repercée à jour. Le travail est assez grossier. La poignée porte deux longues oreilles entre lesquelles la lame est prise et maintenue par deux rivets. Fourreau en cuir gaufré. Dessins à fleurs en relief teintées en rouge sur fond gris.

J. **1222.** Khouttar hindou. Lame étroite portant deux gorges d'évidement, terminée par une pointe triangulaire. Monture entièrement incrustée de feuillages en or. La lame paraît vissée sur les oreilles de la poignée, et celles-ci seraient forgées avec la garde.

J. **1223.** Khouttar indien du modèle du précédent. Les oreilles sont incrustées de fleurs d'argent. Même fabrication que le précédent.

J. **1224.** Khouttar hindou. Lame en damas légèrement courbe, portant deux pans arrondis, et en son milieu un filet saillant jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et terminée par une arête. Monture en fer, repercée à jour, damasquinée en or présentant des rinceaux, des feuillages et des fleurs. La lame n'est pas maintenue comme les précédentes par les oreilles à rivets. La traverse doit être entaillée à mi-épaisseur pour recevoir le talon qui est maintenu par un rivet, dont on voit bien la trace; peut-être en portait-il deux autres cachés par les incrustations. Fourreau en velours rouge.

Legs de M. le baron des Mazis.

J. **1225.** Khouttar indien de modèle très ordinaire. Lame à arête médiane. Poignée en fer dorée à plein. Fourreau en velours rouge. Petit bout en cuivre ciselé et doré.

J. **1226.** Beau poignard birman. Lame évidée, en damas, d'un travail remarquable. La poignée, en cristal de roche, est maintenue à la lame au moyen d'une saillie réservée dans le cristal et fixée au talon par un rivet. Fourreau en chagrin vert, garnitures en or.

J. **1227.** Poignard birman. Lame d'un très beau damas. Poignée en jade, pommeau sculpté en tête de cheval, talon orné de damasquines en or. Fourreau en velours rouge; garnitures en vermeil, gravées. La soie est simplement collée dans la poignée.

J. **1228.** Poignard birman. Lame en damas évidée, d'un beau travail. Poignée en corne de rhinocéros, garnie de gland et de tresses en or. Fourreau revêtu de velours rouge, garn en argent doré.

J. **1229.** Épée du Népaul, en corne d'antilope. Poignée en bois peint rouge et noir, ornée de filets jaunes.

J. **1230.** Kora du Népaul. La lame, recourbée et fortement épanouie à son extrémité, a son tranchant à l'intérieur. Poignée portant deux rondelles, l'une servant de garde, l'autre de pommeau. Large gaine en bois revêtue de velours rouge. Garnitures en or vierge. Vers le bout de la lame est ciselée une rosace.

Don de Napoléon III.

J. **1231.** Koukri, glaive du Népaul. Lame recourbée s'élargissant vers l'extrémité et se terminant en pointe; le tranchant suit la courbe intérieure de l'arme. Le fourreau, très large, revêtu de velours rouge, est richement orné de garnitures découpées en or vierge et porte deux petits couteaux de même forme que le koukri. On ne voit aucune trace de rivure ni au pommeau ni sur la poignée. Les lames doivent être collées au ciment.

J. **1232.** Koukri du même modèle que le précédent. Est monté de même sur la poignée de bois qui est fendue et a été consolidée par une lanière de laiton tordue aux bouts pour faire nœud.

J. **1233.** Autre koukri du Népaul, à poignée en bois très simple. Fourreau recouvert de cuir noir.

J. **1234.** Poignard incomplet trouvé à Almadénilla, près de

Cordoue. La lame est absolument celle des *koukris* du Népaul. De la poignée il ne reste que la soie se retournant en crosse de façon que la poignée est presque fermée; cette forme a quelque analogie avec celle de quelques poignards indiens. La fusée de deux pièces était maintenue sur la soie par quatre rivets qui subsistent, par une chape au talon et une platine rivée au bout de la soie. L'arme a pu être rapportée de l'Orient par des voyageurs portugais ou espagnols, puis perdue en Espagne.

J. **1235.** Petit sabre cingalais à un seul tranchant. Gouttière près du dos incrustée d'argent ciselé. Tout le talon est plaqué d'argent d'une fine ciselure. Poignée à oreilles. Deux petits quillons faisant pas-d'âne embrassent le talon de la lame. Au-dessus un quillon descend vers la pointe, et l'autre forme branche, montant à hauteur du bas du pommeau. Ces quatre pièces et le pommeau lui-même sont ciselés en tête de monstre à gueule ouverte. Le tout est en argent massif. Fourreau plaqué d'argent travaillé avec la même finesse. La soie plate est simplement engagée dans la poignée qui lui est fixée au mastic.

J. **1236.** Couteau cingalais dont le travail est du même style que celui du sabre qui précède. Petite poignée en ébène à double courbure. Lame légèrement incrustée d'or. Fourreau en bois sculpté; garnitures en argent repoussé, ornées de filigranes.

J. **1237.** Épée-sabre javanais. Lame malaise ondulée, en gros damas ronceux d'une grande dureté, entièrement ornée de dessins à feuillages gravés et fortement dorés. Un serpent, ciselé et doré, dont la tête se voit au côté gauche du talon, se redresse et forme le dos de la lame jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Poignée ornée de losanges en treillis. Pommeau d'or, fourreau en velours violet. Garnitures en plaques d'or repoussées. — Provient de la Bibliothèque nationale.

J. **1238.** Épée javanaise. Lame malaise en damas, à arête sur le dos. Sur la moitié de la longueur de la lame, gorge d'évi-

dement très creuse, entourée de feuillages incrustés en or. Vers la pointe de la lame, un scorpion est incrusté en or. Poignée toute semblable à la précédente. Fourreau en velours vert, à garnitures en plaques d'or repoussées.

J. **1239**. Sabre javanais. Lame évidée, à pointe placée à contre-sens du taillant. Poignée en forme de crosse, en bois noir, profondément et finement sculptée, dont la moitié est recouverte par une virole en argent gravé et ciselé. Même monture au mastic. — Rapporté par l'ambassade française en 1846.

J. **1240**. Épée-sabre de Java. Lame en damas ronceux, et à deux tranchants à partir de son milieu. Sur la première partie du dos à arête, un riche décor incrusté d'or comme celui du talon. Garde droite et pommeau en corne. Fusée recouverte de ficelle et de plaquettes de laiton doré posées en damier. Une rose de cuivre doré est rivée sur le haut du pommeau. Fourreau recouvert de velours rouge, avec trois garnitures en laiton doré.

J. **1241**. Yatagan javanais. Lame en damas ronceux, à deux gorges d'évidement, et droite après le talon. L'arête saillante est ornée de serpents entrelacés incrustés d'or et dont les têtes font près du talon un beau décor qui est bien du style des kris malais. Quillons courts et droits en argent ciselé comme le pommeau fort et court. La fusée est garnie d'ornements d'argent en damier. Fourreau en bois garni d'argent.

J. **1242**. Poignard javanais. Lame à dos sur le tiers de sa longueur. Poignée garnie de cuivre, enrichie d'une figure sculptée, en ivoire, qui représente une des nombreuses idoles du culte de Brahma. Cette arme a tous les caractères d'une haute antiquité. La gaine du poignard renferme un second poignard dont le manche continue la forme du fourreau; ce manche est fendu dans sa longueur pour recevoir la lame de la première arme. Toute la gaine est revêtue d'une lame d'argent ornée de petits dessins imbriqués.

KRIS MALAIS.

J. **1243.** Poignée de kris malais en bois, démontée, découpée grossièrement. Elle est percée d'un trou cylindrique jusqu'aux deux tiers de la poignée, pour recevoir la soie qui était ronde comme on a pu le constater sur d'autres kris mal assujettis. La soie ronde était simplement collée au ciment [1].

J. **1244.** Kris malais. Lame en damas, talon droit simple. Poignée en corne à quatre pans, inclinée à 45 degrés sur la lame. A son fourreau en bois peint vert et rouge.

J. **1245.** Petit kris malais. Lame fine, en très beau damas noir, légèrement ondulée. Au talon, deux petites gorges d'évidement. Poignée finement sculptée.

J. **1246** et J. **1247.** Deux kris malais en damas ronceux, très simples et de même modèle. La poignée représente en bois sculpté le *Lori grêle* (lémurien), animal symbolique chez tous les Malais.

J. **1248.** Beau kris malais. Lame flamboyante en damas noir incrustée d'or en rinceaux, fleurs et feuillages jusqu'au tiers environ de sa longueur. Un serpent forme l'arête du milieu. Poignée plaquée de cuivre doré représentant le lori très finement ciselé et enrichi de pierres fines. Fourreau en bois recouvert de plaques de cuivre ciselé et doré.

J. **1249.** Beau kris malais, tout à fait semblable au précédent.

J. **1250.** Kris malais. Lame en damas, légèrement ondulée. Poignée en bois sculpté, représentant le lori. Longueur de la lame o m. 36.

[1] La lame a été mise dans la main d'un Malais de la galerie ethnographique.

J. **1251.** Kris malais du même type, à lame fine, à deux gorges d'évidement et à arête médiane. Le lori y est ébauché sans détails.

J. **1252.** Kris malais, lame en damas, simple. Poignée en bois.

J. **1253.** Kris malais, lame à trois pans en damas noir. Poignée en ébène légèrement sculptée et taillée à pans.

J. **1254** et J. **1255.** Deux kris malais très ordinaires à lames légèrement ondulées; l'une des poignées donne une ébauche du lori sans détail.

J. **1256.** Kris malais. Lame en damas, droite, à deux gouttières très fines au talon, puis à arête médiane très adoucie. Poignée en bois dur représentant une idole.

J. **1257.** Beau kris malais. Lame en damas, flamboyante, à arête médiane; richement incrustée d'or, ciselée sur le talon jusqu'au tiers de la longueur, puis sur l'arête médiane très adoucie. La poignée en cuivre doré représente une idole. Virole à six chatons dont un seul a conservé une turquoise.

J. **1258.** Kris malais. Lame flamboyante en gros damas, portant à son talon un chien, et des ornements incrustés d'or. Poignée en acajou légèrement sculptée.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **1259.** Kris malais à lame ondulée, d'un damas très peu apparent. Poignée en ivoire à peine sculptée.

J. **1260.** Petit kris, à lame fine, en gros damas ronceux. Poignée en bois blanc. Lame légère ondulée.

J. **1261.** Kris malais. Lame droite en gros damas, légèrement renflée au milieu.

J. **1262.** Kris malais. Lame flamboyante en damas. Poignée en bois, finement sculptée, avec un ornement en cristal.

J. **1263.** Kris malais. Belle lame en damas noir, ronceux, avec forte arête saillante au talon. Lame fortement ondulée.

J. **1264.** Kris malais. Lame en damas ronceux très en relief. Poignée simple en bois ayant l'apparence du buis.

J. **1265.** Grand kris malais à lame presque droite; elle est ondulée vers la pointe. Poignée en bois sculptée en losanges.

J. **1266.** Kris malais. Lame droite en damas, à deux gouttières au talon, puis à arête médiane, richement décorée d'incrustations d'or finement ciselées. Poignée en bois blanc veiné. La longueur est de o m. 48.

J. **1267.** Grand kris malais. Lame large et droite portant deux gorges d'évidement et des incrustations d'argent au talon. Poignée en bois garnie de ficelle; fourreau en deux parties maintenues par trois ligatures en canne.

J. **1268.** Fourreau de kris malais en bois, recouvert sur la face extérieure de cuivre gravé de larges rinceaux. Le logement du talon est fait dans une pièce de bois collée au fourreau de la lame.

J. **1269.** Sabre chinois, lame légèrement courbe à un seul tranchant. Garde en rondelle en laiton comme le pommeau qui est légèrement gravé. Fusée recouverte de tresses grises. Les poignées chinoises sont toutes montées à l'européenne : longue soie rivée au pommeau.

J. **1270.** Sabre chinois du même genre, mais plus riche. La lame est à deux gouttières près du dos. La rondelle et le pommeau sont ciselés. La fusée est recouverte de tresses de soie, le fourreau de galuchat vert. Quatre garnitures de laiton ciselées comme la poignée.

J. **1271.** Sabre chinois très commun. Fourreau en cuir noir verni. Deux bracelets en cuivre, une chape et une bouterolle en cuivre découpé.

J. **1272.** Sabre chinois. Lame légèrement courbe et à un seul tranchant jusqu'à o m. 15 de la pointe. Fourreau recouvert de galuchat vert. Garnitures en cuivre, repercées et ciselées à jour. Crochet de ceinture et tresse de suspension. Poignée du type le plus habituel.

J. **1273.** Beau sabre chinois. Lame à deux gorges d'évidement. Monture en cuivre rouge découpée à jour et noircie, présentant des rinceaux et des feuillages à fleurs d'argent. Coquille rabattue parallèlement à la lame. Quillons droits formés de pattes d'animaux. Pommeau à tête de lion. De chaque côté de la poignée une femme en argent ciselé en demi-ronde bosse. Fourreau en galuchat dont les garnitures sont du même travail que la monture. Longueur de la lame o m. 92.

J. **1274** à J. **1279.** Six sabres de l'armée régulière chinoise. Lame plate à un seul tranchant, la pointe dans le prolongement du dos. Pommeau en laiton, garde en rondelle ovale, fusée recouverte de tresse en coton bleu. Quatre ont leur fourreau en cuir recousu sur le dos et teint couleur palissandre. — Campagne de Chine de 1860.

J. **1280** à J. **1286.** Sept sabres chinois de l'armée régulière, Lame légèrement courbe à dos très fort et à un seul tranchant. Quillons et branches d'une seule pièce. La branche rivée pardessus le pommeau. Fusée en bois. Un seul a son fourreau en cuir, de deux pièces, l'une suivant le dos. Chape en cuir découpé, avec passant pour un ceinturon. — Même provenance.

J. **1287.** Deux sabres jumeaux pour le même fourreau en cuir fauve, à un seul tranchant et à dos très fort. Quillons et branches d'une seule pièce, la branche rivée à la soie par-dessus le pommeau. Fusée très ordinaire. — Même provenance.

J. **1288.** Deux sabres jumeaux exactement du modèle qui précède, pour un même fourreau en cuir noir. — Même provenance.

J. **1289.** Sabre chinois de peu de longueur. Lame droite à

un seul tranchant et à dos extrêmement fort. Quillons et branche en laiton d'une seule pièce. La branche est rivée à la soie par-dessus le pommeau. La fusée en bois dur est très finement sculptée. — Même provenance.

J. **1290.** Couteau de chasse exécuté en Chine sur modèle européen. Poignée en laiton de nos modèles du XVIII^e^ siècle. La garde parallèle à la lame est repercée à jour et reproduit une entrée de serrure Louis XV. Fourreau en galuchat vert à trois garnitures en laiton. — Même provenance.

J. **1291.** Épée chinoise, lame droite à deux tranchants et à arête médiane très adoucie. La surface du métal présente un craquelé très singulier dont le mode de fabrication nous est inconnu. Pommeau en cuivre ciselé et doré. Garde en cuvette renversée du même travail que le fourreau. Fusée recouverte d'un tissu de tresses en soie jaune. Fourreau en chagrin rouge, garnitures en cuivre très orné. Dragonne en cordon de soie. — Même provenance.

Don de Napoléon III.

J. **1292.** Épée chinoise de petite dimension. Lame à deux tranchants, à arête médiane. Garde en cuvette pour recevoir la chape du fourreau. Pommeau en triangle épais et arrondi. Fusée en bois cannelé. Fourreau en bois à cinq garnitures en cuivre repercées à jour. — Même provenance.

J. **1293.** Épée chinoise identique à la précédente. Le fourreau est recouvert de galuchat, et les garnitures en cuivre ne sont que gravées. — Même provenance.

J. **1294.** Sabre chinois. Lame portant près du dos une gorge d'évidement prononcée. Garde et pommeau en cuivre doré, ciselé et repercé à jour. Fusée enveloppée de tresses de soie. Fourreau en galuchat teint; la couleur est enlevée. Les deux bracelets sont reliés par une platine à laquelle ils sont rivés.

J. 1295. Sabre chinois qui ne diffère du précédent que par une douille en laiton découpé embrassant le talon de la lame. Le fourreau est couvert de galuchat vert, et porte son crochet de belière.

J. 1296. Sabre chinois du type des précédents, mais sensiblement plus fort et très simple. Le fourreau est en cuir granité noir comme ses garnitures.

J. 1297. Sabre chinois du type des précédents. Le pommeau est ovale et en laiton. Le fourreau est couvert de galuchat vert et a quatre garnitures en laiton.

J. 1298. Sabre chinois très commun. Garde en fer. Pommeau en disque plat.

J. 1299 et **J. 1300.** Sous le même numéro, deux sabres chinois très communs. Garde circulaire et pommeau en laiton.

J. 1301. Sabre chinois. Lame simple à un seul tranchant, près du dos deux gorges d'évidement. Garnitures de la poignée et du fourreau en laiton finement ciselé et repercé à jour. Fourreau recouvert de galuchat vert.

J. 1302. Épée chinoise. Lame droite à deux tranchants. Poignée en cuivre, ciselée à fleurs et feuillages. Fusée revêtue d'une tresse de soie jaune. Fourreau en galuchat blanc, à garnitures du même travail que la poignée.

J. 1303. Épée chinoise. Lame à deux tranchants, à gorge d'évidement sur toute sa longueur. Monture de la poignée en laiton gravé et ciselé, portant une tête de monstre à l'écusson. Une dragonne en soie jaune traverse la fusée. Fourreau en laque noire. Cinq garnitures en laiton gravé et repercé à jour.

J. 1304 et **J. 1305.** Deux lames en fer de sabres chinois, de la fin du XIV^e^ ou du commencement du XV^e^ siècle. L'une a conservé sa soie, l'autre a été brisée; trouvées à Pékin, sur l'em-

placement de magasins impériaux détruits par un incendie, vers 1400.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France [1].

J. 1306 et J. 1307. Deux poignées de sabres chinois de la fin du XIV^e^ ou du commencement du XV^e^ siècle. En bois garni de bagues en cuivre rouge. — Même origine.

Même donateur.

J. 1308. Lame de sabre chinois, dans son fourreau, tellement assujettie par l'oxyde qu'il a été impossible de l'en tirer. De la fin du XIV^e^ ou du commencement du XV^e^ siècle. — Même origine.

Même donateur.

J. 1309 et J. 1310. Deux gardes de sabres chinois, de la fin du XIV^e^ ou du commencement du XV^e^ siècle. En fer, en forme de rondelles et percées d'ouvertures pour le passage de la soie. — Même origine.

Même donateur.

J. 1311. Sabre on cimeterre chinois d'exécution, dont la poignée permet l'emploi des deux mains. Lame en forme de cimeterre. Garde en rondelle pleine à rebord descendant, décorée de dragons dorés sur fond noir. La virole et le pommeau sont du même décor. Fusée entièrement revêtue d'un tissu de cordons de soie jaune. Toute l'arme est d'un poids considérable. Fourreau en peau de chagrin. Garnitures métalliques de la même exécution que la poignée. Dragonne en soie jaune.

[1] On peut remarquer que les lames de ces sabres et surtout leur chape en cuivre sont, comme les deux gardes en rondelles de J. 1306 et J. 1307 de même origine, du type japonais moderne. Les poignées des sabres sont au contraire bien du type chinois moderne. Ces armes de 1400 environ, de type à la fois chinois et japonais, sont-elles d'origine chinoise ou d'origine japonaise, ou bien indifféremment de l'un ou l'autre des deux pays, qui auraient eu alors un modèle commun? Ce n'est que sur les lieux qu'on pourrait résoudre cette question d'origine.

Arme impériale prise au palais d'été de l'empereur de Chine. — Pékin, campagne de 1860.

Don de Napoléon III.

J. **1312.** Cimeterre chinois. Lame très développée, découpée au dos, vers son extrémité. Garde en rondelle de forme ovale, en acier. Pommeau en acier. Fusée revêtue d'un tissu de tresses de soie jaune. Fourreau couvert d'un placage en petits hexagones d'écorce; il est composé de deux pièces recollées. Garnitures en cuivre doré. Belières en tresses de soie jaune, garnies d'un crochet de ceinturon. — Même provenance.

Même donateur.

J. **1313.** Sabres chinois jumeaux, placés dans un même fourreau. Lame à un seul tranchant s'élargissant vers la pointe, allégie près du dos par deux gorges d'évidement. Poignée en cuivre ciselé. Fusée enveloppée de tresses en soie bleue. Garde tricolore. Fourreau recouvert de galuchat. Garnitures en laiton de même travail que la poignée.

J. **1314.** Épées jumelles de mandarin chinois. Symétriques, se plaçant dans le même fourreau et armant les deux mains, en même temps. Garde en cuivre rouge, ainsi que le pommeau. Incrustation d'argent et de cuivre. Fourreau en bois laqué. Garnitures repoussées et ciselées. Longueur des lames 0 m. 58.

J. **1315** et J. **1316.** Deux paires de sabres jumeaux chinois, identiques. Les quatre lames droites symétriques à arête médiane sur chaque face. Poignée chinoise habituelle à monture dorée, avec soie rivée au pommeau. Fourreau en bois décoré d'un beau tigré laqué jaune et marron. Bouterolle, chape et trois bracelets décorés comme la poignée. Crochet de ceinture.

J. **1317.** Sabre annamite. Lame très ordinaire à une seule gorge d'évidement; incrustée dans le haut, sur 0 m. 10, de caractères annamites en or. Fusée en jade à sept cordons séparés par des filigranes d'or. Pommeau en or massif finement ciselé

en tête de chien; de la gueule part la branche s'élargissant pour faire garde. Le tout est bordé de perles de corail et décoré de médaillons de pierres précieuses. Fourreau plaqué d'or; les deux chapes et la bouterolle sont décorées comme la garde de pierres fines sur les deux faces. Crochet de ceinture, belières en soie et or; longs glands de perles et corail. Ceinture en soie bleue et or. La plaque en or porte une belle perle fine. — Sabre pris sur l'ennemi, au combat de Hué (Annam), le 5 juillet 1885.

J. **1318.** Riche poignard d'origine européenne. Le manche est en jaspe sanguin monté d'or émaillé, d'un travail remarquable et enrichi de rubis, d'émeraudes et de diamants. Le talon de la lame est décoré d'ornements ciselés en relief plat sur ors vert et jaune. Le fourreau en or jaune émaillé de fleurs bleues et de filets blancs, est d'un goût et d'une exécution qui caractérisent le règne de Louis XVI. Elle a sans doute été donnée à cette époque à l'empereur de la Chine dans quelque ambassade européenne. Elle provient du palais d'été de l'empereur de Chine (campagne de 1860).

Don de Napoléon III.

J. **1319.** Poignard chinois. Manche revêtu de peau de chagrin, enrichi d'ornements en argent repoussé et de boutons en corail et en turquoise. Fourreau en bois recouvert de galuchat vert sur la face externe. Bouterolle à alèze en cuivre ciselé. Chape décorée de bracelets et de cabochons de corail et de turquoises. — Même origine.

Même donateur.

J. **1320.** Couteau chinois à lame assez étroite. Manche en bois jaune légèrement sculpté. Fourreau simple fait de deux lames de bois collées.

J. **1321.** Poignard chinois à lame très courte et large. Manche en bois laqué noir. Fourreau laqué de même, fait de deux lames de bois collées.

J. **1322.** Couteau chinois. Lame simple à filet creux vers le

dos, avec marque de fabrique au talon. Manche en bois d'ébène. Fourreau en bois de cèdre, avec garnitures en cuivre doré. Rinceaux découpés à jour; garniture de turquoises. Longueur de la lame o m. 135.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

J. **1323** à J. **1325**. Trois couteaux chinois, l'un d'eux a son fourreau en corne gravé de caractères chinois dorés.

J. **1326**. Couteau chinois à lame longue. Manche et fourreau en bois laqué, jaune moucheté de noir. Le fourreau porte les deux baguettes en ivoire qui remplacent en Chine la fourchette.

J. **1327**. Petit couteau chinois. Manche en bois, à garnitures et ornements incrustés d'argent. Longueur de la lame o m. 09.

J. **1328**. Fourreau d'un poignard chinois en bois de placage, décoré de figures, rinceaux, bouquets, dessinés par points. Des traces de broderies de soie. Pièce très rare et curieuse.

J. **1329**. Fourreau de sabre chinois légèrement courbe. Il est en cuir fauve verni. Sa longue bouterolle et sa chape sont du même cuir et découpées en fleurs de lis, avec petites rondelles découpées. Le dos carré pour une forte lame est cousu, ainsi que deux anneaux de cuir porte-belières. Il a son crochet de ceinturon.

J. **1330**. Poignard cochinchinois; lame à double courbure fortement accusée. Poignée en cuivre coulé et ciselé, assez large près du talon. Le pommeau figure une tête de monstre à gueule ouverte et dont la langue se prolonge donnant une branche qui, au talon, se termine en petit perroquet.

J. **1331** et J. **1332**. Deux coutelas provenant des îles de l'archipel de la mer de Chine. Lame en damas grossier. L'un porte au talon une spirale en argent incrustée dans le métal. Poignées de forme bizarre; l'une en bois, l'autre en corne de

rhinocéros polie. — Proviennent de l'ambassade française de 1846.

J. **1333.** Coutelas des îles de l'archipel de la mer de Chine. Lame de fabrique chinoise. Poignée courte en corne ; sans garde et sans pommeau, offrant deux filets saillants et un ornement simple dans le goût chinois, sculpté. — Même provenance.

J. **1334** et J. **1335.** Deux sabres de la Sibérie ou de la Tartarie. La lame du premier est légèrement courbe, plate, à un seul tranchant et porte des caractères gravés qui ont de l'analogie avec l'écriture chinoise, mais ne sont pas chinois. L'autre a une lame plus longue à deux gouttières près du dos et porte des inscriptions en caractères russes. Les poignées ont la même branche continuant des gardes repercées à jour. Les fusées diffèrent seules un peu. Les pommeaux en laiton sont en têtes à longues chevelures et grossièrement ciselées. Les armes ont donc un caractère à la fois russe et chinois, elles doivent être d'origine tartare ou sibérienne. Elles proviennent d'ailleurs de l'expédition de Chine de 1860. Elles ont leur fourreau; l'un couvert de galuchat, l'autre de cuir noir; ils sont à trois garnitures.

J. **1336.** Collection de petits modèles d'armes blanches et d'armes d'hast employées dans l'armée chinoise.

J. **1337.** Lame d'un poignard japonais, à un seul tranchant, repercée et ciselée. Le sujet est un dragon à corps de serpent retournant la tête au bout de son long cou. Sur cette lame on voit bien comment le talon de la lame est préparé pour recevoir la chape de cuivre, qui fait épaulement pour la rondelle. Les deux trous voisins sur la large soie font voir le passage des goupilles qui fixent la fusée[1].

[1] Voir à la *Notice sur les armes orientales* comment sont montées les armes japonaises.

J. **1338.** Sabre japonais. Lame ordinaire; garde en forme de rondelle à quatre accolades. Fusée en galuchat noir recouvert de cuir. Fourreau en bois laqué avec garnitures en cuivre rouge.

J. **1339.** Sabre japonais ordinaire. Poignée en galuchat recouvert d'un treillis en lanières de cuir. Fourreau laqué alternativement rouge et noir.

J. **1340.** Sabre japonais. Lame ordinaire; garde en rondelle circulaire en fer ciselé et repercé à jour ainsi que le pommeau. Poignée recouverte de galuchat et de tresses en soie noire. Fourreau en bois laqué portant sa tresse de suspension en soie de couleur aventurine.

J. **1341.** Sabre japonais légèrement courbe, à arête plus rapprochée du dos que du tranchant. Garde en rondelle de cuivre jaune profondément ciselée en petites roses. Longue poignée couverte de galuchat blanc à gros grains et enveloppée de tresses de cuir se recroisant, laissant voir dans les losanges le galuchat et les figures ciselées en cuivre noirci. Fourreau laqué en noir et brun rouge, avec garnitures en cuivre jaune du même travail que la poignée.

J. **1342.** Sabre japonais. Garde en acier, assez finement ciselée et repercée à jour. Poignée comme les précédentes. Fourreau noir.

J. **1343.** Sabre japonais qui ne diffère du précédent que par le décor de la rondelle; elle donne en relief deux ou trois petits chiens sur chaque face. Il a son fourreau noir.

J. **1344.** Sabre japonais. Garde en rondelle repercée à jour formant une rosace finement damasquinée d'or et d'argent. Poignée recouverte de galuchat blanc et d'un ruban gris recroisé. Fourreau laqué noir.

J. **1345.** Sabre japonais, garde en rondelle repercée de six trous et très simple. La poignée est recouverte de galuchat doré, puis d'un ruban gris recroisé. Fourreau en galuchat à

quatre garnitures en cuivre découpé et doré. Il a sa belière en soie jaune et son crochet de ceinturon.

J. **1346** à J. **1352.** Sept sabres japonais de fabrication très ordinaire. Monture en bois sans rondelle. Fourreau en bois; pour chacun d'eux un étui en étoffe brochée.

J. **1353.** Sabre japonais. Rondelle de garde et pommeau en fer portant des feuillages et des fleurs incrustées d'or et d'argent, ciselées en relief. Fusée en galuchat blanc avec tresses en cuir. Fourreau en bois laqué peint en rouge, pointillé de noir.

J. **1354.** Sabre japonais à lame très simple. La fusée est entourée d'une tresse de cuir vert peint en noir.

J. **1355.** Sabre japonais. Lame offrant près du dos une profonde gorge d'évidement. Poignée garnie de cuivre rouge élégamment découpé et argenté à plein; fusée recouverte de galuchat blanc à gros grains. Fourreau laqué imitant l'aventurine. On y remarque trois disques dorés. Garnitures de même travail que celles de la poignée.

J. **1356.** Petit sabre japonais organisé comme le précédent, mais dont les figures sous la tresse de soie sont en cuivre jaune. Garde en acier profondément ciselée. Fourreau en bois laqué noir. Un petit coupe-papier s'engage dans une gaine du fourreau en traversant la garde du sabre. Garnitures décorées comme la poignée.

J. **1357.** Petit sabre japonais. Garde repercée à jour suivant des rayons. Poignée ordinaire dont les tresses sont vertes.

J. **1358.** Petit sabre japonais. Garde très petite ciselée en petits hexagones pointillés. Elle a deux ouvertures pour les deux coupe-papier. Les tresses ne se croisent sur la fusée qu'aux deux bouts pour dégager les losanges qui laissent voir le galuchat. Fourreau couleur bronze portant ses deux petits coupe-papier.

J. **1359.** Petit sabre japonais. Garde en rondelle noircie.

Poignée en galuchat recouvert de tresses noires. Virole de fusée en cuivre rouge, légèrement gravée et dorée. Fourreau laqué noir. Longueur de la lame o m. 53.

J. **1360.** Petit sabre japonais. Lame à un seul tranchant. Garde à rondelle circulaire ciselée et repercée à jour. Poignée revêtue de galuchat à gros grains, garnie de tresses en soie grise.

J. **1361.** Poignard japonais de modèle très ordinaire. La petite garde est semée de petits points d'argent. Le fourreau en bois laqué porte son petit couteau.

J. **1362.** Très beau poignard japonais. Lame en damas en relief, portant au dos une gorge d'évidement et au talon une marque de fabrique. La poignée est garnie de galuchat doré; au lieu de tresses, elle est enveloppée par un manchon de cuivre repercé à jour, ciselé et incrusté de riches décors en argent et en or. — Bibliothèque nationale.

J. **1363.** Poignard japonais, à lame triangulaire portant des caractères chinois. Poignée garnie de galuchat et de fils tressés. Garnitures de la poignée en cuivre rouge et en fer damasquiné d'or. Le fourreau en laque noir contient un coupe-papier; le pontet est en cuivre rouge damasquiné d'or et d'argent; le bout du fourreau est ciselé.

J. **1364.** Poignard japonais. Lame à double tranchant. Poignée recouverte de galuchat et de tresses en soie verte. On remarque sur la virole de la poignée, un personnage rampant, ciselé finement et doré à plein, et de l'autre côté, un bâton de commandement. Fourreau laqué noir portant son coupe-papier à manche ciselé dans le goût de la poignée.

J. **1365.** Poignard japonais. Fourreau en bois laqué portant des rosaces en nacre. Longueur de la lame o m. 18.

J. **1366.** Poignard japonais très simple. La poignée est recouverte de ficelle.

J. **1367.** Couteau japonais. Lame recourbée, tranchant intérieur; elle porte une inscription sur une de ses faces. Manche en bois, garni de corne, recouvert de peau de poisson disposée en écailles peintes en blanc. Le travail du fourreau ne diffère que par sa couleur qui est verte. Longueur de la lame o m. 25.

J. **1368.** Garde de sabre, en rondelle, incrustée d'or et d'argent. D'un côté, des cavaliers japonais; de l'autre, un éléphant en argent.

J. **1369.** Garde de sabre à quatre pans arrondis, on y voit deux dragons fabuleux en relief, ciselés, gravés, dorés et incrustés sur une des faces. Sur l'autre face, reparaissent la queue et une patte, qui ont traversé la plaque.

J. **1370.** Garde de sabre, en rondelle. Elle est contournée par un combat de dragons.

J. **1371.** Garde de sabre, en rondelle. Sujets : un tigre et peut-être un hippopotame, des branchages, des petites rosaces.

J. **1372.** Garde de sabre, à quatre pans arrondis. On y voit trois oiseaux en argent en relief, finement ciselés.

J. **1373.** Garde de sabre, en rondelle. Le sujet est un combat de guerriers japonais.

J. **1374.** Garde de sabre, en rondelle. Des boutons, des fleurs, dont les pétales entr'ouverts laissent voir des graines.

J. **1375.** Garde de sabre, en rondelle. D'un côté, un japonais portant une vache sur son dos; de l'autre, une tente à piquets d'or.

J. **1376.** Garde de sabre en rondelle. Un dragon fantastique est le sujet principal de l'ornementation.

J. **1377.** Garde de sabre japonais en rondelle, en fer ciselé et gravé. Le sujet principal de l'ornementation est un Japonais

assis, tenant dans la main gauche un vase, duquel s'échappe un jet de flammes, qui met en fuite un animal fantastique; on y remarque aussi des caractères japonais.

J. **1378.** Sabre de Bornéo. Lame à un seul tranchant formé par un biseau. Contrairement aux autres lames, elle est plus large à l'extrémité qu'au talon et se termine en carré. Poignée en bois laqué portant cinq cordons et une virole en cuivre étamé. Fourreau en bois évidé n'embrassant qu'une des faces de la lame; celle-ci n'est maintenue dans son encastrement que par neuf bagues en tresse végétale; l'extérieur du fourreau porte des ornements sculptés, dorés et des filets peints en rouge.

J. **1379.** Sabre de Bornéo. Lame étroite au talon s'élargissant vers la pointe. Poignée en corne garnie de tresses de petits joncs. Pommeau en forme de béquille en bois sculpté très finement et terminé par un bouton. Fourreau composé de deux lattes de bois reliées entre elles par des joncs formant des décors.

J. **1380.** Sabre de Bornéo. Lame à tranchant droit; elle s'élargit jusqu'aux trois quarts de sa longueur, puis elle est retaillée du côté du dos jusqu'à la pointe. Près du dos et au talon sont incrustés sur une face vingt-cinq petits disques de cuivre jaune. Poignée en bois garnie de tresses de petits joncs et terminée en tête d'animal ornée de longues mèches de cheveux. Fourreau en bois organisé comme le précédent; belières en jonc tressé. Il lui est fixé par des petits brins de jonc, le fourreau en écorce d'un poignard à très courte lame droite (environ 0 m. 09) à pointe en biseau; le manche mince a quatre fois la longueur de la lame, il s'infléchit en serpe vers le bout.

J. **1381.** Sabre de Bornéo. Lame européenne portant la date de 1726. Monture en corne sculptée portant des ornements en mèches de cheveux. Fourreau garni de canne rouge

et de petites lames d'étain entrelacées. Arme des plus curieuses.

J. **1382.** Coutelas du havre de Dorey. Lame très large vers le bout, à pointe recoupée en biseau. Poignée en pied de biche.

J. **1383.** Poignard de la Nouvelle-Bretagne, en bois, portant une arête médiane très prononcée. Les tranchants sont armés de dents de requin fixées par des lianes qui traversent le bois et les dents.

J. **1384.** Fourreau d'un couteau à scalper des Indiens Sioux de l'Amérique du Nord. En cuir, le devant est entièrement recouvert de perles de diverses couleurs formant des dessins. Des petits tubes en laiton ornent le centre et le bout du fourreau. (Le couteau est européen.)

J. **1385.** Fourreau de poignard de l'Amérique du Nord, en peau garnie de perles. (Le couteau est européen.)

J. **1386.** Poignard de l'Amérique du Nord, de fabrication complète du pays.

J. **1387.** Sabre mexicain. Lame européenne du XVIII^e^ siècle. La monture à coquille pleine est recouverte de cuir enrichi de broderies de soie, d'argent et d'or représentant des fleurs et des feuillages. Le fourreau recouvert de cuir et le ceinturon portent des broderies du même type.

J. **1388.** Poignard mexicain. Lame à deux tranchants, ciselée profondément près du talon. Elle est incrustée de poissons, d'oiseaux en argent et en cuivre. Quillons d'argent tournés en sens inverse.

J. **1389.** Fourreau de la Plata en cuir fauve, avec chape et bouterolle également en cuir fort découpé et ciselé finement en euillages.

NOTICE

SUR LES ARMES D'HAST, DE COUP ET DE CHOC.

Les divers effets des armes offensives sont : 1° briser, meurtrir; instruments contondants, tels que : *masses, marteaux, fléaux d'armes*..... 2° trancher : *sabres, haches*..... 3° percer : *épées d'estoc, lances.*

Ces quelques noms et leur traduction littérale dans chaque pays désignent chacun un type d'arme bien défini, parce qu'ils répondent à son mode d'action unique ou du moins le plus caractérisé; mais presque toutes les armes soit d'hast, soit de choc, sont disposées pour produire au moins deux de ces trois effets destructeurs, sinon les trois; en outre, beaucoup sont organisées pour accrocher l'ennemi et surtout désarçonner les cavaliers. De là un nombre infini de combinaisons ou de variantes des diverses parties du fer ou des deux pièces de fer montées sur le manche ou sur la hampe, de grandes différences dans les longueurs de ces montures. A ces types si divers et si nombreux ont répondu des noms différents suivant les pays et les époques. Le choix des appellations des diverses armes d'hast présente donc de réelles difficultés [1]. La date

[1] On a cherché à fixer ces noms avec l'aide de l'excellent *Dictionnaire du mobilier de Viollet-le-Duc.* Comme toujours, les descriptions et les dessins sont extrêmement clairs, mais les appellations sont souvent

de l'adoption ou du plus fréquent usage de tel ou tel type peut être douteuse, précisément aux époques les plus intéressantes, par suite de la rareté des documents avant la fin de la guerre de Cent ans; mais les engins qu'on cite dans cette notice comme armes de guerre au XV^e^ siècle ont tous été reconnus dans les miniatures des manuscrits de cette époque.

ARMES DE COUP OU DE CHOC.

Elles sont à manches relativement courts, maniées la main haute, quelquefois à deux mains. Ce sont: la *massue* dans les temps préhistoriques et héroïques, puis le *marteau d'armes*, le *fléau*, la *masse d'armes*..... Le Musée présente un nombre suffisant de spécimens de ces armes à un seul effet; il est inutile d'en donner ici une description.

Toutefois on doit noter que le marteau d'armes dès le commencement du XIV^e^ siècle est organisé à plusieurs effets. Il porte souvent une pointe dans l'axe du manche (estoc) et un *bec de faucon* ou *à corbin* aigu et opposé au marteau pour accrocher l'adversaire, désorganiser ses défenses.....

incertaines, quelques-unes erronées. L'auteur le reconnaît lui-même à l'article *fauchard*, page 426; il dit: «Il n'est pas aisé d'établir de distinction absolue entre la *voulge*, le *fauchard*, la *guisarme*, le *couteau de brèche;* ces noms semblent avoir été donnés à des armes analogues, sinon identiques.» On a consulté le *Guide des amateurs d'armes* de *Demmin* sur les modèles et les noms des armes d'hast. Le chapitre qui leur est consacré est le mieux traité de tout l'ouvrage; mais le meilleur guide encore, sinon pour la détermination directe des noms, du moins pour la connaissance des types et de leurs variantes est l'étude comparative des 835 exemplaires d'armes d'hast européennes du Musée d'artillerie et la collection de M. Riggs encore supérieure comme richesse et variété des modèles.

ARMES DE TRANCHANT.

En dehors des épées à deux mains, des sabres courbes, cimeterres..... qui ont été suffisamment décrits sous la lettre J, et qui sont montés sur des poignées et non sur des manches, il n'y a que la *hache* qui agisse plus spécialement par son tranchant [1]. Suivant qu'elle est maniée à une ou deux mains, par un homme d'armes ou un homme de pied, le manche varie de 2 à 5 pieds (0 m. 65 à 1 m. 60). Le tranchant est droit ou convexe, large de 0 m. 10 au plus dans la *francisque*, et d'au moins 0 m. 50 à 0 m. 70 dans les haches de *lochaber* écossaises, les *bardiches* russes et *godendachs* flamands [2].

Les haches primitives frappaient uniquement par le tranchant; mais bientôt elles sont complétées par un estoc assez court monté au bout du manche, ou fourni par le fer même de la hache, puis du côté opposé au tranchant par un croc pareil à celui du marteau d'armes. Ainsi la hache et le marteau d'armes diffèrent par l'organe principal qui décide leur nom, les deux autres organes, le croc et l'estoc, étant identiques. On a aussi monté des haches à long manche ou plutôt à hampes avec un large marteau opposé au tranchant; on a ainsi la hache-marteau [3].

[1] La faux de guerre agit à peu près exclusivement par son tranchant; mais eu égard à la longueur de la hampe et à son maniement, il est préférable de la classer avec les couteaux de brèche, voulges et fauchards.

[2] Ces deux dernières armes d'hast étant généralement montées sur des hampes, on les décrira ultérieurement.

[3] M. Demmin donne cette hache-marteau comme suisse, du XVI^e^ siècle. Or elle est répétée maintes fois dans des miniatures des manuscrits français du milieu du XV^e^ siècle.

La hache de *lochaber* écossaise est plus souvent à manche qu'à hampe; le fer de o m. 40 environ est à deux douilles. Il ne comporte ni estoc ni croc, seulement à l'extrémité du manche est fixé un petit crochet sans effets offensifs, mais servant à accrocher ou porter l'arme.

ARMES D'HAST DES HOMMES DE PIED.

A l'exception de la pique dont la hampe a varié de 2 m. 50 à 5 mètres suivant les époques et les pays et dont le fer est simple et symétrique, toutes les armes d'hast d'un service de guerre avant le XVI^e^ siècle sont à plusieurs effets, et leur longueur n'a jamais atteint 3 mètres. Les plus complètes de ces armes sont disposées pour arracher, fausser les défenses de l'adversaire, désarçonner les cavaliers.

Couteau de brèche. — C'est la plus simple des armes d'hast à la fois de taille et d'estoc. Le dos est généralement droit, parfois légèrement infléchi vers le bout, le tranchant au contraire est en arc de cercle très convexe. Au XVI^e^ siècle, le dos présente souvent une lame en croissant qui donne à l'arme une forme plus mouvementée, et prête à la décoration; cette lame est d'ailleurs moins efficace pour accrocher les défenses, que les crochets descendants des armes d'hast qui suivent.

Le *ou* la *voulge*. — Aux XIV^e^ et XV^e^ siècles nombre d'hommes de pied étaient appelés *voulgiers;* ils étaient évidemment en grande partie armés de la *voulge*, mais ils l'étaient aussi de couteaux de brèche et d'autres

engins analogues. Le Musée possède une voulge K. 112 très-appréciée, on pourrait dire enviée par les amateurs d'armes, parce qu'elle est d'un modèle aujourd'hui très rare et de la forme la plus élégante. Elle se distingue du couteau de brèche par son tranchant droit et par le mouvement du dos d'abord légèrement divergent, puis rejoignant la pointe par une ligne sensiblement droite. Dans les manuscrits on voit la même lame avec dos concave dans le dernier tiers; elle se termine ainsi en cimeterre; parfois deux autres arcs concaves allégissent le reste du dos. Le Musée possède une arme d'hast K. 113 dont le tranchant et le dos sont également convexes; du dos part une pointe dont on voit, dans des manuscrits du XV^e^ siècle, l'amorce au dos d'armes assez analogues à notre voulge K. 112. Ce sont là autant de variantes de la oulge et du couteau de brèche des voulgiers [1].

Le *godendart* (godendach), arme flamande des XIV^e^ et XV^e^ siècles. C'est une sorte de hache à hampe dont le fer long et à tranchant convexe porte au dos deux ou trois crochets divergents. L'estoc est généralement indépendant du fer de la hache dont il dépasse sensiblement la pointe. Parfois c'est la pointe de la hache qui fournit l'estoc. Le fer est relié à la hampe par une douille vers le milieu et au bas par un rivet. Cette arme très rare aujourd'hui n'existe pas au Musée qui en a fait une restitution : K. 169 [2].

[1] Dans plusieurs manuscrits du XV^e^ siècle, des bandes d'hommes de pied portent toutes ces armes et la hache-marteau déjà citée à la page 269 et à son renvoi (3).

[2] Cette arme restituée a été donnée au n° 9 des costumes de guerre à la place d'un fauchart.

La *bardiche* russe en usage aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et encore au XIX^e^, dit-on, chez les Circassiens, rappelle le godendart flamand. C'est le long fer de la hache qui par sa pointe en cimeterre donne l'estoc. Il est relié à la hampe comme le fer du godendart, et parfois par des liens de corde ou de cuir.

La *faux de guerre.* — Sa lame est simplement celle d'une faux aratoire dont la douille est redressée dans l'axe. L'arme est essentiellement tranchante et dangereuse pour les chevaux. Sa courbure en faisait un estoc insuffisant; pour ce dernier office on a fait parfois partir du dos un estoc coudé comme une baïonnette.

L'arme ainsi complétée serait, d'après Meyrich, la *guisarme* ou *gisarme* de modèle anglais, dont l'usage remonterait au XIII^e^ siècle.

Corsesque. — Arme corse à lame symétrique, généralement étroite et raide. Du pied de l'estoc partent deux lames en croissant concave et tranchantes. Chaque croissant fournit un ergot solide. L'arme est donc à la fois d'estoc, bien organisée pour accrocher, couper les jarrets des chevaux, arracher, désorganiser les hauberts de mailles, les brigandines.

La *hallebarde.* — Celle du XV^e^ siècle est peut-être d'origine suisse. Elle donne comme la hache d'armes par un fer unique : un estoc, mais bien plus important que la pointe de la hache d'armes, puis par sa lame large, d'un côté, un tranchant de hache droit de 0 m. 20 à 0 m. 25, de l'autre, un fort crochet descendant. En outre le tranchant de hache est terminé

dans le bas par un angle aigu qui fait également crochet de ce côté. L'arme était donc parfaite. Peu à peu le fer s'est modifié; le tranchant, à l'inverse de celui de la hache d'armes, est devenu concave, mais trop petit pour faire l'office de la serpe du *roncone* ou *fauchard*.

A la fin du XVI^e^ siècle, la hallebarde, comme la pertuisane, est une arme de parement ou cérémonie entre les mains des gardes des souverains et grands seigneurs.

Roncone, fauchard[1]. — C'est l'arme d'hast la plus terrible contre les hommes et les chevaux. Le fer long de 0 m. 60 à 0 m. 80, large de 0 m. 06 à 0 m. 08 avant l'estoc, est à dos droit. Son tiers inférieur donne la moitié d'une lame de voulge, le second tiers du côté du tranchant a la forme d'une serpe (*ronca, roncone,* en italien, serpe, croissant). Le tiers supérieur est un estoc; enfin le fer porte au milieu du dos une pointe aiguë et deux autres au talon. L'arme est donc parfaite à tous égards, surtout pour couper, faucher les jarrets des chevaux (d'où son nom de *fauchard*), désarçonner les cavaliers, accrocher et désorganiser les défenses.

Pertuisanes diverses. — A part la corsesque, aucune des armes qu'on vient de décrire n'est à fer symétrique, les deux ailes étant disposées pour des effets

[1] On donne aussi à cette arme le nom de *guisarme* ou *gisarme*. Il semble préférable de réserver ce nom à la faux de guerre armée d'une baïonnette qu'on a signalée comme un modèle anglais du XIV^e^ siècle. Le *roncone* italien, serpe, croissant, s'appelle en allemand *rosschinder*, équarrisseur de chevaux; le nom *fauchard* répond bien à cet office.

différents. Les autres armes d'hast, bien moins complètes, sont symétriques; elles peuvent être classées sous le titre général de *pertuisanes*.

Elles comportent toutes un fer généralement large à la base, aigu en pointe et à deux tranchants.

Si le fer est sans ailerons, et large de o m. o6 à o m. o9 au talon, c'est la *langue de bœuf*.

Si les ailerons sont disposés en croissant remontant, c'est la vraie pertuisane, dont l'*espontoon* d'officier des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles est une variété; c'est plutôt un insigne de commandement qu'une arme sérieuse.

Si les ailerons sont à axes droits plus ou moins divergents, l'arme est en trident; les trois lames peuvent être flamboyantes.

Enfin on peut classer dans la même catégorie des pertuisanes, des fers puissants renflés au milieu et armés au haut de la douille d'ailerons courts à axes à peu près horizontaux; ce sont des *épieux* de guerre aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, conservés comme épieux de chasse jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle.

La véritable pertuisane à la fin du XVIII^e^ siècle est, comme la hallebarde, arme de parement ou de cérémonie [1].

Le fer du *porte-mèche* de canonnier a sensiblement la forme du fer de la corsesque. Chacun des ailerons est à deux lames retenant entre elles, par la pression d'une vis, la mèche ou le serpentin.

[1] C'est elle que portent le plus souvent encore de nos jours les suisses d'église : on l'appelle vulgairement *hallebarde*. Enfin on possède un grand nombre d'armes de la fin du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, à fers symétriques retaillés sur les tranchants suivant des profils sans aucune utilité pratique et d'un dessin sans intérêt. On les a groupées ensemble comme des pertuisanes diverses, sans décrire ces profils qui n'ajoutent aucune valeur à l'arme agissant uniquement comme estoc.

Fourche de guerre. — Ce nom répond à deux ou trois longues dents, la pointe en l'air, faisant estoc multiple et parfois accompagnées de crochets longs, la pointe en bas pour accrocher, renverser l'adversaire. L'arme est d'une origine très ancienne, elle a été conservée exceptionnellement jusqu'à la fin du premier Empire (K. 638 à K. 643).

LANCES DES HOMMES D'ARMES.

LANCES DE JOUTE.

Il subsiste fort peu de fers de lances d'hommes d'armes, cet élément si important de l'armement pendant tout le moyen âge [1]. Les plus anciens types de fers nous sont connus par des manuscrits anglo-saxons du IX^e^ siècle, par la tapisserie de Bayeux, puis par des sculptures des XII^e^ et XIII^e^ siècles, et enfin par nombre de manuscrits jusqu'au XVI^e^ siècle.

C'est à l'origine que les modèles sont les plus variés : fers en forme de cœur, de feuille de sauge, de lau-

[1] On peut s'étonner qu'il subsiste si peu de fers de lances, de flèches, de carreaux, d'arbalètes du moyen âge, tandis que les collections présentent un si grand nombre de pointes de flèches et de lances en silex des époques préhistoriques. C'est bien moins la rouille que l'industrie qui a détruit les menues pièces de fer du moyen âge. Trouvées sur le sol, dans les campagnes, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, elles ont été remises à la forge pour fabriquer des instruments plus ou moins grossiers. Les petits objets en silex, outre qu'ils n'étaient pas autrement utilisables, n'ont été pour la plupart retrouvés qu'à la suite de fouilles scientifiques dirigées aux époques très modernes par des archéologues. Il en a été à peu près de même des fers gaulois et romains; ils sont plus nombreux relativement dans les collections que les objets de même genre du moyen âge parce qu'ils étaient plus profondément enfouis dans le sol lorsqu'ils n'étaient pas déposés dans des tombes. Ceux que le temps a épargnés, la science les a précieusement conservés.

rier. . . . . comme ceux des lances romaines, gauloises, franques, mérovingiennes. On retrouve aussi des fers barbelés comme celui de l'angon. Toutes ces formes étaient admissibles tant que les défenses étaient peu résistantes; mais lorsqu'au XIV^e^ siècle les pièces de plates enveloppent l'homme d'armes dans une carapace à peu près impénétrable, il faut que la lance soit terminée par un estoc à la fois raide et aigu. La lame est dès lors en carrelet ou à section triangulaire équilatérale; si les dimensions de la section sont inégales, elles ne varient que de 0 m. 03 à 0 m. 015. La douille forte embrasse solidement la hampe et lui est reliée encore par de longues branches.

Au commencement du XIV^e^ siècle, la longueur totale de la lance n'avait pas encore dépassé 3 m. 50, elle atteint à la fin du siècle 5 mètres et son diamètre s'accroît en proportion. Le poids est tel qu'on renonce à l'escrime de la lance, comme on la voit pratiquée par les cavaliers de la tapisserie de Bayeux, et comme la pratiquent encore les lanciers modernes [1]. Mais bientôt il n'est même plus possible de la maintenir horizontale avec la main seule; un faucre de fer vissé au côté droit du plastron supporte la hampe. La main est protégée par une large rondelle en forme d'entonnoir ou de pavillon de trompe fixé à la hampe. En outre, pour atténuer la violence du contre-coup lorsque le fer de l'arme venait choquer l'armure de l'adversaire, la poignée ou prise de la hampe était garnie d'un collier de *billettes* d'acier qui empêchaient la main

[1] Quand les hommes d'armes descendaient de leur monture pour combattre à pied, comme ils le firent souvent à la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ siècle, et parfois bien à tort, ils raccourcissaient le bois de la lance, et s'en servaient comme d'une pique. L'arme réduite à 6 ou 7 pieds était alors maniable à deux mains.

de glisser et qui continuant leur mouvement, au moment du choc, décomposaient l'à-coup.

Lance de joute. — La hampe de la lance de joute, un peu moins longue que celle de la lance de guerre, est encore plus forte; aussi le faucre devient-il insuffisant pour la maintenir horizontale. Une longue queue de près de o m. 5o (c'est le contre-faucre) est vissée de champ au flanc droit du plastron. Elle donne par derrière une gouttière renversée qui embrasse en dessus le talon de la hampe, l'empêchant de basculer en avant; il en résulte une poussée qui maintient le corps du jouteur penché vers l'encolure, position favorable pour la charge et pour résister au choc.

Le fer de la lance a trois ou quatre formes différentes suivant le genre de joute.

Lorsque l'objectif est simplement de renverser l'adversaire par le choc sur son manteau d'armes, le fer est gros, cylindrique et terminé par trois ou quatre dents mousses s'écartant largement. Ce *rochet* ne peut pénétrer entre les pièces de la défense, notamment dans la vue de la salade, ou du heaume, ou de l'armet.

Lorsque l'objet de la joute est de toucher un point précis, tel que le bouton à ressort du plastron à mécanisme (G. 528 du tome II), pour faire sauter ses pièces mobiles ou enlever le manteau d'armes, ou écarter la fourche qui maintient les plaquettes de la salade, telle que celle de l'empereur Maximilien (G. 166, tome II), dans tous ces cas ou d'autres analogues, le fer est terminé en bec légèrement courbe, avec épaulement à o m. o2 environ de la pointe, pour qu'elle ne puisse pénétrer plus loin dans la vue de la salade.

Tel est le modèle du *bréchet* restitué par le Musée, qu'on a donné à cette armure, G. 166.

Tous ces détails sont pris dans les magnifiques albums des *Triomphes de Maximilien* [1]. Deux ou trois planches présentent une arrivée de jouteurs en armures complètes : grand heaume de joute, brassards, grèves, garde-cuisses (voir nos armures G. 162 à G. 165 qui n'ont pas de grèves, mais elles n'étaient pas indispensables avec le grand garde-cuisse); leurs lances sont armées du *rochet* à trois dents épanouies.

Trois planches présentent une arrivée de jouteurs coiffés de la salade avec grande bavière, grands garde-cuisses, mais *les bras et les jambes non armés*. Leur lance est à bréchet aigu. Bien que les jouteurs ne soient pas en action, on voit sauter en l'air les pièces des plastrons à mécanisme. Dans une autre planche ce sont les manteaux d'armes, enfin dans une troisième, ce sont les plaquettes de la salade.

Ces pièces volantes disent plus clairement qu'aucun texte le programme de la joute qu'on va courir. C'est d'après ces renseignements si précis qu'on a restitué le costume, l'équipement de l'empereur Maximilien (G. 166), ses bas-de-chausses, ses solerets d'étoffe et leurs lourdes guêtres à quatre étages, si curieuses dans le caractère allemand de l'époque maximilienne.

La rondelle de la lance de joute était beaucoup plus développée que celle de la lance de guerre, notamment dans les joutes où les bras n'étaient pas armés (même armure, G. 166). La grande rondelle fait alors, pour le côté droit du jouteur, l'office que

[1] Bibliothèque nationale (Estampes).

remplit le manteau d'armes du côté gauche [1]. Ces deux manteaux, dont le bord du côté du dedans est à peu près dans un plan vertical, se croisent un peu devant le milieu du plastron, le manteau d'armes dépassant légèrement la grande rondelle de lance, de façon que le bréchet de l'adversaire venant de gauche ne puisse pas passer entre les deux manteaux d'armes qui couvrent le jouteur, dans le sens horizontal, d'un coude à l'autre, et dans le sens vertical, du bas du plastron à la vue.

[1] Ce manteau d'armes a été restitué par le Musée toujours d'après les gravures du même ouvrage.

K

ARMES D'HAST.

ARMES DE COUP, DE CHOC.

FLÉAUX D'ARMES.

K. 1. Fléau d'armes du XIV^e^ siècle. Masse sphérique hérissée de cinq pointes. Chaîne à maillons allongés. Le manche s'assemble à la chaîne au moyen d'un anneau à longues branches.

K. 2. Fléau d'armes du XIV^e^ siècle, en bois, armé de trois viroles de fer, portant dix pointes aiguës. Ces viroles sont maintenues le long du fléau par des bandes de fer.

K. 3 et K. 4. Deux fléaux d'armes du XIV^e^ siècle dans lesquels le fléau est une tige de fer quadrangulaire. Le mode de monture est celui du fléau d'armes K. 1.

K. 5. Fléau d'armes à boule sphérique, en fer, hérissée de quatorze pointes, et reliée au manche par une chaîne à anneaux doubles. Manche en bois à poignée garnie de cuir et de clous de fer; à manier d'une seule main, par un homme d'armes, fin du XIV^e^ siècle.

K. 6. Fléau d'armes en bois noueux relié par deux chapes en fer, et trois anneaux à la chape du manche. Les branches du fléau sont en torsades et assujetties par des pitons à pointes. Fer et bois, tout est de la fin du XIV^e^ siècle.

K. 7. Fléau d'armes du XV^e^ siècle; masse en bois de la forme d'un œuf (autrefois recouverte de velours rouge), garni d'ornements en feuillages et de mascarons en fer repoussé. Elle est

maintenue au manche dont il reste un fragment, par une chaîne à six maillons tordus.

K. 8. Maillet d'armes de la fin du XIV^e^ siècle, en plomb; à huit pans, surmonté d'une pointe quadrangulaire en fer.

MARTEAUX D'ARMES.

K. 9. Marteau d'armes du XIV^e^ siècle, armé d'une pointe quadrangulaire; portant d'un côté un fort bec à quatre pans, et de l'autre un mail évidé en trèfle, à quatre dents séparées et à surface plate. Il est assemblé à la hampe par une forte douille, ornée d'un anneau ciselé en losange. La hampe porte une rainure dans laquelle peut entrer une tige de fer à pointe barbelée.

K. 10. Marteau d'armes du XIV^e^ siècle, pour combattre à pied. Il porte une pointe, un bec-de-corbin et un mail ou maillet taillé à quatre pointes de diamant.

K. 11. Marteau d'armes de la fin du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^. Il comporte une pointe, un bec-de-corbin, un mail à trois pointes et deux branches fixées par des rivets à la hampe.

Don de M. Oger.

K. 12. Marteau d'armes, de la fin du XIV^e^ siècle et du commencement du XV^e^. Mail taillé à pointe de diamant. Bec-à-corbin court et à quatre pans. Sur la douille, en travers, deux pointes à quatre pans. Longues branches reliant le marteau à la hampe, qui est de l'époque. Sabot en acier.

K. 13 à K. 16. Quatre marteaux d'armes des XIV^e^ et XV^e^ siècles, avec leur crochet de ceinture. Le fer offre d'un côté une pointe légèrement plongeante à section carrée, les arêtes abattues près de la naissance; de l'autre côté, un mail également carré, la tête légèrement concave et les arêtes abattues également à la

naissance. Le fer est assuré sur le manche par un bouton ciselé, à queue; un des boutons est en cuivre. Le bois est complètement couvert par les branches, sauf quatre chanfreins à la poignée.

K. 17. Marteau d'armes du commencement du XV^e^ siècle. Mail carré, saillant aux quatre angles. Bec à quatre pans. Longue pointe quadrangulaire dans l'axe de l'arme. Longues branches ne s'arrêtant que près du fort bouton qui termine le manche. Sur le mail un compas dans un écu.

K. 18. Marteau d'armes du commencement du XV^e^ siècle. Pic en bec-à-corbin à section carrée; mail carré plat au bout d'un prisme à diagonales horizontale et verticale; crochet de ceinture. Manche en fer ciselé en torsade comme la poignée en bois; garde en rondelle.

K. 19. Marteau d'armes dont la tête est du modèle de la précédente, un peu moins ancienne et plus légère. Crochet de ceinture. Manche en fer creux taillé à pans, et rond à la poignée.

K. 20. Marteau d'armes du XV^e^ siècle, surmonté d'une lame de lance à arête, portant d'un côté un bec-à-corbin à cinq pans; de l'autre, au lieu de mail, trois dents aiguës sur le même pied. La hampe est armée d'une pointe à son sabot.

K. 21. Marteau d'armes du XV^e^ siècle. Fer à longue pointe quadrangulaire. Bec-à-corbin; en place de mail, quatre dents très aiguës. Près de la naissance de la douille terminée par quatre longues branches, deux pointes saillantes.

Don de M. Oger.

K. 22. Marteau d'armes du XV^e^ siècle, armé d'une pointe quadrangulaire, d'un bec-à-corbin et d'un mail à quatre dents à pointe adoucie; ces trois pièces et la douille en cuivre sortent de la gueule de quatre monstres en cuivre ciselé opposés deux à deux. La monture du marteau est en cuivre, représentant

vaguement des figures d'animaux. Cette arme est liée à la hampe par une douille pareillement en cuivre.

K. 23. Marteau d'armes de la fin du XV^e^ siècle, à bec presque fermé. Sur chaque face de la douille carrée, une demi-sphère. Manche en bois de cormier, poignée en acier après une bague d'ivoire.

K. 24. Petit marteau d'armes, fin du XV^e^ siècle. Mail carré donnant quatre dents, petit corbin quadrangulaire. Manche à branches de cuivre. Poignée en bois.

K. 25. Marteau d'armes, armé d'un côté d'un long bec-à-corbin, à quatre pans; de l'autre d'un petit mail à tête épanouie et taillée en dents. La hampe est en fer creux et reçoit une longue pointe de o m. 80 qui peut y entrer et en sortir à volonté. Cette arme semble être du commencement du XVI^e^ siècle ou de la fin du XV^e^.

K. 26. Marteau d'armes vénitien du commencement du XVI^e^ siècle. En fer doré portant d'un côté un pic aigu et de l'autre, à la place du marteau proprement dit, une espèce de boule percée à jour et dorée. Hampe garnie de velours rouge complètement usé, et semée de clous autrefois dorés. Sabot terminé par un petit fer de lance découpé.

K. 27. Marteau d'armes du milieu du XVI^e^ siècle. Le mail de forme sphérique est ciselé en torsade. Le bec très long est à huit pans. Longues branches en fer sur toute la longueur du manche; ce dernier est revêtu de toile et garni de clous de fer.

K. 28. Marteau d'armes de la même époque. Le mail est en forme de gland à huit pans, le bec très long à six pans. Un coin à T pénètre dans le manche, sur lequel il est maintenu par deux rivets. Quelques ciselures.

K. 29. Petit marteau d'armes du XVI^e^ siècle. Il porte un crochet de ceinture. Le mail à tête plate est un cylindre à léger étranglement. Pic quadrangulaire. Manche en fer. Poignée en bois.

K. **30.** Petit marteau d'armes du même modèle; ne diffère que par la poignée, recouverte d'un filigrane de fer. Travail saxon de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

K. **31.** Marteau d'armes de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Tout le fer et la garniture sont gravés. Il portait un crochet de ceinture. Les pointes de diamant sont arrondies. Armé à sa partie supérieure d'une sorte de crémaillère à dents carrées.

K. **32.** Petit marteau d'armes du XVI^e^ siècle, portant un crochet de ceinture. Un cylindre transversal taillé servait de moulin. Il est rivé au mail et à la pointe. La noix du moulin manque. Tout le manche est en fer comme la poignée. Arme très curieuse et rare.

K. **33.** Grand marteau d'armes. Mail à trois dents très saillantes. Bec-à-corbin à pointe quadrangulaire. Pointe en lame à arête saillante très prononcée, et gravée au talon comme la douille et les branches. Hampe à huit pans recouverte de son velours rouge, semée de clous à têtes en cuivre. Sabot à pointe. Fin du XVI^e^ siècle.

K. **34.** Petit marteau de corporation allemand, du commencement du XVII^e^ siècle. En cuivre doré et à mail en fer à huit pans. Deux branches en cuivre. Poignée plaquée d'os et gravée de figures du XVII^e^ siècle.

MASSES D'ARMES.

K. **35.** Masse d'armes du XV^e^ siècle que l'homme d'armes portait suspendue à l'arçon de sa selle. Fer à sept pointes aplaties dans un plan perpendiculaire à celui de l'axe. Manche en fer gravé de ruban en hélice. Poignée en bois avec garde en rondelle.

K. **36.** Masse d'armes de la fin du XV^e^ siècle, à douze ailes

dont deux ont été brisées. Le manche qui était en bois manque. Trouvée à Tibériade, en septembre 1841.

Don de M. Émmanuel Quinsonas.

K. 37. Petite masse d'armes à sept ailes. Le manche, en fer ciselé, porte des fleurs de lis. La poignée est ciselée en tresses.

K. 38. Masses d'armes à sept ailerons à pointes renforcées. Manche ciselé en torsade. La pointe du haut manque.

K. 39. Masse d'armes à sept ailerons arrondis et sans pointe; manche à facettes; poignée à pans, terminée par une calotte cannelée qui se retrouve en tête de l'arme. A la naissance et au bas du manche des masques dont les yeux et le nez sont en cuivre rouge.

K. 40. Masse d'armes à sept ailerons taillés, repercés, et à pointes renforcées (deux sont brisées). Manche à double cordon en treillis sur fond sablé. Pointe ciselée en forme de gland.

K. 41. Masse d'armes simple, à sept ailettes en triangle. Fin du XV^e^ siècle.

K. 42. Masse d'armes à sept ailerons très forts, les pointes recoupées en diamant. Manche ciselé en rinceaux à feuilles. Poignée à double ruban en treillis. Était complètement dorée.

K. 43. Masse d'armes simple de la même époque, à huit ailes. Longue douille en fer guilloché, descendant jusqu'à la poignée en torsade recouverte de cuir. Le bouton ou la pointe de tête manque.

K. 44. Masse d'armes à sept ailes triangulaires, sans décor. Carrelet en tête de 0 m. 21. Manche en fer; poignée taillée à pans.

K. 45. Masse d'armes du commencement du XVI^e^ siècle, à sept ailes découpées et repercées à jour. Le manche en fer est ciselé en torsade.

K. 46. Masse d'armes en acier, de la même époque, à sept

ailes découpées, sans ornement, surmontées d'un bouton. Le manche est uni; la poignée ciselée en torsade.

K. 47. Masse d'armes du commencement du XVI^e^ siècle, à sept ailes repercées à jour, et armée d'une pointe. Le tout était complètement doré à plein. Le fût porte des fleurs de lis dont le dessin caractérise le règne de Louis XII. Elle a pu appartenir à un connétable ou à l'un des princes de la famille royale.

K. 48. Masse d'armes italienne de la première moitié du XVI^e^ siècle. A huit ailes découpées à ornements, et armées elles-mêmes de pointes à quatre ailes. Entièrement incrustée de rinceaux en or. Poignée ciselée en torsade, portant encore quelques traces de damasquine.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. 49. Masse d'armes en acier ciselé et autrefois doré à plein. Elle est armée de six ailes formées par les enroulements de deux dauphins qui portent chacun une fleur de lis dont la pointe fait celle de l'aile. Le goût des ornements désigne la première moitié du XVI^e^ siècle. Le fût est partagé en trois parties : la première ciselée en sorte de treillis, les deux autres en écailles.

K. 50. Masse d'armes de Henri II entièrement damasquinée d'or avec quelques détails en argent. Six ailes découpées. Le fût est taillé à six pans avec devises : *Donec totum impleat orbem. Decus et tutamen in armis*..... Un des pans porte le croissant et les chiffres de Diane et Henri. Poignée décorée de ceps de vigne disposés en hélice. Sur les ailes quelques sujets et caractères orientaux.

K. 51. Masse d'armes à six ailes découpées. Manche en fer en trois parties, la première et la dernière à pans. Quoique l'arme soit venue de la Bibliothèque nationale, elle est moderne, mais d'après un bon modèle du temps.

K. 52. Masse d'armes du milieu du XVI^e^ siècle, à sept ailes découpées. Manche terminé au sommet par un bouton pyra-

midal, et enveloppé par un ruban en hélice ciselé dans la masse, et couvert de caractères illisibles[1]. Poignée cannelée, autrefois dorée. Tout le reste de l'arme est décoré de damasquines figurant des plumes.

K. 53. Masse d'armes, à sept ailes autrefois dorées comme la poignée ciselée en torsade. Le manche est décoré de gravures qui indiquent le milieu du XVI^e^ siècle.

K. 54. Masse d'armes du modèle de la précédente, mais plus simple; ne porte trace ni de dorure ni de gravure. La pointe de tête manque.

K. 55. Masse d'armes à sept ailes, armées chacune d'une pointe, ainsi que l'extrémité de l'arme. Fût et poignée en fer ciselé en torsades, deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

K. 56. Masse d'armes du XVI^e^ siècle. La tête est sphérique, hérissée de vingt-deux pointes, y compris celle de l'axe. Elle est partout décorée de damasquine d'or d'une grande finesse. Des damasquines d'argent encadrent alternativement des roses et des vues de villes. Travail des plus précieux.

K. 57. Masse d'armes simple, à six ailes; la douille à pans descend jusqu'à la poignée en bois. Seconde moitié du XVI^e^ siècle.

K. 58. Belle masse d'armes italienne, de la seconde moitié du XVI^e^ siècle, à six ailes armées en pointe de diamant. Le fût est en colonne cannelée dont le chapiteau fait la base de la masse; il présente deux bandes finement ciselées de trophées d'armes antiques. La poignée, ciselée, en cuivre doré et d'une exécution remarquable, représente des masques argentés en ronde bosse, se détachant sur un fond d'ornements en bas-relief. Elle est garnie d'une sorte de tambour qui contient le rouet d'un pistolet dont le canon est le fût de la masse d'armes. Les ouvertures qu'on y voit servent à introduire la clef du rouet.

K. 59. Masse d'armes à six ailes découpées en pointes à

[1] Peut-être : *sic meliora ferent* (?); le milieu est bien usé.

renfort, et finement damasquinées comme tout le manche, sur lequel sont ciselés quatre médaillons dorés à figurines, et deux petits argentés. Poignée en bronze doré, ciselé de trophées d'armes, mascarons.

K. **60.** Petite masse d'armes à six lames triangulaires évidées en fleur de lis. Pistolet à rouet dont le canon fait le manche de la masse. La platine manque. Fin du XVI^e^ siècle.

K. **61.** Masse à huit ailes, très fines, larges, découpées et repercées. Le manche est le canon d'un pistolet dont la platine à rouet se voit au-dessus de la poignée. Fin du XVI^e^ siècle.

K. **62.** Masse d'armes du même modèle. La première moitié du canon est gravée: l'autre moitié du canon ainsi que la tête de la masse d'armes sont modernes.

K. **63.** Masse d'armes à pistolet, allemande, de la fin du XVI^e^ siècle. La masse est à six ailes armées de pointes en simples triangles. Toute l'arme est décorée de gravures allemandes d'un joli style. Elle était autrefois complètement dorée. Platine à rouet; la clef à rochet maintenue sur le pivot carré par une goupille.

HACHES D'ARMES.

K. **64.** Hache dont le fer paraît très ancien. Il est fortement oxydé, à tranchant très développé, et fixé au manche par deux branches.

K. **65.** Hache-marteau à fer presque rectangulaire. Au dos, un marteau carré; il n'y a point d'estoc en tête. Sur le marteau comme marque : cinq points en relief dans un disque en creux. Vers 1400.

K. **66.** Hache d'armes pour combattre à pied. La lame de la hache présente deux crans au dos. Le mail est taillé en longues

pointes de diamant assez aiguës. Deux branches en fer relient la lame solidement à la hampe.

K. 67. Hache d'armes du XV^e^ siècle, armée comme estoc d'une pointe quadrangulaire; d'un côté, une hache à dos dentelé, et de l'autre, un mail à deux dents plates et carrées. Ce fer présente en outre deux pointes courtes, symétriques et quadrangulaires. Il s'assemble à la hampe par quatre longues branches. Sur la lame, un poinçon mal frappé.

K. 68. Hache d'armes de la même époque. Estoc quadrangulaire. Hache repercée de six ouvertures, trois en haut, trois en bas. Mail taillé en quatre longues pointes de diamant. Le fer porte en outre deux pointes quadrangulaires, perpendiculaires à la lame de la hache; un poinçon mal frappé.

K. 69. Hache d'armes du XV^e^ siècle. Le fer de la hache se relève faisant pointe. Au dos un bec en corbin taillé au ciseau. Les branches donnent dans le haut un épaulement qui maintient le fer.

K. 70. Grande hache d'armes, à deux mains, du XV^e^ siècle. Long et fort bec-de-corbin quadrangulaire. Hampe longue garnie de velours vert, ornée de clous en fer. Grande poignée enveloppée de cuir, garnie de clous de cuivre.

K. 71. Hache d'armes du XV^e^ siècle, armée d'un bec-de-corbin. Fer repercé à jour présentant deux chevaux accolés. Longue douille en fer creux, pour recevoir cinq pointes qui peuvent sortir à volonté, en imprimant une secousse. Hampe en bois d'ébène, ornée de deux bandes de fer et de cuivre alternant en hélice.

K. 72. Hache d'armes de la fin du XV^e^ siècle, repercée à jour et ciselée en rinceaux. A la naissance du fer un masceron; en avant, une figurine, et en arrière, un chien. Sur la douille, des armoiries d'origine inconnue comme l'arme, d'un caractère assez barbare. Manche en noyer terminé par une tête sculptée.

K. 73. Hache d'armes du même type. La hache est iden-

tique à la précédente; la douille présente, au lieu d'armoiries, sur une face une figure, et sur l'autre, deux oiseaux adossés. Le manche en bois est largement sculpté de rinceaux sur fond sablé; il est terminé par une tête.

K. **74** à K. **81**. Huit haches de lochaber, écossaises, du XV^e^ au XVII^e^ siècle. Tranchant presque en demi-cercle. La pointe inférieure du fer liée à la hampe. Cette arme porte un crochet tourné en sens inverse du tranchant de la hache et dans le prolongement de la hampe. Fer lié à la hampe ronde par deux branches.

K. **82**. Hache dont le fer est celui d'une lochaber écossaise, mais sans le petit crochet de tête. Manche courbe en crosse.

K. **83**. Hache dont le fer est du même type; il porte gravée la lettre F sous bonnet d'électeur, environnée de branches de laurier; mail plat. Manche courbe en crosse.

K. **84**. Hache d'armes, anglaise, du XV^e^ siècle, ayant appartenu à Édouard IV, roi d'Angleterre, ou à quelque capitaine de ses gardes. Elle porte à sa rondelle une rose ciselée et flamboyante d'où sortent des flammes qui remontent sur la douille. (C'est la rose en soleil d'Édouard IV.) Elle est armée d'une pointe quadrangulaire légèrement évidée, et porte, d'un côté, une hache à dos dentelé et à tranchant presque droit, de l'autre, un mail évidé et taillé à quatre pointes de diamant. La pointe, le fer de hache et le mail sortent de la gueule de trois dragons en cuivre ciselé. Au milieu de la douille, on remarque un bel ornement à fleurons et à ogives.

K. **85**. Hache d'armes de la fin du XV^e^ siècle. Fer en demi-cercle repercé à jour et décoré de gravures presque effacées : fleurs, animaux. . . .; bec en corbin très aigu. Manche en bois, de o m. 85 de longueur, recouvert de cuir avec garnitures en argent.

K. **86**. Hache d'armes, toute en fer, du commencement du

XVI^e^ siècle. Sur toute la longueur du manche, sont gravés sur fond noir, les fleurs de lis et les briquets de Bourgogne.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **87.** Hache d'armes en acier du commencement du XVI^e^ siècle. Crochet de ceinture, hache très petite, bec en corbin quadrangulaire très long et très aigu. Le manche porte à la naissance de la poignée un petit moulin à grains.

K. **88.** Hache d'armes, sans crochet de ceinture; elle porte, outre sa pointe et son fer, deux autres pointes à la douille. Arme sans date et sans caractère.

K. **89.** Hache d'armes du XVI^e^ siècle, hache étroite, de mauvaise forme. Le pic présente une tête d'oiseau grossièrement ciselée. Manche tordu en hélice; poignée ciselée en torsade.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **90.** Belle hache d'armes du milieu du XVI^e^ siècle. Tranchant développé et mail à crémaillère très long. Dorée en partie, sur une gravure peu distincte. La deuxième partie du manche est octogonale, et la poignée est sculptée en torsades.

K. **91.** Autre hache de même forme portant en outre en tête un estoc. L'arme est simple, sans décor.

K. **92.** Hache d'armes dont le fer est repercé à jour et damasquiné en or. Une longue tige en fer terminée par une pointe peut rentrer dans le manche et en sortir à volonté, au moyen d'une secousse imprimée à l'arme. Le manche est recouvert de cuir. Fin du XVI^e^ siècle.

K. **93.** Hache à deux tranchants repercée à jour. Manche à huit pans terminé par une forte pointe carrée. Poignée ciselée en torsade. (Paraît de fabrication moderne.)

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **94.** Petite hache d'armes. Bec à corbin hexagonal, manche long en bois, orné de clous en cuivre. A son extrémité, un anneau de suspension.

K. **95.** Petite hache allemande de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, portant un pistolet à rouet dont le canon est le manche même de la hache. Toute l'arme est gravée de rinceaux d'un bon style allemand; le pic à corbin est à section carrée, les faces verticales et horizontales.

K. **96.** Petite hache du même modèle, diffère seulement par la disposition du pic, dont ce sont les diagonales qui sont horizontale et verticale. Le tambour du pistolet en cuivre ciselé, la poignée unie sans gravures.

K. **97.** Hache d'armes de la fin du XVI^e^ siècle. Lame très longue et découpée à jour; le haut du fer est brisé. Pic en bec-de-corbin à quatre pans, sortant de la gueule d'un chien très finement ciselé. Le manche porte un pistolet dont il fait le canon. Le rouet est à la naissance de la poignée.

K. **98.** Hache d'armes à fer très particulier. Il est évidé au centre, percé de trous ronds aux extrémités. Les pointes sont bifurquées. Des deux pointes du bas, l'une est recoupée carrément, l'autre entre dans le bois où elle était fixée par un clou. Pas de mail. Le manche en bois est prolongé par un sabot long, terminé par une lame à arête médiane.

K. **99.** Hache d'armes à hampe. Estoc quadrangulaire en carrelet. Petite hache très légère, évidée en fleurs de lis; du côté opposé, un pic à bec-de-corbin. La gravure indique environ 1600. Douille de la moitié de la longueur de la hampe.

K. **100.** Petite hachette en forme de canne. Fer plat à tranchant peu développé, offrant des incrustations de cuivre.

K. **101** et K. **102.** Deux haches de corporation saxonnes portant leur date 1680 et 1724, et dans des médaillons, des marteaux croisés. Manche en bois incrusté d'os, à dessins gravés en noir.

K. **103** à K. **105.** Trois haches de corporation saxonne, portant dans des médaillons les armes de l'électeur et les mar-

teaux croisés. Manches en bois complètement recouverts d'os. Gravures noires. Commencement du XVIII^e^ siècle.

K. **106.** Hache de mineur exactement du modèle des précédentes, mais dont le manche moderne n'a aucun décor.

K. **107.** Hache à tranchant très long et très développé; coupé carrément et affûté à sa partie inférieure, et percé de trois trous ronds. Le manche est incrusté de plaquettes d'ivoire, les unes rondes, les autres en losange. Probablement hache de corporation.

K. **108.** Hache d'armes à petit fer et petit mail carré, du commencement du XVIII^e^ siècle, comme l'indique la platine à batterie très incomplète logée dans le manche.

K. **109.** Hache d'armes du XVIII^e^ siècle, à bec à corbin, surmontée de deux crocs et armée d'un pistolet à silex. Le manche de la hache est sculpté en écailles autrefois peintes et dorées. La hampe, peinte en rouge, est garnie de clous et porte à son extrémité la gâchette.

K. **110** et K. **111.** Deux haches de la fin du XVIII^e^ siècle. Fer à tranchant arrondi et développé. Long pic quadrangulaire à la partie supérieure de la douille. Branches fixées au manche par des vis.

ARMES D'HAST DES HOMMES DE PIED.

VOULGES, COUTEAUX DE BRÈCHE.

K. **112.** Voulge du XV^e^ siècle. Lame assez étroite à tranchant droit; le dos dans le tiers supérieur se rapproche du tranchant pour donner la pointe. Talon à section rectangulaire terminé par une frette qui embrasse les branches serrées encore par la garde en rondelle. Arme très rare et d'un fort beau modèle.

K. 113. Voulge plus ancienne et de modèle très grossier; le tranchant est symétrique avec le dos qui porte une pointe courte et obtuse.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. 114. Sorte de couteau de brèche ou de voulge de la deuxième moitié du XV^e^ siècle. Le tranchant est droit comme celui de la voulge K. 112. Le dos est armé d'une baïonnette coudée comme dans la guisarme, mais le tranchant de la guisarme est concave comme celui d'une faux de guerre. Du talon part un long crochet descendant dans le plan perpendiculaire à celui de la lame. Pour marque, sur une face, une enclume dans un écu, marque répétée quatre fois; une autre est mal frappée. Douille simple sans branches.

K. 115 à K. 118. Quatre couteaux de brèche. Ils portent à hauteur du croc un écu à trois fleurs de lis, à la cotice de gueules, sous une couronne dont les fleurons sont remplacés par des triangles. Milieu du XVI^e^ siècle. Les hampes de deux de ces armes sont encore couvertes de velours noir décoré de clous dorés formant croix, et d'autres en rosace; elles ont leurs glands à effilés d'or.

K. 119. Sorte de couteau de brèche ou de voulge de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Le dos et le tranchant sont en lignes droites légèrement divergentes, puis se rapprochant à partir de o m. o8 de la pointe. Celle-ci présente à l'intérieur un évidement en forme de cimeterre, le talon est repercé par deux trous ronds; les crochets manquent; longue douille. Gravure de style allemand de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Sur une face, un homme d'armes; sur l'autre, un personnage en costume civil. Au-dessus des personnages un écu, l'un portant une tenaille et un marteau, l'autre deux clefs en sautoir et V. P. Pouvait être une arme de corporation.

K. 120. Grand couteau de brèche de la fin du XVI^e^ siècle. Le dos armé d'un croissant avec lame large, découpée, partant du centre; au talon deux lames du même genre, mais de

moindres dimensions. Gravé assez grossièrement. Au bas et au milieu de la lame sept trous ronds dont un donnant le centre. Deux branches à clous de cuivre. La hampe a conservé son velours du temps.

K. **121** à K. **125.** Cinq couteaux de brèche semblables, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Tranchant convexe. Douille carrée à chanfreins. Deux branches et deux lames de renfort à rivets à tête de cuivre, et trois roses de cuivre comme décor. Sur chaque face de la lame un écu très compliqué environné du collier de la Toison d'or, surmonté d'un bonnet d'électeur et la lettre F.

K. **126.** Grand couteau de brèche italien, gravé et damasquiné en or et en argent. Il porte les armes du cardinal de Borghèse, qui fut pape sous le nom de Paul V. Du plus beau travail italien des premières années du XVII^e^ siècle. La finesse de la damasquine et le goût des ornements font de cette arme une œuvre d'art précieuse.

Don du prince de Borghèse.

K. **127.** Grand couteau de brèche de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Le dos est armé d'un croissant étroit; au talon deux fortes pointes. Douille à deux branches. La lame jusqu'à moitié de sa longueur est gravée de dessins, d'ornements, roses.....

K. **128** et K. **129.** Deux couteaux de brèche portant leur date 1580. La douille est ciselée. Sur une des faces de la lame les armes de Bavière avec les initiales W H I B, sous bonnet d'électeur et la date 1589. Sur l'autre face un navire avec la devise: *GINO SURADUCE OBDURANDUM* (?) sous un soleil; enfin au talon L, R et des numéros d'ordre.

K. **130** à K. **132.** Trois couteaux de brèche simples. Tranchant et dos symétriques, coupés carrément au talon. Douille longue et carrée.

K. **133.** Couteau de brèche. Portant au centre un écusson gravé aux armes du roi de Sardaigne, environné du collier de

l'Annonciade et surmonté d'une couronne royale. A sa hampe et son gland d'or et soie, bleue et blanche.

K. **134.** Couteau de brèche entièrement gravé; porte sur la lame, d'un côté, les briquets et les bâtons noueux de Bourgogne, sous un bonnet d'électeur; sur l'autre face, un écu aux armes de Bohême et de Hongrie environnées de la Toison d'or, sous le même bonnet d'électeur. Porte sa date 1649 et les lettres F C E. Répond au roi de Bohême et de Hongrie, électeur de l'Empire.

K. **135.** Grand couteau de brèche de parement, vénitien, du XVII^e^ siècle; de très grandes dimensions. La lame est ornée de figures en relief ciselées d'un beau dessin. Sur le dos, découpés en ronde bosse, deux figures d'esclaves et deux lions d'un grand style. Porte sa hampe et son gland, or et soie rouge.

K. **136** et K. **137.** Deux couteaux de brèche, à lame simple avec gravure très en relief et la date 1666, au talon, au-dessous de l'aigle de l'Empire, sous couronne impériale. L'aigle porte en cœur les armes succinctes de l'Empire et sur le tout du tout Autriche et Bourgogne ancien. Enfin, au-dessus LI qui correspond à Léopold I^er^, empereur de 1660 à 1705. Sur l'autre face un cartouche très effacé, accosté de deux bras armés, sous le soleil.

K. **138.** Couteau de brèche entièrement gravé. Porte sur la lame d'un côté un écu aux armes de l'électeur de Cologne sous le bonnet d'électeur, et de l'autre côté des initiales dans un médaillon. Au-dessus et au-dessous, des trophées d'armes et la date 1689.

K. **139.** Couteau de brèche portant sa date 1694; de la forme des deux précédents, la gravure sur fond sablé est encore plus en relief. Aigle à une tête environnée de la Toison d'or sous couronne fermée, et la lettre I sous la même couronne répétée. Sur l'autre face une épée, la pointe en l'air, piquée dans un soleil portant un œil au centre, avec la devise : *AMORE ET TIMORE.*

K. 140 à K. 163. Vingt-quatre couteaux de brèche de la première moitié du XVIII^e^ siècle. Lame simple, bleuie jusqu'à moitié de sa longueur, décorée de l'aigle de l'Empire portant en acier les armes d'Autriche et de Bourgogne ancien, la Toison d'or et la couronne impériale. Enfin sur la tranche du dos, en caractères d'or et en français : *Du manufacturier J. Phil. Kurschbanm à Solingen.*

BARDICHES RUSSES, GODENDARTS.

K. 164. Bardiche russe du commencement du XVII^e^ siècle. Le fer long, taillé en pointe par le haut et percé d'une ligne de trous circulaires vers le dos de la lame. Hampe plate, taillée à pans coupés. Le fer lui est fixé par une douille carrée en haut, et en bas par une patte à trois rivets enveloppée en outre par une lanière de cuir clouée. La hampe répond à deux mains. Deux attaches, une près de la douille du haut, l'autre 1 mètre plus bas, servaient à passer une courroie pour porter l'arme en bandoulière.

K. 165. Bardiche russe du XVII^e^ siècle. Dans le haut le fer se termine en longue pointe. Le dos du fer à sa partie inférieure est découpé en festons et offre une rangée de trous circulaires ; même mode de monture que la précédente. Arme maniée à deux mains.

K. 166. Autre bardiche russe du même modèle. Grossièrement gravée de figures d'animaux fantastiques. Les trous sont sur deux rangées, même monture que les précédentes. Arme maniée à deux mains.

K. 167. Bardiche russe de forme analogue, d'un modèle plus petit et plus léger. Sans gravure ni trous. Le manche assez court répond à une seule main.

K. 168. Arme d'hast dans le genre des bardiches russes du

XVII^e siècle, mais elle est de fabrication allemande. Fer entièrement gravé. Sur chaque face de sa longue lame, trois médaillons, sur celui du bas, d'une des faces, on voit une aigle éployée cerclée qui est bien l'aigle de l'empire d'Allemagne; sur l'autre face dans un écusson armorié, un cœur percé de deux flèches et au-dessus un A et un D.

K. 169 [1]. Godendart flamand de la fin du XIV^e siècle (restitué par le Musée). Le fer comporte, d'un côté, une longue hache en croissant, de formes et de dimensions intermédiaires entre celles de la hache de lochaber et de la bardiche russe; de l'autre côté, un double croc en sens inverse. L'estoc est indépendant du fer de la hache. Celui-ci est fixé par sa douille vers le haut et au bas par un rivet. Les branches de l'estoc sont serrées sur la hampe par la douille de la hache, puis fixées par des rivets.

FAUX DE GUERRE, FAUCHARDS.

K. 170 à K. 174. Cinq faux de guerre de la fin du XIV^e siècle, à dos renforcé par le repliement sur une face. La douille en dehors du plan de la lame. Tout le fer est noirci.

K. 175 à K. 190. Seize faux de guerre de la fin du XV^e siècle. Le tranchant et le dos de la lame également convexes; elle a 0 m. 60 de longueur; le dos est renforcé par le repliement sur une face. Douille dans l'axe, une branche rivée. Tous les fers sont noircis.

K. 191. Grande faux de guerre de 0 m. 97 de longueur de fer. Épaisse de 0 m. 008 au dos, dans le bas de la lame. Forte douille dont l'axe est dans le plan de la lame.

[1] Cette arme restituée a été donnée à l'homme de pied, n° 9, des costumes de guerre.

K. **192.** Fauchart de guerre du XV^e^ siècle, complet. Crochet, pointe au dos, et deux petites pointes à la naissance de la douille qui est ornée d'une bague en laiton, et est fixée par trois rivets. Le chiffre en lettres romaines est moderne, gravures très grossières. Comme marque un T.

K. **193.** Fauchard du même modèle que le précédent, sauf la bague en laiton. Il porte à cette hauteur une pointe horizontale; gravure en dentelé le long du dos.

K. **194.** Fauchart très probablement italien du commencement du XVI^e^ siècle. Les gravures de la lame sont bien fatiguées. On distingue encore deux médaillons de chaque côté de la lame: dans l'un, un bras armé sortant d'un nuage et tenant une épée autour de laquelle s'enroule une devise effacée; dans l'autre, une main tenant des ciseaux qui semblent couper la corne d'un croissant. Virole de cuivre. La douille est armée d'un grand crochet. Ce fauchard, d'après l'indication de l'emblème des ciseaux et du croissant, pourrait être vénitien. Les rinceaux du talon et de la douille paraissent bien italiens. On voit gravés, sur une face une cloche, sur l'autre un écu à trois barres et une faux, et comme poinçon une sorte de T à extrémités refendues.

K. **195.** Fauchart du commencement du XVI^e^ siècle. Longue lame armée d'une pointe et d'un crochet. A la naissance de la douille deux arrêts à pointe.

Don de M. Oger.

K. **196.** Fauchard du milieu du XVI^e^ siècle. Fer du modèle de K. 193, mais plus léger et taillé à pans. La pointe de la douille manque. La hampe du temps est sculptée finement en feuilles. Long sabot pointu de 0 m. 42.

K. **197.** Fauchard du modèle de K. 196, commencement du XVII^e^ siècle. Les pointes du talon sont légèrement remontantes. Les branches ont été brisées. Le fer est gravé de roses dans des écussons élégants. Il porte d'un côté les armes de la

ville de Lyon, de l'autre les armes de France et de Navarre, au-dessus de la lettre L sous couronne (Louis XIII).

CORSESQUES.

K. **198** à K. **201**. Quatre corsesques du meilleur modèle des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Du pied de la lame d'estoc partent deux lames en croissant concave vers le bas et tranchantes. Chaque croissant terminé par un ergot solide. Arme excellente comme estoc, et bien organisée pour couper le col et les membres des adversaires, les jarrets des chevaux, et arracher, désorganiser les hauberts de mailles et les brigandines [1].

Une de ces corsesques est un don de M. Oger.

K. **202**. Sorte de corsesque; l'estoc est une véritable lame d'épée à deux pans. Les deux lames latérales ont la forme de cornes à double courbure, les pointes horizontales. Elles sont légèrement mobiles autour des pivots qui les lient à la hampe. Ces branches sont tranchantes à l'intérieur. Tout le fer peut se replier sur le manche auquel il est fixé par une sorte de virole. Cette arme est de la fin du XV^e^ siècle et se retrouve au commencement du XVI^e^ siècle.

HALLEBARDES.

K. **203** à K. **206**. Quatre hallebardes de l'origine, commencement du XV^e^ siècle. Le fer donne d'une seule pièce l'estoc, la hache le dos en crochet et les branches. L'estoc est un carrelet

[1] Deux de ces quatre corsesques portent comme marque sur un cercle une croix dont les bras sont refendus vers le bout. Cette croix est une marque de Milan.

dans la moitié supérieure; la hache est presque rectangulaire, à dos simple terminé en pointe faisant crochet. Entre les deux branches, des bandes de renfort; le tout serré par une frette carrée. Sur la lame, une marque.

K. **207**. Hallebarde dont le croc est en saillie sur le dos; il est d'ailleurs découpé comme les deux côtés du haut et du bas de la hache. Est percée de six petits trous ronds, trois en haut, trois en bas. Jusqu'au bas des branches, le bois est du temps; il est décoré de clous de fer en losanges avec clous de cuivre dans les centres. Comme décor, des roses et des étoiles en cuivre. Une marque sur le croc.

K. **208**. Deux hallebardes dont le fer est du modèle de celui de la hallebarde qui précède, mais n'est pas repercé de trous.

K. **209**. Deux hallebardes de la fin du XV^e^ siècle, qui diffèrent un peu des précédentes. L'estoc est très en saillie sur la lame qui est découpée sur les bords et repercée de trous en cercle avec centre.

K. **210** à K. **212**. Trois hallebardes vers 1500, intermédiaires comme forme entre les deux qui précèdent. L'estoc plus long est en carrelet du talon à la pointe. Bandes de renfort entre les branches.

K. **213**. Hallebarde du commencement du XVI^e^ siècle. L'estoc en carrelet a 0 m. 60 de longueur. La hache se bifurque en deux pointes. Au dos du croc un petit crochet remontant; le croc présente un évidement, la hache trois.

K. **214**. Hallebarde du XVI^e^ siècle. L'estoc en carrelet évidé a 0 m. 42 de longueur. Hache en croissant de petite dimension avec petits crochets. Le croc du dos en fort crochet porte une pointe remontante.

K. **215** à K. **221**. Sept hallebardes du milieu du XVI^e^ siècle. Les estocs en carrelet ont environ 0 m. 60 de lame; au talon une sphère repercée à jour ou hérissée de pointes. Hache en croissant, le croc du dos est descendant; toutes les haches et

crocs découpés à l'intérieur et dégageant en dehors de petits crochets et des pointes. Deux branches et deux bandes de renfort serrées sur le bois par des frettes carrées. Quelques hampes sont du temps.

K. 222. Deux hallebardes qui diffèrent des six qui précèdent parce que la sphère du talon est pleine.

K. 223. Hallebarde du même type que les précédentes, sauf la dimension moindre de l'estoc, et le modèle de la sphère au talon qui est pleine et simplement à côtes.

K. 224 à K. 230. Sept hallebardes de la même forme que les précédentes, n'en diffèrent que par l'absence de la sphère qui décore le talon de ces diverses hallebardes.

K. 231. Hallebarde du modèle des précédentes. Tout le fer est gravé de mains courantes, de rinceaux d'un beau style qui paraît allemand.

K. 232. Hallebarde du type des précédentes. La hache en croissant et le croc sont découpés à jour et repercés de trous ronds.

K. 233. Hallebarde dont le fer est du même modèle mais de dimensions très faibles.

K. 234. Hallebarde du milieu du XVI^e^ siècle. Estoc à section en losange; à sa base une sphère aplatie, évidée, donnant des têtes de lions et des feuilles. Hache en croissant découpée et à crochets en tête d'aigle. Le croc très aigu est décoré comme la hache. Au bas de la douille, deux arrêtoirs (un est brisé). Deux branches et deux bandes serrées par une frette carrée. Hampe du temps, à clous de fer et de cuivre jusqu'au talon.

K. 235. Hallebarde portant sa date 1551. Estoc en lame d'épée de demi-longueur, à arête médiane et évidée. Hache à tranchant presque droit. Croc placé très haut, découpé à dents. Les branches et bandes de renfort maintenues par une frette carrée. Sur chaque face de la hache des armoiries écartelées:

au premier et quatrième au lion sans couleurs d'émaux et de métal, au deuxième et troisième de Hongrie. Sur le tout les armes d'Espagne, l'écu accosté de deux M sous couronne fermée (?).

K. **236** à K. **238.** Sous le même numéro, trois hallebardes du même type que la précédente, et portant l'une la date 1571 les deux autres 1564. Le tranchant est légèrement concave. Sur la hache les armes de l'Empire et au-dessus : *Dom^s providebit.* Sur le talon de l'estoc deux M pour Maximilien II, sous couronne impériale. Le croc de l'une de ces hallebardes est brisé.

K. **239.** Hallebarde du même genre portant sa date 1595. Sur une face des armoiries à la cigogne entourées de la devise : *Amat victoria curam,* surmontées d'un bonnet d'électeur. Sur l'autre face des armoiries extrêmement compliquées où on distingue les armes d'Espagne, d'Angleterre, les armes de Bar... entourées de la même devise. Au talon de la lame T M A S entrelacés sous couronne fermée. Le croc est brisé.

K. **240.** Hallebarde à estoc en carrelet. Hache très petite en croissant, repercée à jour et armée d'une pointe verticale. Le crochet porte une pointe pareille, son tranchant de dessous est horizontal.

K. **241.** Hallebarde du XVI^e siècle. Estoc en carrelet de o m. 60 de longueur. Hache à double courbure en forme d'S repercée au milieu de trous en cercle et au bas d'un triangle.

K. **242.** Hallebarde allemande portant sa date 1566. La lame très forte est presque celle d'un épieu. Hache en croissant concave, croc en trapèze avec crochet en dessus. Les branches extrêmement fortes continuent le fer, sans qu'il se resserre au talon. Tout le fer est gravé de rinceaux et figures : d'un côté un guerrier à l'antique, probablement Mars, de l'autre, Vénus et l'Amour. Au-dessous, ces inscriptions : *Gloria in excelsis Deo. Gott allem die ehr.* Hampe du temps, légèrement ronceuse.

K. **243.** Hallebarde allemande portant sur le croc la date

1570, et sur la hache, A N C W. Fer plein entièrement gravé. Sur la lame une couronne ducale.

K. **244.** Hallebarde du XVI^e^ siècle, à pointe aplatie et gravée comme tout le fer. On y remarque deux têtes hongroises ou polonaises. Deux longues branches et deux fausses branches plus courtes fixées par de gros clous à têtes ciselées.

K. **245.** Hallebarde allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Estoc en feuille de sauge. Hache très peu développée. Douille et hampe rondes. D'un côté la gravure sur fond sablé donne un personnage de 1580 environ, et de l'autre, le Christ en croix.

K. **246.** Deux hallebardes de la fin du XVI^e^ siècle. Estoc en forte dague à arête saillante. Hache en croissant concave avec pointe verticale; même pointe au-dessus du croc.

K. **247** à K. **250.** Quatre hallebardes qui diffèrent de la précédente parce que les pointes verticales sont remplacées par des crochets à pointe rentrante.

K. **251.** Hallebarde du modèle le plus ordinaire, mais dont la hache concave est remplacée par deux crocs en sens inverse. Le supérieur est brisé.

K. **252.** Hallebarde à fer symétrique; de chaque côté une hache à tranchant convexe; en tête une lame large.

K. **253.** Hallebarde allemande de la même époque. Fer plein entièrement gravé. Médaillon portant une aigle à une tête sur fond or. Croissants et crocs découpés. Très longue pointe en tête, gravée à sa base. Clous dorés alignés sur la hampe qui est revêtue de velours rouge. Fin du XVI^e^ siècle.

K. **254.** Hallebarde de la fin du XVI^e^ siècle. Estoc à section en losange. Le fer présente des deux côtés une hache en croissant, découpée et gravée de têtes de lion, d'aigle. Au pied de l'estoc qui comportait un tore aplati et à jour, il ne reste que deux demi-bagues. Branches et bandes serrées par une frette octogonale.

K. **255.** Hallebarde de la même époque. Estoc en carrelet de o m. 54. Hache en croissant découpée à jour comme le croc. A la naissance de l'estoc on voit les traces des demi-bagues qui devaient composer un tore à jour.

K. **256.** Grande hallebarde italienne. Lame à forte arête, et évidée, travaillée en façon de dague. La hache en croissant et le croc gravés et profondément évidés, comme la douille. A la naissance de la hache et du croc, un entrelacs évidé et gravé.

K. **257.** Hallebarde à fer découpé et gravé, entièrement doré, à l'exception de la pointe qui le surmonte. Le croc et la hache repercés en rosaces. La pointe du croc porte un renfort. Le gland et tout l'ornement sont du temps, fin du XVI^e^ siècle.

K. **258.** Hallebarde allemande de la fin du XVI^e^ siècle. Fer plein entièrement gravé, percé de trous disposés en rosace. Dans la gravure, des médaillons de guerriers et des figures de grues et de cigognes. Très petit croc presque droit. En tête, une lame plate comme une lame d'épée, et assez courte. Sur le croc, un écu avec figures mal définies fait poinçon.

K. **259.** Hallebarde de la fin du XVI^e^ siècle, estoc quadrangulaire. Hache en croissant concave extrêmement développée, croc puissant. Le tout grossièrement gravé d'attributs militaires et de deux figures nues mal dessinées.

K. **260.** Hallebarde vénitienne, à fer découpé, repercé et ciselé en ronde bosse. Le sujet est le lion ailé de saint Marc tenant enchaînés deux esclaves musulmans, dont la religion est accusée par le croissant.

K. **261.** Hallebarde de la fin du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle. Lame large et évidée. Forte arête saillante à son milieu. D'un côté, un fer de hache à tranchant concave en forme de croissant (l'une des cornes a été brisée); de l'autre un croc fortement dessiné et une pointe découpée. Percé de petites ouvertures circulaires. Douille à virole et à quatre branches. Les bandes

vont jusqu'à l'extrémité de la hampe terminée par un sabot à pointe.

K. **262.** Sorte de halllebarde allemande portant une pique évidée, un fer de hache et un croc, du commencement du XVII^e^ siècle ou de la fin du XVI^e^ siècle. Elle est armée de deux pistolets à rouet, ayant chacun une platine séparée, entièrement gravée et indiquant par le travail leur origine allemande. La douille, carrée, est maintenue sur la hampe par deux branches qui se prolongent jusque vers son milieu. Les deux gâchettes correspondant aux pistolets sont placées sur chacune de ces branches.

K. **263** à K. **268.** Six hallebardes de la fin du XVI^e^ siècle. Estoc en lame de dague, assez large au talon et à arête saillante. Hache en croissant concave, découpée et repercée à jour. Croc très développé, découpé et repercé, donnant comme la hache pour profil des ours et des combattants, les uns et les autres terminés en queue de dragon.

K. **269.** Hallebarde de la fin du XVI^e^ siècle. Estoc en dague repercé de trois ouvertures suivant l'arête médiane. A son talon une sphère à jour donnée par six demi-bagues. Sur la hache concave et le croc, des têtes en cuivre en ronde bosse.

K. **270.** Hallebarde de la même époque. Estoc simple, hache concave et croc découpés à jour.

K. **271.** Hallebarde allemande. Fer à tranchant en forme d'S; croc très prononcé, en partie gravé. Sur les deux médaillons qui décorent la hache, des armoiries dont le fond était autrefois doré : au 1 et au 4, un lion la queue nouée; au 2 et au 3, une cigogne; pour cimier, un lion et une cigogne. Estoc large, aigu et évidé. On lit les caractères H, R, H, V, P. Clous dorés en hélice sur la hampe revêtue de velours rouge, fin du XVI^e^ siècle.

K. **272.** Hallebarde à estoc en carrelet. Chaque aileron est en hache; ils ne sont ni symétriques ni également repercés à

jour. Ils entrent dans la fente du talon de l'estoc et lui sont fixés par deux pointes à talon vissées l'une dans l'autre. Peut-être cette disposition tout exceptionnelle est-elle motivée par la fracture de la lame unique qui aurait été brisée près de la douille et ainsi réparée.

K. **273.** Hallebarde à long estoc en carrelet, la hache et le croc gravés entièrement et repercés, la hache de trois ouvertures et le croc, d'une. A sa hampe et son gland de soie verte et or.

K. **274.** Hallebarde de la même époque. Fer repercé à jour et gravé, présentant, dans son ornement, quatre figures de dauphins. Croissant et croc. Longue pointe à quatre pans; à sa base, un bouton ciselé de masques en ronde bosse. Au dessous, deux arrêts à pointes dans le plan perpendiculaire à celui des lames.

K. **275.** Hallebarde de la même époque et du même modèle que la précédente; le fer a été entièrement gravé ainsi que la lame, qui est plus large, et repercée à jour, suivant l'arête médiane. Le bouton est ciselé en têtes à fort relief.

K. **276.** Hallebarde de la fin du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle. Estoc gravé et en forme de feuille de sauge; croc prononcé portant une marque de fabrique. Sur la grande aile, une tête coiffée d'une salade. Hampe en bois noueux.

K. **277.** Hallebarde de la fin du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle, entièrement gravée à rinceaux et feuillages. Pique en forme de feuille de sauge, à arête très saillante. Quatre trous circulaires, deux à la naissance de la pique et deux à la naissance de la douille taillée à pans. Hampe à lanières de cuir assujetties par des clous de fer.

K. **278.** Hallebarde allemande de la fin du XVI^e^ siècle ou du XVII^e^. L'estoc très large, très long et découpé est entièrement gravé, ainsi que la hache et le croc. La hache en S porte la double aigle de l'Empire sur ses deux côtés; l'estoc, les briquets

de la maison de Bourgogne. Ornements gravés en feuillages. Hampe du temps décorée de lanières de cuir disposées en losanges et appliquées par des clous à tête dorée.

K. **279.** Hallebarde pareille à la précédente; mais ne portant que l'aigle simple au lieu de l'aigle éployée.

K. **280.** Deux hallebardes à estoc quadrangulaire. Hache en croissant convexe, croc descendant. Tout le fer repercé de trous ronds.

K. **281.** Hallebarde à estoc quadrangulaire. Hache en croissant concave, repercée à jour; croc à trois pointes.

K. **282** à K. **293.** Douze fers de hallebarde de forme différente. Les estocs sont des lames de lance assez larges; le croc est très long et mince, tandis que la hache est très réduite.

K. **294.** Hallebarde allemande de 1600 environ, d'après un personnage gravé sur une face de la hache très concave; sur l'autre face une cithare. Crochet très développé. Estoc en forte lame à arête et évidée. Sur chaque côté de l'estoc, un médaillon à figure.

K. **295.** Hallebarde allemande dont la hache est à double courbure; c'est le haut qui est concave. Elle porte sur une face les armes de Saxe, sur l'autre, celles de l'électeur de Saxe.

K. **296.** Sous le même numéro deux hallebardes bavaroises portant la date 1613. Estoc en forte lame de dague. Hache à double courbure, portant des trophées d'armes à l'antique et d'autres du temps. Croc très développé terminé en tête d'aigle surmonté d'un Amour. Entre le croc et la hache les armes de Bavière. Au talon de la lame M H I B et 1613.

K. **297.** Hallebarde du commencement du XVII^e^ siècle. Estoc flamboyant de 0 m. 32 de long. Hache en arc convexe découpé; le croc également est à tranchant horizontal.

K. **298** à K. **301.** Quatre hallebardes du commencement du XVII^e^ siècle. Estoc en lame de dague à arête saillante. Hache

en croissant concave; croc descendant, présentant, comme la hache, à sa naissance, deux petits crochets en sens inverse.

K. 302. Hallebarde qui diffère des quatre précédentes parce que le petit tranchant est convexe.

K. 303. Hallebarde du modèle de K. 298, sauf ces différences : l'estoc un peu plus long présente une arête moins saillante; il n'y a pas de petits crochets.

K. 304. Hallebarde de la même époque. Estoc en feuille de sauge; hache en petit croissant concave. Le croc porte à sa naissance un petit crochet remontant et une marque.

K. 305. Hallebarde du même genre. L'estoc est en fer de lance de 0 m. 25 de long. La hache au lieu d'être en croissant est composée de dents à peu près à angle droit. Crochet semblable aux précédents et portant une marque.

K. 306. Hallebarde du commencement du XVII^e^ siècle. Grand estoc; faible hache composée de deux pointes presque à angle droit. Croc descendant accosté d'un petit crochet remontant.

K. 307. Hallebarde du commencement du XVII^e^ siècle. Estoc en lame d'épée de 0 m. 35 de longueur. Hache en croissant, accostée à sa naissance, comme le croc, de deux crochets.

K. 308 à K. 314. Sept hallebardes du XVIII^e^ siècle, du même modèle. Lame de dague courte et obtuse à arête médiane. Petite hache à croissant concave assez fort. La naissance de la lame est découpée.

K. 315. Hallebarde du même modèle dont le croc est remplacé par une petite hache à tranchant droit.

K. 316. Deux hallebardes à long estoc quadrangulaire, fer de hache en arc convexe; pointe droite perpendiculaire à la pique. La hampe porte une virole en fer à laquelle est brasé un piton.

K. 317. Hallebarde allemande du milieu du XVII^e^ siècle. Fer plein entièrement gravé en rinceaux et feuillages. L'écusson

porte les armes de l'électeur de Mayence avec une mitre d'évêque à la place du bonnet d'électeur.

K. **318** à K. **356.** Trente-neuf hallebardes de la garde suisse sous Louis XIV. Fer de pique flamboyant. Aile en fer de hache à tranchant rectiligne. La seconde aile est découpée en forme de trident dont deux branches sont flamboyantes. La figure du soleil en cuivre doré (emblème du roi) placée au centre de l'arme.

K. **357** à K. **377.** Vingt et une hallebardes du commencement du XVIII^e^ siècle. Estoc en langue de bœuf. D'un côté, une hache en demi-cercle convexe; la hache de l'autre aileron est symétrique, du côté du dedans, à la première. L'extérieur est découpé pour donner deux petites haches à tranchant convexe séparées par une pointe mousse. Entre les deux lames les armes de France entourées des colliers des deux ordres et de quatre drapeaux de chaque côté.

PERTUISANES.

K. **378** à K. **389.** Douze pertuisanes des XVI^e^ et XVII^e^ siècles du modèle le plus simple. La langue de bœuf est en général très longue et à arête médiane, et les ailerons remontants faibles.

K. **390.** Deux pertuisanes de la forme des précédentes, elles portent gravé au pointeau l'écu de France accosté de deux F.

K. **391.** Pertuisane de la forme des précédentes. Lame gravée au poinçon et dorée. Beau gland en effilés de soie noire et effilés d'or. Hampe couverte de son ancien velours rouge et de clous dorés disposés en losange.

K. **392.** Deux pertuisanes du modèle des précédentes, sauf des découpures entre la lame et les ailerons.

K. **393.** Pertuisane de la première moitié du XVI^e^ siècle. Lame évidée portant une arête saillante, gravée sur presque toute sa longueur. La gravure presque effacée laisse cependant encore distinguer des armes et des ornements militaires. Petits ailerons en croissant. La douille porte deux arrêts.

K. **394.** Pertuisane de l'époque de François I^er^. La base de la lame présente une gravure en rinceaux, à feuillages.

K. **395.** Pertuisane du milieu du XVI^e^ siècle, longue lame; les pointes des ailerons ont été brisées. Le tiers inférieur de la lame et la douille sont gravés de rinceaux. Tous les fonds étaient dorés.

K. **396.** Pertuisane de la fin du XVI^e^ siècle. Lame assez forte et longue; petits ailerons faisant crocs. Au talon, des gravures grossières représentant dans huit médaillons : six animaux fantastiques dont deux à têtes de satyres; dans les deux derniers médaillons, des têtes de personnages. Paraît allemande.

K. **397.** Pertuisane à arête médiane avec ailerons à peine indiqués. Le fer est gravé de rinceaux.

K. **398.** Pertuisane vers 1600. Lame en langue de bœuf à deux larges gorges d'évidement. La base est repercée à jour, découpée en profils d'animaux marins et gravée au poinçon. Entre la douille finement cannelée et le talon de la lame, quatre roses ciselées montées forment un tore évidé. Fer très élégant. Le bois moderne est d'une bonne exécution.

K. **399** à **401.** Trois pertuisanes identiques portant la date 1615. Lame large, à arête médiane adoucie brusquement en pointe. Elle est décorée de trophées d'armes comme les ailerons de profil hardi. En leur milieu, sous bonnet d'électeur, les armes de l'électeur des Deux-Ponts, entourées du collier de la Toison d'or. Sur la douille tronconique sont gravés un W et la date 1615.

K. **402.** Pertuisane du XVII^e^ siècle. La lame donne d'abord un trident; puis 2 centimètres plus bas, deux crocs très

prononcés. Douille octogonale à deux branches, avec arrêt en travers.

K. **403.** Deux pertuisanes à ailerons en crocs inverses; à l'une des deux, le croc remontant est brisé avant la pointe.

K. **404** à K. **413.** Dix pertuisanes légères ou espontons du même modèle. Lame flamboyante de o m. 25 à o m. 30. A la partie forte de la lame sans ailerons est gravé un soleil ou une étoile. Une d'elles est repercée à jour. XVII^e^ siècle.

K. **414.** Petite pertuisane à fer droit évidé, à arête. Elle est découpée, repercée à jour et ciselée. Elle présente l'écusson des armes de France surmonté de la couronne royale, l'un et l'autre ont été martelés et limés; pour support deux lions. La douille est armée de deux crochets tournés en avant, formant arrêts. Cette arme, qui s'écarte du type ordinaire des pertuisanes, peut être une arme de chasse du temps de Louis XIII.

K. **415.** Pertuisane polonaise du XVII^e^ siècle. Lame flamboyante, découpée. Elle porte les armes de Pologne, surmontées d'une croix et de deux épées, sous couronne fermée. Les ailes des deux aigles forment les ailerons remontants. Toute la partie médiane du fer est dorée.

K. **416** à K. **438.** Vingt-trois pertuisanes à doubles ailerons en sens inverse et à arête médiane.

K. **439.** Pertuisane dont le fer est de la forme des précédents. Sur la lame deux médaillons, l'un représentant *Galba*, l'autre *Vitellius*. Commencement du XVIII^e^ siècle.

K. **440.** Pertuisane dont le fer a la forme du précédent, même époque. Sur chaque face deux médaillons à figures assez barbares. La hampe est profondément sculptée en petits damiers.

K. **441.** Pertuisane dont le fer a la forme du précédent. Sur la partie supérieure de la lame est gravée, d'un côté, une tête sous couronne à pointes dans un médaillon; de l'autre côté, deux figures, probablement celles de Mars et de Minerve.

K. **442.** Pertuisane dont le fer a la forme des précédents. D'un côté est gravé Néron dans un médaillon; de l'autre la Fortune entourée de la devise : *Audaces fortuna juvat timidosque repellit.*

K. **443.** Pertuisane qui diffère des précédentes par les crocs descendants et remontants plus accusés. Sur chaque face, parallèlement à l'arête médiane sont gravés profondément au ciseau des sujets de chasse. Au bas de la lame un écu à fleur de lis, sous casque à grille taré de profil. Douille conique à ciselures en long et en diagonale.

K. **444.** Pertuisane dont le fer a la forme du précédent. Sur l'une des faces l'écu de France entouré des deux ordres; sur l'autre, les armes de Navarre. Sur la douille conique ; *Laurent Doublet.*

K. **445.** Pertuisane dont le fer a la forme des précédents. Dans un médaillon, deux personnages du milieu du XVII^e^ siècle. Sur l'autre face, dans un médaillon, un combattant à cheval armé d'un sabre et d'un pistolet.

K. **446.** Pertuisane du même type que les précédentes, mais la lame est très courte.

K. **447** à K. **450.** Quatre pertuisanes à doubles ailerons en sens inverse et à arête médiane. Lame flamboyante.

K. **451.** Pertuisane italienne du commencement du XVII^e^ siècle. Fer à doubles ailerons ornés de dessins damasquinés en or sur fond bruni. Gros gland or et soie rouge.

K. **452.** Arme d'hast du commencement du XVII^e^ siècle, ne se rattachant à aucun type. Fort estoc en feuille de sauge. De chaque côté deux crocs non symétriques d'où partent deux petits crochets remontants; un de ceux-ci est brisé.

K. **453.** Pertuisane du commencement du XVII^e^ siècle. Belle lame très longue à arête très saillante, entièrement et finement gravée. Médaillon représentant des cavaliers et soldats à pied à l'antique. La pointe inférieure des ailerons doubles est très

longue et à double courbure. Douille hexagonale. Hampe recouverte de velours rouge du temps, à clous dorés. Beau gland or et soie.

K. **454.** Pertuisane du milieu du XVII^e^ siècle, à ailerons doubles; entièrement gravée. Sur chaque aileron un médaillon; l'un représentant un personnage à perruque, l'autre, une femme. Sur la lame longue et large une fleur de lis. Hampe recouverte de velours du temps, avec clous formant des losanges; au centre de chacun d'eux, un large clou. Gland or et soie du temps.

K. **455.** Pertuisane à large lame flamboyante et à arête saillante. Le décor était autrefois doré, il en reste des traces. Le soleil gravé sur la lame, et des branches de laurier sur les ailerons.

K. **456.** Pertuisane portant sa date 1673, probablement italienne, à ailerons légèrement découpés. Tout le fer est décoré de cannelures, de médaillons gravés avec ces devises : *Ab altero expectes alteri quid feceris.* — *In Deo spes mea.* — *Pro aris et focis.* — *Si Deus pro nobis quis contra nos.*

K. **457.** Pertuisane identique à la précédente, sauf les devises qui sont : *Inter arma silent leges.* — *Nec temere nec timide.*

K. **458.** Pertuisane identique à la précédente, porte les mêmes devises et en outre : *Pro Christo et patria.* — *Constantes fortuna juvat.*

K. **459** à K. **462.** Quatre pertuisanes de la forme des précédentes, mais sans devise, et dont le décor consiste simplement dans les cannelures.

K. **463.** Pertuisane de la seconde moitié du XVII^e^ siècle. Lame forte, à arête médiane, brusquement en pointe, décorée de rinceaux. Les ailerons symétriques aussi hauts que larges sont terminés par deux pointes aiguës. Au milieu, sous bonnet d'électeur les armes de Bavière avec deux lions pour soutiens

et la date 1677. La douille carrée et ciselée est continuée par quatre branches.

K. **464** à K. **487**. Vingt-quatre pertuisanes ou espontons, à ailerons à pointes en sens inverse séparées par une pointe horizontale. Douilles à deux ou trois cordons.

K. **488** à K. **490**. Trois pertuisanes du XVII^e^ siècle. Lames à arête médiane et flamboyantes. Ailerons simples en croissant remontant. Un petit croc part du bas de la douille dans un plan perpendiculaire à celui de la lame.

K. **491** à K. **494**. Sous le même numéro quatre pertuisanes des gardes suisses de la garde royale sous Louis XIV. Lames flamboyantes, ailes symétriques en forme de haches convexes. Fer complètement bleui et bordé d'or, sauf les 10 centimètres de la pointe. Au centre le soleil d'or, et au-dessous des branches de chêne, laurier.

K. **495**. Pertuisane de l'époque du règne de Louis XIV, portant l'image du soleil et les armes de France, présentant une forte arête en saillie. Elle est dorée et gravée sur les deux tiers de sa longueur. Petits ailerons relevés vers l'extrémité du fer.

K. **496**. Pertuisane des gardes de la manche de Louis XIV. La lance, repercée à jour, présente, ciselées en ronde bosse, l'image du soleil entouré de la devise *Nec pluribus impar,* et la figure d'Apollon sur son char attelé de quatre chevaux et accompagné de la Victoire. La hampe et ses garnitures en soie sont conservées. Cette pièce d'une rare beauté devait appartenir au gentilhomme chef des gardes de la manche du roi.

K. **497**. Pertuisane allemande de la fin du XVII^e^ siècle, à la date de 1677. Lame longue et droite, portant une large arête saillante, ciselée en filets, découpée. Ailerons de grandes dimensions en hauteur. Toute la lame gravée, autrefois dorée, porte les armes du grand électeur de Bavière. Sur une face la date 1677 et les chiffres CAC HIB; sur l'autre 1741, date qui

a dû être gravée postérieurement, peut-être à la mort du personnage.

K. **498.** Deux pertuisanes dont le fer à arête médiane est une simple langue de bœuf sans ailerons.

K. **499.** Sous le même numéro deux pertuisanes allemandes à grands ailerons non symétriques, grossièrement gravées. La pointe est en forme de lame de pertuisane flamboyante. Entre les ailerons un lion et un écusson armorié. Deux longues branches la relient à la hampe.

K. **500.** Pertuisane du XVII^e^ siècle. La lame a o m. 42 de longueur, les ailerons sont très faibles. Comme décor, dans les évidements, des fleurs de lis.

K. **501.** Pertuisane du commencement du XVIII^e^ siècle. Lame forte et courte à deux pans ayant pour base une aigle éployée à couronnes non fermées. Le milieu de l'aigle est découpé à jour.

K. **502** à K. **504.** Trois pertuisanes du commencement du XVIII^e^ siècle. Large lame à arête saillante, à base en demi-cercle et petits crocs rentrants.

K. **505** à K. **507.** Trois pertuisanes de la première moitié du XVIII^e^ siècle. Doubles ailerons peu prononcés et à pointes inverses. Sur chaque face est gravé un médaillon entouré de trophées et de noms d'empereurs romains. Douille octogonale et deux branches.

K. **508** à K. **511.** Quatre pertuisanes du roi Louis XVI. Large lame flamboyante et à arête saillante; petits ailerons recourbés. Les armes de France et des branches de laurier sur la lame. Décor sur fond bleu.

K. **512.** Arme d'hast du commencement du XVI^e^ siècle. Hampe en fer creux contenant trois pointes qui peuvent sortir par un vigoureux lancé en avant. La lame du milieu à o m. 77 de longueur, les autres o m. 20. Elles portent chacune, sur une seule face, l'inscription *DE LA GATA*.

K. **513.** Armes d'hast des premières années du XVI^e^ siècle. Fer symétrique en trident. Les deux lames tranchantes qui accostent l'estoc font avec son axe un angle d'environ 30 degrés. Douille à deux branches.

K. **514.** Arme d'hast du même type que la précédente. Les trois lames du trident sont découpées, donnant plusieurs crochets. Gland du temps en soie rouge recouvert d'un filet d'or; effilés rouge, violet et or.

K. **515.** Arme d'hast du même genre que la précédente, les découpures des trois lames sont plus simples.

K. **516.** Arme d'hast du même genre que la précédente, mais les lames latérales ne sont pas découpées.

K. **517.** Sous le même numéro, deux armes d'hast de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, du genre des pertuisanes; mais les deux lames latérales, en croissant, sont plus longues et moins larges que celles des pertuisanes du XVII^e^ siècle.

Une de ces pertuisanes est un don de M. Oger.

K. **518.** Arme d'hast du même genre que la précédente. L'estoc est à deux gorges d'évidement; de sa base partent deux petits crocs; c'est à 0 m. 10 au-dessous de ces crocs que partent du talon de la lame les deux lames en croissant.

K. **519** à K. **522.** Sous le même numéro quatre armes d'hast à longue lame, avec ailerons en crochets en sens inverse partant du milieu de la longueur de la lame.

K. **523** à K. **526.** Sous le même numéro quatre armes d'hast, droites à deux tranchants. Arête médiane fournissant une longue pointe aiguë. Peintes en noir.

K. **527.** Pertuisane du modèle des précédentes, a en outre au talon des ailerons remontants.

K. **528** à K. **530.** Trois pertuisanes du modèle précédent, mais dont les ailerons sont en sens inverse.

K. **531** à K. **533.** Trois sortes de pertuisanes à lames courtes et ailerons descendants.

K. **534.** Une autre à ailerons en sens inverse.

K. **535.** Deux pertuisanes dont le talon de la lame en langue de bœuf est très découpé avant les ailerons remontants.

K. **536.** Pertuisane d'un modèle très simple. Lame assez forte, de o m. 3o y compris les ailerons remontants très aigus.

K. **537** à K. **539.** Trois piques de piquiers du XVI^e^ siècle, d'une longueur totale de 5 m. 5o. Le fer est plat, en feuille de sauge de o m. o9 de longueur et de o m. o3 de largeur. La longue hampe est en frêne.

K. **540.** Deux longues piques du XVI^e^ siècle. Hampes de 4 m. 3o de longueur; fers en forme de feuille de sauge; douilles ornées de filets torses.

K. **541** à K. **546.** Grandes piques d'infanterie française du milieu du XVII^e^ siècle; longues de 4 m. 5o. — Provenant de la citadelle de Blaye (Gironde).

ESPONTONS D'OFFICIER.

K. **547.** Esponton à arête saillante. Sur chaque face deux médaillons, des guerriers à l'antique, en argent, en fort relief. Têtes de clous d'argent dans des losanges. Tout le fond était doré.

K. **548.** Esponton du commencement du XVII^e^ siècle découpé à jour et entièrement gravé. Le type des médaillons et la gravure sont saxons.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **549.** Fer d'esponton à arête flamboyante présentant sur chaque face une tête de satyre ciselée en haut relief.

Même legs.

K. 550. Esponton du commencement du XVII^e^ siècle. Lame fine à arête médiane, décorée de gravures élégantes au poinçon. D'un côté un écu sous casque à grille taré de profil, et entouré de rinceaux, de l'autre un chiffre de lettres entrelacées non déchiffrées.

K. 551. Esponton du XVII^e^ siècle; porte sur chaque face le soleil et des gravures au pointeau.

K. 552. Esponton du règne de Louis XIV. Lame à arête, ciselée et découpée à jour. Elle portait certainement dans un double soleil rayonnant les armes de France qui ont été limées. Les ailerons étaient donnés par une aigle et un lion dont les têtes ont été coupées et limées. L'arme devait être des plus élégantes.

K. 553. Esponton d'officier du XVII^e^ siècle. La lame est celle d'une lance sans ailerons; elle porte dans la partie forte les armes de Sardaigne.

K. 554. Esponton du XVII^e^ siècle. Lame courte en cœur allongé; crochets en sens inverse faisant une S très développée.

K. 555. Esponton du milieu du XVII^e^ siècle, français ou italien. Petite lame décorée de gravures au burin; au centre, sur chaque face, une tête de satyre. Douille ciselée, très élégante.

K. 556. Deux espontons de la même époque. Le fer est un peu plus fort. L'arête médiane s'arrête au tiers inférieur, qui porte sur une face les armes de France, et le soleil sur l'autre.

K. 557. Deux espontons à doubles crochets en sens inverse, très fins, séparés par une petite lame flamboyante également très mince. Au bas de la douille deux crochets faisant S : ils manquent à l'une des armes.

K. 558. Esponton dont le fer est semblable aux précédents. La gravure donne sur chaque face dans un médaillon des trophées d'armes. La hampe octogonale est encore couverte de son velours rouge réduit à la trame. Des olives en cuivre sont envi-

ronnées de clous formant des médaillons, et alternant sur les faces successives de la hampe.

K. **559**. Esponton dont le fer est analogue au précédent, sauf les pointes des crochets qui sont terminées en boutons. Le décor sur une face donne l'écu de France et sur l'autre le soleil avec la devise : *Nec pluribus impar.*

K. **560**. Esponton de la fin du XVII^e^ siècle, très finement gravé au poinçon; portant au centre du fer des médaillons à figures entourés comme tout le bord du fer de perles d'argent.

K. **561**. Esponton du XVIII^e^ siècle; le fer est celui d'une hallebarde à très petite hache en croissant et à croc descendant. Trophée d'armes entre les deux ailes; sur la lame une couronne ducale. Arme très élégante.

K. **562**. Esponton de même forme et de même époque. La lame seule n'est pas dorée. Sur la hache un croissant concave et sur le croc des trophées d'armes sur un casque à grille de face.

K. **563**. Esponton à lame de hallebarde, gravé de dessins d'ornement sur fond doré dans le style de la première moitié du XVIII^e^ siècle.

K. **564**. Esponton du XVIII^e^ siècle. La forme d'ensemble est celle des trois qui précèdent. Le croc et la petite hache sont donnés par des oiseaux. Jusqu'au talon de la lame, le fer est gravé au poinçon et appliqué d'argent. Sur la douille entre les ailerons, un Amour armé de l'arc est sculpté sur fond d'or. Les branches manquent.

K. **565**. Deux espontons à petite lame et petits ailerons remontants, découpés.

K. **566**. Esponton français portant, sur un fond noir, un semé de fleurs de lis en argent. La hampe est décorée de clous de cuivre disposés en hélice.

K. **567**. Esponton du XVIII^e^ siècle. Pointe à arête médiane saillante, surmontant une couronne fermée, sous laquelle au

milieu de cordons à glands sont entrelacées les lettres M B T (?). Hampe du temps recouverte de velours rouge fixé par des clous de cuivre. Beau gland en soie rouge avec treillis d'or.

Legs de M. le baron des Mazis.

K. **568.** Esponton d'officier du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame incrustée de fleurs et rinceaux d'argent en fort relief. Hampe enveloppée de deux rubans de soie alternant jaune et noir, en hélices.

K. **569.** Esponton allemand du XVIII^e^ siècle, décoré de gravures de mauvais goût et d'un écusson armorié. Attributs militaires.

K. **570.** Petit esponton du XVIII^e^ siècle. Lame aiguë, évidée, à forte arête médiane et incrustée d'argent sur un fond noir.

K. **571** à K. **576.** Six espontons du milieu du XVIII^e^ siècle. Lame de lance simple, à arête médiane. L'arrêt en travers de la douille manque à quelques-uns.

K. **577.** Esponton de la même époque. Lame à arête médiane, portant les armes de France et le soleil. Pas d'arrêts à la douille.

K. **578.** Deux espontons d'officiers allemands, du XVIII^e^ siècle, portant gravée l'aigle à deux têtes de l'Empire et au centre le chiffre CVI (Charles VI). Partie inférieure dorée.

K. **579.** Autre esponton d'officier allemand. La lame à cinq pans, gravée et dorée, présente le chiffre de l'empereur Charles VI et l'aigle de l'Empire. Sur le côté opposé est le chiffre W.

K. **580.** Esponton à lame de hallebarde. Sur la lame est gravée l'aigle impériale avec le chiffre CVI (Charles VI, empereur de 1711 à 1740). Au-dessous des trophées d'armes.

K. **581.** Esponton d'officier allemand, la lame est plus aiguë que la précédente et à simple arête médiane. Le décor consiste

en trophées, drapeaux et canons, avec la devise : *Soli Deo gloria.*

K. **582.** Esponton d'officier de la même forme que les pertuisanes K. 464 à K. 487; porte les deux C entrelacés et le chiffre VII de Charles VII, empereur d'Allemagne. Sous le chiffre on lit la devise : *Regimen grafen von Seckendorff.* De 1741 à 1745.

K. **583.** Esponton d'officier allemand, ciselé et doré sur les deux tiers inférieurs de la lame. Au milieu les armes d'Autriche sous couronne impériale accostées de M. T. pour Marie-Thérèse et de l'autre Fc.[1] pour François Ier. François de Lorraine avait épousé Marie-Thérèse en 1736.

K. **584** à K. **586.** Trois espontons du XVIIIe siècle. Fers en forme de cœur. Douille et branches en cuivre comme leurs clous d'applique.

K. **587.** Esponton du XVIIIe siècle. La lame en cuivre jaune et en forme de cœur est de très petites dimensions; elle est portée par une aigle éployée en bronze, découpée à jour.

K. **588.** Esponton de la même époque. Lame de lance simple, large au talon et à forte arête. Arrêt en travers de la douille.

K. **589** à K. **592.** Quatre espontons du même modèle que le précédent. L'arête médiane n'existe plus dans le tiers inférieur qui est plus large.

K. **593.** Esponton à fer en lame de poignard, à arête très saillante. Après le talon très resserré partent de chaque côté deux crochets en sens inverse, à section en losange.

K. **594.** Esponton français, règne de Louis XV. Lame profondément gravée de feuilles de palmier embrassant d'un côté DSt G — DP, et de l'autre : Ire Cie, sur une étoile.

K. **595** à K. **597.** Trois espontons d'officiers prussiens. Lame assez large, de 0 m. 30, étranglée au tiers inférieur et

dégageant un disque repercé à jour. Arrêts à la naissance de la douille. On lit divers caractères gravés sur la lame, tels que : R.M.PR : FRID — BRAUN. Époque de Frédéric I^er^.

K. **598.** Esponton du XVIII^e^ siècle de même forme que les quatre qui précèdent. Il ne présente pas d'évidement. La lame porte l'aigle éployée de l'Empire.

K. **599.** Esponton de même époque et de même forme que les cinq qui précèdent; ses dimensions sont moindres, il ne porte pas de gravures.

K. **600.** Esponton prussien sans ailerons, à lame recoupée et repercée à jour. Les arrêts à angle droit avec le plan de la lame. Celle-ci porte le chiffre F. R. sous la couronne royale, répondant au roi de Prusse Frédéric I^er^.

K. **601.** Esponton d'infanterie des officiers des gardes françaises sous Louis XVI. Lame évidée présentant une forte arête. Ailerons remontants, découpés. Tout le fer porte sur un champ noirci des fleurs de lis sans nombre.

K. **602.** Esponton d'officier des gardes françaises sous Louis XVI. Lame simple à arête médiane, ciselée de fleurs de lis et de trophées dans la première moitié. Douille finement ciselée à arrêts.

Don de M. le baron de Marbot.

PORTE-MÈCHE DE CANONNIER.

K. **603.** Porte-mèche d'une rare élégance, deuxième moitié du XVI^e^ siècle; sans pointe. Les branches refendues sont précieusement ciselées et damasquinées d'or. Elles sont terminées en têtes d'aigles, d'un dessin hardi, avec leur vis de pression. La hampe en palissandre est d'abord cannelée, puis entre deux douilles en cuivre ciselé et doré, une partie est sculptée en tresse. Au bas un petit sabot en cuivre ciselé.

K. **604.** Porte-mèche de canonnier du XVII^e^ siècle. Lame de dague à arête médiane. Elle est large au talon et porte un écu environné de trophées d'armes sous bonnet d'électeur; bien qu'on y voie les roues de Mayence, ce n'est pas l'écu de cet électeur. Les doubles lames sont terminées en tête de chien et serrées par une vis pour maintenir la mèche qui passait dans les petits anneaux fixés à la douille. Celle-ci est à branches.

K. **605.** Porte-mèche du commencement du XVII^e^ siècle. Fer uni, très lourd et très simple. Les porte-mèche ne sont pas donnés par de doubles lames à vis de pression. Les branches sont terminées par des têtes d'oiseaux à bec très ouvert; la mèche s'y engageait et ressortait derrière la tête de l'oiseau.

K. **606.** Porte-mèche probablement allemand. Lame courte repercée à jour et grossièrement gravée. Au-dessous un talon très découpé portant au centre une tête de lion. Les branches du porte-mèche se terminent en tête de monstre. Entre la tête et les branches du talon, on engageait la mèche qui passait en outre dans les demi-bagues composant une couronne à jour à la naissance de la douille. La moitié supérieure de la hampe est couverte de velours rouge, décorée de clous de cuivre doré, de têtes de lions, et d'un gland soie et or du temps. La seconde moitié de la hampe est recouverte de rondelles de cuir imbriquées, à boutons de cuivre doré.

K. **607.** Porte-mèche du même modèle que le précédent et de la même organisation. La lame est gravée de figures grossières et porte comme tout le fer des traces de dorure. La hampe du temps est sculptée en feuilles imbriquées.

K. **608.** Porte-mèche de canonnier du même type. La mèche était maintenue dans la gueule du monstre par sa langue relevée (la langue manque d'un côté). La mèche devait passer en outre dans les évidements du talon et enfin dans les bagues faisant couronne à la douille. Les têtes de lions en cuivre sont ici remplacées par des têtes de femmes. Manche en bois noir décoré de clous en cuivre.

K. **609.** Porte-mèche de canonnier, les deux branches recourbées et découpées en tête d'oiseau reçoivent la mèche qui s'enroulait autour de la hampe. Elles sont doubles et retenaient la mèche par la pression d'une vis. Entre les branches, un long estoc quadrangulaire.

FOURCHES DE GUERRE.

K. **610.** Fourche du commencement du XVI^e^ siècle. Chacune des lames porte une arête saillante. Des fleurons décorent la naissance de la douille qui est sans branches.

K. **611.** Fourche à deux crocs montants et un seul crochet descendant. Forte douille sans branches.

K. **612.** Deux fourches en forme de lyre et à ressorts destinées à prendre par le cou l'ennemi qu'on veut renverser de cheval ou faire prisonnier.

K. **613** à K. **616.** Quatre harpins à lame aiguë quadrangulaire. Double paire de crocs, les uns montants, les autres descendants.

K. **617.** Arme d'hast à un seul estoc quadrangulaire de o m. 33. Elle est armée de deux crochets coudés à angle droit en sens inverse. Au départ des trois lames, des ciselures en cœur et en écussons ovales. Douille à deux courtes branches.

K. **618** à K. **628.** Onze fourches à deux crocs montants; de la douille partent deux crocs descendants, situés dans un plan perpendiculaire à celui des deux crocs montants.

K. **629** à K. **636.** Huit fourches dont une des branches porte un tranchant. Un grand crochet entre les branches.

K. **637.** Croc à trois branches tranchantes, commencement du XVIII^e^ siècle. La hampe contient dans sa partie carrée un pistolet à silex, d'un mécanisme particulier. L'arme est bandée au

moyen d'un ressort qui correspond par une chaînette à la tête du chien. La gâchette se trouve à la partie inférieure de la hampe.

K. **638** à K. **643**. Six fourches pareilles, à deux pointes carrées comme les deux crochets descendants. Les pointes d'une de ces fourches sont légèrement courbes.

Ces fourches étaient portées par les sous-officiers des compagnies de grenadiers de l'ancien régiment Dauphin. Le 1er avril 1691, au siège de Mons, les grenadiers de ce régiment, commandés par le maréchal de Vauban, emportèrent d'assaut un ouvrage à cornes, saisirent les fourches des Autrichiens mis hors de combat, et firent les autres prisonniers de guerre. Louis XIV voulant perpétuer le souvenir d'une action aussi honorable, permit aux sergents de grenadiers seulement de porter ces fourches au lieu de hallebardes. Le régiment du Perche (l'une des sources de l'ancien 102e) ayant été formé de la moitié du régiment Dauphin, les sous-officiers gardèrent la fourche qui a été conservée dans le 102e jusqu'à son licenciement. (*Extrait des registres matricules du 102e régiment.*)

ÉPIEUX DE GUERRE ET DE CHASSE.

K. **644**. Épieu de chasse de la fin du XVIe siècle. Lame très large. Au milieu, le sceau de l'ordre du Saint-Esprit entouré du collier et de figures d'anges. Au-dessous de la lame, une sphère creuse découpée à jour : figures et entrelacs. Hampe recouverte de son velours rouge avec nombreux clous ciselés et dorés. Beau gland en soie verte.

K. **645**. Deux épieux aux armes de Danemark, de la fin du XVIe siècle, d'un beau style saxon. Lame très épaisse légèrement évidée et faisant peu saillie sur la douille. Le commencement de la hampe est enveloppé de velours vert, avec trois lames de renfort gravées.

K. **646.** Fer d'épieu sans branche, entièrement gravé. Sur une face un personnage de la fin du XVI^e^ siècle.

K. **647.** Arme d'hast de la nature des épieux. Lame percée à jour suivant l'arête médiane. Présentant ciselé, en fort relief, un guerrier à l'antique (?) armé d'une hallebarde. Douille ciselée dans le goût du commencement du XVII^e^ siècle. Gland et franges en soie et or. Hampe ornée de boutons ciselés.

K. **648.** Épieu à lame assez faible : un disque portant une lame à tranchants parallèles, puis coupée brusquement en pointe. Hampe entourée de lanières de cuir en losange.

K. **649.** Grand épieu du XVII^e^ siècle. Lame à arête saillante, découpée et portant des deux côtés un écu parti de deux pièces sans indication d'émaux. Le goût de la gravure est allemand. Au bas de la douille un arrêt mobile. Hampe du temps en bois ronceux.

K. **650.** Grand épieu de chasse. Lame large, découpée, évidée, présentant une forte arête.

K. **651.** Épieu de chasse à lame entièrement gravée de rinceaux. Une petite tête d'ange ailée sur une des faces. Deux branches et deux fausses branches, sous lesquelles le velours est fixé par des clous et des rosaces repoussées.

K. **652.** Épieu italien. Lame en feuille de sauge entièrement gravée. Les fonds étaient dorés. Douille finement damasquinée d'or : petits rinceaux, petits oiseaux, cavaliers, travail tout différent de celui de la lame. Double arrêt fixe à deux crocs recourbés en sens inverse. Hampe octogonale à clous de cuivre. Beau gland en soie rouge et or.

K. **653.** Deux épieux de chasse, à fer en forme de feuille de sauge, anciennement gravé. Hampes revêtues de lanières de cuir, tressées en losange et fixées par des clous de cuivre à têtes saillantes.

K. **654.** Deux épieux du même genre, la lame plus trapue

n'a pas été gravée, elle est reliée à la hampe par quatre branches sous lesquelles est encore le velours vert du temps. Sur la lame comme marque de fabrique une sorte de tête de marteau.

K. **655.** Grand épieu, à fer très fort, à douille hexagonale. Arrêt en fer mobile. Hampe en bois ronceux entourée de bandes de cuir recouvertes de velours usé, et fixées par des clous traversant des petites rosaces repoussées.

K. **656.** Petit épieu prussien. Lame très épaisse portant une arête non évidée. A la douille on lit le nom du fabricant : *Daniel Anthoine, Berlin, 17..* La lame présente, d'un côté, les chiffres F. W. C. P. surmontés d'une couronne fermée (?) peut-être bonnet d'électeur.

K. **657.** Grand épieu de chasse, à forte lame à arête médiane et évidée; portant à la douille : *Renovirt anno 1739.* Arrêt mobile en os au-dessous de la douille, portant A. R. gravés. Bois sculpté, entouré de lanières de cuir en hélice fixées par des clous de cuivre.

ÉPIEUX DE CHASSE A PISTOLET.

K. **658.** Bel épieu de chasse, allemand, entièrement couvert d'ornements gravés et dorés, de la fin du XVI^e^ siècle, et du plus beau dessin. Cette arme porte deux pistolets à rouet, dont les canons sont dans l'axe de la hampe. L'évidement de la lame de l'épieu donne passage au projectile. Les platines sont placées au-dessus de la douille, et les gâchettes mobiles, à charnière, cachées dans la hampe en bois incrustée d'ivoire. Les quatre branches de la douille, gravées et dorées comme la lame, vont presque aux deux tiers de la longueur de la hampe.

K. **659.** Long épieu de chasse allemand de la fin du XVI^e^ siècle. Armé à l'extrémité de la hampe d'un pistolet à rouet dont la bouche est opposée au fer de l'épieu. La moitié de la

hampe est richement incrustée d'ornements en ivoire et en nacre.

K. **660.** Épieu de chasse allemand, entièrement et finement gravé. La lame est à trois compartiments, correspondant à trois canons de pistolet, et dont les platines à rouet sont placées à la douille; cette douille porte trois crocs. Garnitures en fer découpé et gravé sur fond rouge; hampe incrustée d'ivoire. Cette belle arme, complète, porte sur les trois tambours de rouet les aigles éployées de l'Empire. Sur la hampe, trois lames de renfort sont gravées comme le fer et les pistolets.

K. **661.** Grand épieu français de la fin du XVIII^e^ siècle. Large fer armé de deux pistolets ayant le même bassinet. On lit sur le corps de la platine : *Dauphiné, Tulle.* Platine à silex. Le chien, qui frappe la batterie dans l'axe de la hampe, met le feu à un seul bassinet, qui le communique à l'autre, en sorte que les deux coups partent ensemble. La baguette de pistolet est en bois, et portée par l'arme dans une sorte d'étui en fer. La détente est placée à la partie inférieure de la hampe.

ARMES D'HAST D'INFANTERIE, MODERNES.

K. **662** à K. **664.** Trois piques de la Révolution française. Forte arête saillante. Lame évidée, sans douille, maintenue à la hampe par des rosettes en cuivre. Sabot à pointe.

K. **665** à K. **668.** Quatre piques de la Révolution française (1793).

K. **669.** Pique de l'époque de la Révolution, à lame quadrangulaire.

K. **670.** Piques armées d'un fer de hache et d'un bec-à-corbin. C'est la dernière arme de ce genre portée dans les armées françaises. Les sous-officiers gardes-drapeau en étaient armés sous le premier Empire.

K. **671.** Modèles de lances pour les Invalides.

K. **672.** Deux piques hollandaises prises dans la citadelle d'Anvers en 1833.

K. **673** à K. **684.** Douze piques hollandaises dont le fer beaucoup plus fort est presque un fer d'épieu. — Même provenance.

K. **685** à K. **691.** Sept haches de sapeurs de la première République ou de l'Empire.

K. **692** à K. **698.** Sept fortes haches portées par les licteurs de la République cisalpine. Hache en demi-cercle portant un cor de chasse et les lettres entrelacées G P. Elles diffèrent entre elles, soit par la tête, soit par le dos. Quatre ont la tête terminée en sphère aplatie, trois par une petite lame de pertuisane; trois ont un mail carré au dos, quatre un long croc aigu.

K. **699.** Deux haches de mamelucks de la garde impériale. Petit fer à mail plat. Manche dépassant le fer de o m. o3. Celui-ci est garni de cuivre cannelé, dans le haut et à la poignée.

K. **700.** Hache à pique pour les sapeurs d'infanterie. Modèle 1845.

K. **701** à K. **703.** Trois haches de sapeurs de modèles divers.

K. **704.** Deux haches de cavalerie, modèles modernes[1].

K. **705.** Pique d'abordage de la première République, lame très longue. Sur une des faces une côte saillante. Hampe entièrement recouverte de galons aux couleurs nationales.

Don de M. Guillemin Tarayre.

K. **706** à K. **709.** Quatre haches d'abordage. Modèle 1833.

K. **710** à K. **712.** Trois haches d'abordage d'ancien modèle.

[1] On a placé ici ces deux haches parce que ce sont des outils dont on se sert à pied, et non des armes de cavalerie.

K. **713.** Deux piques d'abordage. Modèle 1833.

K. **714.** Deux piques d'abordage d'ancien modèle.

K. **715.** Hallebarde (espagnole) de hallebardiers de la garde du palais, millésime 1861.

K. **716.** Hache de campement wurtembergeoise.

K. **717.** Lance ou pique de la marine anglaise, modèle 1858.

K. **718.** Pique d'abordage (espagnole). Millésime 1862.

K. **719.** Hache d'abordage (espagnole). Millésime 1861.

LANCES D'HOMMES D'ARMES.

LANCES MODERNES.

K. **720.** Rondelle de lance de guerre en acier poli et sans ornements. Première moitié du XVI^e^ siècle, peut-être fin du XV^e^.

K. **721.** Rondelle de lance du milieu du XVI^e^ siècle, le fond d'acier poli est décoré de bandes gravées et dorées, identiques à celles des armets H. 99 et H. 100. Les deux pièces appartenaient à la même armure.

K. **722** à K. **725.** Quatre rondelles de lance, unies et ornées de clous en cuivre.

K. **726.** Rondelle de lance, simple, unie, ornée de clous en fer.

K. **727.** Hampe d'étendard. Son fer, ciselé à jour, présente le chiffre du Christ surmonté d'une croix; autrefois doré. La hampe évidée porte une tringle. Un anneau glissant le long de cette tringle reçoit une courroie qui permettait de porter l'étendard au bras ou en bandoulière. Fin du XVI^e^ siècle ou commencement du XVII^e^.

K. **728.** Rondelle de lance en pavillon partagée par trois bandes décorées de rinceaux et de fleurs sur fond noir. Les bords de la rondelle ont le même décor.

K. **729.** Lance de cavalerie, modèle de l'an IX.

K. **730.** Lance, modèle 1812.

K. **731.** Lance de cavalerie, modèle 1816. La douille plus petite, les branches plus longues. Les boutons destinés à fixer les flammes sont ronds et percés. La lame est la même. Le sabot plus léger que dans le modèle de l'an IX.

K. **732** à K. **734.** Trois lances de lancier, modèle 1823. Deux ont leur flamme.

K. **735.** Lance de cavalerie, modèle 1823. La pique diffère.

K. **736.** Projet de lance à coulisse. La douille porte deux longues branches qui entrent dans la hampe et y sont fixées au moyen d'un ressort. Trois capucines de cuivre à la hampe. Petite pointe au sabot.

K. **737.** Ancien modèle de lance. Lame à forte arête saillante. Une des branches de la douille se prolonge le long de la hampe, et porte trois étriers destinés à recevoir une courroie ou un cordon pour porter la lance à l'épaule.

K. **738.** Lance à fer étroit et quadrangulaire. La douille porte de longues branches destinées à protéger le bois. Sabot en pointe.

K. **739.** Lance de cavalerie polonaise, de la garde impériale.

K. **740.** Lance que portait, dit-on, le hulan qui tua La Tour d'Auvergne.

K. **741.** Lance de cavalerie danoise, modèle 1832.

K. **742.** Lance de cavalerie autrichienne. Reçue en 1858.

K. **743.** Lance de cavalerie autrichienne prise sur le champ de bataille de Solferino, le 24 juin 1859.

Don de Napoléon III.

K. **744.** Lance de cavalerie anglaise, modèle 1858.

K. **745.** Lance de cavalerie espagnole, 1856.

K. **746.** Lance de troupe espagnole, millésime 1862.

K. **747.** Lance de cavalerie wurtembergeoise.

LANCES DE JOUTE, DE CARROUSEL.

JAVELOTS.

K. **748.** Fragment d'une rondelle de lance de joute, allemande. Fin du XV^e^ siècle et commencement du XVI^e^.

K. **749.** Grande rondelle de lance de joute faisant manteau d'armes pour couvrir tout le côté droit et qui permettait de ne pas armer le bras de ce côté, comme on le voit dans la belle armure G. 166 de joute de l'empereur Maximilien. Cette rondelle comportait une pièce de renfort bordée de cannelures. La douille et son embase ont été refaites pour y monter une lance de joute.

K. **750.** Rochet de joute simple, à renverser l'adversaire par le choc sur le manteau d'armes. Trois pointes mousses divergentes.

K. **751.** Bréchet de joute pour toucher un point précis du plastron ou de la salade de joute à plaquette (Voir la Notice, page 277.)

K. **752.** Bréchet à mécanisme permettant de le changer sans démonter la douille de la hampe. Une corde terminée par un anneau est engagée dans la douille, elle sert à tirer en de-

dans le ressort du mentonnet *a*, de façon que le carré du bréchet peut entrer dans l'ouverture carrée de la douille. Un mentonnet libre *b*, au bas du carré permet l'introduction au delà de la sortie de la douille, lorsqu'il est en dessus; en retournant la hampe pour coucher le bois, ce mentonnet descend à angle droit, il fait alors arrêtoir. Pour retirer le bréchet, on fait faire à la hampe le mouvement inverse, le mentonnet se couche sur le carré qui devient libre. Ce mécanisme permettait de changer le bréchet pour les différentes joutes à courir, avec la même lance et la même douille.

K. **753.** Deux lances de carrousel du XVI^e^ siècle, en bois cannelé et peint; l'une d'elles porte une tringle avec anneau.

Don de M. le comte de Belleval.

K. **754.** Autre lance de carroussel à cannelures plus profondes. La masse du sabot manque à peu près complètement.

K. **755.** Lance de carrousel pour courir la bague, sous le règne de Louis XIII. Fer conique très aigu. Hampe garnie en avant de la poignée d'ailettes découpées; elle est entièrement peinte en rouge et offre des ornements dorés; la poignée a conservé sa vieille garniture. Le poids de l'arme était ramené dans la main par la partie renflée du sabot, qui porte des couronnes de marquis.

K. **756.** Lance de carrousel du même type et de la même époque. Elle est d'une longueur plus considérable et n'a pas son fer; elle est complètement dorée avec décors de rinceaux, fleurs..... peints de différentes couleurs. Il reste à peine trace de la garniture de la poignée.

K. **757.** Deux javelots de carrousel du XVII^e^ siècle, à fer triangulaire. L'un à hampe en bois entièrement dorée et semée de fleurs de lis rouges et noires à peine visibles; l'autre à hampe bleue semée de fleurs de lis d'or.

K. **758.** Javelot de carrousel dont le fer à quatre faces fait

suite à une tige mince avant la douille. Hampe peinte en bleu décorée de petites fleurs, de feuillages.

K. **759** à K. **763.** Cinq javelots de carrousel, époque de Louis XIV. Fer en feuille de sauge. Douille entièrement dorée. Hampes peintes en rouge ou en bleu, semées de fleurs de lis d'or.

K. **764.** Javelot de carrousel qui ne diffère des précédents que par la forme en cœur de son fer.

K. **765** à K. **767.** Trois javelots de carrousel à pointes triangulaires évidées. Entre la douille à pans et la lame, trois cordons saillants. Hampe simple moderne.

K. **768** à K. **779.** Douze javelots de provenances et d'époques inconnues. Petit fer triangulaire, le côté de base légèrement rentrant vers la naissance de la douille conique, de o m. o1 de diamètre en moyenne en ce point. Hampes de 1 mètre, en moyenne.

K. **780** à K. **797.** Dix-huit javelots ou piques de provenances et époques inconnues. Fers en feuille de sauge, ou à quatre faces, deux longues et deux courtes; sans uniformité et sans caractère. Hampes variant de o m. 80 à 1 m. 20.

FERS D'ARMES D'HAST.

K. **798.** Fer de grand couteau de brèche d'époque inconnue. Longue lame très aiguë à un seul tranchant, portant sur une des faces, près du dos, un dessin en feston. Sur la lame, dans le bas, une croix, et plus près de la pointe, un dessin en forme de chevalet. Sur la même face la douille carrée est découpée à jour, à partir de o m. o3 de sa naissance. Trouvé à Chalon-sur-Saône, au pont de Saône.

K. **799.** Fer de lance cassée, très mince, tout rongé et déformé. Trouvé sur le champ de bataille de Taillebourg (1242).

Don de M. Gaillard de la Dionnerie.

K. **800.** Fer probablement d'arme d'hast pour homme de pied, XIV^e^ ou XV^e^ siècle : la lame est du modèle de K. 830 et un peu moins forte. Les ailerons sont terminés carrément, les côtés du dessous sont concaves. — Trouvé dans la Seine au pont Saint-Michel.

Don de Napoléon III.

K. **801.** Fer d'arme d'hast de pied, les faces qui terminent la lame dans le bas sont presque à angle droit sur l'axe du fer. Ailerons du modèle qui précède, mais très réduits, tandis que la lame est très longue. Elle est incrustée de petits dessins assez barbares en cuivre rouge. — Même époque que le précédent et même origine.

Même donateur.

K. **802.** Fer de pique d'époque indéterminée, presque plat, avec deux longs tranchants rejoignant la soie par deux arêtes à 45 degrés. Celle-ci devait s'engager dans la tête de la hampe. — Même origine.

Même donateur.

K. **803.** Fer de lance de guerre du XV^e^ siècle. Forte pointe carrée, douille sans branches. Longueur 0 m. 20.

Don de M. le général de Bellecourt.

K. **804** à K. **806.** Trois fers de lance légers, du XIV^e^ au XV^e^ siècle. L'évidement de la douille se continue jusqu'au tiers supérieur de la lame qui aurait eu trop peu de force contre une armure de plate, mais était peut-être suffisante contre les hauberts de maille des Sarrasins. Ces trois fers proviennent de l'arsenal de Rhodes.

Legs du duc d'Istrie.

K. **807.** Fer du même genre brisé au milieu de sa longueur.

L'évidement avance moins dans la lame qui était un peu plus résistante. — Trouvé sur le champ de bataille d'Azincourt.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **808.** Fer de lance dont la lame et son étranglement au talon sont plus fins. — Même origine.

Même donateur.

K. **809.** Fer de lance dont la lame est plus longue; elle présente avant le talon deux évidements en demi-cercle. La naissance de la douille est très fine. — Même origine.

Même donateur.

K. **810.** Grand crochet de guerre. — Même provenance.

Même donateur.

K. **811.** Fer d'une arme d'hast dont la lame est celle d'une lance avec fort crochet descendant, partant de la naissance de la douille. — Trouvé sur le champ de bataille de Crécy.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **812.** Fer de lance ou de pique, presque cylindrique jusqu'à o m. o3 de la pointe. — Trouvé dans la Somme près d'Abbeville.

Même donateur.

K. **813.** Fer de lance de même origine. Lame en feuille de sauge très plate et de o m. 10 de longueur. Du talon très fin part une douille courte avec amorce de branches.

Même donateur.

K. **814.** Deux fers de lance de même origine et de même forme. Les lames ont o m. o7 et o m. o5 de longueur.

Même donateur.

K. **815.** Fer de pique à section triangulaire; douille à branches cassées. Probablement du xv^e^ siècle. — Même origine.

Même donateur.

K. **816.** Fer de lance probablement du xv^e^ siècle. Lame en

feuille de sauge, percée à jour de deux petits trèfles. — Même origine.

Même donateur.

K. **817.** Autre fer de lance très plat, base large en demi-cercle repercée à jour, en trois points. Douille très mince près de la lame. — Même époque, même origine.

Même donateur.

K. **818.** Fer de pique à section en losange, avec douille à branches cassées. — Même époque, même origine.

Même donateur.

K. **819.** Fer d'arme de guerre, à lame quadrangulaire dont les tranchants sont rongés par l'oxydation. Chacune des ailes triangulaires est percée de trois trous. — Trouvé à Fleurey-sur Ouche. Date et origine inconnues. Du XIII^e^ au XV^e^ siècle.

K. **820.** Fer de lance du XIV^e^ ou XV^e^ siècle, plat, en feuille de sauge de 0 m. 10 de longueur avec douille de même longueur, percée d'un trou de clou. — Trouvé dans un tombeau dans le département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

K. **821.** Fer de lance de la même époque et de la même forme que le précédent. — Trouvé sur le champ de bataille de Crécy ou d'Azincourt.

Don de **M.** Boucher de Perthes.

K. **822.** Deux fers de lance en feuille de sauge, avec simple douille sans branches. — Trouvés près d'Abbeville.

Même donateur.

K. **823.** Fer probablement de javelot. La douille continue directement la lame qui a dû être obtenue par soudure des deux lames qui font branches. — Même origine.

Même donateur.

K. **824.** Fer de lance ou pique analogue aux fers K. **822**,

mais de dimensions un peu moindres. — Trouvé en Normandie.

Don de l'abbé Cochet.

K. **825.** Fer de lance ou pique du XV^e^ siècle, carré, de 0 m. 30 de longueur. Les arêtes des 20 derniers centimètres sont dans le plan des faces du premier tiers du fer carré. Forte douille s'appuyant sur l'embase carrée du fer. Dans les fragments de la douille mangée par l'oxyde restent des fragments de la hampe. — Champ de bataille d'Azincourt.

K. **826.** Fer de lance à lame en feuille de sauge. — Trouvé sur le champ de bataille d'Azincourt.

K. **827.** Fer de lance qui diffère du précédent parce que la lame est en losange équilatéral. — Même origine.

K. **828.** Sous le même numéro deux fers de lance du XV^e^ siècle, à lame plate sur une face et à deux pans sur l'autre. De ce côté, une branche prolonge la douille et est percée de deux ou trois trous.

K. **829.** Fer de voulge de la fin du XIV^e^ siècle. Lame étroite pour sa longueur, épaisse et à un seul tranchant, sans pointe au dos. Douille simple.

Don de M. Boucher de Perthes.

K. **830.** Fer d'arme d'hast symétrique. Lame à deux tranchant droits de près de 0 m. 30 avec partie fuyante vers le talon de 0 m. 10; ailerons en triangle dont le côté du haut est horizontal. Simple douille. C'est le fer d'une sorte de pertuisane de guerre de l'origine, XV^e^ ou XIV^e^ siècle, dans le type des épieux de chasse des XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Pour marque un croissant. — Provient de l'arsenal de la ville de Rhodes.

Legs du duc d'Istrie.

K. **831.** Autre fer moins fort; la lame est sans angles, en forme de feuille de sauge. Fer extrêmement rongé par la rouille. — Même origine.

Même legs.

K. **832.** (*Moulage.*) Grand fer du même type et de dimensions plus fortes que celles des précédents. Lame en feuille de sauge, douille ciselée. XIV^e^ ou XV^e^ siècles. — Trouvé à Villechevreux (Haute-Savoie).

K. **833.** Fer d'arme d'hast de longueur bien moindre, mais de même largeur que le précédent; celui-ci paraîtrait plutôt un fer d'épieu qu'un fer d'arme de guerre. Époque incertaine. Du XV^e^ au XVII^e^ siècle. — Trouvé près d'Abbeville.

K. **834.** Fer de la longueur du précédent, mais très mince et très étroit; les petits ailerons sont toujours du même type. Ce fer pourrait être celui d'une lance d'homme d'armes du XV^e^ siècle. — Trouvé dans un tombeau du département de la Moselle.

Don de l'Académie de Metz.

K. **835.** Petit fer de lance en trident. Il ne reste de la lame médiane et de la soie que 3 ou 4 centimètres. Époque et usages inconnus.

Don de l'abbé Cochet.

ARMES D'HAST DE CONTRÉES DIVERSES.

(Salle orientale et de l'ethnographie.)

K. **836.** Masse d'armes turque, en fer noirci, la tête en forme de poire; la poignée est en torsade.

K. **837.** Masse d'armes blanche de même forme. En tête une rosace damasquinée d'or. Poignée en bois simple.

K. **838.** Masse d'armes turque, à tête ronde, terminée par un petit bouton.

K. **839.** Deux javelots en acier. Fer à section carrée fortement évidé. Manche cylindrique décoré à la lime de cordons et de filets en hélice. Le bout est en pointe adoucie.

K. **840.** Deux haches d'armes de Mamelucks. Fer en damas, bordé d'incrustations d'or, à la hache, à la douille et au mail. Manche et poignée revêtus de cuivre ciselé et doré.

K. **841.** Hache d'armes, à tranchant moins fort que dans les précédentes. Elle est complètement damasquinée d'or, de dessins larges et élégants qui pourraient être persans. Manche simple.

K. **842.** Masse d'armes de Mamelucks, à six ailes. Manche garni en cuivre cannelé.

K. **843.** Masse d'armes égyptienne, à six ailes. La tête de la masse, la naissance et la base de la douille sont damasquinées d'or. Manche en bois recouvert de cuir et orné de deux viroles en argent ciselé et doré.

K. **844.** Marteau d'armes en damas ronceux. Bec-à-corbin, à section carrée, très développé, mail taillé en diamant; manche simple.

K. **845.** Lance de la Syrie. Fer à quatre pans évidés. Douille incrustée d'or, séparée de la pointe par une petite sphère. Hampe en bambou décorée de petites plumes d'autruche.

K. **846.** Lance persane, en fer, à deux lames flamboyantes en damas. Au talon, une gravure présentant un guerrier, des oiseaux, des rinceaux et une damasquine d'or.

K. **847.** Fouet d'armes arabe, tout en mailles de cuivre tordues. Les six dernières sont, comme la sphère du bout, armées de pointes.

K. **848.** Lance en bois de fer, du Sénégal. Au dessous de la pointe, huit étages de pointes barbelées; chaque étage est enfilé successivement de haut en bas dans l'étage inférieur. Les cinq étages du haut sont sculptés dans un même brin de bois de fer.

K. **849.** Lance du Sénégal, dans le même caractère que la

précédente, à vingt-huit étages de barbelés; ils sont tous sculptés sur la hampe même.

K. **850.** Arme d'hast toute en fer, du Gabon. Lame courte et assez large. Arête médiane.

K. **851.** Autre arme d'hast du Gabon. Le fer est le même que le précédent, mais il est fixé dans une courte hampe en bois, recouverte d'une bande de fer à chaque bout.

K. **852.** Deux zagaies du Gabon. Fer barbelé, légèrement gravé; hampe en bois cannelé.

K. **853.** Casse-tête des nègres du Bertat. En ivoire, à masse cylindrique. Trois cordons au-dessus de la poignée.

K. **854.** Casse-tête en bois, des Zoulous, à tête sphérique.

K. **855** à K. **857.** Trois zagaies des Zoulous. Lames de fer variant de o m. 15 à o m. 45, à douille conique serrée sur la hampe par des liens en lanières de cuir ou de peau de serpent. A l'une des sagaies, les liens sont recouverts de peau de rat.

K. **858** à K. **860.** Trois lances d'Abyssinie. Fer découpé en triangle du côté de la douille, décoré de filets incrustés de cuivre, sabot en houlette, très étroit. Les dimensions du fer de l'une des trois sont un peu plus faibles, le fer n'est pas incrusté.

K. **861** à K. **863.** Trois lances de l'Abyssinie du modèle des précédentes, sauf la forme du fer en feuille de sauge, à arête médiane très prononcée pour deux de ces lances; le troisième fer est à arête adoucie et de moindres dimensions.

K. **864** à K. **866.** Trois jolies javelines, reçues comme abyssiniennes. Lames fines à arête médiane, très évidées. Tige en fer à section carrée, mais tordue en hélice à la tête et avant la partie plate qui termine la tige. Les deux parties en hélice sont dorées à plein; tout le reste est incrusté d'argent en dessins géométriques.

K. **867** à K. **869.** Trois lances ou zagaies de Madagascar, du modèle des précédentes de l'Abyssinie.

Don de M. Guillemin Tarayre.

K. **870.** Zagaie du même modèle, les deux lames qui forment douille fendue sont serrées par une petite bague de fer.

K. **871.** Lance à fer barbelé, de la Nubie, à arête médiane très prononcée. Tige à pointes d'épine.

K. **872.** Fléau d'armes en fer, de l'Afrique centrale. Les deux parties terminées par des pitons sont reliées entre elles par un anneau long. Les bouts sont en forme de poire.

K. **873.** Fléau d'armes en bois, composé de trois parties en bois terminées par des pitons et reliées par un anneau. Le bout de tête est en forme d'œuf avec frette en fer.

K. **874.** Deux casse-tête ou fléaux, les deux parties reliées par une chaîne de plusieurs maillons. Pour l'un d'eux, le bois de la seconde partie manque, il ne reste que le fer intérieur.

K. **875.** Beau casse-tête, en ivoire. Masse sphérique en tête, le bout de la poignée renflé, cannelé. — Afrique centrale.

K. **876.** Deux casse-tête de l'Afrique centrale, en corne de rhinocéros. Masse sphérique. Une lanière de cuir est fixée au manche de l'une d'elles.

K. **877.** Deux casse-têtes, en bois de fer, dont l'un est armé d'une pointe en fer. — Provenant de l'Afrique centrale.

K. **878.** Casse-tête, en bois de fer cannelé, renflé et garni de cuir du côté de la poignée, et terminé en forme de fuseau du côté de la tête. — Provenant de l'Afrique centrale.

K. **879.** Hache de l'Afrique centrale, en bois noueux, de la forme d'un casse-tête, dans lequel on a fixé un long coin en fer.

K. **880.** Lance des côtes de l'Afrique. Fer en longue feuille de sauge renforcée au talon. Hampe simplement en bois.

K. **881.** Lance de l'Afrique centrale, entièrement en fer et longue de 2 m. 50. Lame en forme de langue d'aspic, renforcée et barbelée au talon. Garniture en peau pour la prise de la main. Dans le bas, le fer fait douille ouverte pour recevoir le bout du manche en bois de la houlette également à douille ouverte. Le tout est relié par trois rivures sur le bois, avec rosettes en cuivre découpées en losange.

K. **882.** Lance de l'Afrique centrale, probablement composée de deux armes. Une d'elles toute en fer et carrée devait recevoir dans sa douille une hampe en bois; on y a engagé à force la tige d'un fer en feuille de sauge à virole en cuivre.

K. **883.** Lance de l'Afrique centrale. Fer en forme de feuille de sauge.

K. **884.** Autre fer de lance de même origine, de dimensions plus fortes et portant attachées à la douille, des mèches de cheveux.

K. **885.** Lance de l'Afrique centrale. Fer carré de 0 m. 29 de long, douille comprise.

K. **886.** Lance de l'Afrique centrale. Fer assez large de 0 m. 30 de longueur. Hampe en bois raboteux. Sabot revêtu d'une bande de fer en hélice. Au-dessus, une lanière en peau de serpent également enroulée sur la hampe.

K. **887** à K. **894.** Huit lances de l'Afrique centrale. Lames larges en forme de feuilles de sauge. Quelques hampes ornées de touffes de cheveux.

K. **895.** Lance de l'intérieur de l'Afrique. Hampe en fer enveloppée de cuir, ornée, au talon du fer, d'un gland également en cuir.

K. **896** à K. **898.** Trois javelots de nègre de l'Afrique centrale. Fer à crochet barbelé, douille portant un anneau destiné à fixer une corde qui sert à ramener l'arme après qu'elle a été lancée à l'ennemi.

K. **899.** Javelot de l'Afrique centrale. Fer barbelé avec tige à pointes d'épine. Hampe en bois noir terminée par un fer en forme de houlette. — Venu de la Bibliothèque nationale.

K. **900.** Javelot de l'Afrique centrale, en fer barbelé depuis la naissance de la douille jusqu'à la naissance de la lame. Les deux barbes du bas sont tournées à l'opposé de celles du haut; la hampe a été sciée.

K. **901** à K. **912.** Douze zagaies provenant de l'Afrique centrale, quelques-unes enveloppées de peau de serpent; elles ont des sabots faits de bandes de fer en hélice. Quelques-unes des lames sont aussi longues que des lames d'épées à arête médiane.

K. **913.** Zagaie de même provenance. Elle est toute en fer, de 2 m. 20 de longueur. La lame est un espadon carré de 0 m. 65 arrêté au talon par une bague en tronc de pyramide à quatre faces. Au milieu du fer rond une poignée entre deux rondelles; enfin à 0 m. 15 de la pointe une masse à douze faces. Le tout décoré au burin. Arme très curieuse.

K. **914.** Zagaie de l'Afrique centrale. Fer en forme de feuille de sauge. Sabot entouré d'une bande de fer en hélice.

K. **915.** Deux zagaies entièrement en fer; lame ou pointe barbelée, garniture de cuir sur la poignée. — Même provenance.

K. **916.** Fer de zagaie de 0 m. 60, à sept crocs, dont le premier est double comme celui de la lame.

K. **917.** Masse d'armes indienne, toute en fer creux; tête conique surmontée d'un petit cône comme bouton. Le tout est incrusté de cuivre donnant des roses à la tête et des hélices sur le manche.

K. **918.** Masse d'armes indienne. La poignée est celle des

sabres indo-musulmans à coquille. Deux longues oreilles partant de la poignée embrassent le manche de la masse; la tête est à huit ailes dont une est remplacée par la lame large d'un sabre en damas, portant en son milieu un décor incrusté de caractères orientaux en or.

K. **919.** Masse d'armes, indienne, à huit ailes découpées en ornements, terminées par un gros bouton en forme de poire.

K. **920.** Petite hache d'armes de forme orientale, fer long et étroit renflé à son extrémité. Manche long en bois noirci, terminé par une pointe en fer. Des haches de ce modèle sont encore portées aujourd'hui dans les cérémonies par les seigneurs hongrois. Cette petite hache est peut-être hongroise.

K. **921.** Hache indienne probablement destinée aux cérémonies religieuses. Grand fer en forme d'herminette, incrusté d'argent et de cuivre doré; les dessins donnent des mains courantes, des rinceaux, des palmes, des fleurons, et deux lions à la douille. Manche peint en rouge avec décors jaunes et noirs. Le talon du manche est décoré dans le goût de la hache.

K. **922.** Hache d'armes orientale, damasquinée en argent. Fleurs et feuillages.

Don de Napoléon III, qui l'avait reçue comme indienne.

K. **923.** Deux haches du même modèle, mais sans damasquine.

K. **924.** Hache d'armes indienne d'un fort beau modèle, en damas noir. Le tranchant est un demi-cercle convexe, aux deux extrémités légèrement concaves. Au talon, un croc très fort et très aigu. Un croc à peu près pareil fait pointe en tête; il est accosté de quatre petits crocs à double courbure. Sauf la moitié extérieure du tranchant, tout est richement incrusté d'argent, en roses, fleurons...

K. **925.** Hache à pic, indienne. Le fer en damas a la forme d'une forte lame de dague à arête médiane. Au dos est un mail carré. Le talon du mail et celui de la dague sont à gorge; leurs

raccordements avec la douille sont ciselés de dessins d'une rare élégance et incrustés d'or. Le manche est recouvert de cuir noir et de bandes d'argent en hélice. Arme de la plus grande valeur.

K. **926.** Grande lance indienne. Fer large ciselé en forme d'étoile à la base et doré. Hampe entièrement recouverte de velours violet. Galon et gland en argent. Sabot à trois gros cordons ciselés, terminé par une longue pointe.

K. **927.** Longue lance indienne à très petite lame. Douille et sabot entièrement dorés. Hampe en bambou recouverte de velours rouge dans le tiers inférieur. Sabot analogue au précédent.

K. **928.** Lance indienne. Lame en damas à deux évidements, et décorée de parties ciselées et dorées comme la douille. Hampe peinte en jaune à semis rouge.

K. **929.** Lance indienne. Fer triangulaire, talon à pans, incrusté d'or sur fond noir. Le sabot est décoré dans le même style; au milieu, une sphère à neuf côtes saillantes. La pointe seule n'est ni incrustée ni dorée. Hampe en bois de fer.

K. **930.** Lance indienne dont la forme d'ensemble est celle de la précédente; elle est simplement dorée sans incrustations, la hampe est en roseau.

K. **931.** Lance indienne. Lame en feuille de sauge en damas, damasquinée d'or depuis le milieu et sur toute la douille. Hampe recouverte de velours rouge.

K. **932.** Lance indienne à fer en damas, très fine et à arête médiane. Douille en argent à cordon saillant.

K. **933.** Lance indienne dont le fer est pareil au précédent. La douille et le sabot sont en cuivre jaune; le sabot terminé en forme de lyre.

K. **934.** Lance indienne dont le fer est du même modèle, mais plus long. Longue douille en argent, décorée d'un ruban gravé en hélice, avec trace de niellé.

K. **935.** Lance orientale. Lame en damas, ciselée et ornée de fines incrustations de cuivre ; s'élargit brusquement à la pointe qui est taillée et barbelée. Courte douille. La lame s'emmanche par une soie dans la hampe.

K. **936.** Fer de lance indienne; lame en damas. Longue douille renflée près du talon et entièrement damasquinée d'argent. A sa partie inférieure, un petit cordon.

K. **937.** Javeline indienne. Lame en damas, triangulaire, évidée. Douille en cuivre rouge ciselé. Hampe en bois rouge.

K. **938.** Arme d'hast indienne. Le fer en forme de serpe à pointe retroussée. Le manche est creux ; un bassinet, près de la douille, indique que le manche était le canon d'un pistolet.

K. **939.** Arme d'hast indienne. Fer en forme de fourche à trois branches en damas noir. Large virole en vermeil, ciselée.

K. **940.** Arme d'hast indienne du genre de la précédente; les lames externes sont flamboyantes, le talon est damasquiné d'or.

K. **941.** Arme d'hast indienne du même genre; la lame médiane est également flamboyante; les trois lames sont damasquinées d'or jusqu'à moitié de leur longueur.

K. **942.** Arme d'hast indienne. Lame très aiguë en damas noir. Longue douille en argent. Hampe en rotin peinte en noir.

K. **943.** Fer de lance de nationalité douteuse, très long, à forte arête médiane. Trouvée à Almedinella, Cordoue (Espagne).

K. **944.** Épieu indien. Belle lame évidée, portant une arête très saillante, en forme de feuille, terminée carrément en ligne droite. Longue douille sans branche. La hampe est une espèce de bambou.

K. **945.** Fourche indienne. Lame en damas à deux estocs flamboyants; le talon est finement ciselé. Le fer est vissé dans la hampe consolidée par une ligature en laiton.

K. **946.** Fourche indienne à cinq lames flamboyantes dont une médiane. Elles sont en damas et damasquinées d'or; même monture que la précédente.

K. **947.** Sorte de pertuisane ou corsesque indienne, les deux ailerons sont à double courbure. Le fer et sa monture sont du même modèle qu'à l'arme précédente.

K. **948.** Hache d'armes chinoise. Le tranchant est fortement accusé par une arête dont la saillie est obtenue au moyen de l'évidement de la partie centrale du fer. Une tête de monstre en acier ciselé et doré forme la douille et la partie de l'arme opposée au tranchant. Hampe peinte en rouge, vernie et ornée de dessins dorés. Sabot carré, court et doré. Provenant du Palais d'été des empereurs de la Chine.

Don de Napoléon III.

K. **949.** Arme d'hast chinoise de l'espèce des hallebardes. Son fer, en forme de feuille de sauge, porte à gauche un croissant concave et à droite un petit mail ciselé et doré, terminé par une tête de dragon d'où sort l'estoc. Arme d'un beau travail et d'une finesse d'exécution remarquable. La hampe, peinte en vermillon, est ornée de dessins dorés. Le sabot, en fer doré et arrondi, présente un anneau. Même provenance.

K. **950** à K. **956.** Sept fléaux d'armes, chinois. Armature et chaîne en fer. Campagne de Chine, 1860 [1].

K. **957** à K. **963.** Sept lances chinoises. Fer en feuille de sauge à arête médiane. Hampe en bois naturel, décorée au bas de la douille en cuivre rouge. Un sixième fer semblable n'est pas monté.

K. **964** à K. **970.** Sept lances chinoises. Fer quadrangulaire

[1] Sur les 60 armes d'hast que présente le Musée, la moitié provient de ces sources : l'ambassade française de 1846, l'expédition de Canton de 1857, la campagne de Chine de 1860.

aigu de 25 centimètres, engagé par la soie dans une hampe de 3 mètres, composée de quatre lattes de bois jointives, entourées d'une hélice de papier peint en noir.

K. **971.** Deux armes d'hast chinoises. Le fer est une sorte de couteau de brèche à dos concave retaillé à trois dents de scie et à croc; il sort de la gueule d'un dragon avec rondelle et douille; toute cette monture est dorée. Sabot à douille et petite sphère dorés. Pointe triangulaire évidée.

Don de Napoléon III.

K. **972** à K. **978.** Sept armes d'hast du modèle des précédentes, mais dont la lame ne sort pas d'une gueule de dragon.

K. **979.** Arme d'hast chinoise à lame de couteau de brèche, analogue aux précédentes, mais plus étroite et plus longue. Rondelle en laiton découpé. La lame est montée dans la hampe, complétée par une languette et maintenue par quatre viroles à rivets.

K. **980.** Arme d'hast chinoise, du même type, mais plus simple; la lame ne présente qu'une amorce de croc. Rondelle pleine; les rivets sont fixés directement au bois.

K. **981.** Arme d'hast chinoise du modèle des précédentes; la lame est beaucoup plus longue et la hampe est beaucoup plus courte.

K. **982.** Arme d'hast du modèle des précédentes. La lame est légèrement évidée près du talon, et est incrustée d'un dragon en or.

K. **983.** Arme d'hast chinoise, fer en couteau de brèche, dont la pointe est parallèlement à la hampe recoupée suivant une ligne dentelée. Douille montée sur une hampe en bois naturel, à sabot en fer.

K. **984.** Arme d'hast chinoise, en bronze, de très grandes dimensions, rompue en plusieurs points. Arête médiane arrondie entre deux larges gorges d'évidement.

Don de M. Henri Cernuschi.

K. **985** à K. **989.** Cinq sabots de hampes d'armes d'hast chinoises, de la fin du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^ siècle; en fer. Trouvés à Pékin sur l'emplacement de magasins impériaux détruits par un incendie au commencement du XV^e^ siècle.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

K. **990.** Frette en fer d'arme d'hast chinoise. Même époque. — Même provenance.

Même donateur.

K. **991.** Arme d'hast chinoise. Fer à longue douille, lame de poignard ou de couteau à dos très épais. La naissance de la douille est ciselée à cordons.

K. **992.** Arme d'hast chinoise. Fer droit de forme quadrangulaire, portant deux crocs sur le même côté.

Don de M. Philippe Sichel.

K. **993** à K. **995.** Trois armes d'hast chinoises, à fer en forme de croissant, dont les pointes sont dirigées en arrière, deux légèrement recourbées en avant.

K. **996.** Deux armes d'hast chinoises, à fer tranchant d'un seul côté. Forme de couteau.

K. **997** à K. **999.** Trois armes d'hast chinoises, à fers fortement barbelés et à longues douilles; hampes très fortes de 1 m. 30 à 1 m. 70.

K. **1000** à K. **1002.** Trois armes d'hast chinoises, sortes de harpons. Fer à lame quadrangulaire. Longue douille recevant une hampe.

K. **1003.** Deux armes d'hast chinoises. Fer en forme de lame de sabre avec garde en rondelle, assujetti à la hampe par une ligature en cuir.

K. **1004.** Deux armes d'hast chinoises, à fer en forme de croissant, dont les pointes sont dirigées en avant, et légèrement recourbées en crochet, pour l'une des deux armes d'hast.

K. **1005.** Arme d'hast chinoise, à fer en forme de feuille de sauge, avec virole en argent montée sur une hampe peinte en rouge. — Provenant de l'ambassade française de 1846.

K. **1006.** Arme d'hast chinoise, à fer en forme de sabre aigu et à deux gouttières. Douille montée sur un bois assez léger. — Même provenance.

K. **1007.** Arme d'hast chinoise. Fer à douille, lame assez plate à arête médiane; pointe symétrique très courte. — Même provenance.

K. **1008.** Arme d'hast chinoise. Lame de sabre chinois à talon très épais. Monture analogue à celle de K. 979, avec rondelle également découpée.

K. **1009.** Arme d'hast chinoise, à fer en forme de couteau de brèche, brusquement tronqué presque à angle droit. Dos très épais, hampe courte et très forte.

K. **1010** à K. **1012.** Trois armes d'hast chinoises. Estoc à section en losange, accosté de deux ailes fines en croissant, les pointes en avant, fixé par un rivet à l'estoc à douille.

K. **1013** à K. **1016.** Quatre lances chinoises, à fer quadrangulaire, long de 0 m. 40 à 0 m. 70, y compris la douille. Hampe forte et simple.

K. **1017.** Arme d'hast chinoise, à longue lame en langue de bœuf. Rondelle ovale, pleine. Hampe longue à sabot en fer; la douille est figurée par du papier peint.

K. **1018.** Lance de soldat coréen, avec glands. Ornements au-dessous du fer.

Don du colonel Leclerc.

K. **1019.** Lance en bois de fer de 3 m. 22, y compris les deux longues pointes de 1 mètre à peu près parallèles, fixées par une ligature à la tête de la hampe. Ces deux pointes sont à environ cinquante étages de piquants ou barbelés, sculptés

dans la masse. — Reçu comme venant de l'archipel de la mer de Chine.

K. **1020.** Lance de l'archipel de la mer de Chine. Le fer est renflé au tiers supérieur et à arête médiane. La douille est recouverte de jonc.

K. **1021.** Lance probablement de l'archipel de la mer de Chine. Fer légèrement barbelé; sabot à pointe décoré d'une sphère à côtes. Hampe en bois avec enroulements en jonc.

K. **1022.** Sarbacane de l'archipel de la mer de Chine. En bois, terminée par une lance en fer assujettie par une tresse en jonc.

K. **1023.** Lance de l'archipel de la mer de Chine. Comme fer, une petite lame de kris malais, flamboyante, vissée dans une douille carrée en cuivre gravé.

K. **1024.** Lance probablement de l'archipel de la mer de Chine, de 2 m. 50 de longueur fer compris. Ce dernier en feuille de sauge, damassé à dessins dans le travers; il est probablement engagé par sa pointe dans la hampe enveloppée de tresses de jonc jusqu'à mi-longueur.

K. **1025.** Faux à chaîne, sorte de lasso de guerre japonais. En bois, garnie de fer et d'une chaîne. La poignée à une branche est recouverte de peau de reptile.

K. **1026.** Arme d'hast japonaise. Lame de sabre japonais, petite rondelle découpée en festons. Douille par parties : la première en laiton incrusté de cuivre rouge, les autres en cuivre rouge bronzé, incrusté de laiton. Hampe à cordons et laquée.

K. **1027.** Arme d'hast japonaise; fer de lance très court. Hampe laquée, décorée dans le haut de rondelles alternativement rouges et noires, et le reste, de canaux rouges sur noir.

K. **1028.** Arme d'hast japonaise; fer en forme de longue lame de sabre. Au talon, une rondelle repercée à jour; hampe

en bois peint en rouge munie d'un sabot en fer, laquée et nacrée à la partie supérieure; a son fourreau.

K. **1029.** Arme d'hast japonaise, à fer à peu près en forme de pertuisane. Hampe décorée de nacre dans toute la longueur et terminée par un sabot en fer; a son fourreau.

K. **1030.** Arme d'hast japonaise, fer en forme de lame de poignard, hampe en bois laquée de noir à filets sculptés. Le quart supérieur est nacré; a son fourreau.

K. **1031.** Deux armes d'hast japonaises. Fers en forme de sabre portant, près du talon, deux gorges d'évidement peintes en rouge. Hampes noires; l'une laquée seulement dans la moitié supérieure, et semée de nacre; l'autre, laquée dans toute sa longueur, avec décors en feuillages dorés. L'une et l'autre ont leur fourreau.

K. **1032.** Deux armes d'hast japonaises, à lames droites de poignards, à croisière, à o m. 5o au-dessous du talon de la lame; la hampe de l'une d'elles est simple, la hampe de l'autre laquée et semée de nacre; ont leur fourreau.

K. **1033.** Petite pique japonaise. Lame triangulaire munie de son fourreau maintenu par un petit ressort placé au talon de la lame; la hampe, le fourreau et le bois entièrement sculptés : des oiseaux, des insectes et des ornements en métal, dorés, argentés et émaillés, sont fixés sur le bois. Le bout de la hampe et l'entrée du fourreau portent une garniture en ivoire teinté, finement sculptée.

K. **1034** à K. **1037.** Quatre lances malaises. Lames en damas noir ondulé, renflées au milieu et découpées près de la douille, en argent, pour trois d'entre elles; en laiton, pour la quatrième.

K. **1038.** Arme d'hast malaise, à fer ondé et très léger; le talon est profondément ciselé comme celui des kris malais.

K. **1039.** Deux armes d'hast de même provenance. Lame en damas, très étroite et à arête médiane. Virole d'un diamètre beaucoup plus petit que celui de la hampe.

K. **1040.** Hache de Bornéo, fer très large, tranchant en arc de cercle concave. Pénétrant par une pointe dans l'axe du manche et maintenu par une douille. Le manche porte un ergot.

K. **1041.** Lance de Bornéo; fer très large orné de clous à tête perdue, en cuivre jaune. Hampe en bois, autour de laquelle est enroulée une liane; une petite touffe de crins rouges est placée à la naissance du fer.

K. **1042.** Deux casse-tête à pic, de la Nouvelle-Calédonie, tout en bois dur. La tête est en forme d'oiseau à long bec pointu; les yeux sont réservés en relief. La plus grande de ces armes a servi aux massacres de Poncho.

K. **1043.** Casse-tête de la Nouvelle-Calédonie, en bois de fer. La forme générale y compris la tête est presque cylindrique. Sculptures grossières.

K. **1044.** Casse-tête de la Nouvelle-Calédonie, en os de baleine et en forme de spatule.

K. **1045.** Hache en bois, de la Nouvelle-Calédonie; tranchant très large peint en blanc et manche grossièrement sculpté.

K. **1046.** Hache en pierre noire polie. Manche en bois de 1 m. 03 de longueur d'un seul morceau, carré, sculpté, percé à jour dans toute sa longueur. La hache est fixée par une tresse d'aloès très fine. Venue des îles Marquises.

K. **1047.** Deux sagaies en bois de fer, de la Nouvelle-Calédonie, extrêmement fines, pointes très aiguës.

K. **1048.** Lance de la Nouvelle-Calédonie, de la forme des

deux sagaies qui précèdent mais de bien plus fortes dimensions : longueur 3 m. 40, diamètre au milieu 0 m. 025.

K. **1049** à K. **1051.** Sous le même numéro, trois lances en bois, de la Nouvelle-Calédonie, très longues et très fines; l'une porte une tête sculptée et une autre deux coquillages fixés par des poils de roussette.

K. **1052.** Deux lances en bois à pointe barbelée, l'une d'elles porte des ornements en poils de roussette et un treilllis de ficelles. — Même provenance.

K. **1053.** Lance en bois, de la Nouvelle-Calédonie, garnie de dents de requin jusqu'à environ la moitié de sa longueur.

K. **1054.** Deux casse-tête de l'Australie, en forme de fuseau allongé, terminés en pointe. Quelques sculptures à lignes brisées, sur l'un des deux.

K. **1055.** Boumerang de l'Australie. Arc de cercle en bois, à peu près plat, mais légèrement tordu et qui a la singulière propriété de revenir vers celui qui l'a lancé, lorsqu'il n'a pas rencontré d'obstacle. Arme de chasse et de guerre.

K. **1056.** Deux autres boumerangs, de longueur bien moindre, mais beaucoup plus courbes.

K. **1057.** Grand casse-tête de la Nouvelle-Guinée, masse en pierre traversée par un manche de 1 m. 34 de longueur; terminé par une pointe du côté opposé.

K. **1058.** Lance de la Nouvelle-Guinée, en bois; les barbes sont formées d'arêtes de grandeurs différentes et maintenues avec de la ficelle.

K. **1059.** Lance du havre de Dorey; large, pointe faite d'une portion de bambou taillée en sifflet; reliée à la hampe en acajou à huit pans, par une tresse en jonc. Au-dessous, une touffe de plumes.

K. **1060.** Deux sagaies des îles de l'Amirauté, longues pointes découpées dans un bambou.

K. **1061.** Casse-tête des Nouvelles-Hébrides. Tête en disque plat perpendiculaire au manche. Poignée en forme de fuseau commençant après deux petits petits disques plats, et terminée par un autre disque.

K. **1062.** Lance des Nouvelles-Hébrides, en bois armé de six rangs d'arêtes de poissons assujetties à la hampe par de la ficelle; la pointe porte trois arêtes de dimension plus forte.

K. **1063.** Casse-tête des îles Viti à manche court. Masse très renflée sculptée en petits fuseaux ou en côtes.

K. **1064.** Grand casse-tête des îles Viti, en bois de fer, tête en forme de pomme hérissée de pointes taillées dans la masse.

K. **1065.** Casse-tête de même provenance et de même type que le précédent, mais de dimensions moindres.

K. **1066.** Longue lance des îles Viti, de près de 3 mètres, en bois de palmier. Sur une longueur de o m. 5o, elle est armée d'épines descendantes fixées par des petites lames de jonc ou oseraie, le tout recollé par une étoffe probablement de tapa, teintée en noir.

K. **1067.** Deux lances de même modèle, des îles Taïti et Salomon.

K. **1068.** Casse-tête des îles Figi. Profil courbe, forme s'élargissant vers la tête et assez plate, tranchants du côté concave. Poignée entourée d'une tresse en fil d'aloès.

K. **1069.** Deux casse-tête en bois à section en losange décoré de sculptures en figures rectilignes. Probablement des îles Wallis.

K. **1070.** Deux grands casse-tête canaques des îles Marquises. La forme est celle d'un aviron très large, arrondi au bout. La poignée de l'un d'eux est ornée de mèches de cheveux.

Don de M. Eugène de Saulcy, officier de marine.

K. **1071.** Beau casse-tête des îles Marquises, en bois de fer. La tête s'élargit en spatule, l'épaisseur croissant en même temps. Sur chaque face sont sculptées en ronde bosse trois petites figures, deux dans des disques à rayons.

K. **1072.** Beau casse-tête de Taïti, masse très forte en forme de tête d'obus et décorée de larges boutons plats sculptés.

K. **1073.** Casse-tête de Taïti entièrement sculpté, portant à la poignée un petit filet en joncs tressés.

K. **1074.** Casse-tête de Taïti, lame s'élargissant sur le bout et dentelée sur chaque arête.

K. **1075.** Casse-tête des îles Salomon, en forme de pagaye.

Don de M. Maingonnat.

K. **1076.** Autre casse-tête des îles Salomon.

K. **1077.** Hache-casse-tête des îles Salomon, en bois noir. Masse plate en forme de croissant. Manche cylindrique grossièrement taillé à la poignée.

K. **1078.** Lance des îles Salomon, en bois dur. Longue pointe taillée à cinq pans, portant à sa naissance des ornements en forme de stries et deux idoles sculptées.

K. **1079.** Sorte de fauchard des îles Salomon, en bois de fer. D'un côté de la forte arête médiane, une large serpe, de l'autre côté un triangle équilatéral faisant pointe. A la poignée une idole est sculptée et repercée à jour.

K. **1080.** Casse-tête de la Nouvelle-Zélande, à forte masse sphérique; manche court dont la poignée est sculptée.

K. **1081.** Casse-tête de la Nouvelle-Zélande, en bois.

K. **1082.** Casse-tête de la Nouvelle-Zélande, en bois, masse plate en forme de hache.

K. **1083.** Arme des îles Carolines, en bois, garnie de dents

de requin. La longue pique est accompagnée de deux moindres dirigées vers la pointe.

K. **1084.** Lance des îles Hawaï, en bois de fer. Lame longue à arête médiane; à la prise de main, un léger renflement.

K. **1085.** Casse-tête d'une île de l'Océanie. Tête de masse en forme de champignon; au-dessous de la masse sont sculptées quatre bossettes sphériques.

K. **1086.** Hache-casse-tête des îles de l'Océanie, en bois, ayant la forme d'une spatule très large. La masse porte, horizontalement, un filet très saillant.

K. **1087.** Casse-tête de l'Océanie, à manche allongé, orné de filets.

K. **1088.** Casse-tête de l'Océanie, en bois de fer, taillé assez grossièrement et en forme de fuseau.

K. **1089.** Casse-tête ou pagaie de l'Océanie. Large, plat, avec nervures réservées en long et en travers. Le manche très court a peut-être été cassé.

K. **1090.** Pagaie ou aviron de l'Océanie, en bois de fer. En forme de feuille de sauge, de 1 mètre sur 0 m. 16, finement sculptée de dessins en serpenteaux.

K. **1091.** Fort harpon d'Esquimau, en ivoire de morse, ainsi que le sabot et un arrêtoir placé sur le milieu de la hampe en bois. Ces trois pièces sont assujetties par des lanières de cuir.

K. **1092.** Casse-tête des Peaux-Rouges du Canada, en forme de massue en bois noueux.

K. **1093.** Casse-tête des Peaux-Rouges du Canada, en bois, en forme de champignon.

K. **1094** à K. **1097.** Quatre casse-tête de l'Amérique du Nord. Tête sphérique, manche à section rectangulaire.

K. **1098.** Zagaie de l'Amérique du Nord, en os de poisson barbelé; la pointe est reliée à la hampe en bois par une ligature.

K. **1099.** Fer d'une lance mexicaine, monté sur hampe européenne.

K. **1100.** Lasso mexicain, en corde de chanvre, avec son nœud coulant.

K. **1101.** Deux sabres en bois de fer, ayant à peu près la forme d'une masse qui aurait été aplatie. Caraïbes des Antilles.

K. **1102.** Casse-tête de l'Amérique du Sud, en bois de fer. La tête est en disque assez épais au milieu, et tranchant sur les bords.

K. **1103.** Casse-tête de l'Amérique du Sud, en fuseau aplati. Tête peu prononcée, à quatre pans et décorée de plumes d'ara; poignée entourée de fils de coton à effilés.

K. **1104.** Casse-tête de l'Amérique du Sud, à section rectangulaire et légèrement courbe. Poignée entourée de fils de coton.

K. **1105.** Casse-tête de l'intérieur de la Guyane, en forme de rame. Masse offrant une arête médiane. Manche cylindrique.

K. **1106.** Casse-tête de même forme, mais de dimensions un peu moindres. — Même provenance.

K. **1107.** Casse-tête provenant de l'intérieur de la Guyane. Masse en forme de feuille de sauge à deux tranchants. Manche en partie couvert de lianes tressées.

K. **1108.** Deux grands casse-tête de chef, de la Guyane, en forme d'aviron. La poignée, d'abord cylindrique, s'aplatit en houlette entourée d'étoffe très épaisse.

K. **1109.** Casse-tête de la Guyane. Masse en forme d'œuf

prolongé en crochet à son extrémité. Manche recouvert de coton, et terminé par quatre longs effilés.

K. **1110** à K. **1130.** Vingt et un casse-tête de l'intérieur de la Guyane, de forme plate, resserrés au tiers inférieur de la poignée, et de différentes longueurs. Plusieurs sont sculptés, d'autres ornés d'effilés en coton.

K. **1131.** Casse-tête du Brésil, presque cylindrique, renflé progressivement jusqu'à la tête de la masse.

K. **1132.** Lance de la République de l'Équateur, en bois de fer, décorée d'enroulements, de glands de coton et de plumes d'oiseaux.

K. **1133.** Casse-tête de la République de l'Équateur, en bois, en forme de grand couteau de brèche, avec poignée courte et cylindrique.

K. **1134.** Casse-tête du Pérou, en forme de sabre droit.

Donné au Musée par M. Marcotte.

K. **1135.** Petite zagaie de l'Amérique du Sud. Courte lame triangulaire fixée par une lanière de cuir dans une hampe très fine et très courte.

K. **1136.** Lasso dit *bollo,* de la Plata, en cuir tressé, terminé par des boules en pierre.

K. **1137.** Deux boules de lasso, en pierre, de la Plata; l'une d'elles porte une garniture en argent.

Don de M. Grandidier.

BÂTONS DE MARÉCHAUX DE FRANCE ET BÂTONS DE COMMANDEMENT.

K. **1138.** Modèle des bâtons de maréchaux, premier type. La virole ne porte aucune attribution.

K. **1139.** Bâton de maréchal de France ayant appartenu au maréchal Augereau. On lit gravé sur la virole inférieure : *C. P. F. Augereau nommé par l'Empereur maréchal de l'Empire, le 29 floréal an XII.* Sur la virole du haut : *Terror belli. — Decus pacis.* Le bâton est recouvert de velours noir et d'aigles brodées en or, non couronnées.

K. **1140.** Bâton du maréchal Lefebvre, identique au précédent et portant la même date.

K. **1141.** Bâton du maréchal Bessières, identique au précédent, même date.

Don de M. le colonel Bessières, neveu du maréchal.

K. **1142.** Bâton du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl, qui diffère de ceux qui précèdent parce que les aigles sont couronnées et en or embouti au lieu d'être brodées.

Don de M^me^ la comtesse de Cambacérès.

K. **1143.** Bâton du maréchal Mortier, sous la Restauration. On lit sur la virole : *Donné par nous Louis XVIII, roi de France et de Navarre, à notre cousin E. A. C. J. Mortier, duc de Trévise, maréchal de France.* Le bâton est couvert de velours bleu et de fleurs de lis brodées d'or.

K. **1144.** Bâton du maréchal Jourdan, sous la Restauration, identique au précédent, sauf le nom du maréchal.

K. **1145.** Bâton du maréchal Molitor, même modèle.

K. **1146.** Bâton du maréchal Macdonald, du même modèle que les précédents. Diffère par l'inscription : *J. E. J. A. Macdonald, né à Sedan, 17 novembre 1765. Confirmé par le roi Louis XVIII pour prendre rang du 12 juillet 1809.*

K. **1147** à K. **1149.** Trois modèles de bâtons de maréchaux, sous la Restauration, identiques aux précédents. La virole ne porte pas d'attribution gravée.

K. **1150.** Bâton du maréchal Molitor, sous Louis-Philippe. Les aigles sont remplacées par des étoiles.

Don de son fils, M. le comte de Molitor.

K. **1151.** Bâton de maréchal de France, ayant appartenu à M. l'amiral comte Laurent-Jean-François Truguet (né en 1752, mort en 1839). Les aigles sont remplacées par des étoiles.

Donné au Musée par MM. Gustave et Franck Rousselot.

K. **1152.** Long bâton de cérémonie ayant appartenu au maréchal Bessières. Semé d'abeilles dorées, terminé aux deux bouts par des garnitures en argent doré. Étui recouvert de basane rouge semée d'aigles.

Mêmes donateurs.

K. **1153.** Bâton de commandement de Jean-Baptiste de Cassaquet, marquis de Tilladet, lieutenant général des armées du roi. Le bâton est couvert de velours noir ou bleu réduit absolument à la trame, et semé de petites fleurs de lis en argent. Les viroles en argent sont tordues en hélice.

K. **1154.** Bâton d'ébène avec pommeau et douille d'ivoire, marque de la charge des capitaines des gardes du corps, et porté par eux à la boutonnière quand ils étaient de service.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine de Dijon.

K. **1155.** Bâton de commandement, en bois de fer, portant une petite masse en forme de poire et des ornements en fer roulé. — Afrique centrale.

K. **1156.** Bâton de commandement portant une longue pointe en fer; orné de chevelures et de peau de serpent. — Afrique centrale.

K. **1157.** Bâton de commandement, de l'Afrique centrale,

pouvant servir de casse-tête, portant deux ornements formés de bandelettes de fer.

K. **1158.** Bâton de commandement impérial, orné de larges plaques de jade vert sculptées. La monture est en vermeil repoussé, ciselé; elle est enrichie d'ornements découpés en corail, en lapis-lazuli et en jade blanc. — Provenant du Château d'été des empereurs de Chine (Ynen-Ming-Ynen), Pékin. Campagne de Chine, 1860.

Don de Napoléon III.

K. **1159.** Bâton de commandement orné de larges plaques de jade blanc ciselé. La monture est en bois uni, orné d'inscriptions chinoises. — Même provenance.

Don de Napoléon III.

K. **1160.** Bâton de commandement chinois, forte tige de cuivre à huit pans d'une longueur de o m. 41. Quillons en cuivre descendant vers le bout du bâton. Fusée en bois dur cannelé. Pommeau en cuivre à douze facettes et à calotte.

K. **1161.** Bâton de commandement chinois. La tige est à six pans et en acier, d'une longueur de o m. 49. La poignée est coulée en cuivre. Pommeau à douze pans, fusée cylindrique. Le talon du bâton sort de la gueule d'un dragon.

K. **1162.** Bâton de commandement cochinchinois, en bois de fer, masse en cuivre représentant une tête de chien.

Don de M. le Ministre de l'instruction publique.

K. **1163.** Bâton de commandement japonais, en forme de moustiquaire ou martinet. Manche en bois laqué noir. Deux douilles en laiton gravé; tresse en soie verte, martinet en papier blanc.

K. **1164.** Sorte d'herminette en basalte des îles Sandwich, emmanchée dans une tête en bois, et maintenue par des cordelettes en fil d'aloès, d'un travail serré et très fin. Le manche se voit dans l'intérieur d'un support sculpté et découpé d'une exécution remarquable; le manche et le support taillés dans la

même pièce de bois. Cet instrument, d'un travail si habile, devait être un signe de commandement.

Don de M^me^ Millard.

K. **1165.** Bâton de commandement des îles Marquises. Long manche cylindrique, masse sphérique en cheveux humains très crépus.

K. **1166.** Autre bâton de commandement des îles Marquises, de même modèle mais de moindres dimensions.

K. **1167.** Bâton de commandement des îles Sandwich: à l'un des bouts une spatule et à l'autre une figure avec des yeux en écaille et une coiffure en forme de mitre.

K. **1168.** Bâton de commandement d'une île de l'Océanie; il s'élargit en tête de façon à donner une figure avec des yeux en perles, surmontée d'une coiffure en éventail.

K. **1169.** Bâton de commandement du Brésil, en roseau garni de plumes d'ara.

NOTICE

SUR

LES ARMES DE JET, L'ARC, L'ARBALÈTE [1].

Parmi les objets en silex de l'époque de la pierre polie, on a retrouvé de nombreuses pointes triangulaires dont la destination n'est pas douteuse, leur pédoncule si fin et si habilement ménagé ne pouvant s'adapter qu'à un bois de flèche, auquel il était fixé à l'aide de résines, de liens végétaux ou de fines lanières de cuir vert. D'ailleurs, de cette époque néolithique, au moins dans les stations lacustres, on a retrouvé des fragments d'étoffes en lin parfaitement tissé; l'homme des stations lacustres avait donc à sa disposition, pour tendre ses arcs, les cordes de lin et les lanières de cuir qu'il employait également pour lier les pointes de flèches [2].

On retrouve encore de nos jours entre les mains des

[1] Au point de vue de son organisation et de son usage, l'arc est l'engin de guerre le plus simple, son étude ne doit prendre que peu de place dans un travail surtout technique; mais au point de vue de l'organisation des archers et du rôle qu'ils ont joué dans les guerres du moyen âge, l'arc est extrêmement intéressant; on ne peut faire mieux que de renvoyer aux chapitres du mobilier de Viollet-le-Duc où il consacre trente-huit pages à l'histoire des archers et des arbalétriers.

[2] Voir à la Notice sur les lances (même tome III, page 275) comment on explique que dans les collections le nombre des pointes de lances ou de flèches en silex est bien plus considérable que celui des fers qui armaient les lances et les flèches du moyen âge.

peuplades sauvages de toutes les contrées les mêmes flèches en silex montées comme l'étaient assurément celles de l'homme préhistorique, moins barbare à l'époque néolithique que ne le sont certaines peuplades de l'Océanie et de l'Afrique centrale. . . . .

L'usage de l'arc est donc des plus anciens. Les monuments assyriens et égyptiens donnent même des arcs de ces temps éloignés. On voit l'arc figuré dans des dessins anglo-saxons du IX^e^ siècle; il l'est aussi dans la tapisserie de Bayeux de la fin du XI^e^, et dans tous les manuscrits du XIII^e^ au XV^e^ siècle; enfin les Orientaux, Persans, Indiens, Chinois, Japonais se servent encore de l'arc [1]. Le Musée en a d'intéressants spécimens. On remarquera que leur bois est de modèle moins simple que celui des arcs européens du moyen âge; entre les deux arcs de cercle concaves, du côté de l'homme, qui terminent l'arc, on voit une partie médiane droite ou même convexe; cette disposition des arcs *turquois* augmente leur force de projection, et en même temps cette ligne à triple courbure est plus élégante que la courbure généralement unique de nos arcs du moyen âge.

Jusqu'au commencement du XIV^e^ siècle, le bois ne dépassait pas une longueur de 1 m. 50; ce sont les Anglais qui les premiers lui donnent de plus grandes dimensions. La longueur de l'arc atteint alors près de 2 mètres, et la portée de la flèche est d'environ 220 mètres. Sur douze flèches qu'il pouvait tirer à la minute, l'archer anglais, à cette distance, atteignait un homme à peu près à coup sûr. Néanmoins la por-

[1] Depuis peu, notre civilisation est à certains égards acceptée dans l'Extrême Orient; mais tout ceci est rigoureusement exact si on remonte à une quarantaine d'années.

tée et la justesse de l'arc étaient sensiblement inférieures à celles de l'arbalète, mais cette infériorité était en partie compensée par la rapidité du tir et la facilité de soustraire la corde de l'arc à l'action de la pluie, précaution qu'on ne pouvait prendre avec les cordes de l'arbalète dont l'usage était paralysé par la rigidité à peu près absolue du lin ou du chanvre mouillé. Les Français à la bataille de Crécy en firent l'expérience à leur grand dommage. Après la bataille de Poitiers, on se décida à créer des compagnies d'archers, mais cette heureuse institution fut entravée par la noblesse jalouse de l'importance qu'acquéraient par ce nouvel armement les hommes de petit état[1].

La rapidité du tir de l'arc n'était pas sans inconvénients; l'approvisionnement de l'archer qui ne portait dans sa trousse (custode) que 24 ou 16 flèches pouvait être épuisé dès le début d'une affaire. D'ailleurs les charrois, les communications avec l'arrière étaient alors si défectueux que l'archer risquait de n'avoir pas garni à nouveau sa trousse pour une seconde action. Dans tous les cas, il devait être armé et équipé pour le combat corps à corps comme les autres hommes de pied. Aussi, lorsqu'au milieu du XV^e^ siècle les archers sont organisés par Charles VII ils sont ainsi armés :

L'archer à pied porte à la ceinture une dague et une épée aiguë, à peu près de la force des estocs des hommes d'armes; à la place de l'épée il peut tenir une voulge ou autre arme d'hast. Il est protégé par-dessus son hocqueton de cuir par une brigandine, un colletin. Il a des bracelets ou mitons de fer ou de cuir, le grand

[1] Le Père Daniel, *Milice française*, tome I, page 427.

pavois. Sa tête est coiffée d'une salade d'homme de pied ou *barbute*, le visage découvert au-dessous des yeux (voir l'archer à pied ou arbalétrier des costumes de guerre, fig. 20). Parfois la salade couvre la figure jusqu'au bas. C'est la salade à vue des hommes d'armes et archers à cheval (voir la figure 21 des costumes de guerre). Tels sont, sauf quelques variantes, l'armement et l'équipement des archers à pied pendant la deuxième moitié du XV^e^ siècle [1].

Sous François I^er^, la brigandine est remplacée par un *hallecret* ou jaque de maille, la salade par le grand chapeau d'étoffe, par-dessus la cervelière de fer (secrète), c'est la coiffure des lansquenets suisses, et en général de la plupart des hommes de pied de cette époque; ils portent la hallebarde au lieu de la voulge.

L'équipement de l'archer à cheval sous Charles VII et Louis XI est plus complet encore : les jambes sont armées de cuissards, de grèves. La salade est *à vue*, c'est-à-dire celle des hommes d'armes. Ils n'avaient, bien entendu, pas de lances, mais à peu près l'épée de l'homme d'armes.

Les archers tant à pied qu'à cheval furent conservés en France jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle; ils ne disparaissent que lorsque l'organisation et le tir des armes à feu sont supérieurs à ceux des arcs et des arbalètes ; mais pendant les deux ou trois siècles qui précèdent, le nombre et l'organisation des archers ont

[1] Dans les comptes de la ville de Mézières, *Francs-archers, 1448 à 1534*, on voit citées avec la date et le nom de l'homme, des réparations à : des dagues, des épées, des voulges, des gorgerins (c'est-à-dire colletins), des brigandines, des gantelets, à la croisée de la salade (c'est-à-dire salade à vue). Des manuscrits du XV^e^ siècle, entre autres celui de Froissard, environ 1450, montrent aussi des archers équipés ainsi et armés de la voulge.

beaucoup varié. Toute cette partie historique est développée dans le Dictionnaire de Viollet-le-Duc aux chapitres : *Arbalètes et arcs* [1].

Comme l'arc, l'arbalète envoyait par détente d'une corde en chanvre ou en nerfs, une flèche, c'est-à-dire une pointe de fer fixée au bout d'une tige de bois; mais l'arc d'acier de l'arbalète de guerre était bien plus court et plus puissant que l'arc en bois des archers; en conséquence, sa flèche était plus courte et de plus fort calibre : elle s'appelait *carreau;* c'est le même projectile, et encore plus trapu, que lançaient les armes à feu de l'origine. Ce qui distingue essentiellement l'arbalète de l'arc, c'est qu'elle exige un mécanisme plus ou moins compliqué pour bander la corde en lui donnant une tension bien supérieure à celle que pouvait obtenir avec la main l'archer le plus vigoureux [2].

Outre l'arc et sa corde, l'arbalète comportait un *arbrier* en bois qui portait en tête un étrier, puis l'arc et au milieu une noix en bois de cerf, et enfin une détente avec ou sans pontet. Suivant le genre de l'ar-

[1] Quoique l'arc ne soit plus un engin de guerre sérieux et pratique, la plupart des villes du nord de la France et celles de la Belgique, quelques villes d'Angleterre conservent encore leurs confréries d'archers, comme une tradition et en souvenir de la supériorité des archers du Nord pendant le moyen âge, tandis que l'arbalète était l'arme préférée des gens du Midi, arbalétriers génois, gascons.....

[2] Toutefois avant le XVe siècle, on ne trouve pas de mécanisme pour tendre la corde; l'homme maintenait, avec le pied passé dans l'étrier de tête, l'arbalète renversée; tirait la corde avec un crochet double ou simple, jusqu'à ce qu'elle fût amenée en arrière de la noix; il portait ce crochet à la ceinture, comme plus tard le pied-de-biche.

balète, c'était en des points différents de l'arbrier que le mécanisme prenait son appui fixe[1].

A partir du xv^e^ siècle, on emploie des mécanismes qui se rapportent à trois types principaux qui donnent leur nom à l'arbalète correspondante.

Arbalète à pied-de-biche. — C'est la moins puissante des trois arbalètes de guerre, et la moins lourde, bien que son arbrier soit généralement plus long; c'était surtout l'arme des arbalétriers à cheval; elle n'était donc pas généralement munie en tête d'étrier pour y engager le pied, mais seulement d'un anneau qui servait à l'accrocher à l'arçon de la selle ou à la porter en bandoulière.

Le Musée possède quatre types de pied-de-biche qui sont décrits en détail sous les numéros : L. 4, L. 5 à L. 13, L. 14 et L. 15. Du deuxième type seul, le Musée présente neuf exemplaires; ceux des trois autres types sont uniques. Mais ce n'est pas par ces nombres qu'on peut apprécier l'usage plus ou moins fréquent de ces divers types de mécanismes, car au type 3 qui est unique au Musée, répondent quatre arbalètes, tandis que le nombre des arbalètes armées indifféremment par les types 2 et 1 est de vingt-cinq. Les tourillons, points d'appui de ces deux pieds-de-biche sur l'arbrier sont uniformément à 0 m. 06 ou 0 m. 08 en arrière de la noix. Quant au quatrième mécanisme *en bois*, il pouvait armer in-

[1] Chez les anciens, l'arbalète n'existait pas comme arme de main, c'était une puissante machine de guerre, fixe, qui sous le nom de catapulte, lançait des pierres ou des flèches de grandes dimensions; l'arbalète à moufle ou à tour du moyen âge est un perfectionnement de la catapulte à simple treuil des anciens.

différemment toutes les arbalètes. Enfin la distance des tourillons de l'arbrier à la noix est dans les deux arbalètes L. 25 et L. 24, triple ou quadruple de celle qui répond aux types 1 et 2; il existait donc au moins un autre modèle de pied-de-biche qui n'est pas représenté au Musée.

Arbalète à tour. — Le mécanisme qui sert à tendre la corde est un tour ou une moufle composée de deux parties indépendantes reliées seulement par la corde.

L'arbalète étant renversée et l'homme ayant engagé son pied dans l'étrier, on voit à la partie supérieure du tour une boîte de fer avec fond, munie latéralement de deux poulies maintenues par trois branches, la branche inférieure servant en même temps d'arrêt à la corde, et se soudant à une traverse de fer soudée encore aux côtés de la boîte. Deux bielles maintiennent un treuil à deux manivelles contrariées. Quelquefois une seconde traverse maintient l'écart des bielles.

La partie inférieure du tour comprend deux paires de poulies de diamètres inégaux. Les poulies inférieures sont maintenues par des brides permettant le passage des cordes et donnant le double crochet à entretoise; c'est avec ces crochets qu'on saisit la corde de l'arc.

Pour les arbalètes de moindre force, un crochet est fixé, soit à la boîte, soit à l'entretoise; il servait à suspendre le système à la ceinture. Les moufles des arbalètes de siège n'ont pas ce crochet, ce qui indiquerait que le tour restait monté sur l'arbalète reposant sur chevalet ou sur un mur. L'arbalète à tour

n'a pas non plus le crochet qui servait à porter l'arbalète à pied-de-biche; elle se portait à l'épaule.

Arbalète à cric. — La corde de l'arc est amenée à la noix par la crémaillère d'un cric exactement du modèle de la machine employée pour soulever les fardeaux. Le mécanisme comporte une manivelle de o m. 25 en moyenne, dont l'axe porte un pignon de o m. 015 à quatre dents, qui conduit une roue plate de o m. 08 en moyenne à trente ou quarante dents, dont le pignon de o m. 03, à trois dents, fait monter la crémaillère. Celle-ci est terminée par deux crochets qui saisissent la corde de l'arc, l'arbalète étant renversée la tête sur le sol. L'appui fixe du cric est donné par deux tourillons placés à o m. 15 ou o m. 20 en arrière de la noix et qu'on coiffe avec une couronne de chanvre passée dans une chape de la boîte, du côté de la crémaillère. La boîte, du côté opposé, est presque toujours couverte par un disque plein protégeant le mécanisme contre la pluie, la poussière, et souvent richement décoré, gravé et doré, du côté opposé au double crochet de ceinture. Quant à l'arbalète, elle était portée à l'épaule comme l'arbalète à tour. Les arbalètes à cric ont été employées en guerre depuis le commencement du XVI^e^ siècle jusqu'au commencement du XVII^e^, et à la chasse jusqu'au milieu de la deuxième moitié du XVII^e^ siècle.

Le Musée possède vingt-trois crics, tous du modèle qu'on vient de décrire; quelques-uns appartenaient aux arbalètes de la collection dont elles répètent exactement le décor.

Arbalètes à jalet et arbalètes à baguette. — Outre les

trois arbalètes à pied-de-biche, à tour et à cric employées du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, aussi bien à la chasse qu'en guerre, on se servait exclusivement pour la chasse aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles de l'arbalète à jalet et de l'arbalète à baguette.

L'arbalète à jalet lançait une pierre ronde ou bille par la détente d'une corde à deux brins. Ceux-ci sont écartés de 0 m. 08 à 0 m. 10 des bouts de l'arc par une petite traverse de bois qui les maintient parallèles jusqu'au milieu de leur longueur. Près de ce point, des brins de corde à boyau, allant d'une corde à l'autre, donnent en avant le logement de la balle, et en arrière, la demi-boucle à laquelle s'accroche le bec de la noix. (Voir L. 114 et suivantes.) Le mécanisme de tension de la corde est généralement une variante du pied-de-biche.

Arbalète à baguette. — Le projectile est une balle de fusil lancée par détente de la corde de l'arc. L'arbrier présente un demi-canal pour la balle; une pièce parallèle fixée au-dessus donne le demi-canal supérieur en ménageant entre les deux demi-canaux une ouverture longitudinale pour la course de la corde qui est amenée jusqu'au bec de la noix par l'effort d'une baguette à béquille. Plus tard le canal a été donné par un canon de fusil refendu.

Il existe des variantes des arbalètes à jalet et à baguette dont on vient de donner la description la plus générale. Le Musée présente plusieurs spécimens de ces arbalètes de chasse diverses.

L

ARMES DE JET.

Les armes de jet européennes sont réparties dans toutes les salles.

L. 1. Arc de baliste du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle. D'une grande puissance; construit entièrement en nerfs. Pièce rare, parfaitement conservée; elle pourrait encore être mise en service. La longueur de l'arc est de 1 m. 90. Il était probablement employé pour lancer des matières incendiaires.

L. 2. Deux flèches de baliste du XIV^e^ ou XV^e^ siècle. Pointe taillée à quatre pans, barbelée, portant deux ailettes en fer. Le corps de la flèche est garni de quatre anneaux et d'une rondelle en fer pour y fixer le feu grégeois. Longueur 1 m. 02.

L. 3. Arc de baliste de 2 mètres de longueur, de même époque. Pièce très intéressante et d'une grande puissance. Le milieu de l'arc est fait de deux bras en bois dur et fibreux, probablement de palmier. L'assemblage est donné par une sorte de queue d'aronde taillée en scie. Le tout est nervé et revêtu de tiges de corne très résistantes. Aux deux extrémités des renflements, on remarque des traces de feu sur l'arc, probablement destiné à lancer le feu grégeois. Provient du château de Damas.

Don de M. Ségur Dupeyron, alors consul général à Belgrade.

ARBALÈTES À PIED-DE-BICHE.

L. 4. Premier type. Pied-de-biche du commencement du XV^e^ siècle. Un manche à poignée en béquille se bifurque en deux longues branches presque en demi-cercle. Près de la fourche, celles-ci portent en dehors deux crochets tournant autour de boutons rivés. On les accroche à la corde, en plaçant les deux branches sur les tourillons de l'arbrier. En ramenant le manche en arrière, on fait glisser les deux branches de haut en bas le long des tourillons. Les crochets sont ainsi ramenés en arrière jusqu'à ce que la corde soit saisie par la noix. L'arbalète est armée. Le manche porte un peu en avant de la fourche un crochet pour fixer l'instrument à la ceinture.

L. 5 à L. 13. Deuxième type. Neuf pieds-de-biche du type le plus fréquent au XV^e^ siècle. Leur mode d'action est exactement celui du précédent; ils ne diffèrent que par ce perfectionnement de détail : le manche est articulé sur un axe qui réunit les deux branches; l'instrument se replie en deux et est ainsi moins encombrant; le crochet de ceinture est au bout du manche. La rotation est d'ailleurs arrêtée dans l'autre sens par un butoir, de façon que, dès qu'on fait effort pour armer, manche et branches font un système invariable.

L. 14. Troisième type. Pied-de-biche d'une organisation différente : les crochets ne sont pas articulés directement aux branches du manche, mais à deux bielles. Les branches sont courtes et fortes sur leur champ; elles sont au bout reliées par un axe autour duquel tourne une lame plate à trois ou quatre ouvertures. On engage l'arbrier dans les branches; la lame accroche une de ses ouvertures à un ergot fixé au-dessous de l'arbrier. C'est cet ergot qui fournit le point d'appui que les tourillons donnent aux branches des deux premiers types.

L. 15. Quatrième type. Pied-de-biche en bois d'un type

tout particulier et dont le mode d'action est l'inverse de celui des pieds-de-biche habituels. Le crochet de fer saisit l'étrier de tête. La jambe de bois, fourchue, a au bout des entailles dans lesquelles on engage la corde. En faisant effort sur le long manche, on pousse la corde vers l'arrière jusqu'à la noix. — Époque inconnue. Spécimen unique au Musée. Il devait y avoir encore des pieds-de-biche d'autres modèles comme l'indique dans deux arbalètes la position bien plus en arrière des tourillons. (Voir L. **24**, L. **25**.)

L. **16**. Grande arbalète à pied-de-biche, du XV^e^ siècle, pour soldat. L'arme est de grandes dimensions; elle pouvait être armée grâce à la force du pied-de-biche qui lui est ajusté. L'agrafe de ce pied est en forme de cœur. Toutes les ferrures sont noircies.

L. **17**. Arbalète à pied-de-biche, du XV^e^ siècle, à petit étrier en fer. L'arbrier est incrusté de plaques d'ivoire et de cuivre, celles-ci découpées en rosaces. Crosse garnie de cuivre. Les marques de fabrique dans toutes ces arbalètes sont dans l'intérieur de l'arc; ici, ce sont des P gothiques (qui ressemblent à la lettre Q moderne) sous un O dans un écu.

L. **18**. Deux arbalètes à pied-de-biche, du même modèle que la précédente; les incrustations d'ivoire et de cuivre sont plus nombreuses et plus fines. Même marque de fabrique qu'à l'arme précédente; mais elles sont très détériorées; on ne peut les reconnaître que parce qu'elles se retrouvent bien nettes sur la seconde arbalète qui est brisée aux tourillons.

L. **19**. Arbalète du même modèle que les précédentes, ne diffère que par la disposition des plaques d'ivoire et de cuivre. L'étrier est en cuivre. Comme marque, dans l'intérieur de l'arc, la lettre R dans un écu.

L. **20**. Arbalète du même modèle que la précédente. Les

plaques de cuivre incrustées sur les champs de l'arbrier sont découpées en roses et en étoiles.

L. **21.** Arbalète à pied-de-biche, de la fin du XVI^e^ siècle, et qui paraît allemande. L'arc en acier assez court est très fort et à nervure à l'intérieur. Il est, à l'extérieur, gravé de rinceaux, chimères, satyres, qui donnent bien la date. Petit étrier triangulaire en cuivre. Sur l'arbrier il subsiste quatre plaques d'ivoire du temps, gravées de figures, termes, cigognes; sept ou huit autres plaques rapportées sont blanches. Sous l'arc, comme marque, des I dans une sorte d'étoile.

L. **22.** Arbalète à pied-de-biche de dimensions un peu plus fortes; seconde moitié du XVI^e^ siècle. L'étrier est un grand trapèze à base concave. Les doubles brides qui fixent l'arc sur l'arbrier sont fortes. Le décor consiste en fines incrustations d'ivoire donnant des entrelacs, des rinceaux à fleurs de couleurs. La grande détente est en torsade à sa naissance; elle agit sur une petite détente à ressort. Comme marque un P moderne dans un écu. L'arbrier porte l'ergot et les tourillons; donc l'arbalète était disposée pour les deux systèmes de pied-de-biche 2 et 3.

L. **23.** Arbalète à pied-de-biche de dimensions encore un peu plus fortes que celles de la précédente. Le décor est du même type, on y distingue trois fleurs de lis. L'étrier est très large et ciselé en balustres. L'arbrier a conservé le ressort qui appuyait le trait sur la noix. Les tourillons ont été remplacés par une broche à tête de vis d'un côté et rivée de l'autre. L'arme a peut-être été aussi armée avec un tour comme le permettait la force de son arbrier, elle a d'ailleurs un crochet de ceinture que n'ont pas les arbalètes à tour plus lourdes.

L. **24.** Arbalète à pied-de-biche, exactement de la forme de la précédente mais très simple. Comme celle-ci, elle n'a plus ses tourillons. A 0 m. 40 de la noix, on voit d'autres tourillons, sans doute montés après coup, et qui ne pouvaient répondre qu'à un modèle de pied-de-biche que nous ne connaissons pas; d'ailleurs l'ergot placé sous l'arbrier permettait également l'em-

ploi du pied-de-biche du troisième type. Comme marque dans un cœur, trois besants posés 2 et 1.

L. **25.** Arbalète à pied-de-biche. Grand étrier. L'arc était tout damasquiné d'or en rinceaux dont on voit à peine des traces. L'arbrier est incrusté d'ivoire. Détente à petite béquille de sûreté. Crochet de ceinture.

L. **26.** Petite arbalète à pied-de-biche, de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, évidemment arme de chasse. Très petit étrier finement découpé. L'arbrier est incrusté de plaques d'ivoire et de nacre donnant des dessins d'ornement et en outre des fils de cuivre faisant entrelacs. Marque de fabrique usée, illisible.

L. **27.** Arbalète à pied-de-biche qui n'a plus ses tourillons dont on voit les logements vides derrière la noix. Très petit étrier. L'arc est court et extrêmement large et tout uni. L'arbrier est incrusté d'ivoire autrefois doré. On y voit trois fois, sur chaque face latérale, *aplanos*, et sur la face supérieure, des mots illisibles.

Aplanos, sans écart, était une devise des Montmorency.

L. **28.** Arbalète à pied-de-biche dont l'étrier est en simple anneau; quelques incrustations de fer à la crosse. Sur le champ de l'arc, comme marque, des étoiles.

L. **29.** Arbalète à pied-de-biche qui a perdu son étrier; est identique à la précédente, sans aucun décor. Porte sur la détente *Vendezubette;* sur la branche de l'arc, un oiseau (alérion?) dans un écu et sur la branche : 34 — $\overline{ON}$.

L. **30.** Arbalète à pied-de-biche, du même modèle, sans décor aucun; l'arbrier est un peu allégi, n'a pas non plus d'étrier. Sur le champ de l'arc on lit : *PARA-ARGENDA*, et 32 — $\overline{ON}$.

L. **31.** Arbalète à pied-de-biche, allemande, de la fin du XVI^e^ siècle, arme de chasse. Arbrier en bois grossièrement incrusté d'ivoire et d'ébène; sa force a permis de supprimer les

brides de noix; mais l'arc est maintenu par deux forts liens en corde. Noix en fer, à plaque de recouvrement. Dans l'épaisseur de l'arbrier une tige relie la détente d'armé à la noix qui est dégagée par une petite détente. La crosse est à joue développée dans le type allemand; elle est incrustée d'une étoile ivoire et ébène.

L. **32.** Arbalète à pied-de-biche, de la même époque et de même forme, mais de décors très simples. Le canal du trait n'est pas plaqué d'ivoire comme dans toutes les arbalètes. Le mécanisme, noix et détente, est identique au précédent. En outre un long pontet à queue protège les détentes. Les liens en corde qui fixent l'arc ont conservé leurs filoches de soie verte.

L. **33.** Arbalète à pied-de-biche également allemande et pour la chasse, du milieu du XVII^e^ siècle. L'arbrier est en pommier incrusté de grandes plaques d'ébène avec marqueteries d'ivoire. Comme décors, des fleurs, des rinceaux, des amours, des termes. Sur la crosse un écu sous lambrequins et accosté de Mercure et de Vénus. Tout ce décor est riche mais de mauvaise exécution. Même système de détentes et de pontet. On voit la trace des tourillons qui ont été arasés.

L. **34.** Arbalète à pied-de-biche, de la même époque et organisée de même, mais de dimensions bien moindres. Les tourillons ont été également arasés. Le décor en incrustations d'ivoire et d'ébène est bien plus simple. Tout le mécanisme est identique aux précédents. En outre, une hausse à curseur est vissée au bois; de même un ressort qui maintenait le trait, ce ressort est brisé. L'arc est maintenu par des cordes à filoches de soie verte; elles se retrouvent sur une tresse qui suit le dos de l'arc.

L. **35.** Grande arbalète à pied-de-biche, à grand étrier. Arbrier en bois de poirier incrusté d'ivoire, donnant des rinceaux à fleurs. La noix est en pommier. La détente est protégée par un pontet à longue branche droite et coudée. Sous la noix, l'arbrier est découpé en réservant un fort exhausse-

ment permettant de tirer sur appui. L'arc porte en dehors la date *1731* et à l'intérieur *Xonnot.*

L. **36.** Arbalète à pied-de-biche, de la fin du XVII^e^ siècle. Arc et fût très simples. Hausse circulaire en acier, fermée par une petite pièce percée d'une ouverture mobile et à charnière. Ressort d'acier pour fixer le trait. Double détente et sous-garde. A conservé les floches vertes à la ligature de l'arc.

L. **37.** Arbalète à pied-de-biche, de la fin du XVII^e^ siècle. Arc puissant, assujetti par des liens en corde peinte et dorée, et garnis de pompons en laine rouge. Noix en fer, à plaque, hausse à coulisse, ressort en corne pour appuyer le trait. Double détente et pontet en fer. Arbrier en acajou incrusté d'ivoire gravé. Joue de crosse légèrement sculptée. Plaque de couche en corne.

L. **38.** Arbalète de chasse du milieu du XVI^e^ siècle, qui devait être armée par un pied-de-biche. La troisième broche qui maintient les plaques de renfort devait donner des tourillons qui ont été arasés. L'arbrier est trop faible pour l'action du tour; il a un crochet de ceinture; est richement incrusté d'ivoire, teint en vert pour donner des rinceaux, et blanc pour donner des fleurs. Très longue détente. Sur le fût un chasseur vise avec son arbalète des oiseaux. Le trait est largement épanoui en tête : c'est le matras. (Voir L. 175.)

L. **39.** Arbalète à pied-de-biche, française, de chasse, du XVIII^e^ siècle. L'arc est en bois doré. Le pontet et la crosse ont les formes usitées au XVIII^e^ siècle en France. Au-dessus de la détente, un fil de laiton replié fait hausse. Au-dessous de l'arbrier, et en avant de la noix, une large poignée pour la main gauche, revêtue, comme la poignée de crosse, de velours bleu réduit à sa trame.

L. **40.** Arbalète à pied-de-biche; porte sous l'arbrier l'ergot qui répond au pied-de-biche du troisième type. Étrier de grandes dimensions. Arc très développé et tout uni. Sur les champs, comme marque, une croix à bras renforcés (proba-

blement une marque vue sur des lames de Milan). Arbrier incrusté de plaques et de rinceaux en ivoire; on y remarque une grande fleur de lis et des cœurs percés de flèches. La détente est ciselée en serpents; elle porte en dedans une petite béquille de sûreté. Crochet de ceinture.

L. **41.** Arbalète à pied-de-biche de la première moitié du XVI^e^ siècle. Elle était armée par un pied-de-biche du troisième type comme en témoignent son ergot sous l'arbrier et son étrier large, mais pas assez haut pour y engager le pied comme dans l'étrier d'une arbalète à tour. Arc très fort, gravé sur les deux faces et les champs de figures et de sujets de chasse. Les fonds étaient dorés. Arbrier très simple, en poirier; la tête porte le crochet de ceinture.

L. **42.** Arbalète à pied-de-biche, armée par un pied-de-biche du troisième type. L'étrier était assez développé pour y engager le pied, mais l'arbrier était trop faible pour résister à l'action d'une moufle. Il a son ergot près de la détente qui porte en dedans une petite béquille de sûreté. Quelques incrustations d'ivoire. La tête porte le crochet de ceinture.

L. **43.** Arbalète à pied-de-biche du commencement du XVII^e^ siècle, armée par un pied-de-biche du troisième type comme en témoigne l'ergot placé en dessous de l'arbrier. Arc gravé à l'intérieur sur fond doré, de la devise en majuscules : *Si Deus pro nobis — quis contra nos.* Grand étrier et crochet de ceinture en tête. Arbrier simple en acajou.

L. **44.** Arbalète à pied-de-biche ou à tour comme le permettaient ses tourillons arasés, la crosse carrée de l'arbrier et son étrier en tête. Incrustations en ivoire, à fleurs, à rinceaux et à feuillages colorés en vert. Sur le côté de la crosse, deux figures de dragons, en ivoire. Deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

L. **45.** Arbalète à pied-de-biche incomplète. Arc simple, sans ornements. L'arbrier a été brisé un peu en arrière des tourillons. Le mécanisme, tout à l'intérieur sauf la noix, est très particulier. Une gâchette à l'avant maintient, par un cran à

l'arrière, une bride à pivot sur laquelle s'appuie le bras postérieur d'un arc à pivot dont le bras antérieur presse la queue de la détente. En poussant en avant la gâchette, la bride devient libre, de même l'arc, la détente et enfin la noix qui laisse échapper la corde de l'arc.

ARBALÈTES À TOUR.

L. **46.** Grande arbalète à tour, de siège, du xv[e] siècle. L'arbrier ne présente pas d'exhaussement sous la noix, mais en revanche la crosse est prolongée, à partir des 30 derniers centimètres, d'une fausse crosse haute de 0 m. 07 et longue de 0 m. 60, qui servait probablement d'appui pour l'épaule, tandis que la tête de l'arbalète reposait sur un chevalet ou sur un mur. L'étrier a deux fortes pointes. A la tête de l'arbrier une plaque de fer pour relever le trait. En arrière de la noix, une hausse fixe en fer et en tête une hausse mobile et coudée. A côté de l'arbalète est son tour très fort, mais seulement à deux paires de poulies.

L. **47.** Arc d'une grande arbalète à tour, de siège, de la force de la précédente.

L. **48.** Arbalète à tour du commencement du xvi[e] siècle. Grand étrier. Le bois est renforcé sous la noix. La crosse épaisse de champ est découpée suivant deux entailles longitudinales réservant le prisme carré garni de cuivre que doit coiffer la boîte du tour. Petite hausse en os. Ressort pour appuyer le trait. Pontet protégeant la détente. Sur le dessus et sur les joues de l'arbrier, des incrustations d'ivoire. Sur l'arc, des marques illisibles.

L. **49.** Arbalète à tour, organisée comme la précédente. Grand étrier. Sous la noix, l'arbrier est encore renforcé par un exhaussement carré, plat en dessous. Le décor consiste uniquement en deux petites plaques d'os ovales sur l'arbrier.

L. **50.** Arbalète à tour, exactement du modèle de la précédente, mais moins forte. Même hausse, mêmes détente, pontet..... le ressort d'appui manque. L'arbrier n'a qu'une entaille lui permettant d'entrer dans la boîte du tour.

L. **51.** Arbalète à tour, organisée comme L. 48. L'arbrier déjà renforcé sous la noix a reçu un exhaussement à base plate. La hausse est en fer, le ressort d'appui de trait est brisé. Une seule entaille à la queue de l'arbrier. Sur le champ de l'arbrier la marque 6 B.

L. **52.** Forte arbalète à tour, de siège. L'exhaussement sous la noix est considérable et plat. Longue détente ciselée en cordons, la queue courbée en dehors. Pas de pontet. Petite hausse en cuivre avec cran de mire. La queue de l'arbrier entre tout entière dans la boîte, elle est garnie de cuivre. Sur l'arc, pour marque, un cercle sous une croix. Le tour est monté sur l'arbalète.

L. **53.** Forte arbalète à tour, exactement du modèle de la précédente; ne diffère que par ces deux détails : l'exhaussement, au lieu d'être à base plate, est découpé en S; la ciselure de la détente est plus simple. Il n'y a pas d'incrustations d'ivoire. Petite hausse en os. Le tour est monté sur l'arbalète.

L. **54.** Forte arbalète de siège, du modèle de la précédente. La détente est beaucoup plus courte et plus forte. Point de hausse. Le bois de palissandre est décoré de plaques d'acier finement découpées, et incrusté de filets d'ivoire. Le tour est monté sur l'arbalète.

L. **55** à L. **65.** Onze tours du modèle décrit à la Notice, ils sont montés sur arbalètes ou libres. Les boîtes sont généralement découpées à jour, d'autres simplement décorées de filets. A trois des boîtes ne répond que l'entretoise inférieure, le crochet est alors fixé à la boîte même.

ARBALÈTES À CRIC.

L. **66.** Arbalète à cric, vers 1500. Entièrement couverte de plaques d'ivoire, gravées et sculptées en bas-relief. Les sujets, anciennement peints, sont tirés de la Bible et du Nouveau Testament. D'un côté : le sacrifice d'Abraham, Adam et Ève, Moïse et les serpents, le Christ en croix. De l'autre côté : le baptême du Christ, la Résurrection, l'Annonciation, la naissance d'Ève. Au dos, un autre Christ en croix. Arme des plus précieuses, flamande ou allemande.

L. **67.** Arbalète à cric, du milieu du XVI^e^ siècle. Arc en fer noirci avec sa garniture en pompons de laine verte. Hausse circulaire en cuivre. Ressort pour fixer le trait. Sur le dos de la crosse, une femme nue, en gravure.

L. **68.** Arbalète de chasse à cric, du XVI^e^ siècle. Arc entièrement gravé d'animaux entourés de rinceaux autrefois dorés; arbrier en pommier plaqué d'ivoire et d'ébène; ce dernier, gravé de rinceaux et de feuillages dorés. L'ivoire présente quelques figurines, des oiseaux et des fruits. Hausse circulaire à charnière, percée d'une petite ouverture. Ressort en corne, destiné à maintenir la flèche sur l'arbrier. Cric entièrement gravé, portant les mêmes dessins que l'arc.

L. **69.** Arbalète à cric, de chasse, du XVI^e^ siècle. Arc, détente et petit étrier en fer noirci, encore pourvus de leurs anciennes garnitures. Arbrier plaqué d'ébène et d'ivoire finement gravé. L'ornementation offre des rosaces, des fleurs et des feuillages. La plaque de couche porte en armoiries une targe surmontée d'un casque à grille, ayant pour cimier un bras armé d'une épée. Hausse à curseur en fer noirci. Ressort en corne pour appuyer le trait.

L. **70.** Arbalète à cric, allemande, du XVI^e^ siècle. Arc d'une

grande puissance ayant conservé sa garniture en pompons de laine verte. Incrustations de plaques en ivoire gravé. Chasses à courre. Hausse en cuivre.

L. **71.** Arbalète à cric, allemande, du milieu du XVI^e^ siècle. L'arc beaucoup trop faible n'est pas celui de l'arme. Arbrier revêtu en dessus et en dessous de grandes plaques d'ivoire; sur les côtés des scènes de chasse données par des incrustations d'ivoire. Ressort en os pour appuyer le trait. Double détente et tourniquet de sûreté.

L. **72.** Arbalète à cric, deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Arbrier plaqué et incrusté d'ivoire : chasses et rinceaux. Ressort en os pour appuyer le trait, et en tête de l'arbrier une plaquette de fer, à charnière, avec vis de rappel permettant de relever le trait.

L. **73.** Grande arbalète allemande, de siège, portant sur son cric la date 1594 (15. M. 94). L'arc, autrefois peint et doré, est d'une force extrême. La tige de détente en fer est revêtue de corde. Sur la plaque du cric se voient encore des caractères allemands presque effacés, et dans un écu un cerf au-dessus d'un cor de chasse, sous A. B. Sur le flanc de l'arbrier, une plaque d'ivoire gravé, présentant l'aigle de l'Empire.

L. **74.** Arbalète à cric, du commencement du XVII^e^ siècle ou de la seconde moitié du XVI^e^. Fût en ébène, richement orné de plaques d'ivoire gravées. Arc en acier d'une force remarquable. Sur la crosse, le numéro 13.

L. **75.** Arbalète à cric, de chasse, allemande, du commencement du XVII^e^ siècle. Arc en acier simple. Arbrier plaqué en dessus et en dessous d'ivoire avec gravures en rinceaux et sujets de chasse, et sur les joues, d'ébène incrustée d'arbres, chasseurs, gibiers en ivoire.

L. **76.** Arbalète à cric, allemande, du commencement du XVII^e^ siècle. Fût de bois de pommier rouge. Incrustations d'ivoire, très fines, représentant des sujets de chasse à l'ours, au

sanglier, entre autres un sanglier bourrant un chasseur. Hausse à curseur et à charnière. Ressort d'appui pour le trait.

L. **77.** Belle arbalète à cric, allemande, du commencement du XVII^e^ siècle. Fût en pommier rouge, richement incrusté d'ivoire gravé. On remarque sur ses côtés, et liées aux rinceaux à feuillages de l'ornement, des figures de cavaliers armés d'épieux, d'archers, de hallebardiers, etc. Hausse à charnière et à curseur mobile.

L. **78.** Arbalète à cric, allemande, de chasse. Commencement du XVII^e^ siècle. Hausse circulaire en acier, fermée par une pièce percée d'une petite ouverture ronde et mobile autour d'une charnière horizontale; elle peut se relever et donner ainsi deux lignes de mire. Au-dessus de la noix est placé le ressort d'acier destiné à presser le trait sur l'arbalète. Un mentonnet fait pièce de sûreté pour la détente. Arc extérieurement gravé, d'un travail allemand; à sa partie plate extérieure, des ornements du commencement du XVII^e^ siècle; à sa partie intérieure, dans des rinceaux, des chiens poursuivant un lièvre et un renard. L'arbrier, enrichi de plaques d'ivoire gravé, porte sur son dos la date 1629 et les lettres L. D. Au talon une gravure d'archer avec sa trousse.

L. **79.** Arbalète à cric portant la date 1629. L'arc d'une grande puissance est entièrement gravé de rinceaux à fleurs et à feuillages, en dessus et en dessous. Fût en bois d'ébène plaqué d'ivoire gravé et d'ornements représentant des sujets de chasse, pareillement en ivoire. A la crosse une gravure d'archer portant son arc et sa trousse. En arrière de la noix, un ressort destiné à maintenir le carreau. Au-dessus de la date, vers l'extrémité du fût, les lettres L. D. M. Double détente.

L. **80.** Arbalète à cric, allemande, de chasse, du commencement du XVII^e^ siècle. L'arbrier porte en dessous sa date 1629 et L. D. M. Arc gravé en dehors de dessins d'ornements, et en dedans, de dessins d'animaux : chiens, ours, lion, sanglier. Arbrier plaqué en dessus et en dessous d'or gravé; les côtés

plaqués d'ébène sont incrustés en ivoire de figures de chasse. Ressort en corne pour appuyer le trait. Hausse à curseur. Plaque de couche en acier, portant des armoiries compliquées. Grande détente gravée et dorée comme les tourillons.

L. **81.** Arbalète à cric du milieu du XVII^e^ siècle. L'arc entièrement gravé et doré et d'une exécution très fine est orné de trophées et d'entrelacs du milieu du XVII^e^ siècle. Sur l'arbrier plaqué d'ivoire gravé, au dos, des figures de femmes sous lesquelles on lit : *Spes et patientia.* La tige de la détente, gravée et dorée, porte encore sa garniture de velours rouge et de cordons de soie jaune. Un mentonnet, finement gravé et doré comme la détente et les champs de l'arc, fait pièce de sûreté.

L. **82.** Arbalète à cric de même organisation que les précédentes et dont l'arbrier est complètement plaqué d'ivoire sur les quatre faces, avec incrustations de bois, probablement de palissandre.

L. **83** à L. **87.** Cinq arbalètes à cric organisées comme les précédentes, très simples et plaquées d'os ou d'ivoire sur le dessus et le dos de l'arbrier.

L. **88.** Arbalète à cric de même organisation, dont l'arbrier est plaqué dessus et dessous de bois pâle. La tige de détente porte encore sa garniture et ses floches.

L. **89.** Arbalète à cric organisée comme les précédentes et dont l'arc est en nerfs de bœuf d'une grande épaisseur et revêtu de plusieurs épaisseurs de papier imprimé en rinceaux, décors de la fin du XVI^e^ siècle. Le dessus de l'arbrier est entièrement plaqué d'os; les trois autres faces, par parties.

L. **90.** Arbalète à cric et à arc en fer, organisée comme toutes les précédentes. L'arc est à l'intérieur gravé de six croix à cinq branches pattées peintes et dorées. Les tourillons sont remplacés par des masses en os engagées dans l'arbrier et retaillées en crans d'arrêt pour la couronne du cric. Les quatre faces de l'arbrier sont par parties plaquées d'os.

L. **91**. Petite arbalète de chasse à cric, allemande. Arc simple et petit étrier. Arbrier plaqué d'ébène et d'ivoire gravé en rinceaux et feuillages. Sur la crosse, trois figures de femmes, de style allemand; l'une, la Justice, tient une balance et une épée, et les deux autres, une flèche et un cœur enflammé. Ressort en corne pour assujettir le trait. Long pontet droit et coudé. Tourniquet de sûreté pour la détente.

L. **92** à L. **94** [1]. Trois crics de travail saxon. Sur le disque plein sont gravés, sur fond sablé, des sujets de chasse. Le champ de la boîte et la tige de crémaillère des deux premiers crics sont gravés de rinceaux. Au troisième cric, c'est la crémaillère seule qui est gravée.

L. **95**. Cric du même modèle que les précédents, mais dont le décor est plus complet; disque, champ de la boîte, manivelle et tige de crémaillère sont également gravés.

L. **96**. Cric du type des précédents. Le disque est gravé, sur fond sablé, d'oiseaux, entre autres un hibou. Le tout est doré. Le champ et les crochets sont gravés de rinceaux. A la tête de crémaillère est écrit 1540; dans un écu un oiseau.

L. **97**. Cric dont la crémaillère est gravée de sujets de chasse qui se retrouvent sur le disque. Sur la manivelle en forme d'S, des rinceaux gravés. Disque et manivelle dorés.

L. **98**. Boîte de cric ouverte. La grande roue est à trois rayons en fer; au lieu de disque, une simple bride plaquée de cuivre.

L. **99**. Le disque supérieur de la boîte est découpé et gravé, ménageant des fleurs, des rinceaux, feuillages... il est doré. Les champs de la boîte sont gravés de rinceaux dans le style saxon.

[1] Sur les vingt-trois crics du Musée, douze méritent une description. Le cric de l'arbalète L. 68 a déjà été décrit avec l'arme.

L. **100.** Le disque supérieur de la boîte est en cuivre découpé et gravé. Dans des portiques sont encadrées des figures en pied avec leur nom : *Jupiter, Saturn, Luna, Mercuri, Venus, Sol, Mars.* Sur la tige de la crémaillère on lit : 1671.

L. **101.** Cric d'une forme assez particulière. La boîte très épaisse est complètement enveloppée; tout son pourtour est gravé au poinçon. Travail assez grossier.

L. **102.** Cric du même type, boîte très épaisse et de très petit diamètre. Le dessus de la boîte lui est brasé et renforcé d'une bride. Aucun décor sur aucune des parties, si ce n'est une figure à barbe ciselée, à la tête de la crémaillère prolongée.

L. **103** à L. **113.** Onze crics du même modèle le plus ordinaire, et sans décor méritant une description.

ARBALÈTES À JALET ET DIVERSES.

L. **114.** Arbalète à jalet, italienne, du milieu du XVI^e^ siècle. D'une exécution remarquable. Garnitures en acier noirci et damasquiné en or, du travail le plus fin. Sur le manche, une chimère ailée, en ronde bosse; masques et mascarons. La détente extrêmement légère est d'une ciselure élégante de la plus précieuse exécution.

L. **115.** Arbalète de Catherine de Médicis. Fût en bois de palissandre, entièrement sculpté, d'une exécution remarquable, présentant des dauphins, des fleurs de lis et des mascarons entourés d'ornements. Garnitures en acier ciselé, damasquiné sur fond noir, du plus beau travail.

L. **116.** Fût d'arbalète à jalet, de la fin du XVI^e^ siècle. Portant ses garnitures en acier, et un chérubin sculpté sur la poignée. Le fût en acajou est finement sculpté.

L. **117.** Deux arbalètes à jalet dont le fût est du même

modèle que le précédent. Le bois est également en acajou, mais très foncé et d'ailleurs simple et sans sculpture. Au bout de la crosse, un large bouton en ivoire tourné.

L. **118.** Arbalète à jalet, complète, avec sa double corde. Bois en pommier finement sculpté, et dans le style de l'arbalète de Catherine de Médicis. A hauteur des cordes, un personnage qui peut être un piqueur ou valet de chasse; au-dessus de la détente un lézard, et à la poignée un dauphin. Hausse en acier très finement ciselée. Sur la noix une figure de faune. La crosse est terminée par un disque en corne.

L. **119.** Arbalète à jalet, complète. La forme d'ensemble est celle de la précédente, mais elle n'est pas décorée de sculptures. Bouton de crosse en poirier comme tout le bois. Au milieu de l'arc est gravé G. A. G.

L. **120** à L. **122.** Trois arbalètes à jalet d'un modèle assez lourd et très simple. Comme unique décor des fleurs de lis légèrement sculptées sur toutes les faces.

L. **123.** Arbalète du modèle des trois qui précèdent. Toutes les faces sont bordées de petits coups de gouge, et dans l'intérieur des sortes de cœurs. Entre les deux tiges qui dirigent le trait, en tête, on lit : *Peter Lienhart Munchen.*

L. **124.** Arbalète de chasse allemande vers 1600; organisée comme les précédentes. Le fût en acier porte quelques ciselures; la poignée du pied-de-biche donne une tête de lion. Crosse incrustée d'ivoire et d'ébène. Un médaillon représente un buste de femme en costume de 1600 environ. Comme marque une rose sous P. S.

L. **125.** Arbalète à jalet, de dame ou d'adolescent, du commencement du XVII^e^ siècle. Sur la grande branche on voit *M O R... S*, et comme marque de fabrique un écureuil tenant un fruit. L'arc est faible, de petites dimensions. La crosse est de la forme française du XVII^e^ siècle. Elle est incrustée de rinceaux en cuivre, à feuillages, et de nacre, des oiseaux et un Amour fai-

sant chauffer des cœurs dans un réchaud. La plaque de couche est garnie d'un coussin de maroquin.

L. **126.** Arbalète à jalet organisée comme les précédentes et également pour dame ou enfant. Elle est du milieu du XVII^e^ siècle, comme l'indique la crosse de forme moderne.

L. **127.** Arbalète à jalet, française portant sa date et : *Aubert à Paris, 1738.* Le canal du projectile est en gouttière légèrement relevée vers le bout. Toute l'arme gravée finement est ornée de figures d'animaux en chasse et de trophées, ainsi que la plaque de couche. Quelques décors étaient dorés.

L. **128.** Arbalète allemande, à jalet, du XVII^e^ siècle. Arbrier droit, portant sur pivot une sorte de pied-de-biche articulé, enrichi de gravures, de rosaces et d'ornements finement ciselés. L'arbrier entre dans une crosse en bois, de forme prismatique, incrustée d'ivoire et de nacre. La hausse est repercée. Le pied-de-biche porte comme marque de fabrique : un oiseau sous H. S. B. C'est la marque de l'arbalète qui suit et est saxonne.

L. **129.** Arbalète à jalet, de la fin du XVII^e^ siècle. L'arbrier, en acier, est uni et porte une marque de fabrique. Sur la crosse, des plaques d'ivoire gravées. Sur la joue gauche, on voit les armes de Pologne et sur le tout du tout, celles de l'électeur de Saxe. Ces dernières sont répétées sur l'autre joue. Ce sont les armes d'Auguste II. L'organisation de l'arbalète est exactement celle de la précédente. Même marque de fabrique qui est saxonne.

L. **130.** Arbalète à jalet organisée comme la précédente, mais de modèle plus simple. La crosse est double de longueur. Même marque de fabrique saxonne.

L. **131.** Arbalète à jalet du même modèle. Crosse un peu moins longue et bordée de filets d'ivoire incrustés. Sur la joue de la crosse un ovale en os moderne remplace un écu qui était probablement armorié. Marque de fabrique mal frappée.

L. **132.** Arbalète à jalet d'un système particulier. L'arc au lieu d'être horizontal est vertical et présente une ouverture circulaire pour le passage du trait. Une des traverses de cordes qui relient les deux brins de la double corde s'engage dans la noix, c'est elle qui chasse le trait. Fût taillé en courte crosse réservée sur la face supérieure de l'arbrier, au lieu qu'elle le soit comme d'habitude sous la face inférieure. Légères incrustations de filets d'ivoire.

L. **133.** Petite arbalète de main vénitienne (?) en acier et d'un mécanisme tout particulier. Un petit chariot se meut entre deux glissières, entraîné par une vis de rappel commandée par une manivelle à poignée en os. Entre les flasques du chariot sont montées deux noix, celle d'arrière maintient par son bec le cran de la noix de l'avant qui reçoit la corde. Une détente plate maintient la noix d'arrière et par suite la corde de l'arc.

L. **134.** Grande arbalète danoise du XVIII^e^ siècle. La noix, mobile sur un chariot en cuivre, va prendre, au moyen d'un long levier terminé par un bouton plat entrant dans l'arbrier, la corde de l'arc. Ce levier rabattu sur l'arbrier, ramène la noix en arrière à sa place, en tendant la corde. La gâchette est en dessus, tout près de la noix qui est dégagée par pression sur le bouton de la gâchette. Entre l'arc et la noix un exhaussement considérable.

Don de M. de la Roquette, consul de France en Norvège.

L. **135.** Arbalète à baguette, hanovrienne, de la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle. L'arbrier reçoit la corde de l'arc dans une coulisse; cette corde vient s'engager dans le cran de la noix au moyen d'une baguette à poignée qui la repousse avec force. Double détente avec grand pontet. L'arbrier est entièrement incrusté de plaques d'acier, donnant des figures et des animaux grossièrement dessinés. Sur la patte de l'écusson de crosse, on lit : *Jan Sandir Hannover.*

L. **136.** Grosse arbalète à baguette, également hanovrienne, portant sa date 1669. Le canal est double, pour lancer deux

traits à la fois. Fût très lourd incrusté de plaques d'os où sont gravés des cygnes, des maisons... d'un dessin barbare. Sur la plaque de couche : *Jan Sandir Hannover*, et sur le fût en tête : *Jacob Grunenberg, A° 1669*.

L. **137.** Lourde arbalète à baguette des mêmes modèles, date et origine. Incrustations d'os grossièrement gravées de dessins d'ornement, maisons... Plus de la moitié de ces plaques sont modernes et restées blanches.

L. **138.** Arbalète à baguette du milieu du XVIII[e] siècle, même type que les précédentes. Elle est enrichie d'incrustations d'ivoire représentant des chasses au sanglier et à l'oiseau, des dessins d'ornement dans le style rocaille. A la plaque de couche, I. G. H. sous le chiffre 6. L'arc doré et gravé porte encore ses floches de soie. Le long de chaque côté du fût, deux lames de cuivre dont on ne comprend pas l'usage.

L. **139.** Grande arbalète incomplète, du commencement du XVIII[e] siècle comme l'indique la forme de sa crosse. Un chariot analogue à celui que portent en tête les pieds-de-biche des arbalètes à jalet, devait se mouvoir sur l'arbrier et y être maintenu par un collier épousant la forme de l'arbrier. A l'avant du chariot était la noix. Une chaîne ramenait le chariot en arrière à l'aide d'une chaînette s'enroulant sur un treuil dont l'arbre carré existe seul. Il devait être mû par une manivelle. Double détente.

L. **140.** Arbalète montée sur un fusil à pierre de la fin du XVIII[e] siècle. L'arc est fixé par une frette carrée au tiers inférieur du canon. Le crochet de la corde est à hauteur du chien. L'arme est complète. Double détente.

L. **141.** Arbalète moderne, se tendant à la main, à détente ordinaire. Canon de fusil fendu pour le passage de la corde.

ACCESSOIRES D'ARMES DE JET.

L. **142.** Deux fers de carreau d'arbalète, pointe en pyramide triangulaire, douille conique. — Origine inconnue.

L. **143.** Deux fragments semblables, mais brisés à la base de la pointe. — Origine inconnue.

L. **144.** Fer de carreau dont la pointe n'est pas dégagée de la douille par un étranglement. — Trouvé à Chalcis en Eubée.

L. **145** à L. **156.** Douze carreaux d'arbalète, dits *traits communs*. C'est le type du trait de guerre au xv^e^ siècle. Un seul n'a pas de fer.

L. **157.** Fer de carreau d'arbalète du xv^e^ siècle, trouvé près du château de Montignac (Dordogne).

Donné au Musée par M. Evœns.

L. **158.** Sous le même numéro, deux traits d'arbalète de guerre, à pointe triangulaire et barbelée.

L. **159.** Fer de carreau d'arbalète. Pointe triangulaire, douille creuse tronconique. — Provenant du champ de bataille d'Azincourt.

L. **160.** Longue flèche en fer qui devait être prise entre deux canaux de bois; elle se retourne en équerre à l'arrière. La pointe extrêmement petite est en triangle équilatéral aplati. — Trouvée près d'Abbeville (Somme).

L. **161.** Deux fers de flèche à douille tronconique. La pointe de l'une est quadrangulaire et assez longue; la pointe de l'autre est en petite pyramide triangulaire. — Même origine.

L. **162.** Deux fers de carreau d'arbalète; petite pointe en pyramide triangulaire, douille tronconique.

Don de M. Rey.

L. **163.** Deux fers de carreau d'arbalète. Pointe en pyramide quadrangulaire s'engageant par sa pointe d'arrière dans le bois.

L. **164.** Fer de flèche de o m. 15 de longueur, très fin. Douille incomplète. — Provenant de Châtel-Saint-Germain, près Metz.

L. **165** à L. **168.** Quatre viretons barbelés d'arbalète de guerre. Les pointes sont taillées à trois pans. Les ailettes en cuir ne sont pas planes, mais légèrement tordues en hélice pour donner au trait un mouvement de rotation qui semblait assurer plus de précision au tir.

L. **169** à L. **172.** Quatre viretons d'arbalète de guerre d'une seule pièce, pointe et douille. La pointe est en losange presque carré, et à peine plus large que la douille. Les ailettes sont également disposées en hélices très allongées.

L. **173.** Deux viretons d'arbalète de guerre dont la pointe pleine, renflée au milieu, à section en losange aplatie, est fixée par brasure à la douille. Les ailettes disposées en hélice.

L. **174.** Vireton d'arbalète, dont le fer et la douille sont d'une seule pièce plus étranglée après le fer proprement dit qu'aux deux viretons qui précèdent. Ailettes disposées en hélice.

L. **175.** Trait d'arbalète de chasse. La tête porte un filet carré, saillant à son milieu, afin d'assommer les animaux dont le sang eût pu souiller les fourrures ou le plumage. Incrustations en damier à la tête du trait, ivoire et ébène. Cette sorte de trait se nommait *matras*.

L. **176.** Trait d'arbalète de chasse, dont la tête est à saillies plates à quatre faces. Ce trait est une sorte de matras.

L. **177.** Carquois d'arbalétrier, de la fin du XIV^e^ siècle. De forme carrée, en bois recouvert de peau de truie. Sous le même numéro, huit carreaux ou traits d'arbalète, de formes différentes.

L. **178.** Carquois recouvert de velours vert, entièrement brodé d'or : fleurs de lis, carquois, arcs et un écu aux armes de France et de Bourgogne ancien, sur chaque face du carquois. Enfin au-dessus de l'écu, le soleil avec la devise *NEC PLURIBUS IMPAR.* Ce carquois a appartenu au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. — Provient de la Bibliothèque nationale.

L. **179.** Brassard d'archer, en ivoire, qui paraît du commencement du XVII^e^ siècle, comme l'indiqueraient à l'intérieur des caractères illisibles et le chiffre 1600 douteux. La gravure grossière peut représenter le triomphe d'Amphitrite. — Trouvé près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

L. **180.** Brassard d'archer en ivoire, percé de trous qui servaient à le fixer au bras de l'homme. Bordures à doubles filets, au milieu se lit : *Simon Vinchenen, 1607.*

Même donateur.

ARMES DE JET DE CONTRÉES DIVERSES.

(Salle orientale et de l'ethnographie.)

L. **181** à L. **201.** Vingt et un carquois du Sénégal. Le corps est en bois très mince recouvert de cuir ouvragé, et décoré de tresses de cuir. Le couvercle en jonc tressé.

L. **202.** Autre carquois du Sénégal, plus simple, le cuir n'est pas ouvragé.

L. **203.** Arc en bois garni d'une ferrure à son milieu, bouts en ivoire. — Côte occidentale d'Afrique.

L. **204.** Arbalète du Gabon, d'un mécanisme très ingénieux. Complètement en bois. Arbrier fendu en deux parties dans le plan de l'axe. La partie inférieure porte un tenon qui

traverse la partie supérieure. Sur celle-ci, un cran placé en face du tenon tient la corde tendue, quand les deux parties de l'arbrier sont écartées par le doigt interposé. Si on retire celui-ci, les deux parties viennent se rejoindre par élasticité, et le tenon pousse la corde, qui est ainsi dégagée de son cran, et le coup part, lançant la flèche souvent empoisonnée.

L. **205.** Flèche du Gabon, faite d'une côte de palmier.

L. **206.** Arc des Boschimans (Afrique du Sud). Fait d'une côte de bananier. La corde en peau.

L. **207.** Arc de l'Afrique centrale. Garni de peau de serpent et de bandes en fer roulé. Bout également en fer.

L. **208** à L. **211.** Quatre arcs provenant de l'Afrique centrale.

L. **212.** Deux carquois de l'Afrique centrale. En cuir, forme de fonte de pistolet. Avec lambrequins de cuir découpé, gravé et frangé.

L. **213.** Carquois en cuir, garni de quatre flèches empoisonnées. — Provenant de l'Afrique centrale.

L. **214** à L. **220.** Sept carquois de l'Afrique centrale de forme rigide et cylindrique comme ceux du Sénégal, mais beaucoup plus simples et sans décors.

L. **221.** Deux flèches de l'Afrique centrale. En bois, sans pennes; les fers sont longs et portent des barbes. Ils sont engagés dans le bois et serrés par du fil d'aloès.

L. **222.** Deux flèches de l'Afrique centrale, en bois, à pointe très effilée; l'une est carrée, l'autre ronde et barbelée. Même monture sur roseau.

L. **223.** Panneau portant cinquante flèches de diverses peuplades de l'Afrique. Tous les fers sont barbelés.

L. **224.** Panneau portant quarante-huit flèches de diverses

peuplades de l'Afrique. La plupart des fers sont barbelés. Sept pointes sont en ivoire.

L. **225.** Deux carquois d'archers turcs; l'un pour flèches, l'autre pour arc. Tout le fond est en fil d'argent. Les ornements en or fin, ciselé, sont décorés d'émaux verts et blancs; ils représentent des roses, des palmes, et sertissent des rubis et des émeraudes de médiocre valeur. — Bibliothèque nationale.

L. **226.** Carquois turc recouvert de velours vert richement orné de fleurs en or fin, repoussé et ciselé, enrichi de pierreries et de perles fines; garni de ses flèches. Fin du XVII^e^ siècle.

L. **227.** Deux carquois d'archers turcs : l'un pour arc, l'autre pour flèches. Garnis de velours rouge brodé de dessins en forme de croissants entourés de rinceaux et de feuillages.

L. **228.** Deux carquois d'archers turcs. En peau noircie, portant des ornements brodés en fil de cuivre rouge. L'un est pour arc, l'autre pour flèches.

L. **229.** Carquois persan, pour arc. Il est couvert d'ornements, en fleurs brodées ou appliquées d'étoffes de soie sertie de fil d'or et d'argent, sur fond noir. Les dessins sont du plus beau style persan.

L. **230.** Carquois pour arc, persan. En velours violet, orné de dessins finement brodés d'or, représentant des feuillages, des fleurons, et au centre, une rosace. Pièce d'une richesse de dessin et d'une harmonie de tons incomparables.

L. **231.** Carquois persan, pour arc. En peau grise décorée de fleurs et de feuillages brodés d'or, d'un goût remarquable.

L. **232.** Petit carquois persan, en cuir fauve, orné de broderies d'or, représentant des feuillages.

L. **233.** Deux carquois persans; l'un pour arc, l'autre pour flèches. Garnis de velours rouge. Comme ornementation, de

grandes fleurs en soie jaune soutachées et entourées de rinceaux et feuillages.

L. **234.** Grand carquois persan, en cuir fauve, bordé d'un galon blanc et rouge; est garni de sa bretelle de ceinturon.

L. **235.** Beau carquois persan cylindrique; en velours vert finement brodé d'or. Il porte son fermoir en argent.

L. **236.** Petit carquois persan recouvert en velours vert brodé d'or et d'argent. Ces broderies d'un dessin des plus élégants sont d'une exécution merveilleuse. Pièce des plus précieuses malgré sa petite dimension. Longueur 0 m. 27.

L. **237** à L. **247.** Onze arcs indiens ou persans. La partie du dedans est en corne; la partie extérieure, en bois recouvert d'un enduit peint et doré.

L. **248.** Flèches orientales: turques, persanes, tartares, indiennes, groupées par paquets ou réparties dans douze carquois.

L. **249.** Carquois indien en forme de cylindre aplati. Brodé d'or et de perles donnant des roses, des palmes sur un fond de paillettes d'or appliquées. Bretelle ou baudrier du même travail, avec de longs effilés entourés de fils d'argent et terminés par des petites poires. Pièce d'une richesse merveilleuse.

L. **250.** Carquois indien, recouvert de velours autrefois violet; portant sa garniture, et à son milieu, une ceinture brodée d'or.

L. **251.** Carquois indien pour arc, recouvert de velours bleu et décoré de rosaces, boutons en argent, repoussés et ciselés.

L. **252.** Carquois pour flèches, du même décor; la forme est un peu différente et les dimensions moindres.

L. **253.** Carquois mongol, cylindrique, recouvert de velours

noir et décoré de petits clous de cuivre dessinant des rinceaux, des fleurons...

L. **254.** Carquois mongol en cuir raide, presque cylindrique, garni de ses flèches.

L. **255.** Carquois tartare en cuir gaufré donnant des cannelures; long de o m. 70 et légèrement tronconique. Couvercle brodé d'argent.

L. **256.** Carquois du même genre mais recouvert de velours rouge. Le couvercle n'a pas de broderies.

L. **257.** Carquois de cavalier tartare en forme de fonte en cuir; a conservé quelques appliques de cuivre. Il lui est fixé un portefeuille de cuir vert, probablement pour flèches de moindres dimensions.

L. **258.** Carquois tartare, fond de velours rouge. Ornements découpés à jour, en argent doré, garni de dix-huit flèches empoisonnées.

L. **259.** Carquois tartare, couvert de broderies de soie et de pièces de soie découpées, serties de fil d'or et d'argent donnant des fleurs et des rinceaux du plus élégant dessin. Caractères orientaux au-dessous de l'ouverture de la pochette.

L. **260.** Carquois de chef tartare, en velours cramoisi, brodé d'or, et garni de ses flèches.

L. **261.** Carquois tartare, en cuir noir, portant des ornements en cuivre doré, repercés à jour et ornés de corail. Il est partagé en trois compartiments.

L. **262** à L. **268.** Sept arbalètes chinoises, à magasin. Le tiroir qui reçoit une dizaine de traits est vertical et fendu pour le passage de la corde; au-dessous de la fente est une petite masse carrée faisant détente. Le tiroir est mû par une bielle

qui l'applique sur l'arbrier. Ce mouvement en arrière arme l'arc; la masse faisant détente est alors repoussée par l'arbrier : elle dégage la corde, le coup part. En armant à nouveau, un second trait descend. Collection de soixante-deux traits. — Provenant de la campagne de Chine, 1860.

L. **269.** Arc chinois pour officier, peint en vert et en rouge, dans son carquois en cuir fauve; celui-ci est recouvert dans sa moitié inférieure de cuir blanc décoré d'appliques de cuir noir découpé. La pointe du carquois est décorée de bandes de cuir de diverses couleurs. — Même provenance.

L. **270** à L. **277.** Huit arcs chinois. La partie intérieure de l'arme est en corne; la partie extérieure en bois flexible recouvert de toile peinte. La poignée est revêtue de liège. Corde en soie maintenue aux extrémités par deux entailles et portée par deux tasseaux en os. — Même provenance.

L. **278.** Arc chinois, très fort. Entouré de ficelle peinte en noir; les bouts peints en rouge, et le milieu garni de cuir.

L. **279.** Arc chinois en bois peint en noir, avec feuillages et boutons de couleurs variées.

L. **280.** Carquois d'officier chinois; il est recouvert de galuchat vert, coupé en diagonales par des bandes de soie rouge bordées de cuir noir. Le tout est décoré d'appliques en bronze doré.

L. **281** à L. **293.** Treize arcs chinois et tartares en bois et en nerfs de plusieurs pièces collées ensemble.

L. **294.** Corde d'arc chinois, en chanvre enveloppé de papier d'or. Les deux bouts qui s'adaptent à l'arc sont renforcés par une enveloppe ou ligature en soie bleue.

Don de M. Philippe Sichel.

L. **295.** Deux flèches incendiaires chinoises, modernes; elles sont construites comme les lances incendiaires que les Chinois envoyaient avec un arc dès le début de l'invention de la poudre,

avant qu'on sût s'en servir dans des canons ou tubes pour lancer des projectiles [1].

L. **296.** Tableau de cinquante-six flèches chinoises de différentes forces et longueurs. Sept très courtes et fortes comme leurs fers sont des carreaux d'arbalète. Les quarante-neuf autres, longues de 0 m. 60 à 0 m. 80, sont généralement empennées; six d'entre elles ont des pointes en os; toutes les autres, des fers en forme de feuille de sauge, de cœur...

L. **297.** Collection de vingt-sept pointes de flèches chinoises de la fin du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^. En fer, de formes diverses, semblables cependant aux flèches modernes que possède déjà le Musée. — Trouvées avec d'autres armes chinoises à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie, sous la dynastie des Ming, vers 1400.

Offerte au Musée par M. Collin de Plancy, consul de France.

L. **298.** Arbalète de Moïs (Cochinchine). Fût mince, très allongé; arc en acajou de 1 m. 30 de long; et sept flèches empoisonnées, en bois de bambou, dont les pennes sont faites avec des copeaux.

L. **299** à L. **302.** Quatre arcs des îles de l'archipel de la mer de Chine, de près de 2 mètres de longueur. Deux ont leur corde en côte de palmier; un, en fil d'aloès câblé; le quatrième n'a pas de corde.

L. **303.** Carquois japonais; en bois laqué noir avec décors dorés. La forme est cylindrique, légèrement aplatie dans la partie répondant à une porte tournant sur cordon de soie.

L. **304.** Deux arcs japonais de grandes dimensions. En bois laqué, avec décors en cordons sculptés et peints.

L. **305.** Carquois japonais, en bambou laqué et peint en

[1] Voir la première page de la *Notice sur l'artillerie*, tome V.

noir. Ses extrémités portent quatre anneaux destinés à recevoir la bretelle de soie noire et blanche.

L. **306.** Anciens arcs en acier de provenance inconnue.

L. **307.** Arc tout en bois; large et aplati depuis la poignée sur une longueur de 0 m. 25, puis très fin vers les bouts. — Provenance inconnue.

L. **308.** Sarbacane et carquois de flèches empoisonnées, provenant de l'île de Bornéo. Ces flèches minces et légères sont faites d'un bois très dur, à pointe aiguë et sans fer. Elles portent à leur extrémité un tampon en moelle de sureau qui remplit l'intérieur de la sabarcane. Le poison, très actif, noircit la pointe; la blessure est considérée comme mortelle. La sarbacane est armée d'un fer de lance placé sur le côté comme une baïonnette. — Provenant de l'ambassade française de 1846.

L. **309.** Arc en bois de fer, des îles Salomon, de 2 m. 05.

L. **310.** Deux flèches des îles Salomon. Pointe en bois, barbelée. Longueur totale 1 m. 80.

L. **311.** Arc en bambou, du havre de Dorey. Portant quelques traces de sculpture. La corde et les quatre flèches également en bambou. Pointes barbelées.

L. **312.** Deux arcs des îles de l'Océanie de plus de 2 mètres de longueur; l'un a une corde en fil de chanvre.

L. **313.** Flèche de la Nouvelle-Guinée terminée par un tampon destiné à assommer les oiseaux sans détériorer leur plumage.

L. **314.** Pointe de flèche en bois, à pointe carrée et barbelée, dépourvue de son roseau.

L. **315** à L. **317.** Trois tableaux de soixante-dix flèches en roseau, dont la pointe est donnée par une tige de bois dur, enfoncée par sa pointe inférieure dans le roseau. La moitié au moins de ces pointes sont barbelées, quelques-unes ont des piquants très prononcés. En outre, quatre, non montées sur roseau, sont finement sculptées de rinceaux, oiseaux... — Toutes ces flèches proviennent vraisemblablement de l'archipel de la mer de Chine ou d'îles voisines; elles ont été rapportées par l'ambassade française de 1846.

L. **318.** Arc en bois, fourreau d'arc et carquois en peau de phoque, de l'Amérique septentrionale.

L. **319.** Arc en bois, fourreau d'arc et carquois de l'Amérique du Nord ornés de perles et de franges de cuir.

L. **320.** Grand arc de la Guyane. Portant sa corde.

L. **321** à L. **329.** Neuf arcs en bois, de l'intérieur de la Guyane, d'une longueur d'environ 2 mètres.

L. **330.** Carquois de la Guyane. En bois recouvert d'un enduit noir raboteux.

L. **331.** Carquois de la Guyane. En jonc recouvert d'un enduit noir.

L. **332.** Arc du Brésil, avec dix longues flèches, dont les pointes sont en bambou.

L. **333.** Carquois du Brésil. En feuilles de bananier, maintenues au moyen de ficelles. Au carquois est fixé un coco rempli de coton pour garnir les flèches.

L. **334.** Sarbacane du Brésil, en bois, entourée d'une liane. Deux flèches également en bois et garnies de coton. Longueur 2 m. 25.

L. **335.** Arc du Pérou, en bois de fer, avec deux longues

flèches à tige de roseau; l'une, à pointe barbelée, en bois; l'autre, en os, ayant la forme d'un harpon.

L. **336.** Six grandes flèches empoisonnées, garnies de leur étui en jonc tressé. — Provenant de la Colombie.

L. **337.** Dix flèches de diverses peuplades de l'Amérique du Sud. Pointes en os ou en bois montées sur roseau.

MARQUES OU POINÇONS

DE FABRIQUE OU DE CONTRÔLE

RELEVÉS

SUR LES ARMURES ET ARMES BLANCHES

DU MUSÉE.

Une liste de marques ou de poinçons de maîtres connus doit être établie suivant l'ordre alphabétique des noms de ces maîtres présentés eux-mêmes dans des listes dressées par nationalité. Mais lorsqu'on donne indifféremment toutes les marques d'une collection, marques ne répondant qu'exceptionnellement à des noms connus, et souvent même de nationalité incertaine, on ne peut les classer que par ancienneté comme les armes le sont elles-mêmes dans le Catalogue.

On ne s'est cependant pas astreint à cet ordre d'une façon absolue, parce qu'il y a intérêt à rapprocher les uns des autres, malgré les différences d'époques, les poinçons qui ont une ressemblance sensible; ils peuvent en effet avoir une origine commune, la forme s'étant légèrement modifiée avec le temps, ou bien ils peuvent être des copies imparfaites de poinçons empruntés à une autre nationalité. Dans la notice si intéressante qui précède l'historique des maîtres et des contrôleurs, M. Boeheim insiste sur ces deux circonstances : variantes du même poinçon avec le temps; falsifications possibles des marques des maîtres les plus réputés.

C'est pour faciliter cette comparaison des poinçons ayant entre eux de l'analogie et permettre de rechercher leur filiation directe ou indirecte, c'est aussi pour

grouper ensemble des pièces portant le même poinçon, ou appartenant à la même nationalité, qu'on n'a pas classé tous les poinçons dans le même ordre que les armes dans le Catalogue. Assurément ces inversions rendent moins facile la recherche des poinçons correspondants; mais on espère avoir remédié à cet inconvénient en donnant à la page 416 une table des armes poinçonnées, placées dans le même ordre que dans le Catalogue, avec les numéros de leur poinçon et de la planche.

L'exactitude rigoureuse des poinçons est donc de très grande importance; mais on ne pourrait en être assuré que si le graveur avait sous les yeux, pendant l'exécution de son travail, l'arme et non pas un dessin qui n'est pas une minute et a pu subir des altérations dans la mise au net. D'autre part, il est souvent bien difficile de bien voir une marque. Le poinçon peut n'avoir pas été frappé normalement à la pièce; l'usure l'a alors altéré inégalement, d'où des déformations sensibles. Si la marque a été donnée par l'application successive de deux ou trois poinçons, ceux-ci peuvent n'être pas toujours placés à même distance et bien parallèles, de telle sorte que si on prend la marque sur l'une ou l'autre face d'une lame, on obtient un dessin différent de celui qu'eût donné l'autre face. Il en est résulté parfois dans le texte du Catalogue des indications en contradiction avec le dessin de la planche qui n'a été gravée qu'après plusieurs examens attentifs sur toutes les faces de l'arme.

Les marques frappées sur le talon des épées à coquille sont souvent complètement cachées; on ne peut les obtenir que par empreinte par frottement, procédé qui a toujours besoin d'être contrôlé par la vue di-

recte. Or, c'est précisément pour les lames espagnoles du XVII^e^ siècle qu'il est le plus nécessaire d'avoir un calque exact des écus où sont figurées des petites majuscules dont le relief est parfois très usé comme les bords du creux qui encadre les lettres et la couronne. Malgré l'inexactitude inévitable de certains de ces poinçons à écus couronnés, on croit qu'il y a grand intérêt à les rapprocher tous les uns des autres, quelle que soit leur nationalité [1]. (Pl. IX et X.)

Enfin le poinçon du même maître, à la même époque, n'est pas toujours identique. C'est ainsi que la belle marque R. 12 (Pl. I) qui existe au Musée six fois sur trois pièces, marque très complexe donnée par quatre ou cinq poinçons, n'est pas toujours identique dans ses diverses parties [2].

Quoi qu'il en soit, et malgré des inexactitudes inévitables, on croit avoir fait œuvre utile en reproduisant toutes les marques relevées sur les armures, coiffures de guerre et armes blanches du XIV^e^ siècle à la fin du XVII^e^, et il serait bien à désirer que tous les Conservateurs de musées, tous les collectionneurs fissent un travail analogue. Des renseignements imparfaits, parfois même erronés, mais venus de sources diverses et se contrôlant, se corrigeant mutuellement,

[1] On ne connaît généralement les poinçons des fourbisseurs espagnols que par des tableaux fort répandus malgré leur inexactitude. Si on avait trouvé plus souvent surune même la me le nom et la marque, on aurait eu des indications positives et on aurait pu signaler à coup sûr des erreurs. Malheureusement, sur les lames qui portent un nom, il n'y a généralement pas de poinçon, ou bien la couronne n'est plus visible, on ne peut rien conclure.

[2] Il est assez curieux que cette belle marque trouvée sur des armures ou des coiffures italiennes les plus précieuses du Musée d'artillerie ne figure pas dans l'ouvrage de M. Boeheim. Elle n'existe sans doute pas en Allemagne.

attireraient l'attention sur des marques nouvelles, provoqueraient des recherches sur des maîtres encore inconnus et contribueraient sans doute à enrichir des listes encore bien incomplètes [1].

Les marques des armures et coiffures de guerre sont numérotées sous la lettre R. On en a relevé 28 répondant à 48 pièces. Le nom du *maître* est

[1] Les irrégularités des inscriptions vues sur des armes, des fautes d'orthographe ou même de langue, peuvent souvent mettre sur la piste des contrefaçons étrangères; mais parfois les conclusions tirées d'un seul exemple peuvent être erronées. Il existe au Musée une fort belle épée de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle (J. 115) incontestablement italienne; la damasquine pareille sur toute la poignée et sur le talon de la lame est d'une rare finesse. On lit sur les champs du talon : *Petro Caimo al seo de lio;* les derniers mots ne sont d'aucune langue, *Petro* semble écrit pour *Pietro* (italien) ou *Pedro* (espagnol), ce qui semblerait indiquer une contrefaçon allemande. Mais sur les plats du talon d'une autre épée (J. 171), on lit : *Petro Caimo in Milano al sengno del lion dor.* Les derniers mots sont en français; n'est-on pas fondé à croire que l'arme signée : *Caimo in Milano* est comme la précédente également d'un italien du nord qui écrivait en patois franco-italien. Cette belle lame était venue au Musée avec un pommeau qui lui était complètement étranger, comme on l'a signalé à la page 50. On vient de se décider à lui faire un pommeau sur le modèle des milieux des gardes.

La lame de l'épée J. 116 dont les marques bien allemandes sont données par S. 61 (Pl. VI) mérite une discussion spéciale. Elle est d'une rare beauté et assurément d'environ quarante ans plus ancienne que la poignée. Au premier coup d'œil, la composition des médaillons, l'exécution de la gravure à la pointe, semblent appartenir à l'art italien le plus fin du commencement du XVI^e^ siècle. Mais les personnages sont équipés à l'allemande, la gravure est d'ailleurs antérieure à l'application des deux poinçons incrustés en cuivre et certainement allemands. La lame doit être considérée comme allemande, et ce n'est que quarante ans environ après son exécution qu'on l'a montée sur une poignée imitation de celle de l'épée italienne J. 115 dont on vient de rechercher l'origine.

On a pris très récemment le parti de démonter cette arme hybride dont les deux parties, surtout la lame, méritent un examen tout particulier.

connu pour la moitié environ de ces pièces et celui de la ville pour la moitié des autres pièces.

Les marques des armes blanches sont désignées sous la lettre S; on en a relevé 164 ne répondant qu'à 180 pièces[1]. Pour les deux tiers au moins de ces poinçons, la nationalité est à peu près certaine, mais le nom du maître n'est guère connu que pour un cinquième.

Enfin on donne ici la liste des armures, coiffures de guerre ou armes blanches dont on a relevé les poinçons. Ces armes G, H, I, sont classées dans le même ordre que dans les tomes II et III, et les numéros des marques R ou S correspondants sont mis en regard avec le numéro de la planche[2].

[1] Le poinçon S. 98 de J. 710 se retrouvant sur trois pièces orientales G. 717, 723, 724.

[2] Après le tirage des planches et des tableaux de correspondance, on a retrouvé ces poinçons :

Sur H. 186 la marque R. 26 (Pl. II) déjà vue sur G. 147; le second écu, illisible à G. 147, est ici bien net; c'est celui de *Nuremberg*.

Sur la salade de G. 1, vers 1500 : une fleur en trèfle sur sa tige et une marque douteuse.

Mêmes marques retrouvées sur le haut d'un brassard de joute maximilien vers 1500. D'après M. Boeheim ces poinçons seraient ceux de *Franz Grofsschedl de Landshut* (?).

Au bas du miton du même brassard comme poinçon : un heaume surmonté d'une croix. C'est le poinçon de *Lorenz Coloman d'Ausbourg*, grand-père de *Desiderius Coloman* qui a exécuté en 1550 le chanfrein du harnais de Philippe II (G. 593 au Musée) et toute l'armure de ce roi d'Espagne (*armeria de Madrid*).

Sur le poinçon de *Desiderius*, le heaume est surmonté d'une étoile au lieu d'une croix.

TABLE DE CORRESPONDANCE

DES ARMURES ET DE LEURS MARQUES.

ARMURES, G.			ARMURES, G.		
G.	R.	Pl.	G.	R.	Pl.
G. 1	R. 4	Pl. I	G. 124	R. 28	Pl. II
G. 2	R. 10	Pl. I	G. 147	R. 26	Pl. II
G. 3	R. 10	Pl. I	G. 166	R. 16	Pl. II
G. 8	R. 10	Pl. I	G. 178	R. 12	Pl. I
G. 7	R. 12	Pl. I	G. 182	R. 16	Pl. II
G. 10	R. 12	Pl. I	G. 289	R. 15	Pl. II
G. 18	R. 17	Pl. II	G. 332	R. 20	Pl. II
G. 22	R. 18	Pl. II	G. 382	R. 23	Pl. II
G. 23	R. 13	Pl. II	G. 435	R. 18	Pl. II
G. 26	R. 15	Pl. II	G. 534	R. 14	Pl. II
G. 36	R. 25	Pl. II	G. 536	R. 21	Pl. II
G. 63	R. 24	Pl. II	G. 565	R. 16	Pl. II
G. 64	R. 24	Pl. II	G. 566	R. 16	Pl. II
G. 65	R. 24	Pl. II	G. 568	R. 18	Pl. II
G. 66	R. 20	Pl. II	G. 577	R. 24	Pl. II
G. 69	R. 20	Pl. II	G. 717	S. 98	Pl. VIII
G. 76	R. 20	Pl. II	G. 723	S. 98	Pl. VIII
G. 83	R. 20	Pl. II	G. 724	S. 98	Pl. VIII
G. 84	R. 27	Pl. II			

COIFFURES DE GUERRE, H.			COIFFURES DE GUERRE, H.		
H.	R.	Pl.	H.	R.	Pl.
H. 11	R. 6	Pl. I	H. 41	R. 3	Pl. I
H. 14	R. 15	Pl. II	H. 42	R. 7	Pl. I
H. 23	R. 1	Pl. I	H. 54	R. 9	Pl. I
H. 27	R. 2	Pl. I	H. 55	R. 8	Pl. I
H. 29	R. 10	Pl. I	H. 97	R. 24	Pl. II
H. 29 *bis*	R. 11	Pl. I	H. 136	R. 20	Pl. II
H. 36	R. 5	Pl. I	H. 158	R. 22	Pl. II

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 16	S. 2	Pl. III	J. 41	S. 17	Pl. III
J. 18	S. 1	Pl. III	J. 42	S. 17	Pl. III
J. 19	S. 3	Pl. III	J. 48	S. 17	Pl. III
J. 20	S. 4	Pl. III	J. 50	S. 17	Pl. III
J. 21	S. 5	Pl. III	J. 51	S. 17	Pl. III
J. 22	S. 6	Pl. III	J. 55	S. 18	Pl. III
J. 23	S. 8	Pl. III	J. 56	S. 19	Pl. III
J. 24	S. 7	Pl. III	J. 59	S. 20	Pl. III
J. 27	S. 9	Pl. III	J. 60	S. 21	Pl. IV
J. 28	S. 11	Pl. III	J. 65	S. 22	Pl. IV
J. 29	S. 10	Pl. III	J. 66	S. 23	Pl. IV
J. 30	S. 12	Pl. III	J. 69	S. 24	Pl. IV
J. 31	S. 13	Pl. III	J. 70	S. 25	Pl. IV
J. 32	S. 14	Pl. III	J. 71	S. 26	Pl. IV
J. 34	S. 15	Pl. III	J. 72	S. 28	Pl. IV
J. 35	S. 16	Pl. III	J. 73	S. 29	Pl. IV

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 74	S. 27	Pl. IV	J. 140	S. 50	Pl. V
J. 76	S. 30	Pl. IV	J. 141	S. 60	Pl. VI
J. 81	S. 31	Pl. IV	J. 142	S. 44	Pl. V
J. 82	S. 32	Pl. IV	J. 143	S. 68	Pl. VI
J. 85	S. 33	Pl. IV	J. 144	S. 75	Pl. VII
J. 86	S. 34	Pl. IV	J. 145	S. 54	Pl. V
J. 89	S. 35	Pl. IV	J. 147	S. 74	Pl. VII
J. 93	S. 41	Pl. V	J. 148	S. 117	Pl. X
J. 94	S. 42	Pl. V	J. 149	S. 45	Pl. V
J. 98	S. 36	Pl. IV	J. 150	S. 52	Pl. V
J. 99	S. 37	Pl. IV	J. 151	S. 46	Pl. V
J. 100	S. 38	Pl. IV	J. 152	S. 109	Pl. IX
J. 102	S. 39	Pl. IV	J. 153	S. 110	Pl. IX
J. 104	S. 40	Pl. V	J. 154	S. 77	Pl. VII
J. 105	S. 53	Pl. V	J. 156	S. 118	Pl. X
J. 107	S. 105	Pl. IX	J. 158	S. 120	Pl. X
J. 109	S. 103	Pl. IX	J. 161	S. 86	Pl. VIII
J. 113	S. 70	Pl. VII	J. 165	S. 78	Pl. VII
J. 114	S. 62	Pl. VI	J. 166	S. 87	Pl. VIII
J. 116	S. 61	Pl. VI	J. 169	S. 66	Pl. VI
J. 120	S. 106	Pl. IX	J. 172	S. 101	Pl. IX
J. 121	S. 43	Pl. V	J. 174	S. 88	Pl. VIII
J. 122	S. 71	Pl. VII	J. 177	S. 78	Pl. VII
J. 123	S. 69	Pl. VI	J. 181	S. 73	Pl. VII
J. 126	S. 107	Pl. IX	J. 182	S. 65	Pl. VI
J. 127	S. 72	Pl. VII	J. 184	S. 55	Pl. VI
J. 131	S. 51	Pl. V	J. 185	S. 111	Pl. IX
J. 133	S. 58	Pl. VI	J. 186	S. 57	Pl. VI
J. 134	S. 108	Pl. IX	J. 187	S. 79	Pl. VII
J. 138	S. 67	Pl. VI	J. 190	S. 76	Pl. VII

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 192	S. 48	Pl. V	J. 376	S. 63	Pl. VI
J. 193	S. 47	Pl. V	J. 695	S. 59	Pl. VI
J. 194	S. 84	Pl. VII	J. 696	S. 64	Pl. VI
J. 195	S. 85	Pl. VII	J. 698	S. 56	Pl. VI
J. 199	S. 112	Pl. IX	J. 699	S. 49	Pl. V
J. 203	S. 89	Pl. VIII	J. 700	S. 80	Pl. VII
J. 205	S. 83	Pl. VII	J. 702	S. 81	Pl. VII
J. 206	S. 92	Pl. VIII	J. 703	S. 82	Pl. VII
J. 209	S. 121	Pl. X	J. 710	S. 98	Pl. VIII
J. 215	S. 90	Pl. VIII	J. 708	S. 95	Pl. VIII
J. 216	S. 91	Pl. VIII	J. 711	S. 98	Pl. VIII
J. 217	S. 77	Pl. VII	J. 755	S. 124	Pl. X
J. 219	S. 57	Pl. VI	J. 761	S. 125	Pl. X
J. 222	S. 93	Pl. VIII	J. 763	S. 128	Pl. X
J. 227	S. 78	Pl. VII	J. 764	S. 126	Pl. X
J. 233	S. 94	Pl. VIII	J. 767	S. 127	Pl. X
J. 239	S. 113	Pl. IX	J. 772	S. 131	Pl. X
J. 240	S. 113	Pl. IX	J. 774	S. 132	Pl. X
J. 242	S. 119	Pl. X	J. 775	S. 129	Pl. X
J. 248	S. 102	Pl. IX	J. 779	S. 130	Pl. X
J. 249	S. 122	Pl. X	J. 780	S. 133	Pl. X
J. 254	S. 114	Pl. IX	J. 783	S. 134	Pl. X
J. 257	S. 115	Pl. IX	J. 784	S. 134	Pl. X
J. 263	S. 96	Pl. VIII	J. 785	S. 134	Pl. X
J. 266	S. 116	Pl. X	J. 787	S. 134	Pl. X
J. 287	S. 123	Pl. X	J. 786	S. 135	Pl. X
J. 292	S. 97	Pl. VIII	J. 788	S. 136	Pl. X
J. 354	S. 99	Pl. VIII	J. 790	S. 137	Pl. X
J. 355	S. 100	Pl. VIII	J. 793	S. 138	Pl. X
J. 356	S. 78	Pl. VII	J. 797	S. 139	Pl. XI

ARMES BLANCHES, J.			ARMES BLANCHES, J.		
J.	S.	Pl.	J.	S.	Pl.
J. 798	S. 140	Pl. XI	J. 856	S. 152	Pl. XI
J. 803	S. 141	Pl. XI	J. 859	S. 154	Pl. XI
J. 804	S. 142	Pl. XI	J. 860	S. 155	Pl. XI
J. 806	S. 143	Pl. XI	J. 861	S. 156	Pl. XI
J. 807	S. 144	Pl. XI	J. 862	S. 157	Pl. XI
J. 812	S. 145	Pl. XI	J. 869	S. 158	Pl. XI
J. 321	S. 147	Pl. XI	J. 871	S. 159	Pl. XI
J. 822	S. 146	Pl. XI	J. 878	S. 160	Pl. XI
J. 826	S. 148	Pl. XI	J. 879	S. 161	Pl. XI
J. 828	S. 149	Pl. XI	J. 882	S. 104	Pl. XI
J. 830	S. 150	Pl. XI	J. 907	S. 162	Pl. XI
J. 844	S. 153	Pl. XI	J. 914	S. 163	Pl. XI
J. 852	S. 151	Pl. XI			

MARQUES ET POINÇONS

RELEVÉS SUR DES ARMES DU MUSÉE.

TEXTE ET PLANCHES.

Planche 1.

R. 1. Sur le bacinet H. 23 de la fin du XIV^e^ siècle.

R. 2. Sur la salade d'homme de pied H. 27. Commencement du XV^e^ siècle.

R. 3. Sur la salade d'homme d'armes H. 41. Milieu du XV^e^ siècle.

R. 4. Sur la dossière de G. 1. Milieu du XV^e^ siècle. Allemande.

R. 5. Sur la salade H. 36. Même époque, avec une couronne sous laquelle tout est douteux [1].

R. 6. Sur le grand-heaume de joute allemand, deuxième moitié du XV^e^ siècle. H. 11.

R. 7. Sur la salade maximilienne H. 42. Vers 1500.

R. 8. Sur un armet H. 55 portant sa date 1500, italien; et sur la bavière de joute H. 305. Milieu du XVI^e^ siècle.

R. 9. Sur l'armet italien H. 54. Même époque; poinçon très usé.

R. 10. Marque de *Missaglia Petrajolo* de Milan, vue sur trois pièces du milieu du XV^e^ siècle : 1° les spalières et brassards de G. 3; 2° les cuissards de la pyramide G. 2; 3° sur la salade d'homme de pied H. 29; les trois poinçons y sont marqués : *a*, sur le derrière du timbre, *b* et *b*, sur les côtés. Même marque sur la salade de l'armure milanaise G. 8, de 1500 à 1520; probablement du *Missaglia Tomaso* qui, dit-on, avait repris la marque de *Petrajolo*.

R. 11. Sur la salade de pied H. 29 *bis* du milieu du XV^e^ siècle. Les lettres A. M. sous une couronne complètement effacée. Probablement *Missaglia Antonio*.

R. 12. Sur l'armet de l'armure milanaise G. 7, de 1500 à 1520; sur le cuissard de l'armure de champ clos G. 178, milanaise; sur le cuissard et le plastron de G. 10, même époque. Ces trois pièces sont de même époque et *du même atelier* que l'armure milanaise G. 8, dont la salade porte la marque d'un Missaglia.

Cette marque R. 12 pourrait être celle d'un des *Negroli*, alliés et successeurs de Missaglia. On connaît une autre marque d'un Negroli un peu plus moderne.

---

[1] Deux salades de même époque H. 32 et H. 34 présentent, sous couronne, des écus trop usés pour être reproduits.

R. 1.

R. 2.

R. 3.

R. 4.

R. 5.

R. 6.

R. 7.

R. 8.

R. 9.

R. 11.

a

b b

R. 10.

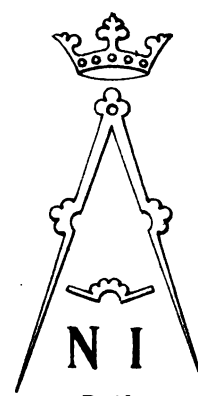

R. 12.

Imprimerie Nationale.

Planche 2.

R. 13. Sur le colletin de l'armure maximilienne G. 23.

R. 14. Sur le garde-cuisse G. 534 du commencement du XVI^e^ siècle.

R. 15. Marque des maîtres de *Nuremberg*, généralement avec un poinçon particulier. Trouvée seule sur G. 289, G. 26, H. 14.

R. 16 avec R. 15. Poinçon de *Kunz Lochner*, de Nuremberg. Première moitié du XVI^e^ siècle. Vu sur G. 182, 565, 566, G. 166. Chanfrein du harnais de joute, allemand, donné à G. 166.

R. 17 avec R. 15. Marques d'un maître inconnu de Nuremberg. Vues sur G. 18.

R. 18 avec R. 15. Poinçons de *Sieberbürger F*... (?). Vus sur G. 22, 568; sur le cuissard G. 435, même heaume, avec B au lieu de S.

R. 19 avec R. 15. Poinçons d'un maître de Nuremberg. Vus sur H. 166.

R. 20. Marque des maîtres *d'Ausbourg*. Vue sur G. 66, 69, 76, 83, 332, et sur H. 136. et en outre un trèfle dans un écu.

R. 21. Poinçon de *Lorenz d'Ausbourg*, vers 1500. Vu sur G. 536, garde-cuisse de la première moitié du XVI^e^ siècle.

R. 22 avec R. 20, la pomme de pin d'Ausbourg. Vus sur H. 158.

R. 23. Sur une pièce de renfort de cubitière. G. 382.

R. 24. Poinçon de *Wolf de Landshut*. Vu sur G. 63, 64, 65, 577, H. 97. Milieu et deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

R. 25. Vu sur l'armure G. 36 de *Gaillot de Genouillac*, vers 1520. Origine inconnue.

R. 26. Vu sur l'armure d'un lansquenet, fin du XVI^e^ siècle, G. 147, et sur H. 186, et en outre l'écu R. 15 de Nuremberg.

R. 27. Sur la demi-armure G. 84 de la fin du XVI^e^ siècle.

R. 28. Sur la barde-croupe de l'armure du roi Louis XIII. G. 124.

R. 13. (1/1).

R. 14. (1/1).

R. 15. (1/3).

R. 16.

R. 17.

R. 18.

R. 19.

R. 20.

R. 21.

R. 22.

R. 23.

R. 24.

R. 25.

R. 26.

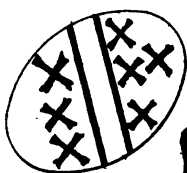

R. 27.

R. 28.

Planche 3.

S. 1. Vue sur J. 18; estoc du XV^e^ siècle; marque unique au Musée. Inconnue.

S. 2. Sur J. 16, du XV^e^ siècle, avec le loup. L'un et l'autre incrustés en cuivre.

S. 3. Sur J. 19; estoc du XV^e^ siècle. Inconnue.

S. 4. Sur J. 20 et sur les deux lames J. 90 et 91, certainement allemandes; figure en effet dans l'histoire des armes de Solingen. (*Rodolphe Cronau.*)

S. 5. Sur J. 21, la base de la croix est effacée, et diffère de la précédente; également fin du XV^e^ siècle. Inconnue.

S. 6. Sur J. 22; épée d'arçon, fin du XV^e^ siècle. Inconnue.

S. 7. Sur J. 24, fin du XV^e^ siècle, avec le loup; tous deux incrustés en cuivre, figure dans les poinçons de Solingen. (*R. Cronau.*)

S. 8. Sur J. 23, incrustée en cuivre, fin du XV^e^ siècle.

S. 9. Sur J. 27; belle arme italienne, vers 1500 [1].

S. 10. Sur J. 29; estoc des premières années du XVI^e^ siècle.

S. 11. Sur J. 28; épée d'armes des premières années du XVI^e^ siècle.

S. 12. Sur J. 30, du commencement du XVI^e^ siècle, probablement italienne.

S. 13. Sur l'épée pour combattre à pied, J. 31, fin du XIII^e^ siècle. La couronne est incrustée d'or, le rectangle de cuivre.

S. 14. Sur l'épée pour combattre à pied, J. 32, milieu du XIV^e^ siècle.

S. 15. Sur J. 34, coustel à plate du milieu du XV^e^ siècle.

S. 16. Sur J. 35, fin du XV^e^ siècle, sorte de cinquedea; probablement italienne.

S. 17. Sur plusieurs épées à deux mains, du XVI^e^ siècle. Allemandes ou suisses.

S. 18. Sur J. 55; épée à deux mains, commencement du XVI^e^ siècle. Allemande.

S. 19. Sur J. 56; épée à deux mains, même époque; probablement italienne [2].

S. 20. Sur J. 59; même époque. Allemande.

---

[1] Cette marque, qui a des traces d'incrustation de cuivre, n'est pas celle que l'on croyait avoir reconnue dans les monogrammes de *M. Boeheim*.

[2] Et non allemande comme il est dit au catalogue.

S. 1.

S. 2.

S. 3.

S. 4.

S. 5.

S. 6.

S. 7.

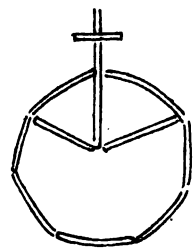

S. 8.

S. 9. ($\frac{1}{2}$).

S. 10.

S. 11.

S. 12.

S. 13.

S. 14.

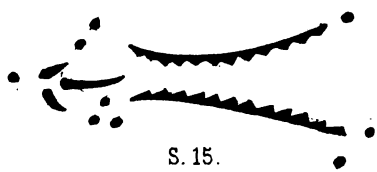

S. 15.

S. 16.

S. 17.

S. 18.

S. 19. ($\frac{3}{4}$).

S. 20. ($\frac{1}{2}$).

Imprimerie Nationale.

Planche 4.

S. 21. Sur J. 60; épée à deux mains, allemande, deuxième moitié du XVI^e^ siècle, marque assez usée qui ressemble à une mouchette (?).

S. 22. Sur J. 65; épée à deux mains ou une main, allemande, deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Le dragon assez déformé.

S. 23. Sur J. 66; épée à deux mains, allemande, fin du XVI^e^ siècle. Ce n'est pas une tenaille, mais un nœud ganse. Le W dans une croix patriarcale répond peut-être à un *Wiersberg*. Le nœud est inconnu.

S. 24. Sur J. 69; épée à deux mains, commencement du XVII^e^ siècle. Porte le loup allemand et un nom italien; probablement lame allemande décorée en Italie.

S. 25. Sur J. 70, qui paraît espagnole, et sur J. 157 avec le loup.

S. 26. Sur J. 71, outre cette marque sur le talon et très profonde, la levrette; probablement espagnole.

S. 27. Sur J. 74; badelaire italien.

S. 28. Sur J. 72; peut-être italienne.

S. 29. Sur J. 73; même origine possible.

S. 30. Marque incrustée en cuivre, inconnue, sur l'épée J. 76, composée.

S. 31. Sur J. 81; lame espagnole portant *sahagon*, l'A sous barre, et la croix irrégulière répétée trois fois.

S. 32. Sur J. 82; probablement espagnole; en outre la levrette très usée.

S. 33. Sur J. 85; origine inconnue; marque rongée par la rouille.

S. 34. Sur J. 86; du milieu du XVI^e^ siècle; marque empruntée au Sarrasins; incrustée en cuivre.

S. 35. Sur J. 89; peut-être allemande ou hongroise.

S. 36. Sur J. 98; lame probablement italienne du milieu du XVI^e^ siècle.

S. 37. Sur J. 99; même origine probable.

S. 38. Sur J. 100; épées jumelles; l'une la marque *a* de chaque côté du talon, l'autre la marque *b*.

S. 39. Sur J. 102; lame allemande portant l'écu de Nuremberg, marque R. 15, pl. II.

S. 21.

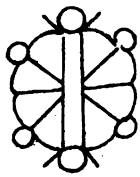

S. 22. (1/4).

S. 23. (1/4).

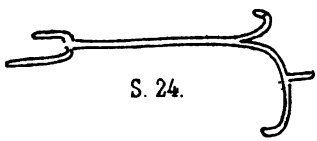

S. 24.

S. 25.

S. 26.

S. 27.

S. 28.

S. 29.

S. 30.

S. 31.

S 32.

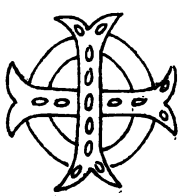

S. 33. (1/3).

S. 34. (1/4).

S. 35.

S. 36.

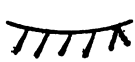

S. 37.

S. 38.

S. 39.

Planche 5.

S. 40. Sur J. 104; les cœurs incrustés en cuivre. Origine inconnue.

S. 41. Sur J. 93; lame peut-être espagnole [1].

S. 42. Sur J. 94; sur une des faces les virgules opposées sont séparées; sur l'autre, elles sont réunies deux à deux. Était-ce avec intention? La lame paraît espagnole.

S. 43. Sur J. 121; de la deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Cette marque n'est pas identique à S. 36, marque de J. 98, comme on l'a dit à la description.

S. 44. Sur J. 142; forte lame à la fois d'estoc et de taille, allemande. En outre, dans la gorge d'évidement, une dizaine de croix.

S. 45. Sur les épées jumelles J. 149, qui paraissent allemandes.

S. 46. Sur le badelaire italien J. 151, en outre un croissant incrusté en cuivre.

S. 47. Sur la lame de J. 192 du commencement du XVII^e^ siècle. En outre dans un écu la lettre M sous couronne impériale ou d'électeur. Peut-être allemande.

S. 48. Sur la lame libre J. 699; entre ces deux marques un poinçon mal frappé.

S. 49. Sur J. 193; lame peut-être allemande comme la poignée.

S. 50. Sur la forte lame d'estoc et de taille allemande ou suisse J. 140; *a a*, dans les gorges d'évidement; *b b* sur le talon d'un côté, *c c* de l'autre.

S. 51. Sur J. 131; la poignée est italienne, la lame inconnue.

S. 52. Sur J. 150; lame probablement allemande, portant Toleto pour Toledo.

S. 53. Sur J. 105; ces marques très petites avaient été prises pour des décors.

S. 54. Sur J. 145; à poignée allemande. Lame inconnue.

---

[1] On a rapproché, sans tenir compte de l'ancienneté des lames, toutes les marques qui ont de l'analogie avec le π grec sous couronne. M. Boeheim indique deux marques de ce genre comme milanaises. On les a en effet vues à Venise sur plusieurs épées à poignées bien vénitiennes; mais il existe au Musée des marques assez semblables sur des lames certainement allemandes et sur d'autres qui paraissent espagnoles.

S. 40.

S. 41.

S. 42.

S. 43.

S. 44.

S. 45.

S. 46.

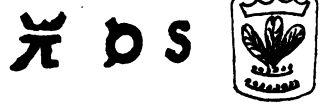

S. 47.

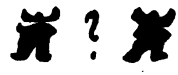

S. 48.

S. 49.

S. 50.

S. 51.

S. 52.

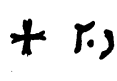

S. 53.

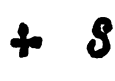

S. 54.

Imprimerie Nationale.

Planche 6.

S. 55. Sur J. 184; des premières années du XVII^e^ siècle; sur le talon; dans la gorge d'évidement est gravé *Caino*, de Milan.

S. 56. Sur la lame libre J. 698, de la fin du XVI^e^ siècle; sur le talon. Dans la gorge d'évidement I H S et *Caino*. Les deux marques diffèrent.

S. 57. Sur 186; des premières années du XVII^e^ siècle; sur le talon et dans la gorge d'évidement I H S et sur la lame de J. 219 qui porte H I S, un nom illisible et *is Solingen*.

S. 58. Sur J. 133; lame probablement italienne du milieu du XVI^e^ siècle.

S. 59. Sur J. 695; lame libre du milieu du XVI^e^ siècle. Certainement italienne.

S. 60. Sur J. 141; lame d'estoc et de taille allemande ou suisse. Deuxième moitié du XVI^e^ siècle. Marque incrustée en cuivre.

S. 61. Sur la lame J. 116 du premier tiers du XVI^e^ siècle. Les deux marques incrustées en cuivre; les petits traits en travers n'étaient pas incrustés. La gravure est antérieure aux marques [1].

S. 62. Sur J. 114; épée suisse du milieu du XVI^e^ siècle. Poinçon trois fois répété.

S. 63. Sur J. 376; épée de parement, italienne, de François I^er^. Dans la gorge d'évidement : *Chataldo me fecit.*

S. 64. Sur la belle lame libre J. 696 italienne, milieu du XVI^e^ siècle.

S. 65. Sur la lame J. 182 de l'armurier de Solingen *Henrige Col* qui travaillait à Tolède au commencement du XVII^e^ siècle [2].

S. 66. Sur la lame du sabre allemand J. 169, de la fin du XVI^e^ siècle.

S. 67. Sur la lame espagnole J. 138, de *Pedro de Toro en Toledo*, deuxième moitié du XVI^e^ siècle. La même croix à moitié effacée sur la lame espagnole J. 130.

S. 68. Sur la lame d'estoc et de taille allemande J. 143. Même époque.

S. 69. Sur la lame du badelaire allemand J. 123. Même époque.

---

[1] Dans la Notice sur les marques, on discute l'origine de cette épée.

[2] On a dit, page 67 à J. 182, que ce serait peut-être une contrefaçon de lame espagnole. Ce nouveau renseignement établit l'origine *mixte*.

S. 55.

S. 56.

S. 57.

S. 58.

S. 59.

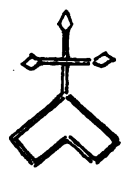

S. 60.

S. 62.

S. 63.

S. 61.

S. 64.

S. 65.

S. 67.

S. 66.

S. 68.

S. 69.

Planche 7.

S. 70. Sur la lame orientale de J. 113. Milieu du XVI^e^ siècle.

S. 71. Sur la lame probablement allemande de J. 122 avec le loup. Deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

S. 72. Sur la lame de J. 127, peut-être espagnole, même époque.

S. 73. Sur la lame J. 181, qui paraît allemande et porte aussi la marque S. 72.

S. 74. Sur la lame de J. 147. Deuxième moitié du XVI^e^ siècle.

S. 75. Sur la lame allemande de J. 144. Même époque.

S. 76. Sur la lame allemande de J. 190 qui porte *Petter Wirsberg*, de *Solingen*. Fin du XVI^e^ siècle.

S. 77. Sur J. 154, fin du XVI^e^ siècle, qui, outre la grande tenaille incrustée en cuivre, porte la petite tenaille; celle-ci se retrouve sur J. 217; toutes deux de *Wilhelm Wirsberg* et *Wirsberch*[1], de *Solingen*. La petite tenaille encore sur J. 217, vers 1620; sans nom gravé.

S. 78. Sur la lame J. 165, de *Clemens Horn*, de *Solingen*, fin du XVI^e^ siècle, sur la lame J. 177 (*Horn*), commencement du XVII^e^ siècle, sur J. 227 et sur le glaive de justice de la fin du XVII^e^ siècle (*Horn*), J. 356.

S. 79. Sur l'épée d'estoc et de taille J. 187. Commencement du XVII^e^ siècle, porte : *Arnold Bayerdt. Solingen.*

S. 80. Sur la lame libre J. 700. Fin du XVI^e^ siècle.

S. 81. Sur la lame J. 702, fin du XVI^e^ siècle, et *Sandria* dans un écu pareil : *Sandria Scaccni.*

S. 82. Sur la lame saxonne libre J. 703. Premières années du XVII^e^ siècle.

S. 83. Sur la lame J. 205 de *Peter Munsten*, de *Solingen*. Commencement du XVII^e^ siècle.

S. 84. Sur la lame de la schiavonne J. 194. Même époque.

S. 85. Sur la lame de la schiavonne J. 195. Même époque.

---

[1] Les deux orthographes se trouvent sur les gorges et le talon de J. 154.

S. 70.

S. 71.

S. 72.

S. 73. ($\frac{1}{2}$).

S. 74. ($\frac{1}{2}$).

S. 75.

S. 76. ($\frac{1}{1}$).

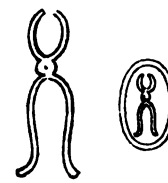

S. 77.

S. 78. ($\frac{1}{3}$).

S. 79. ($\frac{1}{3}$).

S. 80

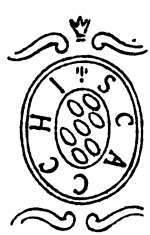

S. 81.

S. 82.

S. 83. ($\frac{1}{1}$).

S. 84.

S. 85.

Imprimerie Nationale.

Planche 8.

S. 86. Sur la lame italienne J. 161. Fin du XVI^e^ siècle.

S. 87. Sur la lame J. 166 allemande, contrefaçon de Tolède. Trois figures en croix pareilles; soit celle du Christ répétée, soit le Christ entre les deux larrons (?).

S. 88. Sur l'épée de parement, vénitienne, J. 174, incrustée en cuivre. *Francesco*, de *Venise*.

S. 89. Sur l'épée allemande J. 203. Commencement du XVII^e^ siècle.

S. 90. Sur le sabre allemand J. 215. Même époque.

S. 91. Sur l'épée de taille allemande J. 216; en outre le loup, et dans la gorge d'évidement : *Johannes Wunde*.

S. 92. Sur la lame espagnole J. 206; dans la gorge d'évidement : *Pedro de Velmonte, en Toledo*.

S. 93. Sur l'épée d'infanterie espagnole J. 222.

S. 94. Sur la lame J. 233.

S. 95. Sur la lame libre J. 708. Fin du XVII^e^ siècle.

S. 96. Sur la lame allemande J. 263; qui porte : *Hanns Ollich*.

S. 97. Sur les deux lames d'estoc J. 292 et 293. La quatrième figure n'est gravée que sur J. 292, avec PM pour *Peter Munich*, de *Solingen*. Ces marques, moins l'évêque, et avec un bras armé, se retrouvent sur des lames marocaines et de Touaregs.

S. 98. Sur la lame d'estoc libre J. 710. C'est la marque de Constantinople; se retrouve sur le chanfrein sarrasin G 717 et sur les pièces sarrasines G. 723 et 724. En outre, sur J. 710, est incrustée en cuivre une croix sur un chevron.

S. 99. Sur la lame allemande J. 354 qui porte : *Johannes Hoppe*.

S. 100. Sur la lame allemande J. 355, et en outre le loup. Tous deux étaient incrustés en cuivre.

S. 86. S. 87. S. 88. S. 89.

S. 90. S. 91. S. 92. ($\frac{3}{4}$).

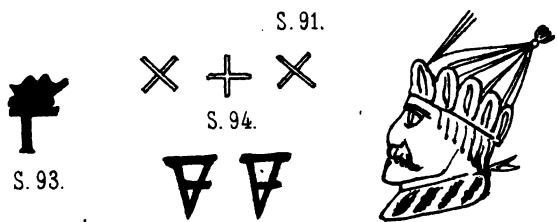

S. 93. S. 94. S. 95. S. 96.

S. 97.

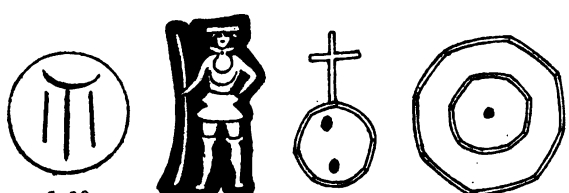

S. 98. S. 99. S. 100.

Planche 9.

S. 101. Sur la lame de J. 172 allemande. L'étoile et ses rayons sont incrustés en cuivre; le chevron inférieur ne l'est pas.

S. 102. Sur la lame allemande J. 248; elle porte en outre le loup et une croix.

S. 103. Sur la lame allemande J. 109, portant : *Johannes me fecit.*

S. 104. Sur la lame d'épée allemande de chasse J. 882.

S. 105. Sur la lame espagnole J. 107 portant *Juan Gil* [1].

S. 106. Sur la lame de l'épée espagnole J. 120 de *Julian del Re.*

S. 107. Sur la lame de l'épée J. 126 portant : *de Tomas de Ayala*; la couronne n'est plus visible.

S. 108. Sur la lame espagnole de J. 134. Sans nom.

S. 109. Sur la lame espagnole de J. 152. La couronne n'est plus visible.

S. 110. Sur la lame de J. 153. La couronne à moitié usée.

S. 111. Sur la lame de J. 185.

S. 112. Sur la lame de J. 199 qui porte : *Francesco Ruiz*; nom gravé également sur la lame de J. 244 qui ne porte pas de marque, mais paraît allemande.

S. 113. Sur les lames de rapières espagnoles J. 239 et 240 qui portent : *de Hortuno de Aguirre en Toledo, 1613.*

S. 114. Sur la lame de rapière espagnole J. 254; qui porte : *de Pedro de Toro en Toledo.*

S. 115. Sur la lame de rapière espagnole J. 257; la couronne est effacée; la lame porte : *Pedro de Velmonte en Toledo*, comme J. 206 qui n'a pas de poinçon.

---

[1] Toutes les marques depuis S. 105 jusqu'à S. 123 sont du type espagnol. Les sept dernières sont italiennes de Caino de Brescia ou allemandes imitations de Tolède. Toutes sont grandies environ de moitié, soit à l'échelle $\frac{3}{2}$.

S.101.

S.102. (1/1).

S.103.

S.104.

S.103.

S.106.

S.107.

S.108.

S.109.

S.110.

S.111.

S.112.

S.113.

S.114.

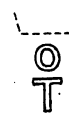

S.115.

Imprimerie Nationale.

Planche 10.

S. 116. Sur la lame de J. 266. C'est probablement la marque de *Luis* DE *Sahagun de Tolède*, et non, comme on l'a dit à la description, celle de *Caino*, qui suit, et lui ressemble beaucoup.

S. 117. Sur le talon de la lame J. 148 de *Caino de Brescia*.

S. 118. Sur le talon de J. 156, qui porte : *Caino*.

S. 119. Sur la lame de rapière J. 242, qui porte : *Caino*.

S. 120. Sur la lame allemande J. 158.

S. 121. Sur la lame J. 209 qui porte : *Peter* BURGEL, *Solingen*.

S. 122. Sur la lame de rapière J. 249 allemande, qui porte aussi dans le cadre d'un ovale : *Marson*.

S. 123. Sur la lame allemande J. 287, qui porte : *Sahagom* au lieu de *Sahagun*.

S. 124. Sur le couteau du XV^e^ siècle, J. 755.

S. 125. Sur la lame du XV^e^ siècle, J. 761.

S. 126. Sur les quatre lames de dagues du milieu du XV^e^ siècle, J. 764.

S. 127. Sur la lame du milieu du XV^e^ siècle, J. 767.

S. 128. Sur la lame de dague du XVI^e^ siècle, J. 763.

S. 129. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 775.

S. 130. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 779.

S. 131. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 772.

S. 132. Sur la lame de cinquedea, vers 1500. J. 774.

S. 133. Sur la dague anglaise. Premières années du XVI^e^ siècle J. 780, incrustée en cuivre.

S. 134. Sur les trois dagues suisses, J. 783 à 785 et incrustée en cuivre sur la dague J. 787.

S. 135. Sur la dague suisse J. 786.

S. 136. Sur la dague J. 788.

S. 137. Sur la dague J. 790, incrustée en cuivre.

S. 138. Sur la dague J. 793, à l'intérieur trèfle ou croix pattée.

S.116.

S.117.

S.118.

S.119.

S.120.

S.121.

S.122.

S.123.

S.124.

S.125.

S.126.

S.127.

S.128. (½).

S.129.

S.130.

S.131.

S.132.

S.133.

S.134.

S.135

S.136.

S.137.

S.138.

Planche 11.

S. 139 et 140. Sur les dagues françaises de Pollet J. 797 et 798.

S. 141. Sur les lames de la trousse française J. 803, incrustée en cuivre.

S. 142. Sur les lames du couteau français J. 804, incrustée en cuivre.

S. 143. Sur la dague J. 806.

S. 144. Sur la dague J. 807.

S. 145. Sur la dague allemande J. 812.

S. 146. Sur la dague J. 822.

S. 147. Sur la dague allemande, saxonne, J. 821.

S. 148. Sur la dague allemande J. 826.

S. 149. Sur le stylet italien J. 828 (sur la petite croisière).

S. 150. Sur la main-gauche espagnole J. 830.

S. 151. Sur la dague J. 852.

S. 152. Sur la main-gauche espagnole J. 856.

S. 153. Sur la lame de dague composée J. 844, incrustée en cuivre.

S. 154. Sur la dague J. 859, qui paraît espagnole.

S. 155. Sur la dague J. 860. Tout l'intérieur du poinçon invisible.

S. 156. Sur le couteau-poignard J. 861.

S. 157. Sur la main-gauche espagnole J. 862, incrustée en cuivre.

S. 158. Sur la lame de baïonnette J. 869.

S. 159. Sur la lame de baïonnette J. 871.

S. 160. Sur la lame de couteau de veneur J. 878, incrustée en cuivre.

S. 161. Sur la hachette de chasse J. 879, française. Du même atelier que J. 803 et 804, incrustée en cuivre.

S. 162. Sur le couteau-poignard J. 907.

S. 163. Sur le couteau-poignard J. 914.

S.139.

S.140.

S.141.

S.142.

S. 143.

S.144.

S.145.

S.146.

S.147.

S.148.

S.149.

S.150.

S.151. ($\frac{1}{1}$).

S.152.

S.153.

S.154. ($\frac{1}{1}$).

S.155.

S.156.

S.157.

S.158.

S.159.

S.160.

S.161.

S.162.

S.163.

Imprimerie Nationale.

APPENDICE

DES TOMES I, II ET III.

PIÈCES ENTRÉES AU MUSÉE PENDANT L'IMPRESSION DE CES TOMES OU OMISES.

Dans l'Appendice, les pièces portent le numéro de la pièce du Catalogue qu'elles doivent suivre, avec l'indice *a*, ou *b*, ou *c*.

TOME PREMIER.

Néant.

TOME II.

G. **36** *a*. Colletin des premières années du XVI^e^ siècle, du même décor que les armures G. 7 à G. 10, et probablement aussi des ateliers de Missaglia de Milan. Cette belle pièce était cachée sous le gorgerin de l'armure G. 36 à laquelle elle n'appartient pas.

G. **797** *a*. Selle et bride turques, complètes sauf le mors. La selle est composée de : 1° un arçon en bois; 2° une housse en cuir maroquin brodée en soie rouge; 3° une housse (cuir et soie) brodée et soutachée; 4° un coussin rembourré; 5° une housse en drap rouge à soutaches, franges et effilés; 6° une chabraque en velours violet; broderies en argent doré et rosaces; elle est bordée d'un galon et de glands en argent doré. Le poitrail de cuir recouvert d'un galon or et soie. Boucle et chape en bronze à bossette. Étriers repercés à jour, les côtés gravés et argentés. Bride et courroie de poitrail en cuir, à chapes en vermeil, pendeloques, glands à calotte d'argent et croissants disposés deux par deux. Un croissant en ivoire termine la décoration du poitrail. Rênes en cordon tressé, en argent doré.

G. **797** *b*. Trois fragments d'un harnais de cheval turc ou persan. Une bride incomplète, une courroie de poitrail, une rêne de bride. Ces fragments ne sont intéressants que par le goût et l'exécution des broderies en or et en argent.

H. **27** *a*. Chapel d'homme de pied du commencement du XV^e^ siècle, porté surtout dans les sièges. La forme est à peu près celle de la salade qui précède. Le timbre a le profil du bacinet H. 34 et des cabassets-morions de la fin du XVI^e^ siècle. A l'intérieur, une bande de renfort rivée protège le front. Excepté sous cette bande, le bas du timbre et les bords du chapel sont percés de trous pour fixer la matelassure et peut-être une bande de mailles. Pointe supérieure du timbre percée pour recevoir un plumail.

H. **367** *a*. Talpack de chasseurs à cheval sous le second Empire.

I. **120** *a*. Bouclier des Zoulous en peau de bœuf, de 1 m. 30 sur 0 m. 70. Une tige de bois faisant soutien et poignée au milieu est fixée à la peau par neuf bandes de cuir qui passent de dedans en dehors plusieurs fois, après avoir embrassé la tringle; au bout de la tringle est fixée en hélice une lanière en peau de singe.

TOME III.

Néant.

ERRATA.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME PREMIER.

Page 14, ligne 13. *Au lieu de :* Solohkoff, *lire :* Soltikoff.

Page 102, C. 11 devrait porter l'astérique; la pièce est un moulage.

Page 120, D. 29. *Au lieu de :* couteau de brèche, *lire :* fauchard.

Page 124, D. 59. Les chiffres cités ici et pages 115 et 116 doivent pour la plupart être doublés, une troisième vitrine ayant été composée, par suite de l'entrée au Musée depuis trois ans de nouveaux albums de M. Frédéric Moreau.

TOME II.

Page 14, avant-dernier alinéa. *Au lieu de :* H. 21, *lire :* H. 22.

Page 15, 1^er^ alinéa. *Au lieu de :* H. 22, *lire :* H. 23.

Page 53, G. 41. Attribution erronée. On a reconnu au haut du plastron, au milieu des gravures dorées, un écu portant l'aigle de Brandebourg, les griffons de Poméranie, le lion de Gueldre à la bordure componnée, les armes de Zollern, et sur le tout la roue de Mayence et deux pièces non trouvées. Cet écu accompagne plusieurs portraits d'*Albert de Brandebourg*, né en 1490, archevêque de Mayence de 1514 à 1545. Il n'était pas, comme son père, chevalier de la Toison d'Or; on ne lui a pas retrouvé de parenté avec les anciens ducs de Bourgogne. Les tassettes paraissent avoir été retouchées, martelées à nouveau pour faire les bâtons noueux en repoussé; à quelle occasion?... Mais l'identité de cet écu compliqué ne laisse aucun doute sur le prince allemand qui portait cette magnifique armure.

Page 81, à G. 154. *Au lieu de :* bourgninote, *lire :* bourguignote.

Page 184, à H. 93, 2e alinéa. *Au lieu de :* ce colletin, *lire :* le colletin.

Page 199, à H. 186, 4e ligne. *Au lieu de :* représente, *lire :* représentent.

Page 219, à H. 327. *Au lieu de :* 1813, *lire :* 1814.

Page 238, ligne 13. *Au lieu de :* XIIIe siècle, *lire :* XVIIIe siècle.

TOME III.

Page 32, au renvoi (1). *Au lieu de :* J. 78, *lire :* J. 18.

Page 60, J. 153, dernière ligne. *Au lieu de :* L, *lire :* S.

Page 64, J. 171, 3e ligne. *Au lieu de :* lioni, *lire :* lion.

Page 67, J. 182, 8e ligne. *Au lieu de :* espadero, *lire :* espadeiro. — 4e ligne. *Au lieu de :* ein, *lire :* em.

Page 160, milieu de la page. *Au lieu de :* à 1069, *lire :* et suivantes.

Page 329, K. 658, 4e ligne. *Au lieu de :* dans l'axe de, *lire :* parallèles à l'axe de.

Page 353, K. 1010. *Au lieu de :* fixé, *lire :* fixées.

Page 398, L. 173. *Au lieu de :* aplatie, *lire :* aplati.

Planche 9. *Au lieu de :* S. 103, *lire :* S. 105.

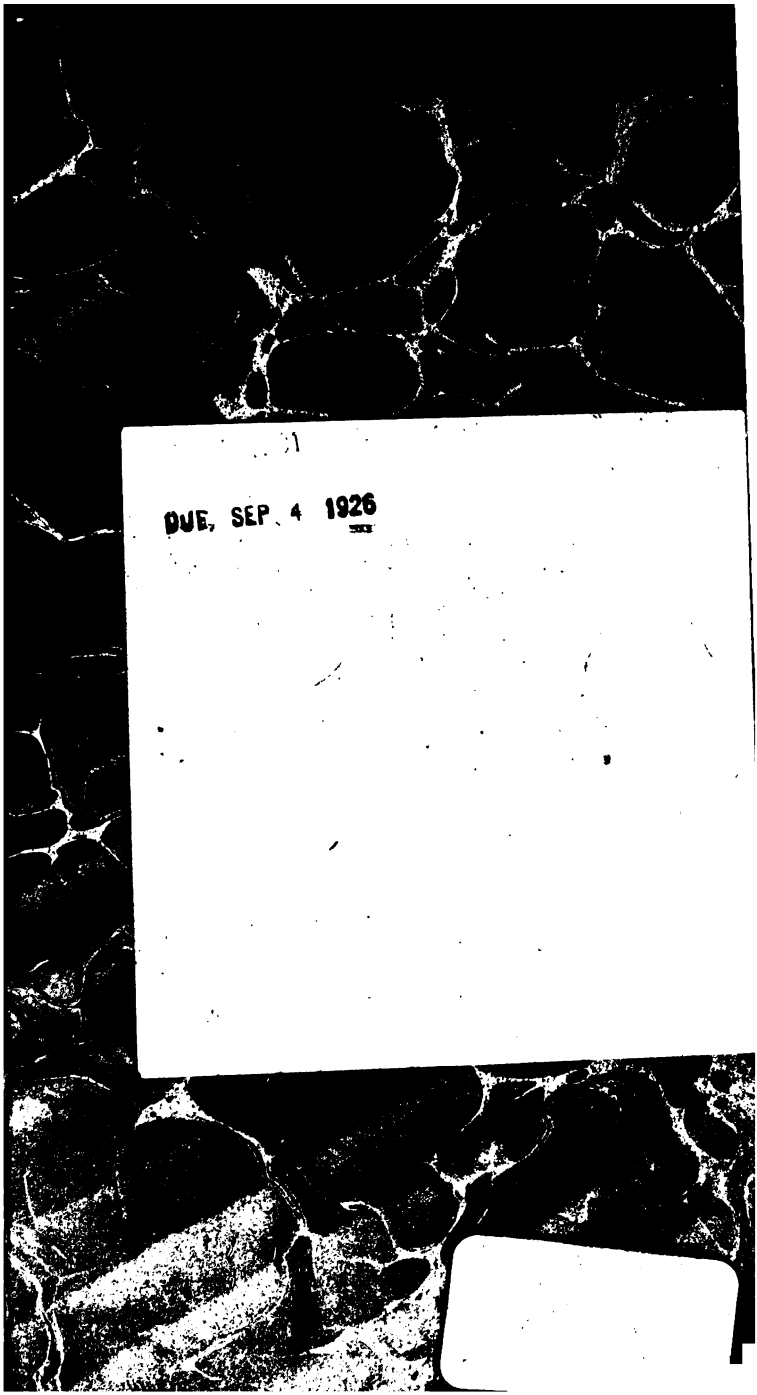
DUE, SEP. 4 1926